ANTIQUITÉS
DU DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE.

PREMIÈRE PARTIE.

ANTIQUITÉS
ET
MONUMENS
DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

PREMIERE PARTIE,

Contenant l'Histoire des Cavares et du Passage d'Annibal par le Département de Vaucluse.

PAR M. DE FORTIA D'URBAN,

DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

A PARIS,

Chez Xhrouet, Imprimeur, rue des Moineaux, no. 16;
Déterville, Libraire, rue Hautefeuille.

et à AVIGNON, chez Seguin frères, Imprimeurs-Libraires.

1808.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans la Première Partie de ce Volume.

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Celle de la seconde partie se trouvera à la fin du volume.

AVERTISSEMENT.

L'OUVRAGE dont ce volume est le premier, paraît après les premiers volumes d'un autre dont il est en quelque sorte la suite et qui se trouvera chez les mêmes libraires. Voici le titre de chacun de ces volumes.

I. Histoire ancienne des Saliens, nation Ligurienne ou Celtique, et des Saliens, prêtres de Mars; précédée par l'histoire des Liguriens, et des Mémoires sur l'origine de l'Académie Celtique : avec une planche gravée représentant deux médailles romaines et une pierre antique. Prix, 2 francs 25 centimes, broché.

C'est moins une histoire qu'il faut chercher dans cet ouvrage, que des dissertations où l'origine des Liguriens, ainsi que celle des peuples et prêtres Saliens, est complétement éclaircie. Il y est prouvé que les peuples Saliens tirent leur nom des Salines qu'ils ont exploitées, et que c'est d'eux que viennent les prêtres Saliens.

II. Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du Globe, ou Introduction à l'histoire ancienne de l'Europe; gros volume d'environ cinq cens pages, avec une planche gravée où l'on trouvera, entr'autres objets, un décimètre de grandeur naturelle, prise très-exactement, avec ses divisions. Prix, 4 francs, broché.

Le savant M. Tourlet a rendu un compte avantageux de cet ouvrage dans le Moniteur du 27 juillet 1806; un extrait plus détaillé encore en a très-bien développé le plan dans la Revue philosophique, littéraire et politique, du 11 mai 1807, page 270. L'auteur de cet extrait est M. Philippe de la Renaudière, jeune littérateur d'un mérite distingué. Dans les Journaux de l'Empire des lundi 15 et mercredi 17 juin 1807, un des collaborateurs de cette feuille périodique a fait du même ouvrage une critique plus que sévère à laquelle l'auteur a répondu dans les Publicistes des 8 et 15 juillet suivans.

III. Mémoire et plan de travail sur l'histoire des Celtes ou Gaulois, c'est-à-dire, sur l'histoire de France, avant Clovis, suivi d'additions et de tables pour les deux volumes qui

ont déjà paru. Prix, 2 francs 50 centimes, broché..

C'est principalement pour l'histoire des Saliens et les Mémoires sur l'Académie Celtique, que ce volume sert de supplément.

IV. V. Histoire de la Chine, avant le déluge d'Ogigès. Première et seconde partie. Prix de chacune, 2 francs 50 centimes, broché.

Les numéros des articles qui composent ces deux volumes, suivent ceux des Considérations, qu'ils sont destinés à continuer. On trouvera en tête de la seconde Partie, une seconde édition considérablement augmentée des Réponses insérées dans le Publiciste.

VI. Essai sur l'origine des anciens peuples, suivi d'une théorie élémentaire des Comètes, appliquée à la Comète de 1807. Prix, 2 francs 50 centimes, broché.

Le format et l'impression de tous ces volumes sont les mêmes que de celui-ci. L'auteur se propose d'en publier six semblables tous les ans, et y insérera les observations que les savans voudront bien lui envoyer sur ses volumes précédens, en rendant hommage

à celui qui les aura fournis et qui recevra un exemplaire du volume où elles auront été insérées. Son unique objet est de découvrir la vérité, et il ne craindra pas de rétracter ses erreurs lorsqu'elles lui seront prouvées par ses propres réflexions ou par celles d'autrui. Il sent très-bien que son plan est trop vaste pour qu'il ne lui arrive pas quelquefois de se tromper : mais il ose assurer que son intention sera toujours d'être exact et vrai, et qu'autant il méprise la critique injuste et ignorante, autant il est reconnaissant pour ceux qui voudront bien l'éclairer et l'instruire.

Avignon, 18 Mars 1808.

ANTIQUITÉS
DU DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE.

PRÉFACE

Adressée à l'Athénée de Vaucluse.

Art. 1. UN des premiers objets qui paraissent dignes de nous occuper, est sans doute l'histoire de notre patrie. C'est en vain qu'une imagination exaltée a formé le projet insensé de nous persuader que les arts et les sciences n'ont servi qu'à corrompre les mœurs. Séduits par un stile enchanteur, les contemporains de Jean-Jacques Rousseau ont lu son discours contre les livres ; mais ils n'ont pas même brûlé les siens : et puisque ses principes ne l'avaient pas empêché de les composer, on peut croire que son intention n'était pas qu'ils devinssent la proie des flammes.

La lecture est une des occupations les plus

agréables et les plus instructives. C'est avec son secours que la raison a fait les progrès qui l'ont conduite au point où elle est parvenue. Nous ne sommes pas parfaits ; nous sommes même encore bien éloignés de la perfection ; mais du moins le bonheur général nous intéresse davantage ; les diverses parties du monde mieux liées entr'elles, se réunissent plus que jamais pour tendre d'un commun effort vers le but des sociétés, l'intérêt public.

Les auteurs purement moralistes favorisent ce perfectionnement par leurs sublimes spéculations. Mais ou ils peignent le monde comme il devrait être, et nous ne les entendons guère ; ou ils le peignent tel qu'il est, et chacun se croit offensé. La malignité peut jouir d'un portrait bien caractérisé ; mais toute ame vraiment délicate et sensible, gémit sur les tristes succès du peintre qui n'a cru pouvoir faire du bien qu'en commençant par faire du mal.

L'historien qui se borne à nous rendre compte des événemens passés, évite ces deux écueils ; il nous dit la vérité sans blesser notre sensibilité. Les réflexions morales qu'il mêle sans affectation dans ses récits, n'ont ni sécheresse, ni méchanceté ; elles pénètrent

doucement dans notre ame sans que nous ayons pour ainsi dire le tems de nous en apercevoir. Nous y puisons sans fatigue les meilleures instructions : nous n'avions attendu que de l'agrément ; nous trouvons encore l'utilité.

Négliger l'étude de l'histoire, c'est perdre le fruit de l'expérience des siècles passés, c'est se condamner à une éternelle enfance. Cette vérité est bien plus sensible aujourd'hui, que l'histoire des tems qui nous précèdent est mieux connue, soit parce que nous avons une plus longue suite d'historiens, soit parce que l'impression nous donne les moyens d'amasser un plus grand nombre de matériaux, et d'en faire un meilleur choix, soit enfin parce que nous étant transmise par des historiens de diverses nations, dont les intérêts et les préjugés sont opposés, il est bien plus aisé de dépouiller leurs récits de ce que leur imagination a pu y joindre.

L'histoire générale possède à un très-haut dégré les avantages que je viens de détailler ; mais elle n'est directement nécessaire qu'à ceux qui s'occupent des affaires publiques ; et peu d'hommes y sont appelés. Il faut d'ail-

leurs pour la comprendre avoir assez d'étendue dans l'esprit pour embrasser un grand plan et s'y intéresser.

Dans l'histoire d'un pays peu étendu, il est plus facile à l'auteur de connaître la vérité, et au lecteur de l'apprécier; elle offre un tableau dont le sujet moins vaste est plus à notre portée, et le sort d'une société particulière est encore assez intéressant pour fixer l'attention même de ceux qui n'en font point partie.

La situation de la ville d'Avignon au bord d'un des plus grands fleuves de l'Europe, la beauté de son climat, la diversité des nations et des souverains qui l'ont successivement dominée, rendent son histoire aussi curieuse que celle des villes plus considérables. Si le récit des faits qui s'y sont passés, fatigue le lecteur, c'est à l'historien qu'il faut en adresser le reproche.

Né moi-même dans cette ville, et m'occupant d'elle au sein d'une société savante qui, associée en quelque sorte à mon ouvrage, a bien voulu m'aider à le continuer et à en faire disparaître les défauts, j'entrai en matière avec confiance dans un assez gros volume in-8°. que j'ai publié à Paris en 1805.

Mes affaires m'ayant appelé dans la capitale, des savans qui s'y étaient réunis pour s'occuper des antiquités de la France, me jugèrent capable de concourir à leur projet, d'après ce que j'avais dit de la portion de cette belle contrée qui m'avait occupé.

Mes idées se sont agrandies, j'ai embrassé un plan plus vaste : l'ancienneté du monde, celle du globe terrestre ont vivement frappé mon esprit. Un préjugé enraciné depuis longtems, et dont on avait fait une espèce de dogme religieux, m'a paru mériter d'être attaqué. Je l'ai combattu par la géologie et par l'histoire, et je crois avoir réussi à le détruire.

Appelé à présent par M. le Préfet du département de Vaucluse, à m'occuper des antiquités de cette province, je reviens sur mes pas, et je vais reporter mes regards sur le premier objet de mes recherches.

Tout récit des événemens passés doit être appuyé sur le témoignage des écrivains qui nous ont précédés, et peut même être dirigé par leurs conjectures, là où les faits positifs manquent. Je continuerai donc de citer, et mes citations seront tirées des auteurs que je désignerai par une simple indication. Je n'ai pas

oublié l'engagement que j'ai pris (1) de donner un tableau sistématique et détaillé de tous les auteurs que j'ai consultés. J'ai rassemblé à ce sujet des matériaux très-étendus, et je serai bientôt prêt à en faire usage.

Avec le secours des citations, je rends hommage aux écrivains chez lesquels j'ai puisé non-seulement des faits et des conjectures, mais quelquefois de très-longs passages. J'ai toujours pensé que c'était véritablement perdre son tems, que de s'occuper à exprimer d'une manière un peu différente les idées des autres afin de se les approprier. Seulement j'ai quelquefois changé le stile des auteurs que j'ai cités, parce qu'avant tout il faut parler sa langue, et la parler à sa manière. Aussi la plupart des citations puisées dans les langues étrangères sont renvoyées aux notes. Je n'ai laissé dans le texte, que celles qui m'ont paru un peu trop longues pour les notes que j'ai toujours faites aussi courtes qu'il m'a été possible.

Je suis un peu en retard pour les tables al-

(1) Considérations sur l'origine du globe, à la fin de la préface.

fabétiques des volumes précédens. Celle que je donnerai n'en sera que plus générale et contiendra quelques rapprochemens utiles.

Mes volumes étant de trop peu d'épaisseur pour être reliés ensemble, je les publierai à l'avenir de manière à ce que deux puissent être réunis. La table des matières de la première partie du volume sera au commencement, et celle de la seconde à la fin. Les numéros des pages se suivront d'une partie à l'autre. La souscription est toujours ouverte chez les trois libraires chargés de la vente de cet ouvrage, et les volumes se succéderont rapidement. Le prix est toujours de 2 francs 50 centimes pour chaque partie, et il en paraîtra six chaque année. Quoique l'ouvrage que je publie en ce moment ne soit pas précisément la suite de ceux que je viens de publier, et que par cette raison, les numéros des articles ne continuent pas ceux du volume précédent, ce nouvel ouvrage entre dans le plan général que j'ai tracé sur l'histoire des Celtes, ou plutôt sur l'histoire de France avant Clovis.

Antiquités du Département de Vaucluse, et Monumens qu'y ont construits les Celtes, les Grecs et les Romains.

Art 2. Le département de Vaucluse offre par lui-même, comme le reste de notre globe, des preuves d'une antiquité très-reculée, puisque l'on y trouve les vestiges d'anciens déluges ou d'anciennes marées. Les moins élevées de nos montagnes, et celles dont la pente n'a qu'une légère inclinaison, sont remplies de dépôts marins pétrifiés, dont on chercherait inutilement des traces, même en brisant le rocher, dans les lieux où la pente est rapide. Sur les plus grandes hauteurs, la croûte coquillière n'est que superficielle, et d'une origine plus moderne que la montagne qu'elle recouvre; aussi dans l'intérieur de ces masses énormes de roches calcaires, formées assez généralement de carbonate de chaux, il n'existe aucune trace de pétrification. Le Ventoux, par exemple, *Mons Ventosus*, élevé subitement à plus de 1900 mètres au-dessus de la plaine qu'il domine, offre, vers

le nord, une inclinaison très-rapide, tandis que du côté du midi, une pente douce conduit à son sommet. Il suffit de faire cette observation, pour reconnaître qu'il doit être situé au nord de la mer, et que les marées ont dû faire leurs dépôts dans sa partie méridionale. En effet on voit beaucoup de substances pétrifiées dans cette dernière partie : au-dessus des Abeilles, petit hameau élevé à près de mille mètres, on trouve des ostréacites, des ammonites, des nautilites, etc. etc. mais vers le nord, les recherches les plus exactes n'en font découvrir aucune (1).

Nos montagnes secondaires, que l'on peut ainsi nommer en raison de leur masse et de leur origine évidemment postérieure à celle du mont Ventoux, sont formées par des dépôts de différentes natures. Les pierres et les terres calcaires dominent en général dans les parties les plus élevées. Un peu au-dessous se trouvent les carrières à plâtre ; plus bas, de nouveaux débris calcaires, qui vont se confondre dans la plaine avec des terres et des *détritus*

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 25 *et* 26.

de diverses origines (1). C'est ainsi que le naturaliste, devenu historien, réussira, en s'exerçant à ce genre d'étude, à déterminer l'endroit où peuvent être découverts d'anciens monumens, et celui où il est impossible d'en rencontrer.

Nous avons encore quelques monticules, quelques collines, formées presqu'en entier des dépôts marins les plus modernes, des productions marines elles-mêmes. C'est à des dépôts de ce genre que la carrière à pierres de Saint-Didier, semble devoir son existence. La finesse et la blancheur de son grain sont assez uniformes. Celle du Rocan, près de Carpentras, renferme quantité de litophites et de testacées mêlangés avec du sable. Une couleur grisâtre, une texture plus compacte, caractérisent plus particulièrement celles de Caromb et de Sorgues, qui se rapprochent beaucoup l'une de l'autre. Il y a cependant moins de sable dans cette dernière (2). Les testacées et végétaux ligneux pétrifiés se trouvent prin-

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 26.

(2) *Id.* *ibidem.*

cipalement à Visan, Valréas, Bédouin, Uchaud, etc. (1).

Le territoire de Carpentras et de quelques autres communes, qui se trouvent en partie sur la même ligne, Aubignan, Saint-Didier, etc. présentent en quelque sorte un point intermédiaire entre les plaines et les montagnes. Il serait assez difficile de donner une idée précise de ce terrein. C'est un résultat de *détritus* calcaires et coquilliers, mêlangés de terres diverses et de pierres siliceuses. L'argile, les caillous, les sables, la pierre coquillière, la marne, le tuf forment différentes couches qui n'ont point de gissement régulier. Les parties les plus saillantes sont caillouteuses; les plus enfoncées se rapprochent de la nature argilo-sabloneuse (2). On voit que les caillous plus anciens ont résisté aux dernières marées qui ont déposé l'argile et le sable dans les vallons.

Peu de montagnes ont cette élévation subite que j'ai déjà observée dans le mont Ventoux (3) qui devient ainsi la clôture d'un

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 30.

(2) *Id.* p. 26 *et* 27.

(3) *Id.* p. 27.

grand bassin où se conservent les eaux de la célèbre fontaine de Vaucluse. La hauteur de son sommet au-dessus du niveau de la mer, est de 2022 mètres, 11 centimètres (1). On peut cependant presqu'en toutes saisons parvenir assez facilement au sommet. C'est le point le plus élevé du département, tandis que le territoire d'Avignon, assez souvent submergé par le Rhône et la Durance, en est la partie la plus basse, ayant seulement un peu plus de vingt (2) trois mètres au-dessus du niveau de la mer Méditerranée (3).

Nos plus hautes montagnes, celles qui s'élèvent au-dessus de cinq à six cens mètres, sont formées de pierres calcaires dures, grisâtres, d'un grain assez fin. La cime du Ventoux est recouverte de petits galets calcaro-siliceux ou siliço-calcaires qui font effervescence avec les acides, tout en étincelant sous le choc du briquet; on ne commence à en

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 31.

(2) Ce mot *vingt* manque dans le texte de l'Annuaire; mais c'est une faute.

(3) Annuaire statistique, p. 27.

rencontrer, qu'à la hauteur de 1500 mètres. C'est une espèce de silicicalce de Saussure, que l'on retrouve dans quelques autres parties du département, et sur les grandes élévations des Alpes Dauphinoises (1).

Après ces grands monumens de la nature, il faut passer à ceux de l'art qui sont bien moins imposans et moins vastes, mais qui annoncent plus particulièrement la main de l'homme.

CHAPITRE I.

Du département de Vaucluse sous les Celtes.

Art. 3. Si tout ce qui a trait à l'antiquité charme les hommes de goût, si les monumens que le tems a épargnés ou dont il a conservé

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 27. Tous ces détails puisés dans l'Annuaire de Vaucluse, se retrouvent dans les Fragmens d'une topographie phisique et médicale du département de Vaucluse, par J. Guérin, imprimée à Montpellier; et c'est à lui qu'ils appartiennent.

des vestiges, intéressent sous différens rapports; si l'on voit quelquefois les hommes les plus inacessibles aux émotions de la sensibilité, s'attendrir sur des ruines, parce qu'elles leur peignent d'une manière plus éloquente que tout ce que l'on pourrait leur dire, l'instabilité des choses humaines et la briéveté de leur durée (1): sans doute les restes des édifices anciens disséminés sur le pays qui nous a vu naître, méritent d'être connus.

Les habitans du département de Vaucluse étaient autrefois compris sous le nom général de Celtes; mais ils avaient leurs peuplades particulières connues sous des noms distinctifs, tels que ceux de Voconces, de Cavares, de Méminiens, etc. (2). Toutes ces dénominations, qui n'ont aucun sens dans les langues que nous connaissons, annoncent évidemment une langue plus ancienne, appelée la langue Celtique. Il en reste quelques traces dans celle que nous parlons aujourd'hui: mais des

---

(1) Description manuscrite de Séguret, par M. Brachet.

(2) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 140.

langues plus doûces et mieux organisées, que parlaient des peuples qui nous ont civilisés ou vaincus, ont tellement altéré ce vieux langage, qu'il est difficile d'en distinguer aujourd'hui les traces.

Les Cavares, selon Pline (1), avaient à la fois Valence et Avignon. Avant Pline, les anciens géographes Pomponius Méla et Strabon, depuis lui Ptolémée, Étienne de Bizance, placent aussi Avignon dans le pays des Cavares, sur les bords du Rhône. Ce sera donc des Cavares que je m'occuperai d'abord.

§. 1. *Des Cavares.*

Art. 4. Les Cavares sont appelés *Barbares* par Strabon (2), ce qui ne signifie pas que ces peuples fussent cruels, mais seulement qu'ils n'étaient pas d'origine grecque; car la trace du peuple Pélasge était déjà perdue du tems de Strabon, et l'on ne reconnaissait de colonies grecques que celles des Grecs regardés

(1) Livre 3, chap. 36.

(2) *Strabonis libri XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 29, liv, 4, chap. 1, §. 12.

alors comme modernes, c'est-à-dire de ceux qui étaient postérieurs à la guerre de Troie.

Cette peuplade à laquelle les cinq géographes que j'ai nommés à la fin de l'article précédent, donnent le nom de Cavares (1), était sans doute celtique. Suivant Bullet, ils durent ce nom aux grandes lances qu'ils portaient. *Cat*, dit-il, signifie grand; et *bar* ou *var*, lance (2). Mais si l'on réfléchit que les anciennes colonies viennent des pays plus élevés, et que les colonies civilisées auxquelles sont dûs beaucoup de noms propres, viennent de la mer, on observera que les premiers voyageurs ou émigrans qui sont arrivés par mer dans le pays des Cavares, y sont venus par Cavaillon où était autrefois une compagnie d'Utriculaires, destinée à faciliter le moyen de passer la Durance. Il est donc naturel qu'ils aient appelé Cavares le peuple qu'ils y rencontraient et dont Cavaillon étoit pour eux la ville principale.

(1) *Notitia orbis antiqui, à Christophoro Cellario. Lipsiæ*, 1701, t. 1, p 241.

(2) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon, 1754, t. 1, p. 81.

Ptolémée attribue aux Cavares quatre villes, Arausiôn, Cabelliôn, Acousiôn, et Aouéniôn (1). La première, aujourd'hui Orange, est regardée comme la capitale, parce que toutes les notices la placent avant Avignon et Cavaillon (2). On voit que la terminaison *iôn* leur est commune, et que toutes étaient conséquemment bâties sur des hauteurs, auprès des rivières appelées alors *Araus*, *Cabel'*, *Acous*, et *Aouen*. Ces quatre noms sont évidemment celtiques. Afin de les mieux expliquer, je les examinerai successivement, et je parlerai d'abord d'Avignon, chef-lieu de notre département.

§. 2. *Avignon, ville Celtique.*

Art. 5. Tous les peuples remontent à une origine vraie ou fabuleuse; mais on ne peut guère contester la priorité aux peuples méridionaux de l'Asie, du moins pour la civilisation. L'ingénieux sistême qui place la première grande société sur les montagnes de la

---

(1) Cellarius, édit. de 1701, t. 1, p. 241.
(2) *Id.* p. 242.

Tartarie, n'a trouvé que peu de partisans. L'histoire nous démontre que c'est en Asie que de grandes nations existaient en société, lorsque la France était encore sauvage ; et c'est aussi à ces peuples, ou du moins aux Grecs et aux Romains qui leur ont succédé, que nous devons les plus anciens souvenirs de la ville d'Avignon.

C'est donc par les Grecs que nous est venue la connaissance du premier nom d'Avignon, qu'Artémidore, Strabon et Ptolémée, ainsi que d'anciennes médailles grecques, écrivent *Aouénión* ; et l'on doit observer ici que le plus ancien de ces géographes est Artémidore d'Ephèse, auteur d'une description de la terre, en onze livres, souvent citée par Diodore de Sicile, Strabon, Pline et Étienne de Bizance. Il vivait 110 ans avant l'ère chrétienne (1), sous Ptolémée Lathurus, roi d'Égipte, ou plutôt sous sa mère Cléopâtre, qui fesait régner son autre fils Alexandre (2). Marcien d'Héraclée avait fait de cet ouvrage

(1) Essai sur l'histoire de la Géographie, par Robert de Vaugondi. Paris, 1755, p. 16.

(2) Terrasson dans son Diodore de Sicile, tom. 1. Paris, 1737, p. 352.

un abrégé qu'on a perdu ; il n'en reste que la préface, et le Périple de l'un et l'autre Pont, de la Bithinie et de la Paphlagonie (1). Cet abréviateur fait vivre Artémidore sous l'olimpiade 169, qui commença l'an 104 avant l'ère chrétienne, ce qui s'éloigne peu de la date que j'ai donnée. Il ne faut pas confondre cet Artémidore, qui avait composé des mémoires historiques (2), avec un autre Artémidore d'Ephèse, qui vivait sous l'empire d'Antonin le Pieux, et de qui nous avons un Traité des Songes et de la Chiromancie.

La prononciation de ce nom un peu barbare, *Aouénión*, suffit pour annoncer l'existence d'une langue déjà parlée dans le pays, lorsque les Grecs connurent cette ville. Aussi ce nom est-il évidemment celtique; on assure que celui du Rhône lui-même l'est aussi ; mais le nom de ce fleuve se rapproche davantage du grec par sa forme, et c'est une question sur laquelle je reviendrai dans la suite.

---

(1) *Fabricii Bibliotheca græca*, *Hamburgi*, 1708, t. 3, p. 37.

(2) Vossius, liv. 1, chap. 22, cité par Terrasson.

Il n'est pas douteux que la langue dont on s'est d'abord servi à Avignon, n'ait été la langue celtique. Elle est très-ancienne, et remonte à ces premiers tems auxquels toutes les langues avaient de l'analogie entr'elles, parce qu'elles étaient plus rapprochées de la source commune de laquelle toutes étaient sorties. En effet, elle était conforme en beaucoup de choses aux anciennes langues teutonique et scithique; et ce fait démontre qu'elle avait du moins beaucoup de mots communs avec l'ancienne langue grecque, c'est-à-dire la langue des Pélasges; mais elle a été altérée dans la suite; elle est morte depuis longtems, et ne subsiste que dans le Gallois et le Bas-Breton; encore ces restes sont imparfaits. Il y a cependant plusieurs mots Gallois et Bas-Bretons, qui ont la même signification et le même son que plusieurs mots de la langue provençale; en voici quelques exemples :

Une barre : *barren* en bas-breton; *barr* en gallois; *barro* en provençal.

Se remuer : *boulgein* en bas-breton; *boulèga* et *boulégaïre* en provençal.

Du son : *bran* en gallois et en anglais; *bren* en provençal.

La lessive : *bugat* en bas-breton ; *bugada* en espagnol ; *bugado* en provençal.

Devider : *dibuna* en bas-breton ; *débana* en provençal.

Un canal ou fossé : *dovez* en bas-breton ; *dougue* en provençal.

Egratigner : *crafignat* en bas-breton ; *isgraffinio* en gallois ; *escrafignat* en provençal.

Un chaudron : *paior* en gallois ; *pairol* en provençal (1).

Les exemples que je viens de citer, suffisent pour prouver que la langue commune aux Pélasges, aux Etrusques, aux Celtes et à d'autres nations anciennes, variée seulement par plusieurs dialectes ou inflexions différentes, s'est conservée dans la Basse-Bretagne et dans le pays de Galles. On prétend même que d'anciens livres irlandais que les savans ne peuvent plus lire, sont écrits en celtique (2). En effet on y voit beaucoup

---

(1) Annales manuscrites d'Avignon, en 4 volumes in-folio, par M. de Cambis Velleron, t. 1.

(2) Dissertation sur une nation de Celtes nommée Brigantes. 1762, p. 43.

d'abréviations, et aucune langue ne renferme un plus grand nombre de monosillabes, ou mots désignés par une seule sillabe (1). Castelvétro a fort bien observé que les Lombards, nés dans un pays froid, ont la prononciation courte, rude et tronquée, et que les nations plus septentrionales qu'eux, abondent aussi davantage en consonnes, et en expressions monosillabiques. Le froid qui rend leurs nerfs plus raides et moins vifs, rend aussi leur langue plus dure et plus abrégée (2). Borel publia le premier, en 1665, un Trésor des recherches et antiquités Gauloises, que Ménage réimprima à la fin de son Dictionnaire étimologique, et que l'on consulte comme un répertoire estimé des vieux mots et des vieilles phrases de la langue française (3). Mais l'ouvrage le plus complet en ce genre,

---

(1) Dissertation sur une nation de Celtes nommée Brigantes. 1762, p. 44.

(2) Raison, ou Idée de la poësie, ouvrage traduit de l'italien de Gravina, par Requier. Paris, 1755, t. 2, p. 64.

(3) Nouveau dictionnaire historique. Caen, 1783, *art.* Borel.

est le grand Dictionnaire qui occupe les deux tiers des Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet, professeur à Besançon, où son livre fut imprimé, en 1754, en trois volumes *in-folio*. C'est le fruit de trente années de recherches, et l'extrait de plus de cent dictionnaires, dont un grand nombre étaient manuscrits, et que l'auteur y cite avec exactitude (1). Notre ancienne académie des Inscriptions a déclaré que cet ouvrage, fruit d'une érudition immense, serait désormais l'oracle auquel elle aurait recours pour l'explication des mots celtiques sur lesquels il survient souvent des disputes (2).

Après cette courte digression sur la langue celtique, il est têms de revenir à la ville d'Avignon, et au flèuve qui l'arrose : un Bas-Breton observe que le nom du Rhône, *rhodanos* en grec, et *rhodanus* en latin, vient du celtique *rhódan*, tourner comme une

(1) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon, 1754, t. 1, à la fin de la préface.

(2) *Id.* derrière le titre du tome troisième. Besançon, 1760.

roue (1). Ce mot manque à la vérité dans le dictionnaire de Bullet; on y trouve seulement sa racine *rhód*, avec la signification de roue (2), et cela suffit pour un étimologiste. Mais j'ai déjà observé que la forme de ce mot était grecque, et l'opinion de Pline est effectivement qu'il est grec, lorsqu'il dit (3) : « En » cet endroit fut *Rhoda*, colonie des Rho» diens, qui donna son nom au Rhône ». Charmés par la douceur du climat du Languedoc, dit un historien moderne de la ville de Lion (4), les célèbres Rhodiens abandonnèrent pour toujours l'île de Rhodes, leur patrie, pour venir habiter près d'une des embouchures du Rhône, où ils bâtirent la ville de *Rhoda* ou *Rhodé*, qu'Etienne de Bizance appelle *Rhodanusia*. C'est aujourd'hui Pécais

(1) Dissertation sur les Brigantes, 1761, p. 76.

(2) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon, 1754, t. 3, p. 311.

(3) *Historia naturalis, lib.* 3, *cap.* 4.

(4) Histoire littéraire de la ville de Lyon, par le P. de Colonia. Lyon 1728, t. 1, p. 15. Il cite Lacarry, *Historia coloniarum*; et Briet, *Gallia antiqua*. Voyez M. Ménard dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. 27, p. 120.

situé

situé sur la rive droite du Rhône assez près d'Aiguemorte. Ce furent ces mêmes Rhodiens qui, après avoir donné leur nom à cette nouvelle ville, l'imposèrent aussi au fleuve sur lequel ils la bâtirent. Telle est la véritable étimologie du nom latin *Rhodanus*; et Pline, qui nous l'a conservée, mérite plus de confiance que les modernes qui en ont donné d'autres. Ainsi l'on peut regarder comme de simples allusions, ingénieuses si l'on veut, mais faites après coup, ces étimologies que Munster dans sa Cosmographie, et le savant Bochart dans son *Phaleg* (1), sont allés chercher, l'un dans le verbe latin *Rodo*, et l'autre dans l'ancienne langue celtique ou dans la phénicienne, d'où l'on assure que la celtique avait tiré son origine (2), mais sans aucun fondement. La langue phénicienne détruisit au contraire la langue celtique ou pélasgique dans la Grèce.

M. de Colonia (3) place cette colonie trois siècles et demi avant celle que Plancus con-

---

(1) Livre 3, chap. 6.

(2) Histoire littéraire de la ville de Lyon. Lyon 1728, t. 1, p. 15.

(3) *Ibidem*, p. 14.

duisit à Lion, c'est-à-dire 350 ans plutôt que l'an 42 avant l'ère chrétienne (1). Il faut donc la placer sous l'an 392 avant l'ère chrétienne.

Ces Rhodiens dont nous parlons, poussant leurs conquêtes de proche en proche, commencèrent à s'étendre dans le pays qui depuis fut appelé la Gaule Narbonnaise, et déjà ils possédaient la ville de *Cesséro*, aujourd'hui Saint-Tibéri sur l'Hérault, et la ville d'Agde qu'ils avaient bâtie sur ce même fleuve du Rhône, lorsqu'ils furent troublés dans leurs conquêtes par d'autres Grecs leurs voisins encore plus puissans et plus célèbres qu'eux (2).

Ces nouveaux ennemis des Rhodiens furent les Phocéens, qui après avoir fondé Marseille, et s'être par-là attiré la jalousie de tout le pays, bâtirent d'abord la ville de Nice, ensuite celle d'Antibes, pour se défendre contre les Liguriens, comme nous l'apprenons de Strabon, et s'emparèrent d'un autre côté de *Cesséro* et d'Agde, pour se fortifier de ce côté-là contre leurs voisins, et pour se rendre

(1) Histoire littéraire de la ville de Lyon. Lyon 1728, t. 1, p. 7.

(2) *Id.* p. 15 *et* 16.

maîtres de tout le cours de l'Hérault (1).

On observera que ces Rhodiens étaient Doriens (2), tandis que les Phocéens étaient Ioniens, et que les uns étaient maîtres de la rive droite du Rhône, tandis que les Marseillais occupaient la rive gauche. Il est donc naturel que ceux-ci aient distingué les villes celtiques qu'ils avaient fortifiées, par la terminaison *Ién*; et c'est ainsi qu'*Aouen*, *Cabel*, *Ouas*, *Acous*, *Araus*, sont devenus *Aouénión*, *Cabellión*, *Ouasión*, *Acousión*, *Arausión*.

Occupons-nous d'abord de l'ancien nom d'Avignon, *Aouénión*. Il est certain, d'après Borel et Bullet, que le mot *aouen* ou *aven*, signifiait fleuve ou rivière. Bullet en donne plusieurs preuves, et il observe que l'on dit indifféremment *aven* ou *avin* (3); en sorte

(1) Histoire littéraire de la ville de Lyon. Lyon 1728, t. 1, p. 16. Il cite la géographie de Strabon; et Vibius Sequester, de *fluminibus*.

(2) Mémoires de l'académie royale des Inscriptions, t. 5, p. 70. Mémoire de l'abbé de Fontenu.

(3) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 104.

que si l'on voulait que le mot grec *Aouéniôn*, rappelât moins l'origine celtique, que le français Avignon, cette objection ne détruirait pas l'étimologie que je viens de donner.

Ce mot générique *aouen* qui désignait en général un fleuve, convenait éminemment au Rhône, le plus rapide de tous les fleuves celtiques, et rien n'empêche de croire qu'il l'ait porté avant que les Rhodiens lui aient donné celui de *Rhodanos*, dont nous avons fait Rhône.

Le mot *iôn*, selon ce même Bullet (1), signifie, en celtique, seigneur, dominateur. Avec cette addition, le mot grec *aouéniôn*, signifie dominateur du fleuve, élevé au-dessus du fleuve; ce qui marque exactement l'ancienne situation de la ville sur le rocher que baignent les eaux du Rhône, au-dessus duquel il est élevé de plus de vingt-trois toises ou d'environ quarante-six mètres, comme je vais le prouver un peu en détail; une méprise s'étant glissée à ce sujet dans le premier Mémoire publié par l'Athénée de Vaucluse.

(1) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 3, p. 48.

M. Guérin le fils, membre de cette Société littéraire, a fait imprimer dans un ouvrage périodique (1) la hauteur moyenne du baromètre, observée sur quelques points des Alpes et du département de Vaucluse, desquelles il déduit celle des points eux-mêmes. C'est ainsi qu'il évalue la hauteur du Rhône entre Villeneuve et Avignon, à 10 toises et 5 piés au-dessus du niveau de la mer; celle du sol de la ville d'Avignon à 13 toises; celle du rocher d'Avignon sur le Rhône, à 23 toises 4 piés.

D'après ces mesures, l'annuaire du département de Vaucluse prononça que le Rhône était élevé à Avignon de 21 mètres 11 centimètres au-dessus du niveau de la mer, et que le rocher de cette ville l'était de 38 mètres 64 centimètres.

Ce fut sur cette autorité que je m'appuyai dans un mémoire publié sous le nom des commissaires du Licée de Vaucluse (2), (car c'est ainsi que l'on appelait alors la société qui

(1) Essais de Médecine et d'histoire naturelle. Carpentras, an VI, t. 2, p. 262.

(2) Sur les inondations de la ville d'Avignon, antérieures à celle de 1755. Avignon, an X.

est aujourd'hui l'Athénée de Vaucluse ; ce nom de Licée étant à présent réservé pour les maisons d'éducation) ; lorsque j'affirmai, d'après une simple soustraction, que le rocher était élevé de 17 mètres et demi au-dessus du Rhône, ce qui est évidemment faux pour quiconque étant placé sur le port du Rhône, observera ce rocher.

L'origine de toutes ces erreurs, qui n'est qu'une simple inadvertance, a été reconnue par M. Guérin lui-même : il s'est aperçu qu'il avait oublié d'ajouter la hauteur de son cabinet sur le Rhône, à celle du rocher sur son cabinet; et qu'ainsi la véritable hauteur du rocher d'Avignon est, si l'on s'en rapporte à son tableau calculé d'ailleurs fort exactement, de 23 toises 4 piés, ce qui produirait l'élévation de 12 toises 5 piés au-dessus du Rhône, ou, si l'on veut, de 46 mètres et 11 centimètres au-dessus du niveau de la mer, et de 25 mètres au-dessus du Rhône.

Mais ce serait encore une nouvelle erreur ; et quoique toutes les autres hauteurs de cette table de M. Guérin le fils soient prises au-dessus du niveau de la mer, celle-ci seule est prise au-dessus du niveau du Rhône. C'est

donc de 23 toises 4 piés que le rocher s'élève au-dessus du Rhône à Avignon ; ce qui revient à 46 mètres et 11 centimètres ; et M. Guérin s'est exprimé avec encore plus de précision et de clarté dans un Journal (1), où il dit que la hauteur de la cime la plus élevée du rocher, au-dessus des basses eaux du Rhône, est de 23 toises 4 piés 4 pouces.

Le sommet de ce rocher est donc également à l'abri des inondations du fleuve et de celles de la Durance ; et sa largeur est telle, que l'on y pourrait aisément construire plusieurs maisons. La tradition nous apprend que la première maison qui fut bâtie dans la ville, est l'ancienne vice-gérence, ou demeure de l'officier ecclésiastique appelé alors vice-gérent,

(1) Journal de Vaucluse, du jeudi 18 messidor, an XI. M. Guérin ne dit pas cependant la même chose dans ses Fragmens d'une topographie du département de Vaucluse, imprimés sans date à Montpellier ; et où il affirme que le rocher d'Avignon a 24 toises au-dessus de la mer, et le Rhône seulement 10 toises 5 piés, en sorte que le rocher n'aurait, selon cet ouvrage, que 13 toises 1 pié au-dessus du Rhône, ce qui ne paraît pas exact. M. Guérin semble y avoir négligé de corriger la faute que lui-même avait observée.

placée à côté de l'ancien palais des papes et des vice-légats (1), et conséquemment sur la pente du rocher. C'était là sans doute que furent en effet construites les premières habitations où la ville d'Avignon a pris naissance, conformément au goût des anciens Gaulois, attentifs, selon César, à s'établir le long des fleuves et des rivières, sur des élévations : c'était le goût général des peuplades qui se formèrent après le déluge, ou du moins après quelqu'une de ces grandes inondations auxquelles le territoire de la ville d'Avignon devait être encore plus sujet lorsqu'il était presqu'entièrement inculte. Les hommes effrayés par ces tristes souvenirs, choisissaient les montagnes pour leur azile, et c'était, non pas précisément sur les plus hautes, comme le dit le savant Prideaux (2), que les villes les plus anciennes étaient bâties, mais sur celles qui étaient assez hautes pour que les inondations ne pussent les atteindre, et assez basses pour que le climat n'en fût pas trop refroidi. Cette situation, dans un tems où

---

(1) Avignon, déssignée et gravée par I. Silvestre, à Paris, chez Pierre Mariette.

(2) Cité dans la Dissertation sur les Brigantes, p. 64.

plusieurs hordes sauvages s'attaquaient souvent les unes les autres, donnait encore l'avantage d'apercevoir l'ennemi de plus loin, et de se défendre plus aisément. Aussi les Grecs, dont l'industrie est si connue, construisirent-ils sur des montagnes leurs plus anciennes villes, telles que Sicione, Égine, Corinthe, Delphes, Décélie, Orchomène, Larisse, et plusieurs autres (1). Rome, la fameuse Rome, qui conquit le monde entier, a rendu célèbres les sept collines ou montagnes sur lesquelles elle s'élève majestueusement.

La sillabe *ión* qui dans l'esprit des Phocéens-Marseillais-Ioniens distinguait leurs colonies de celles des Rhodiens-Doriens, avait donc encore l'avantage, dans la langue celtique, d'exprimer une relation avec la situation de ces diverses colonies. En effet elle signifie en Gallois Seigneur, Dieu; et les Basques rendent la même idée par *Ioun, Iauna; Iunak* est un héros chez les Esclavons; *Iauna*, un Grand, un Seigneur chez les Américains (2).

(1) Dissertation sur les Brigantes, p. 65.

(2) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1760, t. 2, p. 48.

Cette double étimologie qui a l'avantage d'expliquer les noms des villes voisines d'Avignon, est plus plausible que celle du père Eusèbe (1); il prétend que, selon Duchesne, dont il ne cite pas le passage que je n'ai pu trouver, *ion* veut dire tout autour; et qu'en bas-breton, *hont* signifie au-delà; et il donne le choix de ces deux additions au mot *aven*, dont il convient que le sens est fleuve; pour signifier environné du fleuve, ou au-delà du fleuve; mais *ion* n'est pas *ión*, et de plus ne veut pas dire autour, mais fontaine, eau, rivière, selon Bullet (2), dans l'idiôme Gallois. Ce dernier étimologiste, peu d'accord avec lui-même, dérive d'abord le nom d'Avignon du plurier *avenon* du mot *aven* (3), apparemment pour indiquer soit la Sorgue soit la Durance, qui se jettent dans le Rhône à Avignon, soit plutôt la Durance qui se réunit aussi au Rhône à une distance peu éloignée d'Avignon, et qui s'est peut-être jointe autrefois à ce fleuve sous le rocher

---

(1) Dans son Panégirique de S. Agricol, 1755.

(2) Mémoires sur la langue Celtique, t. 3, p. 48.

(3) *Id.* t. 2, p. 80.

même ; car quant aux deux autres petites rivières, ce sont deux canaux tracés de main d'homme, bien postérieurement au tems où la langue celtique a pu se parler à Avignon. On peut dire aussi que l'île formée par le Rhône à Avignon, en fait en quelque sorte deux fleuves. Mais ce prétendu plurier *avenon* n'est pas *avenión* ; et d'ailleurs, Bullet, dans le même volume de son ouvrage (1), veut qu'*avinon* soit le diminutif d'*aven*, et signifie petite rivière, comme si le Rhône n'était pas un grand fleuve ; en sorte que l'on ne voit pas comment il a pu expliquer le nom d'Avignon par ce mot, à moins qu'il n'ait voulu parler de la petite branche qui s'y forme, comme je viens de le dire. Aucune de ces étimologies n'a le mérite d'expliquer la terminaison *ión*, commune à tant de villes. Toutes ont du moins celui de ne pas être prises dans la langue latine, qui n'était pas encore inventée à l'époque dont il est ici question, et qui n'est elle-même qu'un dialecte de la langue grecque, modifiée par l'ancien étrusque

---

(1) Mémoires sur la langue Celtique, t. 2, p. 148.

et le celtique. Au reste, ni le grec, ni le latin, ne fournissent de bonne étimologie complète du nom d'Avignon, et de ceux que l'on expliquera dans la suite de cet ouvrage par les mêmes principes. Ces noms ne peuvent être interprétés d'une manière satisfesante, que dans la langue celtique, avec une simple terminaison grecque. Lorsque les Phocéens s'introduisirent à Marseille, ils y trouvèrent un roi dont leur chef épousa la fille, et qui avait conséquemment avant eux des sujets et une capitale. Si ces Phocéens ont eu la prétention, selon Justin, de nous avoir enseigné à entourer les villes de murs, ils conviennent du moins que nous avions déjà des villes ; et comme à cette époque Bellovèse en fonda au nord de l'Italie, qu'il fit nommer Gaule Cisalpine ; son pays devait être plus peuplé et plus civilisé que celui où il conduisait sa Colonie. Si dans les tems antérieurs, d'autres que les Celtes, ou, si l'on veut, les anciens Pélasges, avaient peuplé, ou du moins policé l'Europe, il en serait resté quelque trace dans l'histoire, et quelqu'un des anciens écrits que le tems a respectés, en ferait mention. Cette preuve, quoique négative, paraît

sans réplique (1) par l'attention qu'ont eue les Grecs dans tous les tems à faire valoir leurs ancêtres. J'observerai ici que le choix que fesaient les Celtes pour la position de leurs villes, sur les rivières et à portée des eaux, dans un pays chaud qui devait leur faire sentir ce besoin plus vivement, démontre leur industrie. Les historiens qui s'accordent à vanter leur adresse, font comprendre que ces peuples avaient d'autres arts (2).

Cependant lorsque nous parlons des Celtes, il ne faut nullement se représenter des peuples polis à la manière des Grecs et des Romains, et cultivant avec le même soin les arts et les sciences. Cette nation était plus guerrière que savante, et plus exercée à chasser dans ses vastes forêts, qu'à disserter avec subtilité sur des questions métaphisiques. Les seuls monumens qui nous restent d'eux, sont des arcs et des couteaux de pierre, dont plusieurs paraissent d'agate. Mais M. Calvet, membre honoraire de l'Athénée de Vaucluse et l'un des savans les plus distingués de cette

(1) Dissertation sur les Brigantes, p. 84.

(2) *Id.* p. 94.

société, par ses profondes connaissances dans tout ce qui concerne l'antiquité, conjecture avec d'autres savans que la matière dont ces arcs et ses couteaux étaient construits, était une pierre ollaire qu'ils durcissaient au feu et qui y prenait l'apparence de l'agate et quelquefois d'un très-beau marbre. Ces pierres étaient vraisemblablement creusées ou façonnées avec des caillous tranchans ou d'autres couteaux plus anciens de pierre semblable; car on ne peut guère supposer qu'ils connussent l'usage du fer dans les tems qui ont suivi les grandes inondations. L'ancienneté de l'exploitation des mines d'Elbe prouve seulement qu'ils l'avaient connu auparavant. M. Calvet possède au moins deux cens de ces armes des Celtes que lui-même a ramassées, quelques-unes à Roussillon près d'Apt, et un bien plus grand nombre dans la vallée de Sault. On pourrait tirer de ces monumens une planche presqu'absolument neuve, cette matière n'ayant guère été qu'effleurée par les antiquaires.

Je me suis un peu étendu sur l'histoire d'Avignon, ville celtique, parce que cette matière n'ayant point encore été traitée, m'a paru mériter d'être étudiée avec plus de soin. Je

consacrerai l'article suivant aux autres villes des Cavares.

§. 4. *Autres villes des Cavares, sous les Celtes.*

Art. 6. J'ai dit (*art.* 4) que les quatre villes attribuées aux Cavares par Ptolémée, étaient *Arausión*, *Cabellión*, *Acousión*, et *Aouénión*. Comme de ces quatre noms, celui de *Cabel* est le seul qui se soit conservé assez évidemment jusqu'à ce jour, je parlerai d'abord ici du nom de *Ouasión*, Vaison, capit des Voconces, peuple voisin des Cavares, je prouverai que l'étimologie celtique y est aussi évidente que je l'ai fait voir pour Avignon. En effet Joseph-Marie Suarès, qui a été évêque de cette ville, convient que la petite rivière au bord de laquelle Vaison a été construite, s'appelait *Ouas*, et que le nom de Ouasiôn en est dérivé (1). Ce nom d'*Ouas*, se retrouve en effet assez évidemment dans l'Ouvèse que porte aujourd'hui cette petite

(1) *Descriptiuncula Avenionis et Comitatûs Venascini. Lugduni* 1676, p. 19.

rivière. On peut cependant tirer de cet auteur deux objections, que je vais combattre successivement.

La première est qu'il dit qu'autrefois cette ville était batie dans une plaine, et que ce fut Raimond, comte de Toulouse, qui la transporta sur la montagne où elle se trouve aujourd'hui (1); mais cela signifie seulement que les principales maisons ont été bâties dans la plaine avant de l'être sur la montagne : et comme je me place ici aux tems les plus reculés, rien n'empêche que dans ces tems-là, de même que dans les tems modernes, les premières habitations aient aussi été construites sur la hauteur.

La seconde objection que l'on peut tirer du texte de Suarès, c'est qu'il dit que le nom de *Ouasión*, donné par Ptolémée à Vaison, est grec (2): il se contente de l'affirmer sans en fournir aucune preuve. Fantoni, qui rapporte cette assertion dans son Histoire Italienne d'Avignon, se charge lui-même de la combattre,

(1) *Descriptiuncula Avenionis et Comitatûs Venascini. Lugduni* 1676, p. 19.

(2) *Id. ibidem.*

et il le fait ainsi : « quelques-uns ont cru que » cette terminaison *ión* prouvait que les villes » d'Avignon, Orange, Cavaillon et Vaison, » étaient des colonies des Ioniens ; mais », ajoute-t-il, « les villes qui sont certainement » colonies des Ioniens ou des Phocéens, telle » que *Massilia, Athénopolis*, *Taurentium*, » *Olbia, Antipolis, Nicæa, Rhoën-Agatha*, » ou *Agathopolis*, *Dianea*, aujourd'hui » *Ferraria, Emporia*; etc, n'ont point la » terminaison *ión* (1) » : d'ailleurs, que signifierait dans ce cas, la dénomination de Barbares, donnée par Strabon aux Cavares, ainsi que je l'ai déjà observé ?

J'ai déjà répondu à ces objections, et concilié les deux opinions opposées de Suarès et de Fantoni, en prouvant que nos anciennes villes celtiques ont été murées et fortifiées par les Phocéens. Parmi les villes grecques nommées par Fantoni, j'ai dit qu'Agatha était Rhodienne et conséquemment Dorienne, et j'ai ajouté que les villes destinées à défendre

---

(1) *Istoria della città d'Avignone, e del Contado Venesino ; dal P. Fantoni. In Venetia*, 1678, t. 1, page 14.

la rive gauche du Rhône étaient les seules qui eussent dû recevoir le nom d'*ión*, et que cette dénomination réunissait les deux avantages de désigner une hauteur en langue celtique, et une ville ionienne ou phocéenne en grec, ce qui l'avait fait adopter généralement.

Art. 7. Strabon n'écrit pas Cabelliôn, mais *Caballión* (1) ou plutôt *Cabalión* (2), et il est facile de retrouver ce nom de *Cabel* ou *Cabal*, dans celui de Caulon, que porte aujourd'hui la rivière qui se jette dans la Durance auprès de Cavaillon. Ce nom de *Cabal* que la rivière a dû recevoir avant la ville, parce que les peuples sauvages donnent des noms aux rivières avant de construire des villes, vient des belles plaines situées auprès de Cavaillon, où l'on nourrissait des chevaux.

En effet le mot cabal (3) est la racine celtique du mot latin *caballus* qui, dans Isidore, Papias, Ugution, Ébrard, signifie cheval.

---

(1) Cellarius, t. 1, p. 242.

(2) *Strabo. Lipsiæ*, 1798, t. 2, pag. 25, liv. 4, chap. 1, §. 11.

(3) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 241. *art.* Cabal.

Cet animal est ainsi nommé, disent ces auteurs, de ce qu'il creuse la terre avec le pié ; car *cab*, ajoutent-ils, signifie creuser. Dans un glossaire manuscrit, et dans un manuscrit d'Isidore, on lit *caballus*, *cabo*, cheval ; *cabo*, *caballus*, qui fait du bruit avec le pié, cheval. Dans Papias, on lit *cabo*, cheval coupé. Ces paroles de Papias me font croire que *caballus*, *cabo*, ont originairement signifié cheval coupé (1). En effet le mot *cabon* signifie chapon en bas-breton et en irlandais ; *cabun* en ancien saxon ; *capon* en espagnol et en anglai[illegible] [illegible]*upp-han* ou *capaun* en allemand ; [illegible] en flamand ; *kapaun* en bohêmien ; [illegible]*un* en polonais ; *capun* en esclavon ; [illegible]*appan* en hongrais ; *cabiret* en malais ; *cabiri* en Javanais ; *cappone* en italien ; *chapon* en français ; *capo* en latin ; *capon* dans les gloses ; *kapon* dans le grec du moyen âge ; chapon ; de *cab* ou *cap*, couper, d'où est venu l'allemand *kappen*, couper (2).

Ces mots *cabo*, *caballus*, quoique servant

---

(1) Mémoires sur la langue Celtique par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 241. *art.* Caballus.

(2) *Id.* p. 242. *art.* Cabon.

d'abord à désigner un cheval coupé, ont ensuite été étendus à signifier toutes sortes de chevaux. *Cappal* en irlandais, cheval, cavale; *cabal*, *capoll*, en irlandais, cheval; *caballo*, *cavallo*, en espagnol, cheval; *cavallo*, en italien, cheval; *kobila*, jument, cavale, en stirien et en carinthien; *caale*, cheval, en albanais. On a dit autrefois *caval* en français, comme on le voit par ces mots *cavale*, *cavalier*. On dit aujourd'hui cheval (1).

Art. 8. Ptolémée est le seul qui nomme *acusión* ou plutôt *acousión*, dont la recherche a fort exercé la sagacité des géographes. Sanson croit que c'est Vaison, et Ortélius, Grenoble (2). Cette dernière assertion se trouve répétée (3) par les auteurs de la Description particulière de la France (4). Il faut donc les combattre toutes deux, et cela n'est pas difficile. D'abord Vaison, d'après Méla,

(1) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 241. *art.* Caballus.

(2) Cellarius, t. 1, p. 242.

(3) Tableau raisonné de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. Yverdon 1782, juin, p. 106.

(4) *Id.* p. 105.

appartenait aux Voconces, et c'était même leur capitale suivant Pline. On vient de voir que son ancien nom est *Ouasiôn*. Ensuite *Cularo*, qui dans la suite a pris les noms de *Gratianopolis* et de Grenoble, était aux Allobroges, ainsi que nous l'apprenons de Plancus, épitre 23 à Cicéron. Luc Holsténius, l'un des hommes les plus savans et les plus judicieux de son tems (1), dont je possède un grand nombre de lettres originales très-curieuses et inédites, que le docte bibliothécaire de la ville de Carpentras, M. l'abbé de Saint-Véran, m'a communiquées, et qui mériteraient d'être imprimées, a composé des notes sur Ortélius, dans lesquelles il n'hésite pas sur le lieu où il place cette ville d'*Acousiôn*. C'est, dit-il, aujourd'hui Ancône, situé à moitié chemin entre Orange et Valence, auprès de Montélimart, sur le rivage du Rhône. Cellarius a cru ne pouvoir s'égarer sur les traces d'un aussi bon guide (2), et la Martinière l'a extrait en le citant dans son grand Dictionnaire historique et géographique, à l'article *Acusio*;

(1) Cellarius, t. 1, p. 242.

(2) *Id. ibidem.*

mais il est clair par la carte même de Cellarius, que les Tricastins, dont il admet avec raison l'existence, séparaient Ancône des Cavares ; et la carte de M. d'Anville (1) place de même évidemment Ancône au-delà des *Tricastini* dans le pays des *Ségalauni*, sous le nom d'*Aounum*.

L'opinion d'Holsténius n'est donc pas mieux fondée que celles des géographes qui l'ont précédé, et comme les objections que je viens de rapporter contre Vaison et Grenoble me paraissent sans réplique, il ne me reste plus qu'à dénouer ce nœud gordien par mon étimologie à la fois celtique et grecque, laquelle suppose que la sillabe *ión* est toujours à la suite d'un nom de rivière et désigne une élévation que les Ioniens ont pu juger propre à y construire un fort, ce qui est évident pour *Aouenión*, *Ouasión*, *Cabalión* et *Arausión*. Il faut donc qu'*Acousión* soit élevé sur les bords de la rivière *Acous* ; et ce nom paraît désigner l'Eygues, rivière qui devait séparer les Cavares des Tricastins, et en deçà de laquelle Cairanne, par exemple,

(1) *Gallia antiqua*, carte de M. d'Anville.

offre une position qui peut être prise pour celle d'*Acousión*. A la vérité Suarès désigne Cairanne, par le nom latin *Queirana* (1), et il traduit l'Eygues en latin, par *Bicarus* (2) ; mais il ne dit rien du tout d'*Acousión*, lieu qui était bien peu considérable, puisque Ptolémée en fait seul mention, et dont le nom a pu facilement s'altérer. D'ailleurs, quoique Fantoni ait cité Suarès, de qui il adopte le nom de *Bicarus* (3), je crois qu'il faut lire *Aicarus*, qui se rapproche beaucoup plus d'Eygues et d'*Acous*. La suppression de la lettre *n* qui se trouve dans *Acousión*, et ne se retrouve plus dans Cairanne, ne doit pas étonner ; elle a été faite dans d'autres noms propres de ce département, tels que l'ancien *Avelléro* qui est devenu Velleron.

Cellarius donne aux Cavares deux autres villes, *Oundalon* ou plutôt *Ouindalión*, *et Aëria* : elles méritent un examen particulier.

---

(1) *Descriptiuncula Avenionis. Lugduni*, 1658, p. 4; et *Lugduni*, 1676, p. 6.

(2) *Id.* p. 1, de l'édition de 1658, et page 5 de celle de 1676.

(3) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 92.

§. 5. *Sur* Ouindaliôn, *en latin* Vindalium.

Art. 9. Cette ville des Cavares, dont les grecs écrivirent le nom par *Ouindalión*, les latins l'appelèrent *Vindalium.* Elle n'existe plus; mais nous savons par les historiens Romains, qu'elle était située dans une position militaire, comme les autres fondations Ioniennes, au confluent de la Sorgue et de l'Ouvèze, à peu de distance du Rhône. Ce fut là que Cnéius Ahénobarbus vainquit Bituitus, roi des Auvergnats, ligué avec les Allobroges, 121 ans avant l'ère chrétienne. L'abréviateur de Tite-Live raconte ainsi ce fait (1) :

Caius Sextius proconsul, victâ Salyorum gente, coloniam Aquas Sextias condidit, ob aquarum copiam et calidis et frigidis fontibus, atque à nomine suo ità appellatas. Cneius Domitius proconsul contrà Allobroges ad oppidum Vindalium multùm feliciter pugnavit. Quibus bellum inferendi causa fuit, quòd Teutomalium Salyorum regem fugien-

(1) *Titi-Livii epitome. Decadis IX, lib.* 1. Dans les *Historiæ Romanæ scriptores latini. Aureliæ Allobrogum*, 1619, t. 1, p. 515 *et* 516.

tem

tem recepissent, et omni ope juvissent, quodque Heduorum agros, sociorum populi Romani, vastavissent.... Quintus Fabius Maximus, consul, Pauli nepos, adversùs Allobroges, et Bituitum Arvernorum regem, feliciter pugnavit. Ex Bituiti exercitû cæsa millia hominum centum viginti; et cùm ipse ad satisfaciendum Senatui Romam profectus esset, Albæ custodiendus datus est, quia contrà pacem videbatur, ut in Galliam remitteretur. Decretum quoque est, ut Congentianus, filius ejus, comprehensus Romam mitteretur. Allobroges in deditionem accepti.

Avant de donner la traduction de ce passage, j'observerai que dans l'édition d'où je l'ai tiré, l'imprimé, au lieu de *Salyorum*, écrit *Saluiorum*, et j'observerai à ce sujet que les Romains écrivaient le nom des peuples Saliens, *Salyi*, *Salvii* et *Salluvii*, ce que nous avons traduit par Saliens, Salviens, et Salluviens; tandis qu'ils écrivaient constamment *Salii* le nom des prêtres de Mars qu'ils appelaient Saliens, et dont le culte leur avait été enseigné par les peuples Saliens. Cette différence a besoin d'être expliquée.

Lorsque le culte de Mars passa avec l'oracle de ce Dieu et les Salines des Saliens Liguriens chez les Véiens, et de ces peuples aux Romains, sous leur roi Romulus qui fit la conquête de ces Salines, la langue pélasgique des Pélasges, la langue celtique des Aborigènes et des Liguriens ne donnaient lieu à aucune difficulté dans le passage de l'une à l'autre, parce qu'elles se ressemblaient beaucoup, étant également pauvres, et plutôt prononcées qu'écrites. Le son *Salii* fut donc exprimé uniformément. Mais les prêtres Saliens furent alors pris pour Véiens par les Romains qui ignoraient à cette époque qu'il y eût un peuple Salien chez les Celto-Liguriens.

Lorsqu'ensuite les Phocéens arrivèrent à Marseille, la langue grecque, modifiée par la langue phénicienne qui en altéra les sons, avait pris un caractère particulier tellement adapté à leurs organes, que les Grecs défiguraient les noms étrangers. Au lieu de Salii, ils dirent donc *Saluès*, le son du premier *i* étant traduit par *upsilon*, qui paraît avoir été une espèce de *ui;* et le son du second *i*, qui était final, leur sembla exprimé suffisamment par leur finale ordinaire *ès*.

Lorsqu'enfin les Romains, appelés par les Phocéens, vinrent attaquer les Saliens, ils avaient presqu'entièrement perdu la trace d'une émigration qui datait de plus de six siècles, et ils traduisirent en leur langue, non pas le véritable nom *Salii*, mais le nom grec *Saluès* ou *Saluiès*, dont il firent *Salvii* ou *Salyi*, et même *Salluvii*, ce qui, prononcé à la romaine, signifie toujours *Salouii*; car les Romains n'avaient pas le son *u* qu'ils ne peuvent prononcer encore aujourd'hui.

Le nom des peuples Saliens, qui étaient Celto-Liguriens, étant ainsi fixé, je reprends le texte de Tite-Live dont je vais donner la traduction.

« Le proconsul Caïus Sextius, après avoir
» vaincu la nation des Saliens, fonda une co-
» lonie appelée *Aquæ Sextiæ*, Eaux de Sextius
» (aujourd'hui Aix), à cause de l'abondance
» des eaux qui coulent des fontaines chaudes
» et froides, et à cause du nom du vainqueur.
» Le proconsul Cnéius Domitius (Ahénobar-
» bus) combattit avec un grand succès contre les
» Allobroges auprès de la ville de *Vindalium*.
» La raison pour laquelle on leur avait déclaré
» la guerre, était qu'ils avaient donné un

» asile à Teutomalius, roi des Saliens, qui » avait été mis en fuite; qu'ils l'avaient aidé de » tout leur pouvoir, et qu'ils avaient ravagé » les champs des Héduens, alliés du peuple » Romain. Le consul Quintus Fabius Maxi- » mus, petit-fils de Paulus, combattit avec » succès contre les Allobroges et Bituitus » roi des Auvergnats (*Arverni*). Cent vingt » mille hommes de l'armée de Bituitus furent » tués, et ce prince étant parti pour Rome » afin d'offrir une satisfaction au Sénat, fut » donné à garder dans la ville d'Albe, parce » qu'il parut contraire à la paix, de le ren- » voyer dans la Gaule. On décréta aussi que » son fils Congentianus serait pris et envoyé à » Rome. Les Allobroges se rendirent, et fu- » rent admis parmi les sujets de la républi- » que ».

On a beaucoup disputé sur la situation de la ville de *Vindalium*. C'est ce dont je m'occuperai dans l'article suivant.

I. *Identité de* Vindalium *et de Bédarrides.*

Art. 10. Tite-Live nomme *Vindalium* dans le passage que je viens de rapporter, et c'est le plus ancien auteur qui fasse mention de

cette ville. Il mourut l'an 17 de l'ère chrétienne (1). Strabon qui a écrit peu de tems après lui, puisque lui-même nous apprend qu'il a écrit son quatrième livre l'an 19 de cette même ère (2), nomme cette ville comme encore existante de son tems, et nous instruit de sa situation.

C'est dans le quatrième livre de sa Géographie (3), qu'en parlant des rivières qui se jettent dans le Rhône, savoir, celles de l'Isère et de la Durance, Strabon dit qu'il y en a une troisième appelée *Soulgas* ; c'est évidemment la Sorgue, laquelle se mêle aux eaux du Rhône, près de la ville de *Ouindalon.* « C'est le lieu », ajoute ce géographe, « où Cnéius Domitius Ahénobarbus défit » dans une grande bataille plusieurs miriades » de Celtes » ; renfermant ainsi sous le nom générique de Celtes, ceux que Tite-Live

---

(1) *Fabricii bibliotheca latina. Hamburgi* 1708, p. 178.

(2) Mémoires et plan de travail sur les Celtes. Paris 1807, p. 106.

(3) Chapitre 1, §. 11, dans l'édition de Jean-Philippe Siebenkées. *Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 26.

désigne plus spécialement par celui d'Allo-broges. Τρίτοσ δὲ Σούλγασ, ὁ κατὰ Οὐίνδαλον πόλιν μισγόμενοσ τῷ Ῥοδανῷ, ὅπου Γναῖοσ Αἰνόβαρβοσ μεγάλῃ μάχῃ πολλὰσ ἐτρέψατο Κελτῶν μυριάδασ.

Plus bas (1), Strabon ajoute : « Dans le » lieu où la rivière appelée Isar » (Isère) « et le Rhône mêlent leurs eaux, et au bas » du mont Kemménos » (les Cévennes), « Quintus Fabius Maximus Aemilianus, dont » l'armée n'était pas tout à fait de trente mille » hommes, battit deux cens mille Celtes : il » éleva en ce lieu un trophée de pierre blan- » che, et deux temples, l'un à Arès » (Mars) « et l'autre à Héraclès » (Hercules). Καθ' ὃ δὲ συμπίπτουσιν ὁ Ἴσαρ ποταμὸσ καὶ ὁ Ῥοδανὸσ καὶ τὸ Κεμμένον ὄροσ, Κόϊντοσ Φάβιοσ Μάξιμοσ Αἰμιλιανοσ, οὐχ ὅλαισ τρισὶ μυριάσιν, εἴκοσι μυριάδασ Κελτῶν κατέκοψεν. Καὶ ἔστησε τρόπαιον αὐτόθι λευκοῦ λίθου, καὶ νεὼσ δύο, τὸν μὲν Ἄρεωσ, τὸν δ' Ἡρακλέουσ.

On voit que Strabon, comme Tite-Live,

(1) Chapitre 1, §. 11, dans l'édition de Jean-Philippe Siebenkées. *Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 27.

distingue deux batailles, l'une gagnée par Domitius à *Vindalium*, qu'il appelle *Ouindalon* ou *Vindalon*, et l'autre par Fabius, à l'embouchure de l'Isère dans le Rhône. Il comprend sous le nom de Celtes les Auvergnats, comme il y avait compris les Allobroges.

Il est clair que le *Ouindalon* de Strabon est le *Vindalium* de Tite-Live, et conséquemment, que cette ville n'était pas éloignée de l'embouchure de la Sorgue. Les anciennes éditions disaient Ὄυνδαλον, *Oundalon*. Joseph Scaliger s'est cru autorisé à corriger le texte de Strabon par celui de l'historien Romain, et veut qu'on y lise *Ouindalon*, comme le fait l'édition très-récente que je viens de citer. En effet Casaubon avait déjà fait la même chose après Scaliger dans la belle édition qu'il a publiée de Strabon, et je crois qu'il faudrait lire *Ouindalión* pour que la correction fût complète.

Après ces deux anciens auteurs, est venu Florus, historien qui vivait sous l'empereur Adrien (1), c'est-à-dire environ l'an 120 de

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, p. 489.

l'ère chrétienne. Je rapporterai le texte et la traduction du passage entier qui m'a paru aussi important que ceux de Tite-Live et de Strabon, dont il complète le récit.

Prima trans Alpes arma nostra sensére Salyi; cùm de incursionibus eorum fidissima atque amicissima Massilia civitas quereretur: Allobroges deinde, et Arverni; cùm adversùs eos, similes Aeduorum querelæ, opem et auxilium nostrum flagitarent. Varus victoriæ testis, Isaraque et Vindelicus amnis, et impiger fluminum Rhodanus. Maximus Barbaris terror elephanti fuére, immanitati gentium pares. Nil tàm conspicuum in triumpho, quàm rex ipse Bituitus discoloribus in armis, argenteoque carpento; qualis pugnaverat. Utriùsque victoriæ, quod quantumque gaudium fuerit, vel hinc existimari potest, quòd et Domitius Aenobarbus, et Fabius Maximus, ipsis quibus dimicaverant (in) locis, saxeas erexére turres, et desuper exornata armis hostilibus tropæa fixére: cum hic mos inusitatus fuerit nostris. Nunquàm enim Populus Romanus hostibus domitis suam victoriam exprobravit. L. Florus, lib. 3, c. 2 (1).

---

(1) J'ai puisé ce passage dans la belle édition des

« Les premiers qui éprouvèrent la force de
» nos armes, furent les Saliens; leurs in-
» cursions avaient donné lieu aux plaintes de
» Marseille, ville dont l'amitié pour nous a
» toujours été la plus vive et la plus cons-
» tante : de semblables plaintes s'étaient en-
» suite élevées contre les Allobroges et les
» Auvergnats, de la part des Éduens qui ré-
» clamaient notre aide et nos secours. Le Var
» fut témoin de notre première victoire; l'I-
» sère, la rivière d'Ouvèze et le Rhône, le
» plus rapide des fleuves, virent les autres.
» Ce qui effraya surtout les Barbares, fut la
» vue de nos éléphans, dont l'excessive gran-
» deur le disputait à l'immensité de leurs ba-
» taillons : rien ne fixa plus les regards dans
» le triomphe, que le roi Bituit lui-même,
» tel qu'il avait combattu, portant ses armes
» de couleurs diverses, et monté sur un char
» d'argent. On peut juger de la joie que cau-
» sèrent ces deux victoires, par le soin que
» prirent Domitius Ahénobarbus et Fabius
» Maximus, d'élever aux lieux même où ils

Historiæ Romanæ scriptores latini. Francofurdi, 1588, t. 1, p. 402.

» avaient livré bataille, des tours de pierre » dont ils ornèrent la partie supérieure par » des trophées composés des armes de leurs » ennemis. En effet jusqu'alors nos généraux » n'avaient pas connu cet usage, et jamais le » peuple Romain n'avait reproché aux vain- » cus leur défaite ».

En comparant le passage de Strabon à celui de Florus, qui étant Gaulois (1) a mieux connu les localités et spécifié le nom de la petite rivière sur les bords de laquelle s'était livré le combat, on ne peut douter du lieu où Domitius combattit, et où il éleva ses tours. Ce fut à l'embouchure de la Sorgue selon Strabon, et sur les bords de l'Ouvèze selon Florus; ce fut conséquemment au confluent de l'Ouvèze et de la Sorgue, à peu de distance de l'embouchure de cette seconde rivière dans le Rhône, c'est-à-dire, à Bédarrides.

Bédarrides est un bourg assez considérable du département de Vaucluse, qui se trouve situé à deux lieues au nord d'Avignon, et à pareille distance à peu près, au couchant d'été

---

(1) Histoire littéraire de la France. Paris 1733, t. 1, p. 250.

de Carpentras, mais dans un éloignement de demi-lieue de l'embouchure de la Sorgue. Cet éloignement a fait penser que Bédarrides n'était pas le même que *Vindalium*; mais l'indication d'un vaste champ de bataille, dit très-bien l'habile géographe d'Anville (1), peut en faire rouler la position dans l'espace de plusieurs milles, et cela est ici d'autant plus vraisemblable, que la Sorgue, derrière laquelle Domitius avait probablement retranché son camp, fait un coude vers le midi à Bédarrides, pour aller se jeter dans le Rhône, ce qui retrécissait beaucoup l'espace placé derrière elle, et obligeait ce camp à se prolonger au midi peut-être jusqu'au Rhône. Au reste le témoignage du Gaulois Florus est formel. Ce n'est pas de la Sorgue qu'il parle comme Strabon, mais de la rivière Vindélique, sur le bord de laquelle se trouvait *Vindalium*. Le nom de la Sorgue était déjà connu, puisque Strabon et Pline l'avaient ainsi appelée plus d'un siècle avant Florus, et jamais le Tibre ne fut appelé rivière Romaine, ni la

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760, p. 706, *art.* Vindalium.

Seine rivière Parisienne. La terminaison du mot grec *Ouindaliόn*, qui correspond au nom latin *Vindalium*, semblable à celle d'*Aouéniόn*, *Ouasiόn*, *Cabaliόn*, *Arausiόn*, etc. (*art.* 24), annonçait à la fois une forteresse des Ioniens pour les Marseillais, et une élévation auprès d'une rivière pour les Celtes. Telle est précisément la situation de Bédarrides, et le nom de l'Ouvèze diffère peu de celui de *Ouindal*. Cette rivière ayant déjà servi à former plus près de sa source le nom de la ville de *Ouasiόn*, Vaison, ne pouvait entrer dans la composition de celui d'une seconde ville, qu'avec quelque différence qui annonçait peut-être l'éloignement où elle se trouvait alors de sa source.

Mais, objectera-t-on, ce nom de *Vindalium* que Tite-Live et Strabon nous ont donné, ne se retrouve plus après eux. Pline et Ptolémée ne la nomment point, et Florus lui-même ne parle que de la rivière *Vindélique*. C'est précisément ce qui va fournir un nouvel argument en faveur de Bédarrides. En effet *Vindalium* n'a pu perdre son nom que pour en prendre un autre, d'un événement aussi célèbre que la victoire de Domitius. Or le nom de Bédarrides, en latin *Biturritæ*, « ayant deux tours »,

nom qui lui est donné dès l'an 822 dans une charte (1) de l'empereur Louis le débonnaire, fait voir que les tours construites par le proconsul Domitius sur le champ de bataille, ont rendu latin le nom celtique, et fait oublier ce nom barbare de *Ouindalión* pour celui de *Biturritæ* devenu Bédarrides lorsqu'il a été adouci par l'accent provençal. Sextius avait déjà donné un nom latin à la ville d'Aix, l'année qui avait précédé la construction de ces tours, et Domitius voulut sans doute acquérir la même gloire.

Il paraît même que les deux tours ont subsisté longtems encore après la donation de Louis le débonnaire. En effet il existait à Bédarrides une maison appartenante à l'évêque d'Avignon qui était seigneur du lieu avec tous les droits impériaux, et une autre maison qui était le chef-lieu d'un fief appartenant à une très-ancienne famille du nom de la Garde. Ces

---

(1) Imprimée dans l'histoire des évêques d'Avignon, 1660; et dans le dictionnaire de la France par Expilly. Paris 1762, t. 1, pag. 550. *art.* Bédarrides, qui, dans cette charte, est appelée *villa Bitorritæ nomine*.

deux maisons étaient vraisemblablement construites sur l'emplacement des deux tours, et ce nom de la Garde donne lieu de croire que la famille qui le portait s'était autrefois consacrée à la garde de ces deux tours très-importantes dans les tems de trouble, pour défendre le passage de la Sorgue au-dessus d'Avignon. Ce fief fut acheté à la fin du quinzième siècle par Jean de la Sale, natif de Chiéri en Piémont, de la famille duquel il a passé par voie de succession à celle de Fortia avec un domaine qui a conservé le nom de la Garde, à Sarrians, dont le territoire touche celui de Bédarrides.

Tout se réunit donc pour constater la situation de *Vindalium* à Bédarrides, et cette opinion a été adoptée par l'auteur des Remarques en forme de lettres, écrites de Carpentras en 1724 (1), dont l'objet principal était de corriger quelques méprises qui s'étaient glissées au sujet de notre pays, dans le dictionnaire de Trévoux. Ceux qui ont pensé différemment, ont commis une erreur si évi-

(1) Mémoires de Trévoux. Avril 1724, p. 688 et suivantes.

dente, qu'elle ne mériterait pas d'être relevée, si leur nombre et leur réputation n'étaient capables d'en imposer. Je vais les combattre successivement.

II. *Opinions erronées sur la situation de* Vindalium.

1°. *Opinion qui place* Vindalium *à la Traille de Sorgues.*

Art. 11. Le premier qui ait attaqué l'opinion que je viens d'établir, est Joseph-Juste Scaliger, né en 1540, dans ses notes sur Ausone (1); oubliant le texte de Florus et le *Vindelicus* ou plutôt *Vindalicus amnis* de cet historien, il s'est attaché au texte de Strabon, que j'ai cependant prouvé n'y être nullement contraire. Ce Scaliger, que Suarès appelle faux, veut que la bataille gagnée par Domitius, se soit donnée précisément à l'embouchure de la Sorgue, qui réunie à l'Ouvèze, va se jeter dans le Rhône à quelques milles

(1) *Descriptiuncula Avenionis et Comitatûs Venascini. Lugduni*, p. 18, dans l'édition de 1658; et p. 21, dans celle de 1676.

au-dessus d'Avignon, dans un endroit que l'on nomme la Traille (1). L'ancien historien d'Avignon, Fantoni, vient à l'appui de cette opinion, en assurant qu'encore de son tems, vers le milieu du dix-septième siècle, on découvrait vers ce port de la Traille, des ossemens humains renfermés dans des urnes de terre cuite (2); mais ces monumens qui annonceraient tout au plus que le cimetière contenant des cercueils de brique, situé dans le territoire de Sorgues, du côté d'Entragues, dont je parlerai dans la suite, se prolongeait aussi du côté du Rhône, ne peuvent guère indiquer avec précision l'emplacement qu'avait une ville dix-huit cens ans auparavant. La situation de la Traille, où il n'y a point de hauteurs, et dont le terrein a pu facilement être couvert par le Rhône, ne paraît nullement avoir pu servir à l'établissement d'une ville celtique.

Cependant l'autorité d'un savant tel que Scaliger, et d'un homme qui avait écrit deux

---

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris. 1760, p. 706. *art.* Vindalium.

(2) *Istoria d'Avignone*, t. I, p. 90.

volumes *in-quarto* sur l'histoire d'Avignon, tel que Fantoni, devait en imposer à un Parisien écrivant sur les Gaules en général, et dont l'exactitude, d'ailleurs reconnue, ne l'obligeait pas à mieux connaître qu'eux ce qui s'était passé si loin de lui dans des tems si reculés. Aussi Adrien de Valois adopta-t-il leur opinion dans sa notice des Gaules (1).

Un auteur plus récent et presque notre compatriote, puisqu'il était né à Tarascon, M. Ménard, dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres de Paris, s'est laissé entraîner par les trois savans dont nous venons de parler. Il croit que *Vindalium* se trouvait anciennement à l'endroit qu'on appelle « port de la Traille », qui est situé, dit-il, tout près du pont de Sorgues, bourg du diocèse d'Avignon, placé à une lieue et demie au nord de cette ville, et à trois lieues au couchant d'été de Carpentras. C'est véritablement en ce lieu que la Sorgue, après avoir pris sa source à la fontaine de Vaucluse, et reçu dans son cours l'Auzon, l'Ouvèze et quelques autres petites rivières, se jette dans

(1) *Valesii notitia Galliarum.* Paris 1675, p. 538.

le Rhône. Les débris d'antiquités que M. Ménard dit être romaines, et qu'il assure que l'on trouve en cet endroit (ce sont vraisemblablement les mêmes dont Fantoni avait parlé avant lui), démontrent à ses ieux (1) la position d'un ancien lieu, ce qui, ajoute-t-il, ne se rencontre en aucun des endroits où l'on veut placer celui-ci. Mais si le port de la Traille est situé à l'embouchure de la Sorgue dans le Rhône, situation au reste fort incommode, à cause des fréquentes inondations du Rhône en ce lieu peu élevé, Bédarrides, situé au confluent de l'Ouvèze et de la Sorgue, ne se trouve qu'à 3400 toises ou six mille six cens mètres de l'embouchure de la Sorgue dans le Rhône. Le camp que Strabon place à cette embouchure pouvait donc bien s'étendre jusqu'à *Vindalium*. Où d'ailleurs M. Ménard a-t-il lu que la ville de *Ouindalión* renfermât des monumens célèbres, autres que les tours de Florus que l'on trouve dans *Biturritæ*, Bédarrides? et comment explique-t-il la prétendue identité entre la Sorgue de Strabon et la rivière Vindélique de Florus?

(1) Mémoires de l'académie des Inscriptions. Paris 1768, t. 32, p. 746.

Aussi M. d'Anville, bien plus habile géographe que M. Ménard, et qui en 1745 avait dressé une carte du Comté-Vénaissin (1), où il avait suivi l'opinion commune alors, y ayant mieux réfléchi, changea d'avis, et ne put se persuader que le nom de *Ouindalión* qu'il ne retrouvait plus à la Traille, eût entièrement disparu. D'ailleurs l'itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, qui, dans la route d'Avignon à Orange, passe nécessairement près de l'embouchure du *Soulgas* de Strabon, c'est-à-dire de la Sorgue, et qui même fait mention d'un lieu nommé *Cypresséta*, dont l'emplacement peut convenir au pont de Sorgues, peu au-dessous du *Ouindalión* de Strabon et de Scaliger, c'est-à-dire, de la Traille de Sorgues, ne parle point de *Ouindalión*, quoiqu'il en soit question comme d'une ville dans Strabon et dans Tite-Live (2). Or la Traille se trouve sur l'ancienne route d'Avignon à Orange, tandis que Bédarrides ne s'y rencontre qu'à quelque distance même

(1) Carte du Comté-Vénaissin, par le sieur d'Anville, sur les mémoires envoyés du pays. Juillet 1745.

(2) Πόλιν dans Strabon, et *Oppidum* dans Tite-Live.

de la route très-moderne de Courtèzon, et sur un chemin de traverse. Cette objection de M. d'Anville contre *Vindalium* placé à la Traille (1) était très-forte, et M. Ménard qui ne l'a point connue, leurs ouvrages ayant été composés à peu près dans le même tems, n'y répond pas. On peut croire que s'il avait pris la peine de consulter, en cette occasion, M. d'Anville qui était son collègue à l'académie, il aurait abandonné l'opinion hazardée par Scaliger, et qui n'a été en vogue que trop longtems.

2°. *Opinion qui place* Vindalium *à Sorgues.*

Art. 12. Quelques géographes prennent pour l'ancienne *Vindalium*, le bourg de Sorgues appelé aussi le Pont de Sorgues (2). On y voit la carcasse d'un très-beau château, qui a été bâti par les comtes de Toulouse, alors souverains du pays. Lorsqu'ensuite le siége pontifical fut placé à Avignon, les papes pas-

---

(1) Notice de l'ancienne Gaule. Paris 1760. *art.* Vindalium.

(2) La géograhie ancienne, moderne et historique (par d'Audiffret). Paris 1691, t. 2, p. 412.

sèrent une partie de l'année dans ce château, qui fut détruit par le baron des Adrets, lors de l'invasion des Huguenots (1).

On voit que cette fondation du château de Sorgues est bien postérieure à celle de Bédarrides, prouvée antérieure à Louis le débonnaire, et dont les évêques d'Avignon étaient princes et seigneurs avant que le Comté-Vénaissin passât sous la domination du saint siége (2). Bédarrides a, comme Sorgues, un pont sur la Sorgue; et celui de Bédarrides est d'une plus belle construction, et ne se trouvant plus sur une grande route, a été construit évidemment pour le lieu, au lieu que Sorgues paraît avoir été construit pour son pont.

L'ancienne *Vindalium* sera donc bien mieux placée à Bédarrides qu'à Sorgues, ainsi que je l'ai déjà prouvé.

3°. *Opinion qui place* Vindalium *à Vénasque.*

Art. 13. D'autres géographes placent *Vin-*

---

(1) Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, par Expilly. Amsterdam et Paris 1768, t. 5, pag. 767. *art.* Pont de Sorgues.

(2) *Id.* t. 1. Paris 1762, p. 550, *art.* Bédarrides.

dalium à Vénasque, ancienne capitale du Comté-Vénaissin (1). Ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la Nasque, ou plutôt la Nesque, à deux lieues de Carpentras, qui lui a succédé dans ses dignités (2). Cette ville, sur les antiquités de laquelle je reviendrai dans la suite, est placée trop loin de l'embouchure de la Sorgue, pour avoir aucun rapport avec *Vindalium.*

4°. *Opinion qui place* Vindalium *à Caderousse.*

Art. 14. Le père Philippe Monet, jésuite, né en 1566, s'est trompé aussi clairement (3) sur la position de cette ancienne ville qu'il place à Caderousse, ce qui n'a nulle vraisemblance; ce dernier lieu n'est pas tout moderne, comme le dit Ménard (4), qui ignore que ses

---

(1) La géographie ancienne, moderne et historique. Paris 1691, t. 2, p. 412.

(2) Le grand dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732, t. 6, partie 2, p. 45. *art.* Vénasque. Il cite le dictionnaire de Maty.

(3) Dans sa *Gallia antiqua.*

(4) Mémoires de l'académie des Inscriptions. Paris 1768, t. 62, p. 745.

monumens écrits remontent jusqu'au neuvième siècle ; mais il n'est point bâti comme l'ancienne *Vindalium*, à l'embouchure de la Sorgue, dont il est éloigné de plus de neuf mille toises et non pas de deux lieues, comme le dit encore fautivement Ménard, ni près du confluent de l'Ouvèze et de la Sorgue, qui en est à peu près à la même distance. Aussi l'opinion du père Monet n'a pas fait fortune, et je ne connais que lui qui l'ait adoptée. Un seul géographe (1) s'est contenté d'en faire mention, et il ajoute que ce Caderousse est le même que les papes ont érigé en duché en faveur de la maison d'Ancézune.

5°. *Opinion qui place* Vindalium *à Châteauneuf du Pape.*

Art. 15. Une cinquième opinion place *Vindalium* à Châteauneuf Calcernier, que l'on nomme communément Châteauneuf du Pape (2), bourg célèbre par ses excellens vins, les meilleurs de tout le département de

---

(1) D'Audiffret, dans la Géographie ancienne, moderne et historique. Paris 1691, t. 2, p. 412.

(2) *Id. ibidem.*

Vaucluse. Ce lieu est ancien, ayant été donné, dès l'an 1157, par l'empereur Frédéric II, surnommé Barberousse, à Gaufrédi ou Geoffroi, évêque d'Avignon, et à ses successeurs, par une charte datée de Besançon. Il paraît même, par une sentence de l'an 1146, qu'avant cette donation, l'évêque d'Avignon exerçait déjà la juridiction temporelle à Châteauneuf. On trouve même des titres plus anciens, qui sont cités dans cette sentence (1), et il paraît que son territoire était compris dans la donation de 822 par Louis le débonnaire, qui donnait avec Bédarrides la moitié du cours du Rhône (2), ce qui ne pourrait se faire dans l'état actuel où le territoire de Bédarrides est séparé du Rhône par celui de Châteauneuf. Ce Châteauneuf ne fut construit vraisemblablement qu'après l'an 822. *Vindalium* n'y était donc point alors, et en parlant d'*Aëria* dans la suite de ce mémoire, je dirai la raison pour laquelle fut construit Châteauneuf qui lui a succédé.

---

(1) Dictionnaire géographique de la France, par Expilly. Amsterdam et Paris 1764, t. 2, p. 261. *art.* Châteauneuf.

(2) *Id. art.* Bédarrides, t. 1.

6°. Opinion qui place Vindalium *à Védène. Suite des observations sur* Vindalium *et Bédarrides.*

Art. 16. Joseph-Marie Suarès évêque de Vaison (1), et après lui Fantoni (2), dont l'opinion était rarement bien arrêtée sur tout ce qui regarde l'histoire ancienne qu'il avait peu étudiée, enfin l'habile géographe d'Anville (3), dont j'ai déjà parlé et dont l'autorité est bien plus grave, n'ont pu se persuader que le nom de *Ouindalión*, qu'ils ne retrouvaient plus à la Traille, ni à Caderousse, eût entièrement disparu. Ils ont ignoré le changement de ce nom en celui de Bédarrides, ou du moins n'en ont pas fait mention. D'Anville a préféré d'adopter la conjecture faite par Suarès qui reconnaît la fausseté de celle de Scaliger; car, dit fort bien d'Anville, il suffit d'avoir passé à la Traille, pour voir qu'il n'a jamais existé de ville en cet endroit.

(1) *Descriptiuncula Avenionis et Comitatûs Venascini. Lugduni*, p. 18 de l'édition de 1658, et 21 de celle de 1676.

(2) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 90.

(3) Notice de l'ancienne Gaule. *art.* Vindalium.

Je vois donc, continue d'Anville, peu loin d'un bras de la Sorgue qui en forme plusieurs, qu'il existe un lieu sous le nom de Védène, appelé par Suarès *Vinnausica* ou *Vedena*, qui paraît tenir de *Ouindaliòn* ou *Vindalium*; et comme ce lieu n'est distant que d'environ une lieue et même moins, puisqu'il ne s'éloigne que de neuf cens toises (1754 mètres), de la jonction de la Sorgue et de l'Ouvèze avec le Rhône; comme de plus, Strabon, Tite-Live, Florus et Paul Orose n'en parlent qu'à l'occasion d'une bataille qui s'y livra, l'indication d'un vaste champ de bataille ne détermine pas de position qui ne puisse rouler dans l'espace de plusieurs milles; c'est conséquemment Védène que d'Anville, à l'exemple de Suarès (1) et de Fantoni, prend pour *Ouindaliòn*. Mais que signifie le nom de *Biturritæ*? et le canal de la Sorgue qui passe auprès de Védène, n'a-t-il pas été tracé de main d'homme longtems après Domitius?

S'il n'existe plus de vestiges du trophée de

---

(1) Dernière édition de sa *Descriptiuncula*; la première semble désigner Vénasque, opinion que j'ai combattue (*art.* 32).

Domitius à Bédarrides, dans le seul nom duquel ils se sont conservés, c'est une raison de plus qui nous oblige à le supposer construit en cet endroit; car, selon M. Ménard, il ne faut pas s'en faire une idée comme d'un édifice somptueux et bâti avec une très-grande solidité, ainsi qu'on le fit bientôt après: jusqu'au tems de ce général, ce n'était jamais qu'un pieu ou un tronc d'arbre élevé sur terre et chargé des dépouilles de l'ennemi, qu'on dressait sur le champ même où la bataille s'était donnée; Domitius fut le premier Romain qui s'écarta de cet usage, et qui, pour donner plus d'éclat à son trophée, osa le construire de pierre, puisque cet usage, selon Florus, n'était pas connu alors des ancêtres de ce général; mais ce fut avec une certaine simplicité, « des » tours de pierre »; ce qui ne suppose pas une grande magnificence, ni conséquemment une longue durée : il eut même été fort imprudent à ce général d'enfreindre cet usage d'une manière trop éclatante et par un monument trop somptueux; la politique, le ménagement des esprits, toujours nécessaire dans une république altière, ses propres intérêts, exigeaient de lui de la circonspection et

de la retenue. C'est ce qu'observe très-bien M. Ménard (1). Aussi est-il très-vraisemblable que ce fut seulement lorsque Domitius eut obtenu les honneurs du triomphe, après la seconde victoire qu'il remporta l'année suivante avec Fabius Maximus sur les bords de l'Isère, que ce général triompha dans la Gaule comme nous l'apprenons de Suétone (2), et qu'il fit construire pour cet objet un chemin pavé, et les arcs de triomphe d'Orange, de Carpentras et de Cavaillon, pour lesquels il employa des architectes Grecs-Marseillais, plus habiles que les Romains qui alors n'étaient pas en état de construire de pareils ouvrages, ainsi que je l'expliquerai plus en détail dans la suite, en parlant de ces arcs de triomphe.

« Ce Cnéius Domitius, lorsqu'il était tribun » du peuple », dit Suétone (3), « irrité contre

---

(1) Mémoires de l'académie des Inscriptions. Paris 1768, t. 32, p. 746.

(2) Au commencement de la vie de l'empereur Néron.

(3) Les douze Césars, traduits de Suétone par la Harpe. Paris 1770, t. 2, p. 191. J'ai cru devoir faire de

» les Pontifes qui avaient donné à un autre » qu'à lui la place de son père, fit passer au » peuple le droit qu'ils avaient de nommer à » cette dignité. C'est lui qui dans son consu» lat, ayant vaincu les Auvergnats et les Al» lobroges, traversa la province où il com» mandait » (c'est ce que l'on a depuis nommé la Provence), « monté sur un éléphant et » suivi de la foule des soldats, comme dans » la cérémonie du triomphe. C'est de lui que » l'orateur Licinius Crassus disait qu'il n'é» tait pas étonnant qu'il eût une barbe de » cuivre » (*Ahénobarbus* a cette signification en latin), « puisqu'il avait une bouche de fer » et un cœur de plomb ».

Quand on réfléchit sur la magnificence fastueuse de ce triomphateur, et quand on voit les restes de ses trois arcs de triomphe, on ne peut croire que le monument de *Vindalium*, quoiqu'il n'eût pas toute la somptuosité des édifices construits sous les empereurs, ait été entièrement grossier et sans art. Ainsi quoique

---

très-courtes additions à cette traduction, pour la rendre plus claire : elles seront placées entre deux parenthèses.

ce monument ait péri par la succession des tems, on ne serait nullement fondé à suivre l'exemple de Ménard qui regarde les tours de pierre comme une expression qui indique des tas de pierre ou des monceaux de décombres, informes et sans architecture, plutôt que des édifices réguliers (1). Jamais le mot de tour n'a pu être employé en ce sens par Florus, et la situation de Bédarrides au confluent des deux rivières qui défendent l'entrée du pays renfermé en deçà de la Sorgue et de l'Ouvèze jusqu'à la Durance, était excellente pour y placer de véritables tours, afin de protéger cette belle contrée contre les incursions des Allobroges qui ne furent vaincus complétement que l'année suivante. On voit que si cette dernière conjecture est vraie, elle démontre que ce fut dès l'an 120 avant l'ère chrétienne, que furent construites les tours de Bédarrides.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il y a quelque rapport entre la ville de *Vindalium* et ces *Vindelici* que Claudius Drusus soumit

(1) Mémoires de l'académie des Inscriptions, t. 32, p. 746.

à l'empereur Auguste son gendre (1), et qu'il fallut encore que Tibère combattît (2), l'an 16 de l'ère chrétienne. Je me renfermerai dans mon sujet en observant que ceux qui exigent avec M. Ménard des monumens de la victoire de Domitius à Bédarrides, seront satisfaits dans la suite de ce mémoire, lorsque je parlerai des médailles d'argent plus anciennes que les médailles romaines, trouvées sur les bords de l'Ouvèze, où elles furent vraisemblablement cachées dans le tems de cette bataille célèbre. Il est tems de terminer ici tout ce que j'avais à dire de *Vindalium*, pour passer à une autre ville des Cavares.

§. 5. *Sur Aëria.*

Art. 17. La seconde ville qui peut encore être donnée aux Cavares, est *Aëria*, que Strabon nomme en disant (3) : « au milieu

---

(1) Florus, *lib.* 4, *cap.* 12.

(2) Sous le consulat de Statilius et de Libo. Voyez Suétone, vie de Tibère; et les annales de Tacite, livre 2.

(3) *Istoria d'Avignone, dal Fantoni. In Venetia*, 1678, t. 1, p. 89.

» sont les villes d'Aouéniôn, Arausiôn et » Aëria ». Il ajoute aussitôt après : « ce nom » d'Aëria vient avec raison, selon Artémi- » dore, de ce que la ville est placée sur un lieu » fort élevé (1) ». En effet le mot *aër* signifie air, en langue celtique (2), comme en grec et en latin. C'est l'un du petit nombre de ces mots que la confusion des langues a conservés presque dans toutes. Strabon place cette ville parmi celles des Cavares, savoir *Aouéniôn*, et *Arausiôn*, comme je viens de le dire. Voici son texte : Εἰσὶ δὲ ἐν τῷ μεταξὺ πόλεισ Αὐενιὼν, καὶ Αρουσιὼν, καὶ Αερία, τῷ ὄντι, φησὶν Ἀρτεμίδωροσ Ἀερία, διὰ τὸ ἐφ' ὕψουσ ἱδρύσασθαι μεγάλου. Pline en fait aussi mention (3) dans son chapitre sur la Gaule Narbonnaise, et semble y compter cette ville au nombre de celles qui appartenaient aux *Volcæ Tectosages*, ce qui ferait croire que

---

(1) *Strabonis rerum geographicarum, lib. XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 26, liv. 4, ch. 1, §. 11.

(2) Mémoires sur la langue Celtique par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 19.

(3) Livre 3, chap. 4.

les Cavares étaient une subdivision de ces Volces, d'autant plus que Cavaillon y est placé par Pline avec Aëria. Mais ce chapitre est si abrégé, et parle de peuples si peu connus pour nous, qu'il paraît un peu confus. Étienne de Bizance cite pareillement *Aëria* comme une ville celtique d'après Apollodore, tandis que l'on vient de voir que c'est Artémidore qui est cité par Strabon en parlant de l'étimologie du nom de cette ville. Ἐςὶ καὶ κελτικὴ πόλισ Ἀερία, ὡσ Ἀπολλόδωροσ ἐν χρονικῶν τετάρτῳ (1). « Il y a aussi une ville » celtique du nom d'Aëria, selon Apollodôros » dans le quatrième livre de ses Chroniques ». Un manuscrit, au lieu de τετάρτῳ donne δευτέρῳ (2), en sorte qu'il cite le second au lieu du quatrième livre d'Apollodore. Cet Apollodore est vraisemblablement celui qui était natif d'Athènes. C'est un grammairien célèbre qui vivait sous l'olimpiade 169, vers

(1) *Stèphanus de urbibus. Amstelodami*, 1678, p. 25. *art.* Aëria, grec et latin.

(2) *Lucæ Holstenii notæ in Steph. Byzant. Lugd. Batavorum*, 1684, p. 9.

l'an 104 avant l'ère chrétienne, sous le règne de Ptolémée Phiscon ou Évergètes, roi d'Égipte. Il était fils d'Asclépiades, et avait été disciple d'Aristarque le grammairien et du philosophe Panœtius, comme nous l'apprenons de Suidas. C'est ce même Apollodore qui est auteur de la Bibliothèque des Dieux. Il nous reste encore trois livres de cet ouvrage : mais il en avait écrit bien davantage ; car Harpocration cite le sixième, Macrobe le quatorzième, et Étienne de Bizance ou son abréviateur Hermolaüs, le dix-septième. Outre cette bibliothèque, il avait composé la chronique citée dans le passage que je viens de rapporter ; un Traité des législateurs, un des sectes des philosophes, et divers autres ouvrages que nous trouvons cités par les anciens auteurs. Les trois livres que nous avons ne sont qu'un abrégé du gros ouvrage d'Apollodore, et cet abrégé, tout imparfait qu'il est, est très-utile pour l'intelligence de l'ancienne histoire mithologique. Il commence à Inakos et descend jusqu'à Thésée, roi d'Athènes (1). M. Clavier en a donné en 1805

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri.

une belle édition en deux volumes *in-octavo*, où la traduction française est à côté du texte, et où il y a de fort bonnes notes. Je me suis un peu étendu ici sur cet auteur, parce qu'il a été omis dans la table de ceux qui ont écrit sur les Celtes (1).

Ptolémée ne fait aucune mention d'Aëria. Le père Briet, en prenant cette ville pour Vaison (2), erreur que son compatriote Sanson a faite comme lui (3), n'a pas fait attention que Vaison ou plutôt *Vasiôn*, capitale des Voconces, et qui n'appartient point aux Cavares, est citée séparément d'*Aëria* dans Pline ; Cellarius l'a remarqué (4), et d'Anville a répété la même chose en le citant (5). Ortélius nomme

---

Paris 1732, tom. 1, p. 539. *art.* Apollodore. Il cite Macrobe, Saturnales, livre I, ch. 13 ; Aulu-Gelle, l. 17, c. 4 ; Diogène Laërce, *in imped. Pittac. Arist. Strat. Chrys. Zenon.*; Scaliger, *in elench. orat. chron.* Vossius, *de hist. Græc.* l. 1, c. 21, etc.

(1) Mémoire et plan de travail sur les Celtes. Paris 1807, p. 100.

(2) Notice de l'ancienne Gaule. *art.* Aëria.

(3) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 89.

(4) *Notitia orbis antiqui, à Christophoro Cellario. Lipsiæ* 1701, t. 1, p. 143.

(5) Notice de l'ancienne Gaule. *art.* Aëria.

d'autres auteurs qui veulent aussi que ce soit Grenoble ; mais Grenoble est à l'extrémité des Allobroges, et non dans le pays des Cavares où Strabon place *Aëria* (1), avec Avignon et Orange. *Aëria* ne peut donc être Vaison, et ces deux premières conjectures sont certainement mal fondées.

Fantoni croit que cette ville fut détruite par les armes des Allemans, sous l'empire de Gallien, ou par celles des Vandales, l'an 407 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Honorius ; et après avoir affirmé ce fait une première fois (2), le répète en deux autres endroits de son ouvrage (3). Il ajoute que si quelqu'autre lieu lui a été substitué sous un nouveau nom, ainsi que l'ont soupçonné des géographes modernes, il est de l'avis de ceux qui opinent pour Mornas, château fort d'environ deux cens maisons sur le Rhône, comme plus conforme à la description qu'en fait Strabon (4). Mornas est à la vérité au delà d'Orange et d'Avignon, comme semble l'exiger

(1) Cellarius, t. 1, p. 243.
(2) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 89, l. 1, c. 14, n°. 6.
(3) *Id.* Livre 2, ch. 3, n°. 21 ; et l. 2, c. 4, n°. 12.
(4) *Id.* t. 1, p. 89.

lè texte de Strabon. L'église des Pénitens blancs y est remarquable par quelques pilastres de marbre que l'on y voit, ainsi que des corniches singulières, des bas-reliefs peu communs, et surtout par une espèce de tombeau sur lequel on voit la tête d'un lion, et au dessous la figure d'un homme avec les cheveux longs. C'est à Mornas que les protestans commirent les plus grandes cruautés dans le tems des guerres civiles de religion. Ils firent précipiter plusieurs des habitans, avec la garnison catholique, du haut du château dans des précipices. Ce château dont il ne reste plus aujourd'hui que des mazures, était bâti sur un rocher fort élevé et très-escarpé, au levant et au nord du bourg qu'il dominait. Mornas est d'ailleurs situé dans le diocèse d'Orange (1), ce qui donne lieu de croire que la rivière d'Eygues, de l'autre côté de laquelle il est placé par rapport à Orange, ne servait pas de limites aux Cavares qui s'étendaient jusqu'au Lez où commençait le pays des Tri-

(1) Dictionnaire géographique de la France, par Expilly. Amsterdam et Paris 1766, t. 4, p. 907. *art.* Mornas.

castins, et avant la nouvelle division des diocèses, celui de Saint Paul Trois Châteaux. Mais le nom de Mornas ne rappelle en aucune manière celui d'*Aëria* que nous retrouverons dans un autre lieu plus convenable encore, en sorte que cette conjecture n'est pas mieux fondée que celles de Sanson, de Briet et d'Ortélius, quoique Mornas paraisse effectivement fort ancien. Un auteur moderne (1) assure d'après d'anciens mémoires, que Mornas a eu le nom de *Forum Neronis*. Selon lui, Tibère Néron, père de l'empereur Tibère, secrétaire et confident de Jules César, qu'il accompagna dans ses conquêtes des Gaules, fonda et fit bâtir le bourg de Mornas, lorsqu'il conduisit, par ordre du Sénat, des Colonies à Arles, à Nîmes, à Narbonne, à Bésiers et à Orange où il fit sa résidence et où il fit bâtir le Cirque et tous les monumens que je décrirai dans la suite, et dont les restes marquent encore la magnificence. On voit encore à Mornas les restes d'un temple de la même construction que le Cirque d'Orange, dont le frontispice est

---

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. A la Haye, 1741.

presqu'à moitié entier. Il est embelli de diverses figures de divinités, d'animaux et de festons de jaspe. On y a aussi trouvé quantité de médailles, des statues et d'autres antiquités fort rares qui, en 1741, se trouvaient dans le cabinet d'un savant de ce bourg, dont j'ignore le nom.

M. de Valois (1) a cru qu'Aëria devait être placée à Vénasque, bourg du Comté Vénaissin, qui dépend du diocèse de Carpentras, et appartient au domaine épiscopal de cette ville; mais son opinion n'est pas soutenable. L'ancienne Aëria est placée par Strabon parmi les Cavares, et Vénasque est situé dans les pays qu'occupaient les Méminiens (2). Cellarius qui ne connoissait ni l'ouvrage de Fantoni, ni celui d'Adrien de Valois, puisqu'il ne les cite point, conjecture que la ville d'Aëria a été renversée (3); en cela il est d'accord avec Fantoni sans le savoir, et sa conjecture

---

(1) *Notit. Gall.* p. 609.

(2) Histoire de l'académie des Inscriptions. Paris 1764, tom. 29, pag. 236. Extrait d'un mémoire de M. Ménard.

(3) Cellarius, t. 1, p. 243.

n'en est que plus probable. La Martinière (1) ne paraît pas non plus avoir connu Fantoni, et ne nous apprend rien sur ce sujet.

D'Anville n'a vu dans le canton du pays où il convenait, suivant lui, de se renfermer, de situation qui représente mieux Aëria, que le mont Ventoux, à l'extrémité du diocèse de Carpentras. Cette situation lui paraît répondre encore à ce qu'ajoute Strabon, que d'Aëria à la Durance, dont le nom, dit-il, se lit *Duriona*, ou plutôt *Douriona* (2) pour *Druentia* en cet endroit, le pays est montueux et sauvage : car, ajoute-t-il, telle est en effet la disposition du local, qui forme une chaîne sans interruption, depuis le mont Ventoux jusqu'au bord de la Durance, entre Sisteron et Forcalquier (3). Mais il n'y a point de ville sur le mont Ventoux qui d'ailleurs séparait les *Mémini* des Voconces, et ne pouvait pas être attribué aux Cavares. De plus, cette

(1) Dictionnaire géographique, édition de 1768. *art.* Aëria.

(2) *Strabonis rerum geographicarum libri XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 27, livre 41.

(3) Notice de l'ancienne Gaule. *art.* Aëria.

montagne ne se trouve point sur le chemin d'Avignon à Orange. Comme la Durance n'a jamais été désignée par *Durio*, ni dans Strabon, ni dans aucun autre auteur, et que Strabon lui-même, quelques lignes auparavant, l'appelle *Drouentia*, M. Calvet, l'un des membres de l'Athénée de Vaucluse, qui s'est occupé avec le plus grand soin de tout ce qui concerne l'antiquité, conjecture avec raison que les copistes ou leurs lecteurs ont mal écrit ou mal lu deux ou trois lettres dans l'original, en sorte que Strabon a véritablement voulu dire que d'*Arausiôn* à *Aëria* le pays était rude et montagneux, ce qui convient à Châteauneuf Calcernier, situé sur l'ancien chemin d'Orange à Avignon, et dont le nom semble appartenir à une ville rebâtie après la destruction d'une autre; et le nom de cette autre qui est *Aëria* subsiste encore dans une dépendance de Châteauneuf, c'est-à-dire, dans le château de Lers, en latin *Aëria*, sur une montagne au bord du Rhône, en face de Roquemaure qui est sur la rive opposée, entre l'embouchure de la Sorgue et la ville de Caderousse. La situation du Château de Lers justifie parfaitement le nom d'*Aëria*. En effet il est placé dans une petite île du

Rhône (1) très-avantageusement pour dominer ce fleuve. Aussi M. Ménard qui a beaucoup écrit sur les antiquités de notre pays, a-t-il déjà reconnu le nom d'*Aëria* dans celui du château de Lers (2). Quant au texte de Strabon, tel qu'on le lit dans toutes les éditions, il dit seulement que « toute la contrée où se trou- » vent *Aouénión*, *Arausión* et *Aëria*, est » cultivée et bonne pour les pâturages, si ce » n'est que le passage qui conduit d'Aëria à la » Durance est étroit et situé dans des forêts et » sur des hauteurs ». On voit que cette description convient assez bien au chemin qui conduit d'Orange à Cavaillon où se fesait, du tems de Strabon, le passage de la Durance.

Cette ville d'*Aëria* s'étendait jusqu'à une métairie qui a conservé aussi son nom, puisqu'elle porte celui d'Auriac, terre appartenant aujourd'hui à M. d'Allosier, et où il y a un port sur le Rhône, à l'embouchure de la Meyne

(1) Dictionnaire géographique de la France, par Expilly. Amsterdam et Paris 1766, t. 4, p. 178. *art.* Lers.

(2) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 29, p. 236.

dans ce fleuve. C'est aussi en cet endroit que l'on peut fixer le passage d'Annibal suivant le père du Puy, de la congrégation de la Doctrine chrétienne, mort dans les premières années du dix-huitième siècle à Avignon, où il s'était acquis la réputation d'un des plus savans mathématiciens du siècle, et qui était très-versé dans l'histoire sacrée et profane. Dans une carte géographique du Comté Vénaissin, qu'il fit graver et imprimer à Avignon en 1697, il met le passage d'Annibal sur le Rhône au château de Lers et à Roquemaure, où, suivant la description du père Fournier, deux châteaux situés sur deux rochers escarpés embrassent le cours du Rhône en élevant leurs têtes. Cette situation est très-favorable au passage du fleuve; on a cru que c'était à cause des diverses branches que ces rochers font former au Rhône, et par trois îles, Dragonet, Oiselon, et Oiselet qui en sont le résultat (1); mais ce n'est point là la véritable raison qui appuie cette opinion, ainsi que je le ferai voir dans la suite (*art.* 21).

---

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. La Haye 1741, p. 530 *et* 531.

Le passage d'Annibal sur le Rhône dans le terroir de la ville d'Orange est d'autant moins probable, qu'il est peu conforme à ce que Plutarque, Tite-Live, Florus, Justin, Eutrope et quelques autres anciens auteurs en ont dit, quoique l'historien de la ville d'Orange assure le contraire (1). Il paraît que ce fut après avoir traversé le fleuve qu'Annibal s'avança vers le pays des Tricastins, et par ce dernier pays sur la rive droite de l'Eygues dans le pays des Voconces, ainsi que l'assure Ammien Marcellin (2). Silius Italicus dit la même chose (3).

Jamque Tricastinis incedit finibus agmen,
Jam faciles campos, jàm rura Vocontia carpit.

Ce fut donc un peu au dessous d'Aëria, que ce passage eut lieu, entre cette ville et l'extrémité septentrionale de l'île d'Oiselet ou de

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. La Haye 1741, p. 532. Tout ce que dit cet auteur à ce sujet est extrêmement confus.

(2) Livre 15, chap. 10.

(3) *In lib. III. Ita.*

celle de Dragonet, si cette dernière existait alors, ce que la connaissance parfaite que j'ai du local m'autorise à ne pas croire.

§. 6. *Sur Cipresséta. Longitude et latitude de la ville d'Avignon.*

Art. 18. Dans l'Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, où *Cipresséta* est placée entre *Avénio* Avignon et *Arausio* Orange, la distance est marquée V à l'égard d'*Avénio* et XV à l'égard d'*Arausio*. La première distance conduit indubitablement au pont de Sorgues; et je suis étonné qu'Honoré Bouche (1) en fasse l'application à la Barthalasse qui est, pour ainsi dire, à la porte d'Avignon, et renfermée par un bras du Rhône dans l'île qui porte ce nom de la Barthalasse. Du pont de Sorgues à Orange, l'espace qui n'est que d'environ neuf mille toises au plus, n'admet que douze milles. Ainsi l'on peut avec sécurité substituer XII à XV dans l'Itinéraire (2).

(1) Chrorographie de Provence, livre III, chap. 3.

(2) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760, p. 260. *art.* Cypresséta.

D'Anville place *Cipresséta* à 45° 23° (1), c'est-à-dire, à 45 dégrés de latitude et 23 de longitude. Il place *Avénio* (2), *Cabellio* (3), et *Vindalium* (4), à 44° 23°. Il est donc clair qu'il fait passer le 44eme dégré de longitude entre *Cipresséta* et *Avénio* dont la latitude est à peu près la même. Aussi *Arausio* (5), plus élevé encore que Cipresséta au dessus de l'équateur (en stile géographique), est encore placé par lui à 45° 23°. La vérité est qu'Avignon est située à 22° 28′ 33″ de longitude, 43° 57′ 25″ de latitude (6). On trouve dans Ortélius une carte particulière du Comté Vénaissin, mise au jour par Etienne Ghébellin (7). Quelque défectueux qu'ait pu être cet ancien ouvrage, ce ne peut être là que Fantoni a pris

---

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760, p. 260. *art.* Cypresséta.

(2) *Id.* p. 113. *art.* Avénio.

(3) *Id.* p. 186. *art.* Cabellio.

(4) *Id.* p. 706. *art.* Vindalium.

(5) *Id.* *art.* Arausio.

(6) Dictionnaire de la France. Paris 1765. *art.* Avignon; et Dictionnaire de Vosgien. Paris 1749, p. 58. *art.* Avignon.

(7) Essai sur l'histoire de la Géographie, par Robert de Vaugondy. Paris 1755, p. 216.

la situation d'Avignon, qu'il place à 27° 15' de longitude (1), se trompant ainsi de près de 5 dégrés dans un sens, et de plus d'un dégré dans l'autre. Mais, en 1745, le célèbre géographe d'Anville (2) publia une carte du Comté (3) Vénaissin, qui a été d'un grand secours à Robert de Vaugondi pour la composition de son atlas (4). Il a seulement été obligé d'y rétablir la véritable longitude d'Avignon, de 22° 28' 33", différente de cinq minutes de celle qui y est spécifiée (5). D'Anville était jeune alors, et n'avait pas encore acquis toutes les connaissances qu'il a eues dans la suite. Depuis, la grande carte de Cassini nous a donné tous les détails de notre pays avec exactitude. On trouvera la ville d'Avignon au n°. 122 de cet admirable ouvrage. Il faut trois ou quatre autres numéros pour compléter le département de Vaucluse.

---

(1) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 17.

(2) Carte du Comté-Vénaissin, par d'Anville.

(3) Essai sur l'histoire de la Géographie par Vaugondy. Paris 1755, p. 328.

(4) *Id.* p. 329.

(5) *Id.* p. 328.

Art. 19. Il résulte de ce qui vient d'être dit, que la différence de longitude entre Avignon et Paris est de 2° 28′ 33″, c'est-à-dire qu'Avignon est plus au levant que Paris, de 2° 28′ 33″; en sorte que le soleil y paraît chaque jour 9′ 54″ 40‴, ou près de dix minutes plutôt qu'à Paris, et qu'il s'y couche aussi près de dix minutes plutôt. Mais cette détermination suppose la division de la circonférence formée par l'équateur, en 360 parties égales qu'on appelle dégrés, et non celle en cent parties égales que l'on veut aujourd'hui lui substituer. Elle suppose aussi la division du jour en 24 heures.

§. 7. *Résumé général sur les Cavares.*

Art. 20. J'ai dit tout ce que la géographie ancienne et nos conjectures nous apprennent sur les Cavares. Strabon fait juger que c'était une nation puissante, en disant (1) que les peuples situés au delà du Rhône à l'égard des *Volcæ*, surnommés *Arécomici*, sont compris sous le nom général de Cavares; c'est par cette raison qu'il pouvait lui être permis d'é-

(1) *Strabonis rerum geographicarum, libri XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 29, liv. 4, ch. 1, §. 12.

tendre

tendre comme il fait (1) le pays des Cavares depuis la Durance près de *Cabellión*, en remontant jusqu'à la jonction de l'Isère avec le Rhône, quoique les *Tricastini* et les *Ségalauni* occupent une partie de cette étendue de pays. Cette considération aurait dû disculper Strabon aux ieux de M. de Valois, qui l'accuse de faux sur cet article (2). On connaît dans la Gaule des peuples qui, par leur puissance, ont dominé sur d'autres, sans néanmoins empêcher qu'on les distingue (3). Il est cependant difficile de justifier Strabon sur l'omission non-seulement des *Tricastini* et des *Ségalauni*, mais encore de toutes les villes qui servaient d'habitation à ces peuples, et dont plusieurs paraissent aussi anciennes qu'Avignon et Orange. Il est vrai que Pline, comme Strabon, place Valence dans le pays des Cavares, et Ptolémée est le premier qui ait donné cette ville aux *Ségalauni* (4); en

(1) *Strabonis rerum geographicarum, libri XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 25, liv. 4, ch. 1, §. 11.

(2) *Notitia Gall.* p. 35.

(3) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760, p. 219. *art.* Cavares.

(4) *Id. ibidem.*

sorte que ce peuple n'a vraisemblablement commencé d'être connu qu'après Strabon et Pline. Ptolémée (1) parle aussi des Tricastins dont il appelle la capitale *Nëomagos* ; mais il semble ne pas faire venir ces derniers jusqu'au Rhône, puisqu'il place les Cavares sous les *Ségalauni*. Ce que j'ai dit sur le passage d'Annibal, ferait croire cependant que les Tricastins touchaient le Rhône.

Ce qui convient particulièrement aux Cavares, dit avec raison M. d'Anville, consiste dans les districts des villes d'Orange, d'Avignon et de Cavaillon (2), auxquels il ne faut pas ajouter avec lui le district de Carpentras, que Pline et les anciens monumens attribuent aux *Mémini* (3), et que d'Anville n'a voulu y placer que pour justifier sa conjecture sur Aëria, qui ne peut se soutenir. Les seules villes ou lieux que l'on connaisse dans ces tems reculés, comme appartenant aux Cava-

---

(1) Chap. 9 de sa géographie.

(2) *Istoria della città d'Avignone, e del Contado Venesino; dal P. Fantoni. In Venetia*, 1678, t. 1, pag. 2.

(3) *Id.* p. 85.

res, sur la lisière du Rhône et de la Durance qu'ils occupaient, sont *Acousión*, Cairanne ; *Arausión*, Orange ; *Aëria*, Châteauneuf Calcernier ; *Ouindalión*, Bédarrides ; *Cipresséta*, Sorgues ; *Aouenión*, Avignon ; et *Cabellión*, Cavaillon ; on peut même retrancher de cette liste *Cipresséta*, qui ne se trouvant que sur un itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, n'appartient véritablement qu'à la géographie moderne, tandis que c'est la géographie ancienne qui nous occupe ici.

Quant aux mœurs et usages des Cavares, rien, dans une époque aussi éloignée, ne peut nous aider à distinguer ces peuples des autres nations celtiques, et j'ai déjà parlé des Celtes en général dans mon Introduction à l'histoire d'Avignon. La seule conjecture que je me permettrai de répéter ici, c'est qu'il me paraît que Cavaillon a été la première ville connue par les Grecs et par les Romains, arrivés dans le pays des Cavares par la route de Marseille, et qu'il est possible que cette ville ait donné son nom aux Cavares, étimologie peut-être plus naturelle que celle que j'ai tirée, d'après Bullet, de la langue celtique.

La civilisation des Cavares ayant été la suite de

celle des Phocéens qui étaient bien antérieurs aux Romains, a pu être antérieure aussi, du moins pour certains objets, à celle des Romains. C'est ce dont nous convaincra l'examen des médailles dont j'ai déjà parlé; mais afin de pouvoir réunir toutes les données nécessaires pour la solution de ce problême très-difficile, je ferai d'abord quelques recherches historiques d'ailleurs nécessaires pour bien connaître les antiquités de notre pays. Je m'occuperai du passage d'Annibal par le département de Vaucluse, premier fait qui a fixé sur cette province l'attention des historiens latins. Je donnerai ensuite l'histoire de la guerre qui soumit aux Romains les Celtes méridionaux.

CHAPITRE II.

Passage d'Annibal par le département de Vaucluse.

Art. 21. J'ai déjà parlé de ce passage (*Art.* 17), mais trop sommairement pour un fait aussi important. Comme il a donné lieu à un

grand nombre de conjectures différentes, je vais en détailler l'histoire qui tient à celle de nos antiquités. Je m'appuierai d'abord sur le témoignage de Polibe, et comme il est important de connaître l'auteur d'après lequel on parle dans une matière qui a été le sujet de tant de discussions, je rapporterai ici le commencement de la belle préface de cet écrivain (1).

« Si les Historiens qui ont paru avant nous, » avaient omis de faire l'éloge de l'histoire, » il serait peut-être nécessaire de commencer » par là, pour exciter tous les hommes à s'y » appliquer. Car quoi de plus propre à notre » instruction, que les choses passées ? Mais » comme la plupart d'entr'eux ont eu soin de » nous dire et de nous répéter presque à cha- » que page, que pour apprendre à gouverner » il n'y a pas de meilleure école, et que rien » ne nous fortifie plus efficacement contre les » vicissitudes de la fortune, que le souvenir » des malheurs où les autres sont tombés,

---

(1) Je me sers de la traduction de dom Thuillier, dans l'Abrégé des Commentaires de M. de Folard. Paris 1754, t. 1, p. 1, 2 et 3.

» on me blâmeroit de revenir sur une matière
» que tant d'autres ont si bien traitée. Cela me
» conviendrait d'autant moins, que la nou-
» veauté des faits que je me propose de ra-
» conter sera plus que suffisante pour enga-
» ger tous les hommes, sans distinction, à
» lire mon ouvrage. Il n'y en aura point
» de si stupide et de si grossier, qui ne soit
» bien aise de savoir par quels moyens et par
» quelle sorte de gouvernement il s'est pu faire
» que les Romains, en moins de cinquante-
» trois ans, soient devenus maîtres de presque
» toute la terre : cet événement est sans exem-
» ple. En effet, quelle passion si forte
» pour les spectacles, ou pour quelque sorte
» de science que ce soit, qui ne cède à celle
» de s'instruire de choses si curieuses et si
» intéressantes ?

» Pour faire voir combien mon projet est
» grand et nouveau, jugeons de la République
» romaine, par les états les plus célèbres qui
» l'ont précédée, dont les histoires sont venues
» jusqu'à nous, et qui sont dignes de lui être
» comparés. Les Perses se sont vu pendant
» quelque tems un empire assez étendu : mais
» ils n'ont jamais entrepris d'en reculer les

» bornes au delà de l'Asie, qu'ils n'aient couru » le risque d'en être dépouillés. Les Lacédé» moniens eurent de longues guerres à sou» tenir pour obtenir, sur la Grèce, l'autorité » souveraine : mais à peine en furent-ils pai» sibles possesseurs pendant douze ans. Le » royaume des Macédoniens ne s'étendait que » depuis les lieux voisins de la mer Adriatique » jusqu'au Danube, c'est-à-dire sur une très» petite partie de l'Europe ; et quoiqu'après » avoir détruit l'empire des Perses, ils aient » réduit l'Asie sous leur obéissance : cepen» dant, malgré la réputation où ils étaient » d'être le plus puissant et le plus riche peuple » du monde, une grande partie de la terre est » échappée à leurs conquêtes. Jamais ils ne » firent de projet ni sur la Sardaigne, ni sur » la Sicile, ni sur l'Afrique. Ces nations bel» liqueuses qui sont au couchant de l'Europe, » leur étaient inconnues. Mais les Romains ne » se bornèrent pas à quelques parties du monde; » presque toute la terre fut soumise à leur do» mination ; et leur puissance est venue à un » point que nous admirons aujourd'hui, et » au delà duquel il ne paraît pas qu'aucun » peuple puisse jamais aller. C'est ce que l'on

» verra clairement par le récit que j'entreprens
» de faire, et qui mettra en évidence les avan-
» tages que les curieux peuvent tirer d'une
» histoire exacte et fidèle ».

Tel est en quelque sorte le prospectus d'un historien qui vivait dès l'an 198 avant l'ère chrétienne, puisqu'il suivit cette année son père Licortas, nommé ambassadeur par la république des Achéens auprès du roi d'Egipte Ptolémée Épiphanes (1) : ce prince était alors fort jeune puisqu'il était monté sur le trône à l'âge de quatre ans, l'an 204 (2). Polibe était encore plus jeune ; il était né à Mégalopolis l'an 4 de la 143^{e}. olimpiade, 548 de Rome, 206 avant l'ère chrétienne (3). Il avait trente-huit ans lorsqu'il fut mené prisonnier à Rome l'an 168 ; il était conséquemment dans l'âge convenable pour bien observer, et il en eut tout le tems puisqu'il ne mourut

---

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. *art.* Polybe.

(2) Tablettes chronologiques, par Lenglet. Paris 1778, t. 1, p. 386.

(3) *Id.* p. 493.

qu'à 82 ans, comme nous l'apprend Lucien (1), l'an de Rome 630, 124 avant l'ère chrétienne. Il ne vit conséquemment pas les victoires de Domitius Ahénobarbus et de Fabius Maximus, qui assujétirent la Gaule méridionale aux Romains. Il connaissait ainsi la Gaule indépendante, et n'en parlait nullement avec mépris, comme le prouvera ce début de son histoire.

« Ce fut donc la dix-neuvième année après » le combat naval donné près de la ville d'Egos-Potamos dans l'Hellespont, et la seizième » avant la bataille de Leuctres, l'année que les » Lacédémoniens, par les soins d'Antalcidas, » firent la paix avec les Perses, que Dénis » l'ancien, après avoir vaincu les Grecs d'Italie sur les bords de l'Ellépore, fit le siége » de Rhège, et que les Gaulois s'emparèrent » de Rome, à l'exception du Capitole : ce fut, » dis-je, cette année, que les Romains ayant » fait une trève avec les Gaulois aux conditions qu'il plût à ceux-ci d'exiger, après » avoir, contre toute espérance, regagné leur » patrie, et avoir un peu augmenté leurs for-

(1) Annales Romaines. Paris 1756, p. 323.

» ces, déclarèrent ensuite la guerre à leurs
» voisins. Vainqueurs de tous les Latins ou
» par leur courage ou par leur bonheur, ils
» portèrent la guerre chez les Tirrhéniens, de
» là dans les Gaules », il est clair que Polibe
ne parle ici que de la Gaule cisalpine, « et
» ensuite chez les Samnites, qui à l'orient et
» au septentrion confinent au pays des Latins.
» Quelque tems après, et un an avant que
» les Gaulois fissent une irruption dans la
» Grèce, fussent défaits à Delphes, et se je-
» tassent dans l'Asie, les Tarentins craignant
» que les Romains ne tirassent vengeance de
» l'insulte qu'ils avaient faite à leurs ambas-
» sadeurs, appelèrent Pirrhus à leur secours.
» Les Romains s'étant soumis les Tirrhéniens
» et les Samnites, et ayant gagné plusieurs
» victoires sur les Gaulois répandus en Italie,
» pensèrent alors à la conquête du reste
» de ce pays, qu'ils ne regardaient plus comme
» étranger, mais comme leur appartenant en
» propre, au moins pour la plus grande partie.
» Exercés et aguerris par les combats qu'ils
» avaient soutenus contre les Samnites et les
» Gaulois, ils attaquèrent Pirrhus, le chassè-

» rent d'Italie, et défirent ensuite tous ceux
» qui avaient pris parti pour ce prince (1) ».

J'ai rapporté en entier ce passage important pour la chronologie, en ce qu'il lie les annales romaines aux annales grecques qui sont parfaitement connues. On sait que la paix d'Antalcidas eut lieu l'an 2 de la 187e olimpiade, qui répond à l'an 387 avant l'ère chrétienne, 19 ans après la victoire d'Egos-Potamos (2); ainsi la prise de Rome par les Gaulois eut aussi lieu cette année qui répond à l'an 366 de Rome selon les Fastes, et 367 selon Varron (3). Venons à présent au passage d'Annibal, et afin de le mieux comprendre, écoutons d'abord Polibe sur ses idées géographiques.

« La première, la plus étendue et la plus
» universelle notion que l'on puisse donner,
» est celle par laquelle on conçoit, pour peu
» d'intelligence que l'on ait, la division de
» cet univers en quatre parties, et l'ordre
» qu'elles gardent entr'elles, savoir l'orient,

(1) Histoire de Polybe, liv. 1, chap. 1.

(2) Chronologie du voyage d'Anacharsis.

(3) Tablettes chronologiques, par Lenglet, t. 1, pag. 107.

» le couchant, le midi et le septentrion. Une
» autre notion, est celle par laquelle notre
» esprit, plaçant les différens endroits de la
» terre sous quelqu'une de ces quatre parties,
» rapporte les lieux qui nous sont inconnus,
» à des idées communes et familières. Après
» avoir fait cela du monde en général, il
» n'y a plus qu'à partager de la même ma-
» nière la terre que nous connaissons. Celle-ci
» est divisée en trois parties. La première est
» l'Asie ; la seconde, l'Afrique ; la troisième,
» l'Europe. Ces trois parties se terminent au
» Tanaïs, au Nil, et au détroit des colonnes
» d'Hercules. L'Asie contient tout le pays qui
» est entre le Nil et le Tanaïs, et sa situation
» par rapport à l'univers est entre le levant
» d'été et le midi. L'Afrique est entre le Nil
» et les colonnes d'Hercules, sous cette partie
» de l'univers qui est au midi et au couchant
» d'hiver jusqu'au couchant équinoctial, qui
» tombe aux colonnes d'Hercules. Ces deux
» parties considérées en général occupent le
» côté méridional de la mer Méditerranée,
» depuis l'orient jusqu'au couchant.

» L'Europe qui leur est opposée, s'étend
» vers le septentrion, et occupe tout cet es-

» pace depuis l'orient jusqu'au couchant. Sa » partie la plus considérable est au septentrion » entre le Tanaïs et Narbonne, laquelle au » couchant n'est pas fort éloignée de Mar- » seille, ni de ces embouchures du Rhône » par lesquelles ce fleuve se décharge dans la » mer de Sardaigne. C'est autour de Narbonne » jusqu'aux monts Pirénées qu'habitent les » Gaulois, depuis la Méditerranée jusqu'à » l'Océan. Le reste de l'Europe depuis ces » montagnes jusqu'au couchant et aux colon- » nes d'Hercules, est borné partie par notre » mer et partie par la mer extérieure. Cette » partie qui est le long de la Méditerranée » jusqu'aux colonnes d'Hercules, c'est l'Es- » pagne. Le côté qui est sur la mer extérieure » ou la grande mer, n'a point encore de nom » commun, parce que ce n'est que depuis peu » qu'on l'a découvert. Il est occupé par des » nations barbares, qui sont en grand nom- » bre, et dont nous parlerons en particulier » dans la suite. Or, comme personne jusqu'à » nos jours n'a pu distinguer clairement si l'E- » thiopie, où l'Asie et l'Afrique se joignent, et » qui s'étend vers le midi, est un continent ou » est environnée de la mer : nous ne connais-

» sons rien non plus de l'espace qui est entre
» le Tanaïs et Narbonne jusqu'au septentrion.
» Peut-être que dans la suite à force de re-
» cherches nous en apprendrons quelque
» chose. Mais tous ceux qui en parlent ou qui
» en écrivent, on peut assurer hardiment
» qu'ils parlent et écrivent de ce qu'ils ne sa-
» vent point, et qu'ils ne nous débitent que
» des fables. Voilà ce que j'avais à dire pour
» rendre ma narration plus claire à ceux qui
» n'ont aucune connaissance des lieus : ils peu-
» vent maintenant rapporter ce qu'on leur dira
» aux différentes parties de la terre, en se ré-
» glant sur celles de l'univers en général. Car
» comme en regardant on a coutume de tour-
» ner le visage vers l'endroit qui nous est
» montré ; de même en le lisant il faut se
» transporter en esprit dans tous les lieus dont
» on nous parle (1) ».

On voit par ce long et curieux passage que Polibe, né en Arcadie, et voué depuis son enfance à l'état militaire, n'avait pas étudié la géographie chez les commerçans qui étaient

(1) Polybe, liv. 3, chap. 7. Je fais de légers changemens de stile à la traduction de dom Thuillier.

mieux instruits. Carthage qui avait envoyé Hannon faire le tour de l'Afrique; Marseille qui avait chargé Pithéas de parcourir la partie septentrionale de l'Europe, avaient de plus grandes lumières qu'elles ne s'empressaient pas de répandre, parce qu'elles voulaient faire un commerce exclusif dans ces contrées. Décriant leurs propres historiens, elles-mêmes traitaient d'imposteurs Hannon et Pithéas, comme les Vénitiens longtems après ont décrié Marco Paolo qui, le premier, avait pénétré en Tartarie et à la Chine. Polibe va nous parler en homme mieux instruit, et nous allons apprendre de lui les détails de l'expédition d'Annibal.

§. 1. *Chemin qu'Annibal eut à faire pour passer de Carthage la neuve en Italie. Les Romains se disposent à porter la guerre en Afrique. Troubles que leur suscitent les Boïens. Annibal arrive au Rhône, et le passe.*

Art. 22. « Les Carthaginois, dans le tems » qu'Annibal partit, étaient maîtres de toutes » ces provinces d'Afrique qui sont sur la Mé» diterranée, depuis les autels des Philésiens,

» qui sont le long de la grande Sirte jus-
» qu'aux colonnes d'Hercules, ce qui fait une
» côte de plus de seize mille stades de lon-
» gueur. Puis ayant passé le détroit, où sont
» les colonnes d'Hercules, ils se soumirent
» toute l'Espagne jusqu'à ces rochers, où du
» côté de notre mer aboutissent les monts Pi-
» rénées, qui divisent les Espagnols d'avec les
» Gaulois. Or, de ces rochers aux colonnes
» d'Hercules il y a environ huit mille stades;
» car on en compte trois mille depuis les co-
» lonnes jusqu'à Carthagène ou la nouvelle
» Carthage (1), comme d'autres l'appellent :
» depuis cette ville jusqu'à l'Ebre, il y en a
» deux mille deux cens : depuis là jusqu'aux
» Marchés seize cens, et autant des Marchés
» au passage du Rhône; car les Romains ont
» distingué cette route avec soin par des es-
» paces de huit stades. Depuis le passage du
» Rhône en allant vers ses sources jusqu'à ce
» commencement des Alpes d'où l'on va en
» Italie, on compte quatorze cens stades. Les

(1) Carthage *ou la nouvelle ville*, dit Etienne de Bizance, à l'article Καρχηδών. Voyez une note savante à ce sujet dans l'édition de ce géographe. *Amstelodami* 1678, t. 1, p. 363.

» hauteurs des Alpes, après lesquelles on se » trouve dans les plaines d'Italie, qui sont le » long du Pô, s'étendent encore à douze cens » stades. Il fallait donc qu'Annibal traversât » environ neuf mille stades (1) pour venir de » la nouvelle Carthage en Italie. Il avait déjà » fait la moitié de ce chemin : mais ce qui » lui en restait à faire était le plus difficile.

» Il se préparait à faire passer à son armée » les détroits des monts Pirénées, où il crai- » gnait fort que les Gaulois ne l'arrêtassent ; » lorsque les Romains apprirent des ambassa- » deurs envoyés à Carthage ce qui s'y était dit » et résolu, et qu'Annibal avait passé l'Ebre » avec une armée. Aussitôt on prit la réso- » lution d'envoyer en Espagne une armée sous » le commandement de Publius Cornélius, » et une autre en Afrique sous la conduite de » Tibérius Sempronius. Pendant que ces deux

---

(1) 340 lieues et 500 toises en adoptant les mesures de M. l'abbé Barthélemi dans l'Anacharsis, où il suppose le stade de 94 toises et demi. M. Romé de l'Ile, dans sa Métrologie, distingue huit espèces différentes de stade. Au reste le calcul de Polibe ne donne que huit mille stades de Carthagène aux plaines d'Italie, dont 5400 jusqu'au Rhône.

» consuls levèrent des troupes et firent d'autres
» préparatifs, on se pressa de finir ce qui re-
» gardait les colonies que l'on avait auparavant
» projeté d'envoyer dans la Gaule cisalpine.
» On enferma les villes de murailles, et l'on
» donna ordre à ceux qui devaient y habiter,
» de s'y rendre dans l'espace de trente jours.
» Ces colonies étaient chacune de six mille
» personnes ; l'une fut mise en deçà du Pô,
» et fut appelée Plaisance, et l'autre au delà
» du fleuve ; celle-ci reçut le nom de Cré-
» mone.

» A peine ces colonies furent-elles établies,
» que les Gaulois appelés Boïens, qui déjà
» autrefois avaient cherché à rompre avec les
» Romains, sans avoir pu rien exécuter faute
» d'occasion, apprenant que les Carthaginois
» approchaient, et se promettant beaucoup
» de leur secours, se détachèrent des Ro-
» mains, et leur abandonnèrent les ôtages
» qu'ils avaient donnés après la dernière
» guerre. Ils entraînèrent dans leur révolte
» les Insubriens, qu'un ancien ressentiment
» contre les Romains disposait déjà à une
» sédition, et tous ensemble ravagèrent le
» pays que les Romains avaient partagé. Les

» fuïards furent poursuivis jusques à Mutine,
» autre colonie romaine. Mutine elle-même
» fut assiégée par eux. Ils y investirent
» trois Romains distingués qui avaient été
» envoyés pour faire le partage des terres,
» savoir Caïus Lutatius, personage consu-
» laire, et trois préteurs. Ceux-ci demandèrent
» d'être écoutés, et les Boïens leur donnèrent
» audience ; mais au sortir de la conférence,
» ils eurent la perfidie de s'en saisir, dans la
» pensée que par leur moyen ils pourraient
» recouvrer leurs ôtages. Sur cette nouvelle,
» Lucius Manlius qui commandait une armée
» dans le pays, se hâta d'aller au secours. Les
» Boïens, instruits de son approche, dressè-
» rent une embuscade dans une forêt, et dès
» que les Romains y furent entrés, fondirent
» sur eux de tous côtés, et tuèrent une grande
» partie de l'armée romaine ; le reste prit la
» fuite dès le commencement du combat. On
» se rallia à la vérité quand on eut gagné les
» hauteurs, mais de telle sorte, qu'a peine
» cela pouvait-il passer pour une honnête
» retraite. Ces fuïards furent poursuivis par
» les Boïens, qui les investirent dans un bourg
» appelé Tanès. La nouvelle vint à Rome que

» la quatrième armée était enfermée et assiégée » par les Boïens : sur-le-champ on envoya à » son secours les troupes que l'on avait levées » pour Publius Cornélius, et l'on en donna le » commandement à un préteur. On ordonna en- » suite à Publius de faire pour lui de nouvelles » levées chez les alliés. Telle était la situation des » affaires dans les Gaules à l'arrivée d'Annibal.

» Au commencement du printems, les con- » suls romains ayant fait tous les préparatifs » nécessaires à l'exécution de leurs desseins, » se mirent en mer : Publius avec soixante » vaisseaux pour aller en Espagne : et Tibé- » rius Sempronius avec cent soixante vaisseaux » longs à cinq rangs, pour se rendre en Afri- » que. Celui-ci s'y prit d'abord avec tant d'im- » pétuosité, fit des préparatifs si formidables » à Lilibée, assembla de tous côtés des trou- » pes si nombreuses, qu'on eût dit qu'en dé- » barquant il voulait mettre le siége devan » Carthage même. Publius rangeant la côte de » Ligurie, arriva le cinquième jour dans le » voisinage de Marseille ; et ayant abordé à la » première embouchure du Rhône, appelée » l'embouchure de Marseille, il mit ses trou- » pes à terre. Là il apprit qu'Annibal avait

» passé les Pirénées ; mais il croyait ce général » encore bien éloigné, tant à cause des difficul- » tés que les lieux devaient lui opposer, que du » grand nombre des Gaulois au travers desquels » il fallait marcher. Cependant Annibal après » avoir obtenu des Gaulois, partie par argent, » partie par force, tout ce qu'il voulait, arriva » au Rhône avec son armée, ayant à sa droite » la mer de Sardaigne. Sur la nouvelle que les » ennemis étaient arrivés, Publius, soit que la » célérité de cette marche lui parut incroyable, » soit qu'il voulût s'instruire exactement de la » vérité de la chose, envoya à la découverte » trois cens cavaliers des plus braves, et y » joignit, pour les guider et les soutenir, les » Gaulois qui servaient pour lors à la solde » des Marseillais. Pendant ce tems-là, il fit » rafraîchir son armée, et délibérait avec les » tribuns quels postes on devait occuper, et » où il fallait donner bataille aux ennemis.

» Annibal arrivé à environ quatre journées » de l'embouchure du Rhône, entreprit de le » passer, parce que ce fleuve n'avait là que » la simple largeur de son lit. Pour cela il » commença par se concilier l'amitié de tous » ceux qui habitaient sur les bords, et acheta

» d'eux tous leurs canots et chaloupes, dont
» ils ont grand nombre, à cause de leur com-
» merce par mer. Il acheta outre cela tout le
» bois qui était propre à construire encore de
» pareils bâtimens, et dont il fit en deux jours
» une quantité extraordinaire de bateaux,
» chacun s'efforçant de se mettre en état de
» n'avoir pas besoin de secours étranger pour
» passer le fleuve. Tout était déjà préparé;
» lorsqu'un grand nombre de Barbares s'assem-
» bla sur l'autre bord pour s'opposer au pas-
» sage des Carthaginois. Annibal alors fesant
» réflexion qu'il n'était pas possible d'agir par
» force contre une si grande multitude d'en-
» nemis; et que cependant il ne pouvait rester
» là, sans courir risque d'être enveloppé de
» tous les côtés, détacha à l'entrée de la troi-
» sième nuit une partie de son armée sous le
» commandement d'Annon fils du roi Bomil-
» car, et lui donna pour guides quelques gens
» du pays. Ce détachement remonta le fleuve
» jusqu'à environ deux cens stades », (sept
lieues et 450 toises selon le calcul de l'abbé
Barthélemi qui fait la lieue de 2500 toises,)
« où il trouva une petite île qui partageait la
» rivière en deux; on s'y logea, on y coupa

» du bois dans une forêt voisine, et les uns » façonnant les pièces nécessaires, les autres » joignant ces pièces ensemble, en peu de » tems ils se firent un nombre de radeaux suf» fisant pour passer le fleuve, et le passèrent » en effet sans que personne s'y opposât. Ils » s'emparèrent ensuite d'un poste avantageux, » et y restèrent tout ce jour-là pour se délasser » et se disposer à exécuter l'ordre qu'Annibal » leur avait donné.

» Ce général fesait aussi de son côté tout ce » qu'il pouvait pour passer le reste de l'armée. » Mais rien ne l'embarrassait plus que ses élé» phans, qui étaient au nombre de trente-sept. » Cependant à la cinquième nuit, ceux qui » avaient traversé les premiers s'étant avancés » sur l'autre bord vers les Barbares à la pointe » du jour, Annibal, dont les soldats étaient » prêts, disposa tout pour le passage. Ceux » qui étaient pesamment armés devaient mon» ter les plus grands bateaux, et l'infanterie » légère les plus petits. Les plus grands étaient » au dessus, et les plus petits au dessous; afin » que ceux-là soutenant la violence du cours » de l'eau, ceux-ci en eussent moins à souf» frir. On pensa encore à faire suivre les che-

» vaux à la nage, et pour cela un homme sur
» le derrière des bateaux en tenait par la bride
» trois ou quatre de chaque côté. Par ce moyen,
» dès le premier passage, on en jeta un assez
» grand nombre sur l'autre bord. A cet aspect,
» les Barbares sortent en foule et sans ordre,
» de leurs retranchemens, persuadés qu'il
» leur serait aisé d'arrêter les Carthaginois à
» la descente. Cependant Annibal voit sur
» l'autre bord une fumée s'élever; c'était le
» signal que devaient donner ceux qui étaient
» passés les premiers, lorsqu'ils seraient près
» des ennemis. Il commanda sur-le-champ que
» l'on se mît sur la rivière, donnant ordre à
» ceux qui étaient sur les plus grands bateaux
» de se raidir tant qu'ils pourraient contre la
» rapidité du fleuve. On vit alors le spectacle
» du monde le plus effrayant et le plus capa-
» ble d'inspirer la terreur. Sur les bateaux,
» les uns s'encourageaient mutuellement avec
» de grands cris, les autres luttaient, pour
» ainsi dire, contre la violence des flots. Les
» Carthaginois restés sur le bord, animaient
» par des cris leurs compagnons; les Barba-
» res sur l'autre bord demandaient à combat-
» tre en fesant des hurlemens affreux. En

» même

» même tems les Carthaginois, qui étaient » de l'autre côté du fleuve, fondant tout d'un » coup sur les Barbares, les uns mettent le » feu au camp, les autres en plus grand nom- » bre chargent ceux qui gardaient le passage. » Les Barbares sont effrayés, une partie court » aux tentes pour arrêter l'incendie, le reste » se défend contre l'ennemi. Annibal animé » par le succès, à mesure que ses gens débar- » quaient, les range en bataille, les exhorte » à bien faire, et les mène aux ennemis, qui » épouvantés et déja mis en désordre par un » événement si imprévu, furent tout d'un » coup enfoncés et obligés de prendre la » fuite (1) ».

On peut voir dans les Commentaires du chevalier Folard sur Polîbe, combien ce passage est digne d'admiration aux ieux des militaires capables d'en bien juger. Ces détails n'entrent pas dans mon plan. Je me contenterai de rapporter ici l'opinion de cet excellent commentateur sur le lieu où ce grand événement se passa (2).

---

(1) Polîbe, liv. 3, chap. 8.

(2) Abrégé des Commentaires de M. de Folard sur Polybe. Paris 1754, t. 2, p. 44 *et* 45.

» Quant au lieu que choisit Annibal pour » traverser le Rhône, je pense que ce fut en- » tre Avignon et la rivière de Sorgue, et cela » par plusieurs considérations très-sensées : » l'une que, sachant Publius en mer, il devait » craindre que ce général ne vînt au secours » des Marseillais, avec lesquels les Romains » avaient contracté une étroite alliance ; par » conséquent il était de sa prudence de ne » rien retarder pour prévenir cette jonction.

» En second lieu, s'il trouvait dans ce pays- » là le fleuve plus large et plus rapide, il n'y » avait pas d'apparence de pouvoir le remonter » à travers un pays plein de montagnes, de » défilés, entre lesquels ce fleuve se trouve » plus resserré, et dont souvent les rives » sont escarpées de part et d'autre, et par » conséquent ou aisées à défendre, ou im- » possibles aux embarquemens ; outre que les » peuples qui en habitent les rives n'avaient » fait encore nulle alliance avec lui, au con- » traire de ceux de Languedoc et de Rousil- » lon, qui l'assistaient en conséquence de leur » traité.

» Je pense que le détachement d'Hannon » s'arrêta entre Roquemaure et le Pont du

» Saint-Esprit : du moins les paroles de l'au-
» teur semblent l'indiquer ».

M. de Folard ne s'en tient pas à la lettre du texte en énonçant cette opinion. Polibe dit formellement qu'Annibal arrivé environ à quatre journées de l'embouchure du Rhône, entreprit de le passer, parceque ce fleuve n'avait là que la simple largeur de son lit. Or il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de France par Cassini, pour y reconnaître que l'espace choisi par M. de Folard entre Avignon et l'embouchure de la Sorgue, est occupé par l'île de la Barthalasse qui est d'une très-grande largeur, par laquelle celle du lit est très-augmentée. La conjecture de M. de Folard ne paraît donc pas exacte. Je reviendrai sur ce sujet quand j'aurai rapporté ce que nous dit Polibe sur le chemin que fit Annibal depuis le passage du Rhône jusqu'aux Alpes, et le récit de Tite-Live que je donnerai ensuite achèvera d'éclaircir cette matière, de manière à n'y laisser aucun nuage dans l'esprit des lecteurs.

§. 2. *Discours de Magile, roi Gaulois, et d'Annibal, aux Carthaginois. Combat entre deux partis envoyés à la découverte. Passage des éléphans. Extravagance des historiens sur le passage des Alpes par Annibal* (1).

Art. 23. « Annibal maître du passage, et » en même tems victorieux, pensa aussitôt à » faire passer ce qui restait de troupes sur » l'autre bord, et campa cette nuit le long » du fleuve. Le matin que la flotte des Ro- » mains était arrivée à l'embouchure du » Rhône, il détacha cinq cens chevaux Nu- » mides pour reconnaître où étaient les en- » nemis, combien ils étaient, et ce qu'ils fe- » saient. Puis, après avoir donné ses ordres » pour le passage des éléphans, il assembla » son armée, fit approcher Magile, petit roi » qui l'était venu trouver des environs du Pô, » et fit expliquer aux soldats par un interprète

---

(1) J'ai omis ce dernier article de Polibe comme inutile à mon objet, et prolongeant trop cette citation.

» les résolutions que les Gaulois avaient pri-
» ses, toutes très-propres à donner du cœur
» et de la confiance aux soldats; car sans
» parler de l'impression que devait faire sur
» eux la présence des gens qui les appelaient
» à leur secours, et qui promettaient de par-
» tager avec eux la guerre contre les Romains,
» il semblait que l'on ne pouvait se défier de
» la promesse que fesaient les Gaulois de con-
» duire les Carthaginois jusqu'en Italie par
» des lieux où ils ne manqueraient de rien, et
» par où leur marche serait courte et sûre.
» Magile leur fesait encore de magnifiques
» descriptions de la fertilité et de l'étendue du
» pays où ils allaient entrer; il vantait sur-
» tout la disposition où étaient les peuples, de
» prendre les armes en leur faveur contre les
» Romains.

» Magile retiré, Annibal s'approcha, et
» commença par rappeler à ses soldats ce qu'ils
» avaient fait jusqu'alors; il dit que quoiqu'ils
» se fussent trouvés dans des actions extraor-
» dinaires et dans les occasions les plus pé-
» rilleuses, jamais ils n'avaient manqué de
» réussir, parce que, dociles à ses conseils,
» ils n'avaient rien entrepris que guidés par

» lui ; qu'ils ne craignissent rien pour la suite ;
» qu'après avoir passé le Rhône et s'être ac-
» quis des alliés aussi affectionés que ceux
» qu'ils voyaient eux-mêmes, ils avaient déjà
» surmonté les plus grands obstacles ; qu'ils
» ne s'inquiétassent point du succès de l'en-
» treprise ; qu'ils n'avaient qu'à s'en reposer
» sur lui : qu'ils fussent toujours promts à
» exécuter ses ordres ; qu'ils ne pensassent
» qu'à faire leur devoir, et à ne point dégé-
» nérer de leur première valeur. Toute l'armée
» applaudit, et témoigna beaucoup d'ardeur.
» Annibal la loua de ses bonnes dispositions,
» fit des vœux aux Dieux pour elle, lui donna
» ordre de se tenir prête pour décamper le
» lendemain matin, et congédia l'assemblée.

» Sur ces entrefaites, arrivent les Numides
» qui avaient été envoyés à la découverte. La
» plupart avaient été tués, le reste mis en
» fuite. A peine sortis du camp, ils étaient
» tombés dans la marche des coureurs ro-
» mains envoyés aussi par Publius pour recon-
» naître les ennemis, et ces deux corps s'étaient
» battus avec tant d'opiniâtreté, que d'une part
» environ cent quarante chevaux, tant des
» Romains que des Gaulois avaient été tués, et

» de l'autre plus de deux cens Numides. Après » ce combat, les Romains, en poursuivant » les fuïards, s'approchèrent des retranche- » mens des Carthaginois, examinèrent tout » de leurs propres ieux, et coururent aussitôt » pour informer le consul de l'arrivée des en- » nemis. Publius, sans perdre de tems, mit » tout le bagage sur les vaisseaux, et fit mar- » cher le long du fleuve toute son armée dans » le dessein d'attaquer les Carthaginois.

» Le lendemain à la pointe du jour, Annibal » porta toute sa cavalerie du côté de la mer » comme en réserve, et donna ordre à l'in- » fanterie de se mettre en marche. Pour lui, » il attendit que les éléphans et les soldats qui » étaient restés sur l'autre bord, eussent aussi » traversé le fleuve. Or, voici comme les » éléphans passèrent. Après avoir fait plu- » sieurs radeaux, d'abord on en joignit deux » l'un à l'autre, qui fesaient ensemble cin- » quante piés de largeur, et on les mit au » bord de l'eau, où ils étaient retenus avec » force et arrêtés à terre. Au bout opposé à » la rive on en attacha deux autres, et l'on » poussa cette espèce de pont sur la rivière. » Il était à craindre que la rapidité du fleuve

» n'emportât tout l'ouvrage. Pour prévenir ce
» malheur, on retint le côté exposé au cou-
» rant par des cordes attachées aux arbres qui
» bordaient le rivage. Quand on eut poussé
» ces radeaux à la longueur d'environ deux
» cens piés, on en construisit deux autres
» beaucoup plus grands, que l'on joignit aux
» derniers. Ces deux furent liés fortement l'un
» à l'autre; mais ils ne le furent pas tellement
» aux plus petits, qu'il ne fût aisé de les dé-
» tacher. On avait encore attaché aux petits
» radeaux beaucoup de cordes, par le moyen
» desquelles les nacelles destinées à les remor-
» quer pussent les affermir contre l'impétuo-
» sité de l'eau, et les amener jusqu'au bord
» avec les éléphans. Les deux grands radeaux
» furent ensuite couverts de terre et de gazons,
» afin que ce pont fût semblable en tout au
» chemin qu'avaient à faire les éléphans pour
» en approcher. Sur terre ces animaux s'é-
» taient toujours laissés manier par leurs
» conducteurs : mais ils n'avaient pas encore
» osé mettre les piés dans l'eau. Pour les y
» faire entrer, on met à leur tête deux élé-
» phans femelles, qu'ils suivent sans hésiter.
» Ils arrivent sur les derniers radeaux, on

» coupe les cordes qui tenaient ceux-ci atta-
» chés aux deux plus grands, les nacelles
» remorquent et emportent bientôt les élé-
» phans loin des radeaux qui étaient couverts
» de terre. D'abord ces animaux effrayés,
» inquiets, allèrent et vinrent de côté et
» d'autre : mais l'eau dont ils se voyaient en-
» vironnés, leur fit peur, et les retint en
» place. C'est ainsi qu'Annibal, en joignant
» des radeaux deux à deux, trouva le secret
» de faire passer le Rhône à la plupart de ses
» éléphans. Je dis à la plupart ; car tous ne
» passèrent pas de la même façon. Il y en
» eut qui au milieu du trajet tombèrent de
» frayeur dans la rivière : mais leur chûte ne
» fut funeste qu'aux conducteurs ; pour eux,
» la force et la longueur de leurs trompes les
» sauva. En levant ces trompes, ils respiraient,
» et éloignaient tout ce qui pouvait leur nuire ;
» par ce moyen ils vinrent droit au bord mal-
» gré la rapidité du fleuve.

» Quand les éléphans furent passés, Anni-
» bal fit d'eux et de la cavalerie son arrière-
» garde, et marcha le long du fleuve, pre-
» nant sa route de la mer vers l'orient comme
» s'il eût voulu entrer dans le milieu des terres,

» Européennes. Car le Rhône a ses sources
» au dessus du golfe Adriatique, coulant vers
» l'occident et venant de ces parties des Alpes
» qui regardent le septentrion. Il prend son
» cours vers le couchant d'hiver, et se dé-
» charge dans la mer de Sardaigne. Ses eaux
» traversent toute une vallée, dont les Gau-
» lois, appelés Ardiens (1) occupent le côté
» septentrional, et le méridional est bordé
» par les racines des Alpes, qui sont placées
» vers le septentrion. Cette vallée est séparée
» des environs du Pô par les Alpes qui s'éten-
» dent depuis Marseille jusqu'à l'extrémité du
» golfe Adriatique, et qu'Annibal venant du
» Rhône traversa pour entrer dans l'Italie...
« Annibal conduisit cette grande affaire
» avec beaucoup de prudence. Il était informé
» exactement de la nature et de la situation
» des lieus où il s'était proposé d'aller : il sa-
» vait que les peuples chez lesquels il devait
» passer, n'attendaient que l'occasion de se
» révolter contre les Romains ; enfin pour

---

(1) Etienne de Bizance parle d'une ville d'Illirie appelée *Ardia*, et d'un peuple Illirien qu'il nomme *Ardiaioi*, Ἀρδεία et Ἀρδιαῖος.

» n'avoir rien à craindre de la difficulté des
» chemins, il s'y fesait conduire par des gens
» du pays qui s'offraient pour guides d'autant
» plus volontiers, qu'ils avaient les mêmes in-
» térêts et les mêmes espérances. Je parle avec
» assurance de toutes ces choses, parce que
» je les ai apprises de témoins contemporains,
» et que j'ai été moi-même aux Alpes pour
» en prendre une exacte connaissance (1) ».

En effet Polibe étant né l'an 206 avant l'ère chrétienne, avait pu facilement voir les témoins d'un événement arrivé douze ans avant sa naissance (2). Il décrit assez bien le cours du Rhône; et lorsqu'il dit que le Rhône coule vers le couchant d'hiver, il parle seulement relativement à la source de ce fleuve et à la position de son lit par rapport à l'Italie. Quand il dit aussi qu'Annibal après avoir passé le Rhône prit sa route vers l'orient, c'est qu'après avoir passé au dessous de la montagne de Châteauneuf sur laquelle Hannon s'était posté pour fondre sur les Gaulois, il s'écarta un peu au

(1) Polibe, liv. 3, chap. 9.

(2) L'an 218, Tablettes Chronologiques de Lenglet, Paris 1778, t. 1, p. 383.

levant pour tourner cette montagne ; mais il reprit ensuite à peu près la direction du Rhône vers le nord. Il faut nécessairement que nous suivions encore quelque tems ce général célèbre pour le voir sortir de notre département.

§. 3. *Annibal continue sa route ; il remet sur le trône un petit roi Gaulois, et en est récompensé. Les Allobroges lui tendent des pièges à l'entrée des Alpes. Il leur échappe, mais avec beaucoup de risque et de perte.*

Art. 24. « Trois jours après le décampe-
» ment des Carthaginois, le Consul romain
» arrive à l'endroit du fleuve auquel les enne-
» mis l'avaient passé. Sa surprise fut d'autant
» plus grande, qu'il s'était persuadé que jamais
» ils n'auraient la hardiesse de prendre cette
» route pour aller en Italie, tant à cause de la
» multitude de Barbares dont ces quartiers
» sont peuplés, que du peu de fond qu'on
» peut faire sur leurs promesses. Comme ce-
» pendant ils l'avaient fait, il retourna au plus
» vîte à ses vaisseaux, et embarqua son ar-
» mée. Il envoya son frère en Espagne, et re-
» vint par mer en Italie pour arriver aux Alpes

» par la Tirrhénie avant Annibal. Celui-ci, » après quatre jours de marche, vint à un en» droit appelé l'Ile, lieu fertile et très-peuplé, » et à qui l'on a donné ce nom parce que le » Rhône et l'Eygues (1), coulant des deux » côtés, l'aiguisent en pointe au confluent de » ces deux rivières. Cette île ressemble assez, » et pour la grandeur et pour la forme, au » Delta d'Egipte, avec cette différence néan» moins, qu'un des côtés du Delta est fermé » par la mer, où se déchargent les fleuves qui » ferment les deux autres, et que ce sont des » montagnes presque inaccessibles qui bor» dent un des côtés de l'Ile.

» Annibal trouva dans cette île deux frères » qui, armés l'un contre l'autre, se dispu» taient le royaume. L'aîné (2) mit Annibal » dans ses intérêts, et le pria de l'aider à se » maintenir dans la possession où il était. Le » Carthaginois n'hésita point ; il voyait trop

---

(1) Le texte dit Σκώρας, et dom Thuillier, *la Saône*. Je prouverai bientôt qu'il faut l'*Eygues*.

(2) Au lieu de *l'aîné*, dom Thuillier dit *le plus ancien*. Je cite ce seul exemple pour faire voir combien ce traducteur a préféré l'exactitude à l'élégance.

» combien cela lui serait avantageux. Il prit » donc les armes, et se joignit à l'aîné pour » chasser le cadet. Il fut bien récompensé du » secours qu'il avait donné au vainqueur : on » fournit à son armée des vivres et des muni» tions en abondance. On renouvela ses ar» mes, qui étaient vieilles et usées. La plupart » de ses soldats furent vêtus, chaussés, mis » en état de franchir plus aisément les Alpes. » Mais le plus grand service qu'il en reçut, » fut que ce roi se mit avec ses troupes à la » queue de celles d'Annibal, qui n'entrait » qu'en tremblant sur les terres des Gaulois » nommés Allobroges, et les escorta jusqu'à » l'endroit d'où ils devaient entrer dans les » Alpes.

» Il avait déjà marché pendant dix jours, et » avait fait environ huit cens stades » trente lieues et 600 toises (1) « de chemin le long » du fleuve; déjà il se disposait à mettre le pié » dans les Alpes, lorsqu'il se vit dans un dan» ger auquel il était très-difficile d'échapper. » Tant qu'il avait été dans le plat pays, les

(1) Calcul de l'abbé Barthélemi dans les Tables du Voyage d'Anacharsis.

» chefs des Allobroges ne l'avaient pas in-
» quiété dans sa marche, soit qu'ils eussent
» redouté la cavalerie carthaginoise, ou que
» les Barbares, dont elle était accompagnée,
» les eussent tenus en respect. Mais quand
» ceux-ci se furent retirés, et qu'Annibal
» commença d'entrer dans les détroits des
» montagnes, alors les Allobroges coururent
» en grand nombre s'emparer des lieux qui
» commandaient ceux par où il fallait néces-
» sairement que passât l'armée d'Annibal. C'en
» était fait de cette armée, si leurs pièges eus-
» sent été plus couverts : mais comme ils se
» cachaient mal ou point du tout, s'ils firent
» grand tort à Annibal, ils ne s'en firent pas
» moins à eux-mêmes (1) ».

Je ne continuerai pas plus longtems cette citation qui m'écarterait trop de mon sujet. Annibal sorti du département de Vaucluse, ne doit plus nous occuper ici : mais il est bon de connaître par où il a passé pour en sortir, et je donnerai d'abord à ce sujet l'opinion de M. de Mandajors, insérée dans l'excellent recueil des Mémoires de l'académie des Inscrip-

(1) Polibe, liv. 3, chap. 10.

tions et Belles-Lettres. Comme cette opinion suppose la connaissance de l'histoire que Tite-Live nous donne du passage d'Annibal, il faut avant tout rapporter ce passage de l'historien latin.

§. 4. *Histoire du passage d'Annibal, par Tite-Live.*

Art. 25. Je placerai la traduction en regard du texte, afin que l'on puisse en reconnaître l'exactitude, ou me corriger si je me trompe. J'observe d'abord que Tite-Live est mort le jour des calendes de janvier la quatrième année du règne de Tibère (1), l'an 17 de l'ère chrétienne, 141 ans après Polibe qu'il a souvent copié.

(1) Dictionnaire de Moréri. *art.* Tite-Live. Il se trompe de 4 ans pour l'année avant l'ère chrétienne, qu'il dit être 21; tandis que Tibère, selon l'Art de vérifier les dates, fut collègue d'Auguste le 28 août de l'an 11, et son successeur le 19 août de l'an 14. Ainsi sa quatrième année commence le 19 août de l'an 17: ensorte que Fabricius a eu raison de dire 17, les jours des Calendes de janvier tombant à la fin de décembre de cette année.

J'observerai ici qu'en général lorsque l'on rapporte un long passage d'un auteur ancien, il est nécessaire d'en donner le texte, parce que les éditions des auteurs anciens sont en général très-fautives, et souvent fort différentes les unes des autres. Il est donc essentiel de faire connaître celle de laquelle on a fait usage, et les corrections que l'on a jugées convenables. Il serait même à désirer que des savans fussent chargés spécialement de donner de bonnes éditions des auteurs anciens, et qu'un corps littéraire fût entièrement consacré à ce travail. Ces éditions seraient faites sur les manuscrits, ou sur les textes imprimés dans le quinzième siècle qui peuvent être considérées comme de véritables manuscrits. J'ai souvent remarqué que ces anciennes éditions étaient infiniment supérieures aux modernes. Les savans composaient et imprimaient alors eux-mêmes, et leur travail était communément mieux soigné qu'aujourd'hui.

Art. 26. Annibal passe l'Ebre.

Annibal cùm recensuisset omnium auxilia gentium, Gadeis profectus, Herculi vota exsolvit: novisque se obligat votis, si cætera prosperè evenissent. Indè partiens curas simul inferendi atque arcendi belli, nedùm ipse terrestri per Hispaniam Galliasque itinere Italiam peteret, nuda apertaque Romanis Africa ab Siciliâ esset, valido præsidio eam firmare statuit. Pro eo supplementum ipse ex Africâ, maximè jaculatorum levium armis petiit: ut Afri in Hispaniâ, Hispani in Africâ, melior procul ab domo futurus uterque miles, velut mutuis pignoribus obligati, stipendia facerent. Tredecim millia octingentos quinquaginta pedites cetratos misit in Africam, et funditores Baleares octingentos septuaginta, equites mixtos ex multis gentibus mille ducentos. Has copias partìm Carthagini præsidio esse, partìm distribui per Africam jubet. Simul conquisitoribus in civitates missis, quatuor millia conscripta delectæ juventutis, præsidium eosdem et obsides duci Carthaginem jubet. Ne-

Annibal ayant fait la revue des Auxiliaires que toutes les nations lui avaient envoyés, vint à Gadès (Cadix) et y acquitta les vœux qu'il avait faits à Hercules ; il en fit de nouveaux, si le reste de son entreprise réussissait. Il s'occupa ensuite a faire et à détourner la guerre tout à la fois : de peur que pendant qu'il irait en Italie à travers l'Espagne et les Gaules, l'Afrique ne restât dépourvue et ouverte aux Romains du côté de la Sicile, il résolut de la fortifier par une armée puissante. Lui-même, de son côté, tira de l'Afrique un renfort, surtout de soldats armés à la légère, et lançant des javelots, afin que les Africains combattissent en Espagne et les Espagnols en Afrique, étant vraisemblable que l'un et l'autre soldat serait meilleur loin de son pays, l'un devant servir de gage à l'autre. Il envoya en Afrique 13850 hommes de pié, tous portant des boucliers, 870 Baléares armés de frondes, et 1200 chevaux mêlés de plusieurs nations. Il commanda qu'une partie de ses forces fut réservée pour la défense de Carthagène, et une autre distribuée dans l'Afrique.

que Hispaniam negligendam ratus, atque ideò haud minùs, quòd haud ignarus erat, circuitam ab Romanis eam legatis ad sollicitandos principum animos, Asdrubali fratri viro impigro eam provinciam destinat : firmatque eum Africis maximè præsidiis peditum Afrorum undecim millibus octingentis quinquaginta, Liguribus trecentis, Balearibus D. ad hæc peditum auxilia additi equites Libiphænices mixtum Punicum Afris genus, trecenti, et Numidæ, Maurique accolæ oceani ad mille octingentos, et parva Ilergetum manus ex Hispaniâ ducenti equites : et ne quod terrestris desset auxilii genus, elephanti quatuordecim. Classis prætereà data ad tuendam maritimam oram, quia quâ parte belli vicerant, eâ tùm quoque rem gesturos Romanos credì poterat : quinquaginta quinquermes, quadriremes duæ, triremes quinque : sed aptæ instructæque remigio triginta et duæ quinquermes erant, et triremes quinque. Ab Gadibus Carthaginem ad hyberna exercitus rediit : atque indè profectus præter Etovissam urbem, ad Iberum, maritimamque oram ducit. Ibi

Il envoya en même tems des commissaires dans les villes pour faire une nouvelle levée de 4000 jeunes conscrits, qu'il envoya à Carthage où ils servirent de garnison et d'ôtages. Pensant aussi que l'Espagne ne devait pas être négligée, d'autant moins qu'il n'ignorait pas qu'elle était parcourue par des ambassadeurs romains qui s'efforçaient de soulever les esprits des chefs, il destina cette province à son frère Asdrubal, homme de beaucoup d'activité. Il la pourvut principalement de garnisons africaines, y ayant laissé onze mille 850 hommes d'infanterie africaine, 300 Liguriens, et 500 Baléares : à ce secours il ajouta 300 chevaux Libiphéniciens, nation mêlée de Carthaginois et d'Africains, environ 1800 Numides ou Maures voisins de l'Océan, et une petite troupe espagnole de deux cens chevaux Ilergètes : afin qu'aucune espèce de secours par terre ne lui manquât, il y joignit 14 éléphans. De plus une flotte lui fut donnée pour défendre les côtes de la mer, étant possible que les Romains voulussent continuer ce genre d'attaque qui leur avait déjà réussi. La flotte fut de 50 galères à cinq rangs de rames, deux quadrirèmes, et trois trirèmes ; mais il

fama est in quiete visum ab eo juvenem divinâ specie, qui se ab Jove diceret ducem in Italiam Annibali missum : proindè sequeretur, neque usquàm à se deflecteret oculos. Pavidum primò nusquàm circumspicientem aut respicientem secutum : deinde curâ humani ingenii cùm quidnam id esset quod respicere vetitus esset, agitaret animo, temperare oculis nequivisse. Tùm vidisse post se serpentem mirâ magnitudine cum ingenti arborum ac virgultorum strage ferri : ac post insequi cum fragore cœli nimbum. Tùm quæ moles ea, quidve prodigii esset, quærentem, audivisse, vastitatem Italiæ esse : pergeret porrò ire, nec ultrà inquirere : sineretque fata in occulto esse. Hoc visû lætus, tripartito Iberum copias trajecit, præmissis qui Gallorum animos quà traducendus exercitus erat, donis conciliarent, Alpiumque transitus specularentur. Nonaginta millia peditum, duodecim millia equitum Iberum traduxit. Ilergetes inde, Bargusiosque et Ausetanos, et Aquitaniam (1) quæ subjecta Pyrenæis

(1) L'édition de Barbou, 1775, écrit *Lacètaniam.*

n'y avait que 32 quinquérèmes et cinq trirèmes qui fussent prêtes et équipées de mariniers et de rameurs. De Gadès, l'armée retourna hiverner à Carthage, d'où étant parti, Annibal passa auprès de la ville d'Etovissa et mena son camp vers l'Ebre et la côte de la mer. On dit que là il vit en dormant un jeune homme d'une figure céleste, qui se dit envoyé près de lui par Jupiter pour lui servir de guide en Italie; ce jeune homme lui commanda de le suivre sans jamais détourner les ieux. On ajoute que d'abord Annibal le suivit tout épouvanté sans regarder autour de lui, ni par derrière : bientôt la curiosité naturelle à l'homme lui fit rechercher ce que pouvait être ce qu'on lui avait défendu de regarder, et il ne put contenir ses ieux. Il vit alors s'avancer derrière lui un serpent d'une grandeur merveilleuse, avec un grand abattis de gros arbres et d'arbrisseaux : ensuite vint un nuage dans le ciel avec l'éclat du tonnerre. Il demanda ce que signifiaient cette masse et ce prodige : il apprit que c'était la ruine de l'Italie, qu'il devait donc continuer sa route et n'en pas demander davantage, parce que les destins devaient rester cachés. Annibal réjoui de

montibus est, subegit : oræque huic omni præfecit Hannonem, ut fauces quæ Hispanias Galliis jungunt, in potestate essent. Decem millia peditum Hannoni ad præsidium obtinendæ regionis data, et mille equites.

Art. 27. *Annibal traverse les Pirénées.*

Postquàm per Pyrenæum saltum traduci exercitus cœptus est, rumorque per barbaros manavit certior de bello Romano : tria millia indè Carpetanorum peditum iter averterunt. Constabat non tàm bello motos, quàm longinquitate viæ, insuperabilique Alpium transitû. Annibal quia revocare aut vi retinere eos anceps erat, ne ceterorum etiam feroces animi irritarentur, suprà septem millia hominum domos remisit, quos et ipse gravari militiâ senserat, Carpetanos quoque ab se dimissos

cette

cette vision partagea ses troupes en trois corps pour passer l'Ebre, ayant d'abord envoyé quelques personnes pour gagner par des présens les Gaulois qui habitaient les lieux qu'il fallait traverser, et pour reconnaître le passage des Alpes. Il passa l'Ebre avec 90,000 fantassins et 12,000 chevaux. Il subjugua ensuite les Ilergètes, les Bargusiens, les Ausétaniens et l'Aquitaine placée au dessous des monts Pirénées. Il laissa le commandement de toute cette côte à Hannon, afin de conserver sous sa puissance les gorges qui joignent les Espagnes aux Gaules. Il donna pour les garder dix mille fantassins et mille chevaux à Hannon.

Après que l'armée eut commencé de s'avancer dans les gorges des Pirénées, et que les Ibériens eurent su plus certainement la nouvelle de la guerre qui allait se faire aux Romains, trois mille Carpétaniens, tous fantassins, y rebroussèrent chemin. Ce n'est pas tant la guerre qui les rebuta, que la longueur de la route et le passage des Alpes qui leur parut impossible. Annibal craignit qu'en les rappelant ou en les retenant par force, il n'irritât le courage farouche de ceux qui étaient restés : il en renvoya dans leurs mai-

simulans. Indè ne mora atque otium animos sollicitarent, cum reliquis copiis Pyrenæum transgreditur : et ad oppidum Illiberim castra locat.

Art. 28. Annibal gagne les chefs des Gaulois de l'Aquitaine.

Galli, quanquàm Italiæ bellum inferri audiebant, tamen quia vî subactos trans Pyrenæum Hispanos fama erat, præsidiaque valida imposita, metû servitutis ad arma consternati, Ruscinonem aliquot populi conveniunt. Quod ubi Annibali nuntiatum est, moram magis quàm bellum metuens, oratores ad regulos eorum misit, — Colloqui semetipsum velle cum his : et vel illi propiùs Illiberim accederent, vel se Ruscinonem processurum, ut ex propinquo congressus facilior esset. Nàm et accepturum eos in castra sua se lætum, nec cunctanter se ipsum ad eos venturum : hospitem enim se Galliæ, non hostem advenisse; nec stricturum antè gladium, si per Gallos liceat, quàm in Italiam venisset. — Et per nun-

sons plus de sept mille autres qu'il avait appris être aussi mécontens de cette expédition, et feignit que c'était encore lui qui avait congédié les Carpétaniens ; ensuite de peur que les délais et l'oisiveté ne refroidissent les esprits, il passa les Pirénées avec le reste de ses troupes, et campa auprès de la ville d'Illibéris.

Quoique les Gaulois fussent avertis que c'était en Italie que l'on allait porter la guerre, comme la renommée leur avait cependant appris que les Espagnols au delà du mont Pirénée avaient été soumis, et qu'on leur avait laissé de fortes garnisons, ils craignirent l'esclavage et coururent aux armes. Quelques-uns de ces peuples se rassemblèrent à Ruscino. La nouvelle en ayant été donnée à Annibal qui craignait les délais plus que la guerre, il envoya des ambassadeurs à leurs petits rois, pour leur proposer de conférer avec lui, leur laissant le choix de se rapprocher d'Illibéris ou de le laisser s'avancer à Ruscino, afin que la conférence fût rendue plus facile par le voisinage. Il promit de les recevoir très-volontiers dans son camp, ou d'aller promtement vers eux, assurant qu'il se présentait comme l'hôte

tios quidem hæc. Ut verò reguli Gallorum, castris ad Illiberim extemplò motis, haud gravatè ad Pœnum venerunt, capti donis, cum bonâ pace exercitum per fines suos præter Ruscinonem oppidum transmiserunt.

Art. 29. *Siège de Modène, par les Boïens.*

In Italiam interim nihil ultrà quàm Iberum transisse Annibalem, à Massiliensium legatis Romam perlatum erat: cùm perinde ac si Alpes jàm transisset, Boii sollicitatis Insubribus defecerunt; nec tàm ob veteres in populum Romanum iras, quàm quòd nuper circà Padum, Placentiam Cremonamque colonias in agrum Gallicum deductas ægrè patiebantur. Itaque armis repentè arreptis, in eum ipsum agrum impetû facto, tantùm terroris ac tumultûs fecerunt, ut non agrestis modò mul-

et nullement comme l'ennemi de la Gaule. Il ajouta que son épée ne sortirait du foureau, si les Gaulois le lui permettaient, que lorsqu'il serait arrivé en Italie. Tels furent les discours qu'il leur fit tenir par ses émissaires. Mais il ne s'en tint pas là lorsque les petits rois des Gaulois eurent avancé sur-le-champ avec leurs troupes jusqu'à Illibéris ; il les combla de présens, et chacun ramena son armée dans son territoire au delà de la ville de *Ruscino*. [Cette ville qui a été plusieurs fois saccagée, n'est plus aujourd'hui qu'une vieille tour, à deux mille pas de Perpignan (1)].

Tout ce que l'on sut alors en Italie, fut ce que l'on apprit par les ambassadeurs que les Marseillais envoyèrent à Rome, qu'Annibal avait passé l'Ebre. Dès lors comme si déjà il avait traversé les Alpes, les Boïens après avoir sollicité les Insubriens de se joindre à eux, se soulevèrent non pas tant à cause de leur ancienne haine contre le peuple romain, que parce qu'ils voyaient avec peine que depuis peu des colonies avaient été envoyées autour du

(1) Description historique et géographique de la France, par Longuerue. Paris 1719, t. 1, p. 220.

titudo, sed ipsi triumviri Romani, qui ad agrum venerant assignandum, diffisi Placentiæ mœnibus, Mutinam confugerint, Caius Luctatius, Aulus (1) Servilius, Titus Annius. Luctatii nomen haud dubium est. Pro Aulo Servilio, et Tito Annio, Quintum Acilium et Caium Herennium habent quidam annales : alii Publium Cornelium Asinam, et Caium Papirium Masonem. Id quoque dubium est, legati ad Boios ad expostulandum missi, violati sint : an in triumviros agrum impetus metantes sit factus. Mutinæ cùm obsiderentur, et gens ad oppugnandarum urbium artes rudis, pigerrima eadem ad militaria opera, segnis intactis assideret muris, simulari cœptum de pace agi : evocatique ab Gallorum principibus legati ad colloquium, non contrà jus modò gentium, sed violatâ etiàm, quæ data in tempus erat, fide, comprehenduntur :

(1) La jolie édition de Tite-Live, imprimée par Barbou. Paris 1775, t. 3, p. 34, dit C. Servilius, et non Aulus Servilius; et la même différence se trouve répétée plus bas. On y trouve aussi *Lutatius*, au lieu de *Luctatius*.

Pô à Plaisance et à Crémone, dans les terres des Gaulois. C'est pourquoi ils prirent les armes tout à coup et fondirent sur ces mêmes terres. La terreur qu'ils inspirèrent, et le tumulte qu'ils causèrent, furent tels, que non seulement les nombreux habitans de la campagne, mais les triumvirs romains eux-mêmes, qui étaient venus faire le partage du territoire, ne croyant pas que les murs de Plaisance pussent les défendre, se réfugièrent à Modène. Ces triumvirs étaient Caius Luctatius, Aulus Servilius, Titus Annius. Le nom de Luctatius n'est pas douteux. Au lieu d'Aulus Servilius et de Titus Annius, quelques annales portent Quintus Acilius et Caius Hérennius; d'autres, Publius Cornélius Asina et Caius Papirius Maso. On doute même si les ambassadeurs envoyés aux Boïens pour savoir ce qu'ils désiraient, furent outragés, ou si ces peuples firent une irruption sur les triumvirs qui alors mesuraient les champs. Modène ayant été assiégée, et cette nation peu instruite de l'art d'assiéger les villes et très-paresseuse pour les constructions militaires, restant sans rien faire au pié des murs, ils firent semblant de vouloir traiter de la paix. Les princes gaulois firent

negantibus Gallis, nisi obsides sibi redderentur, eos se dimissuros.

Art. 30. *Le préteur Manlius met les Romains en sûreté.*

Cùm hæc de legatis nuntiata essent, et Mutina præsidiumque in periculo esset, Lucius Manlius prætor irâ accensus, effusum agmen ad Mutinam ducit. Sylvæ tunc circà viam erant, plerisque locis incultis. Ibi inexploratò profectus, in insidias præcipitatus, multâque cum cæde suorum ægrè in apertos campos emersit. Ibi castra communita : et quia Gallis ad tentanda ea defuit spes, refecti sunt militum animi, quanquàm accisas res satis constabat. Iter deinde ex integro cœptum : nec, dùm per patentia loca ducebatur agmen (1), apparuit hostis. Ubi rursùs sylvæ intratæ, tum postremos adorti, cum magnâ trepidatione ac pavore omnium, octingentos

(1) L'édition de 1609 que je suis place ici *cùm* que l'édition de Barbou supprime avec raison.

venir les ambassadeurs pour une conférence; ensuite violant non seulement le droit des gens, mais la foi qu'ils venaient de donner, ces Gaulois saisirent les ambassadeurs, disant qu'ils ne les rendraient que lorsqu'on leur aurait rendu leurs ôtages.

La nouvelle de ce manque de foi étant parvenue au préteur Lucius Manlius avec celle du danger de Modène et de sa garnison, il fut extrêmement irrité, et conduisit à Modène les troupes qui avaient été mises en fuite. La route était alors entourée de bois et de terreins pour la plupart incultes. Manlius s'y étant engagé sans l'avoir fait reconnaître, tomba dans des embûches, et ne parvint qu'avec peine dans des lieux découverts, après avoir perdu beaucoup de monde. Là il fortifia son camp, et comme les Gaulois n'eurent plus alors le courage de rien tenter, les soldats reprirent leurs esprits, quoique le mauvais succès de leur entreprise ne fût que trop apparent. Enfin ils se remirent en route, et pendant qu'ils marchaient dans des lieux découverts, l'ennemi ne paraissait pas: mais lorsqu'ils entraient dans les bois, les Gaulois tuèrent huit cens soldats, après leur avoir inspiré une vive

milites occiderunt : sex signa ademêre. Finis indè et Gallis territandi, et pavendi Romanis fuit, ut ex saltû invio atque impedito evasêre. Inde apertis locis facilè tutantes agmen Romani, Tanetum (1) vicum propinquum Pado contendêre. Ibi se munimento ad tempus, commeatibusque fluminis, et Brixianorum Gallorum auxilio adversùs crescentem in dies multitudinem hostium tutabantur.

Art. 31. *Publius Cornélius envoie reconnaître l'armée d'Annibal.*

Qui tumultus repens postquàm est Romam perlatus, et Punicum insuper Gallico bello auctum patres acceperunt : Caium Attilium prætorem cum unâ legione Romanâ et quinque millibus sociorum delectû novo à consule conscriptis, auxilium Manlio ferre jubent : qui

(1) C'est *Cannetum* qu'écrit là et un peu plus bas l'édition de Tite-Live, dont je me sers dans les *Scriptores Latini veteres, Aureliæ Allobrogum* 1609, t. 1, p 170. Mais Blaise de Vigenère, dans sa traduction française de Tite-Live, imprimée à Paris en 1606, t. 2, p. 9, *verso*, écrit deux fois Tanète, qui se rapproche davantage du Tanès de Polibe (*art.* 23). On

frayeur, et leur enlevèrent six drapeaux. Lorsque les Romains furent sortis de cette forêt où la route était embarrassée et à peine reconnaissable, leur frayeur cessa, et les Gaulois perdirent leur avantage. Des lieus découverts permirent à l'armée romaine de se bien fortifier, en sorte qu'elle gagna le bourg de Tanès auprès du Pô. Là elle prit le tems de munir son camp, soit par les coudes que formait le fleuve, soit par le secours des Gaulois de Brixia (Bresse), contre la multitude des ennemis qui s'accroissait chaque jour.

Aussitôt que la nouvelle de ce soulèvement imprévu eut été portée à Rome, et que le Sénat eut appris que la guerre des Gaulois se joignait à celle de Carthage, il envoya au secours de Manlius le préteur Caïus Attilius avec une légion et cinq mille nouveaux cons-

---

trouve *Tanetum* à deux milles romains du Pô dans la carte de l'*Italia antiqua* de M. d'Anville. Tous les géographes anciens ont parlé de *Tanetum* que l'Itinéraire d'Antonin place comme d'Anville entre Modène et Reggio. Voyez *Notitia orbis antiqui*, par *Christophorus Cellarius*, *Lipsiæ* 1731, t. 1, pag. 535. L'édition de Barbou écrit *Tanetum*, p. 35.

sine ullo certamine (abscesserant enim metû hostes) Tanetum pervenit. Et Publius Cornelius in locum ejus, quæ missa cum prætore fuerat, transcriptâ legione novâ, profectus ab urbe sexaginta longis navibus, præter oram Hetruriæ Ligurumque, et inde Salyum, mox (1) pervenit Massiliam : et ad proximum ostium Rhodani (pluribus enim divisus amnis in mare decurrit) castra locat, vixdùm satis credens Annibalem superasse Pyrenæos montes. Quem ut de Rhodani quoque transitû agitare animadvertit, incertus quonam eî loco occurreret, necdùm satis refectis ab jactatione maritimâ militibus, trecentos interim delectos equites, ducibus Massiliensibus, et auxiliaribus Gallis, ad exploranda omnia, visendos que ex tuto hostes præmittit.

Art. 32. *Annibal traverse le Rhône.*

Annibal, cæteris metû aut pretio pacatis,

(1) Au lieu de *mox*, l'édition de Barbou écrit après *Salyum*, *montes* sans virgule.

crits choisis par le consul parmi les alliés. Ce préteur arriva à Tanès sans avoir eu besoin de combattre, la frayeur ayant dissipé les ennemis. Publius Cornélius au lieu de la légion qu'il lui avait donnée, en leva une autre avec laquelle il partit de la capitale sur soixante vaisseaux longs. Il cingla le long des côtes de l'Etrurie, des Liguriens, ensuite des Saliens, et parvint bientôt à Marseille. Le Rhône se jette dans la mer par plusieurs embouchures qui se partagent ses eaux. Publius choisit celle qui était la plus voisine de lui, pour y placer son camp, croyant qu'à peine Annibal avait passé les monts Pirénées. Mais lorsqu'il eut appris que ce général se disposait à traverser le Rhône, incertain du lieu où il irait à sa rencontre, et craignant que ses soldats ne fussent pas encore assez bien reposés des fatigues de leur trajet maritime, il envoya d'abord 300 cavaliers d'élite sous la conduite des Marseillais et des Gaulois auxiliaires, pour tout reconnaître et pour choisir un lieu sûr duquel ils pussent observer les ennemis.

Annibal ayant appaisé par crainte ou par argent tous les autres peuples, était déjà parvenu sur les terres des Volsques, nation

jàm in Volscarum pervenerat agrum, gentis validæ: colunt autem circà utramque ripam Rhodani: sed diffisi citeriore agro arceri Pœnum posse, ut flumen pro munimento haberent, omnibus fermè suis trans Rhodanum trajectis, ulteriorem ripam amnis obtinebant. Ceteros accolas fluminis Annibal, et eos ipsos (1) quorum sedes tenuerat, simul pellicit donis ad naves undique contrahendas, fabricandasque: simul et ipsi trajici exercitum, levarique quàm primùm regionem suam tantâ urgente hominum turbâ cupiebant. Itaque ingens coacta vis navium est, lintriumque temerè ad vicinalem usum paratarum: novasque alias primùm Galli inchoantes cavabant ex singulis arboribus: deinde et ipsi milites simul copiâ materiæ, simul facilitate operis inducti, alveos informes, nihil, dummodò innare aquæ, et capere onera possent, curantes, raptim faciebant, quibus se suaque transveherent. Jàmque omnibus satis comparatis ad trajiciendum, terrebant ex adverso

(1) L'édition de Barbou, au lieu d'*eos ipsos*, écrit *eorum ipsorum*. Je crois qu'elle se trompe.

puissante : en effet ils habitent l'une et l'autre rive du Rhône ; mais ne se croyant pas assez forts pour défendre leur territoire contre le général carthaginois du côté par lequel il venait, ils voulurent avoir le fleuve pour défense ; ils traversèrent donc le Rhône avec presque toutes leurs forces, et occupèrent la rive gauche de ce fleuve. Annibal engagea par des présens les autres habitans des rives du Rhône et ceux même qu'il avait avec lui, à lui ramasser des navires de tous côtés et à lui en fabriquer. Ces habitans eux-mêmes désiraient que l'armée passât et que leurs pays fut délivré le plutôt possible d'une si grande troupe d'hommes qui le surchargeait. C'est pourquoi ils rassemblèrent une foule immense de navires et de nacelles fabriquées grossièrement pour l'usage des peuples voisins. Les Gaulois commencèrent même les premiers à fabriquer de nouveaux bateaux en creusant des arbres ; ensuite les soldats engagés par l'abondance des matériaux et la facilité de l'ouvrage, firent à la hâte des canots informes capables seulement de surnager dans l'eau et de porter quelques fardeaux, pour passer sur l'autre rive eux et leurs effets. Déjà tout était suffisamment pré-

hostes omnem ripam equis virisque (1) obtinentes : quos ut averteret, Hannonem Bomilcaris filium vigiliâ primâ noctis cum parte copiarum, maximè Hispanis, adverso flumine ire iter uniûs diei jubet, et ubi primò possit, quàm occultissimè trajecto amni, circùm ducere agmen : ut cùm facto opus sit, adoriatur ab tergo hostem. Ad id dati duces Galli educunt inde millia quinque et viginti fermè suprà parvæ insulæ circumfusum amnem, latiorem ubi dividebatur : eòque minùs alto alveo transitum ostendêre. Ibi raptìm cæsâ materiâ, ratesque fabricatæ, in quibus equi virique, et alia onera trajicerentur. Hispani sine ullâ mole in utres vestimentis conjectis, ipsi cetris (2) suppositis incubantes, flumen transnatavere. Et alius exercitus ratibus junctis trajectus, castris propè flumen positis, nocturno itinere atque operis labore fessus, quiete uniûs diei reficitur, intento duce ad

(1) L'édition de Barbou dit *equites virique*, faute évidente.

(2) Comme dit Barbou; et non *certis*, comme écrit l'ancienne édition.

paré pour la traversée ; mais les ennemis qui par eux ou leurs chevaux occupaient entièrement l'autre bord, inspiraient de l'effroi. Pour les écarter, Hannon, fils de Bomilcar, fut envoyé sur la première veille de la nuit avec un corps de troupes en plus grande partie espagnoles ; Annibal lui ordonna de marcher en remontant le fleuve pendant tout un jour, et dans l'endroit le plus favorable, de passer le fleuve le plus secrétement possible, pour ramener ensuite sa troupe en descendant, afin que lorsqu'il aurait terminé sa route, il pût attaquer l'ennemi par derrière. Des guides gaulois lui furent donnés pour diriger cette manœuvre. Ils le firent remonter l'espace d'environ vingt-cinq milles jusqu'à un endroit où le lit de la rivière en s'élargissant formait une petite île. Là ce lit moins élevé facilitait la traversée. On y coupa promtement des matériaux, et l'on fabriqua des radeaux sur lesquels les chevaux, les hommes, et tout le bagage pouvaient passer. Les Espagnols jetèrent leurs vêtemens sur des outres, et eux passèrent nus couchés sur leurs boucliers. Le reste de cette troupe passa sur des radeaux accouplés ensemble : ils campèrent auprès du fleuve, et

consilium opportunè exsequendum. Postero die profecti ex loco, prodito fumo significant se transisse, et haud procul abesse. Quod ubi accepit Annibal, ne tempori deesset, dat signum ad trajiciendum. Jàm paratas aptatasque habebat pedes lintres. Eques (1) ferè propter equos nantes navium agmen ad excipiendum adversi impetum fluminis parte superiore transmittens, tranquillitatem infrà trajicientibus lintribus præbebat. Equorum pars magna nantes loris a puppibus trahebantur, præter eos quos instructos (2), frænatosque, ut extemplò egresso in ripam equiti usui essent, imposuerant in naves. Galli occursant in ripam cum variis ululatibus, cantûque moris sui, quatientes scuta super capita, vibrantesque dextris tela : quanquàm et ex adverso terrebat tanta vis navium cum ingenti sono fluminis, et clamore vario nautarum et militum, qui nitebantur perrumpere impetum flu-

(1) Comme le dit l'ancienne édition; et non *equites* comme écrit l'édition de Barbou, pag. 37.

(2) L'édition de Barbou qui ne mérite nullement une confiance entière, écrit mal ici *instratos*.

comme ils étaient fatigués de leur passage nocturne et du travail qu'ils avaient été obligés de faire, ils se reposèrent un jour entier, pendant que leur chef réfléchissait sur la meilleure manière dont il pourrait exécuter l'ordre qu'il avait reçu. Ils partirent le lendemain, et par la fumée des feux qu'ils allumèrent, ils firent comprendre qu'ils étaient passés et qu'ils n'étaient pas loin. Dès qu'Annibal en fut instruit, sans perdre un instant il donna le signal pour traverser. Déjà l'infanterie avait ses canots tous prêts et bien disposés. Les cavaliers passant dans la partie supérieure du fleuve, dont ils soutenaient l'impétuosité par la masse de leurs bateaux à côté desquels leurs chevaux nageaient, facilitaient la traversée aux canots. Une grande partie des chevaux nageant était traînée par leurs brides attachées aux poupes; quelques-uns seulement avaient été placés sur des bateaux, tout bridés et préparés afin de pouvoir servir à leurs cavaliers aussitôt après le passage. Les Gaulois s'avancent sur le rivage avec divers hurlemens et en chantant selon leur usage, secouant leurs boucliers sur leurs têtes, et brandissant leurs traits de leur main droite. Cependant ils étaient

minis (1), et qui ex alterâ ripâ trajicientes suos hortabantur. Jàm satis paventes adverso tumultû, terribilior ab tergo adortus clamor, castris ab Hannone captis. Mox et ipse aderat, ancepsque terror circumstabat : et è navibus tanta vis armatorum in terram evadens, et à tergo improvisa premebat acies (2). Galli postquàm utroque vim facere conati, ultrà pellebantur ; quà patêre visum maximè iter, perrumpunt : trepidique in vicos passim suos diffugiunt. Annibal cæteris copiis per otium trajectis, spernens jàm Gallicos tumultus, castra locat. Elephantorum trajiciendorum varia consilia fuisse credo : certè varia memoria est (3) actæ rei. Quidam, congregatis ad ripam elephantis, tradunt ferocissimum ex iis irritatum à rectore suo, cum refugientem eum in aquam natantem sequeretur, traxisse gregem, ut quenque timentem altitudinem

(1) Toute cette phrase en commençant *et clamore*, a été omise dans l'ancienne édition.

(2) L'édition de Barbou a préféré l'ablatif *vi... evadente... improvisâ premente acie.*

(3) Barbou dit *variata memoria* sans *est.*

effrayés de cette multitude de bateaux qu'ils voyaient sur l'autre bord, du bruit horrible que fesait le fleuve, des cris des soldats et des matelots qui voulaient en rompre l'impétuosité, et de ceux qui restés sur le rivage exhortaient ceux qui traversaient. Déjà ce tumulte avait commencé à leur inspirer quelque crainte, lorsque la troupe d'Hannon qui s'était emparé de leur camp les attaqua par derrière avec d'effroyables clameurs. Bientôt Hannon lui-même fondit sur eux, et la terreur qui le suivait augmenta leur effroi : une si grande foule de soldats débarquans et une troupe d'autres qu'ils n'avaient pas aperçus les prenant par derrière, les pressaient de tous côtés. Ces malheureux Gaulois en voulant résister, se poussaient les uns les autres. Enfin là où ils virent une issue plus facile, ils s'y précipitèrent, et chacun en tremblant s'empressa de regagner son village. Annibal ayant fait passer à son aise le reste de ses troupes, et méprisant déjà les tumultes des Gaulois, plaça son camp. Je crois que le passage des éléphans fut l'occasion de plusieurs avis. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les récits diffèrent sur la manière dont ce passage s'effectua. Quelques-uns rapportent que

destituerat vadum, impetû ipso fluminis in alteram ripam rapiente. Cæterùm magis constat ratibus trajectos : id ut tutius consilium ante rem foret, ità actâ re, ad fidem pronius est. Ratem unam ducentos longam pedes, quinquaginta latam, à terrâ in amnem porrexerunt : quam, ne secundâ aquâ deferretur, pluribus retinaculis validis parte superiore ripæ religatam, pontis in modum humo injectâ, constraverunt, ut belluæ audacter velut per solum ingrederentur. Altera ratis æquè lata, longa pedes centum, ad trajiciendum flumen apta, huic copulata est : et cùm elephanti per stabilem ratem, tanquàm viam, prægredientibus feminis, acti, in minorem applicatam transgressi sunt : ea extemplò resolutis quibus leviter annexa erat vinculis, ab actuariis aliquot navibus ad alteram ripam pertrahitur. Ità primis expositis, alii deinde repetiti ac trajecti sunt. Nihil sanè trepidabant, donec continenti velut ponte agerentur. Primis erat pavor, cum solutâ ab cæteris rate in altum raperentur. Ibi urgentes inter se, cedentibus

les éléphans ayant été assemblés sur le rivage, le plus hardi d'entr'eux fut excité par son conducteur avec une extrême vivacité et le suivit en nageant dans le fleuve. Son exemple entraîna les autres, et celui qui, effrayé par la hauteur des eaux avait manqué le gué, fut traîné sur l'autre bord par l'impétuosité du fleuve. Cependant ce qui est le plus constant, c'est qu'on les passa sur des radeaux. Cet avis était sans doute le plus sûr avant l'événement, et c'est ce qu'il y a de plus croyable, après la chose faite. Ils étendirent un radeau long de 200 piés, large de 50, depuis la terre jusque sur le fleuve. De peur que le fil de l'eau ne l'emportât, ils l'attachèrent avec plusieurs forts liens à la partie supérieure du rivage, et le jetèrent sur le sol comme un pont, afin que les éléphans y marchassent hardiment comme sur la terre ferme. Un autre radeau d'égale largeur, long de cent piés, destiné à traverser le fleuve, fut mis au bout de celui-là; et dès que les éléphans mâles, conduits par les femelles, eurent passé du radeau immobile, comme par un chemin, sur celui de moindre longueur qui lui avait été joint artistement, ce dernier détaché de l'autre par les faibles liens

extremis ab aquâ, trepidationem (1) aliquantùm edebant, donec quietem ipse timor circunspicientibus aquam fecisset. Excidêre etiàm sævientes quidam in flumen, sed pondere ipso stabiles, dejectis rectoribus, quærendis (2) pedetentim vadis, in terram evasêre.

Art. 33. *Victoire des Cavaliers romains sur les Numides.*

Dùm elephanti trajiciuntur, interim Annibal Numidas equites quingentos ad castra Ro-

(1) Barbou dit *trepidationis*.

(2) L'ancienne édition dit *quærentis* : faute évidente, qu'on ne trouve pas dans l'édition de Barbou.

qui

qui le retenaient, fut traîné jusqu'à l'autre bord par quelques bateaux à rames qui le remorquèrent. Les premiers animaux ayant passé de cette manière, on retourna pour passer les autres. Ils n'éprouvaient certainement pas la moindre frayeur, tandis qu'ils étaient conduits sur le continent comme sur un pont : mais les premiers étaient effrayés lorsque le second radeau détaché, les séparant des autres, les portait au large sur le fleuve. Alors se pressant entr'eux et les derniers voulant s'éloigner de l'eau, ils montraient un peu de frayeur; mais cette frayeur même les obligeait à rester tranquilles par la crainte de l'eau qu'ils voyaient de tous côtés. Quelques-uns plus ardens que les autres, tombèrent dans le fleuve ; mais leur poids même les y soutint, ils secouèrent et jetèrent leurs conducteurs dans l'eau, cherchèrent le gué en avançant leurs piés avec précaution, et gagnèrent ainsi le rivage.

Pendant que les éléphans fesaient ce trajet, Annibal avait envoyé cinq cens chevaux vers le camp des Romains, pour en faire la reconnaissance. Ils les avait chargés de s'instruire du nombre et des projets des troupes ennemies. On se souvient que trois cens cavaliers

mana miserat speculatum, ubi et quantæ copiæ essent, et quid pararent. Huic alæ equitum, missi, ut ante dictum est, ab ostio Rhodani trecenti Romanorum equites occurrunt. Prælium atrocius pro numero pugnantium editur. Nam præter multa vulnera, cædes etiàm propè par utrinque fuit : fugaque et pavor Numidarum Romanis jàm admodùm fessis victoriam dedit. Victores ad centum sexaginta, nec omnes Romani, sed pars Gallorum : victi ampliùs ducentis ceciderunt. Hoc principium simulque omen belli, ut summæ rerum prosperum eventum, ità haud sanè incruentam, ancipitisque certaminis victoriam Romanis portendit. Re itaque gestâ, ad utrumque ducem sui redierunt.

Art. 34. *Annibal se résout à continuer sa route. Discours par lequel il exhorte ses soldats.*

Nec Scipioni stare sententia poterat, nisi ut ex consiliis cœptisque hostis et ipse conatus caperet : et Annibalem incertum, utrùm cœptum in Italiam intenderet iter, an cum

romains avaient de même été envoyés de l'embouchure du Rhône. Les deux troupes se rencontrèrent. Leur combat fut plus opiniâtre que le nombre des combattans ne semblait le permettre. En effet un grand nombre fut blessé, et il y eut à peu près autant de morts d'un côté que de l'autre. Les Romains étaient déjà très-fatigués, lorsqu'ils dûrent la victoire à la frayeur et à la fuite des Numides. Les vainqueurs perdirent 160 hommes, non pas tous Romains, mais en partie Gaulois; les vaincus en perdirent plus de 200. Ce commencement et en même tems ce présage de la guerre, annonçait aux Romains que la fin des événemens leur serait avantageuse, mais que leur victoire serait sanglante, et leurs succès militaires longtems suspendus. Lorsque cette action fut terminée, chacune des deux troupes retourna vers son général.

Scipion ne pouvait former de projets que sur ceux de l'ennemi dont les entreprises devaient diriger ses efforts. Annibal était incertain s'il continuerait sa route vers l'Italie, ou

eo, qui primus se obtulisset Romanus exercitus, manus consereret, averterat à præsenti certamine Boiorum legatorum, regulique Magali adventus : qui se duces itinerum, socios periculi fore affirmantes, integro bello, nusquàm antè libatis viribus, Italiam aggrediendam censent. Multitudo timebat quidem hostes, nondùm obliteratâ memoriâ superioris belli : sed magis iter immensum Alpesque rem famâ utique inexpertis horrendam metuebat. Itaque Annibal, postquàm ipsî sententia stetit pergere ire, atque Italiam petere, advocatâ concione, variè militum versat animos, castigando adhortandoque. — Mirari se quinam pectora semper impavida repens terror invaserit. Per tot annos vincentes eos stipendia facere : neque ante Hispaniâ excessisse quàm omnes gentesque et terræ eæ quas duo diversa maria amplectantur, Carthaginiensium essent. Indignatos deinde, quod quicumque Saguntum obsedissent, velut ob noxam sibi dedi postularet P. R. Iberum trajecisse ad delendum nomen Romanorum, liberandum-

s'il livrerait bataille à la première armée romaine qui se présentait à lui. L'arrivée des ambassadeurs des Boïens et du petit roi Magalus le détournait de combattre en ce moment : ils affirmaient qu'ils seraient ses guides et qu'ils partageraient ses dangers ; ils pensaient que l'Italie devait être attaquée en commençant la guerre, et sans avoir fait le moindre essai de ses forces. Le plus grand nombre qui n'avait pas encore oublié la guerre précédente, redoutait les ennemis : on craignait surtout l'immensité du chemin, et cet horrible passage des Alpes que personne ne connaissait, et dont la réputation effrayait. C'est pourquoi Annibal, lorsqu'il se fût déterminé à continuer sa route et à prendre le chemin de l'Italie, convoqua ses troupes pour leur parler. Là il disposa diversement les esprits de ses soldats, mêlant les exhortations aux reproches. « J'admire », disait-il, « qu'une terreur subite soit entrée » dans des cœurs qui n'avaient point encore » connu la peur. Depuis tant d'années que » vous êtes à ma solde, la victoire vous a suivis constamment ; vous n'êtes sortis d'Espagne qu'après avoir soumis aux Carthaginois toutes les nations et toutes les terres

que orbem terrarum ; tùm nemini visum id longum, cùm ab occasû solis ad ortum intenderent iter ; nunc, postquàm multò majorem partem itineris emensam cernant, Pyrenæum saltum inter ferocissimas gentes superatum : Rhodanum tantum amnem, tot millibus Gallorùm prohibentibus, domitâ etiàm ipsiûs fluminis vî trajectum : in conspectû Alpes habeant, quarum alterum latus Italiæ sit : in ipsis portis hostium fatigatos subsistere : quid aliud Alpes esse credentes quàm montium altitudines ? fingerent altiores Pyrenæis jugis : nullas profectò terras cœlum contingere, nec inexsuperabiles humano generi esse. Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes : pervias paucis esse, exercitibus invias ? eos ipsos, quos cernant, legatos non pennis sublimè elatos Alpes transgressos : nec majores quidem eorum indigenas, sed advenas Italiæ cultores, has ipsas Alpes ingentibus sæpè agminibus cum liberis ac conjugibus, migrantium modo tutò transmisisse. Militi quidem armato, nihil secum

» qu'embrassent deux mers différentes. Vous
» n'avez pas oublié l'indignation qui vous a
» saisis lorsqu'après le siège de Sagunte, tous
» ceux qui y avaient pris part ont été récla-
» més par le peuple romain comme s'ils
» avaient commis un crime. Nous avons passé
» l'Ebre pour effacer le nom des Romains et
» mettre le genre humain en liberté. Alors
» personne ne fut effrayé par la longueur d'un
» chemin qui embrassait la route du soleil, du
» couchant jusqu'au levant : à présent que la
» plus grande partie de cette route est termi-
» née, que les gorges des Pirénées ont été
» traversées au milieu des nations les plus fé-
» roces, que le Rhône, ce fleuve si vaste, dont
» les rives étaient défendues par tant de mil-
» liers de Gaulois, a été domté dans toute
» sa force et que nous l'avons traversé ; à
» présent que vous avez les Alpes sous les
» ieux, et que l'Italie est de l'autre côté,
» vous voudriez vous reposer de vos fatigues
» aux portes de vos ennemis. Que croyez-vous
» donc que soient les Alpes, si ce n'est des
» montagnes élevées ? Supposez qu'elles soient
» plus hautes que les sommets des Pirénées.
» Vous n'imaginerez pas cependant qu'il y ait

præter instrumenta belli portanti, quid invium aut inexsuperabile esse : Saguntum, ut caperetur, quid per octo menses periculi, quid laboris exhaustum esse; Romam orbis terrarum caput petentibus, quicquam adeò asperum atque arduum videri, quod inceptum moretur? cœpisse quondàm Gallos ea, quæ adiri posse Pœnus desperet. Proinde aut cederent animo atque virtute genti per eos dies toties ab se victæ, aut itineris finem sperent campum interjacentem Tiberi ac mœnibus Romanis. — His adhortationibus incitatos corpora curare, atque ad iter se parare jubet.

OBSERVATION.

Je donnerai encore ici une preuve de l'infériorité de l'édition de Barbou, en observant qu'au lieu de dire avec l'ancienne édition *quarum alterum latus Italia sit*, ainsi que je l'écris ici p. 174, la nouvelle édition a préféré *quarum altera latus Italiæ sit*, dont le sens m'a paru bien moins beau.

» des terres qui touchent le ciel, ni que le
» genre humain ne puisse atteindre. Les Alpes
» sont au contraire habitées, cultivées; elles
» engendrent, elles nourrissent des animaux.
» Quelques hommes y passent facilement; des
» armées ne pourraient-elles les traverser? ces
» ambassadeurs que vous voyez ici présens,
» n'ont pas eu besoin du secours des ailes pour
» s'élever dans les airs et pour traverser les
» Alpes. Leurs ancêtres ne sont pas indigènes,
» ils sont venus d'ailleurs pour habiter l'I-
» talie; souvent ils ont passé ces mêmes Alpes
» sans le moindre danger, en troupes nom-
» breuses avec leurs femmes et leurs enfans,
» comme font ceux qui vont former de nou-
» veaux établissemens. Et un soldat armé qui
» n'est chargé que d'instrumens militaires,
» trouvera cette route difficile et insurmon-
» table pour lui? Pour prendre Sagunte,
» combien n'avons-nous pas bravé de périls
» et de travaux pendant huit mois? et lors-
» qu'il s'agit d'aller à Rome, la capitale du
» monde, nous craindrons quelques embarras,
» quelques difficultés, pour achever ce que
» nous avons commencé! Les Gaulois auront
» pris ces mêmes pays où les Carthaginois

Art. 35. *Annibal pacifie les Allobroges.*

Postero die profectus adversâ ripâ Rhodani, Mediterranea Galliæ petit : non quia rectior ad Alpes via esset, sed quantùm à mari recessisset, minus obvium fore Romanum credens : cum quo, priusquàm in Italiam ventum foret, non erat in animo manus conserere. Quartis castris ad insulam pervenit : ibi Bicarus (1) Rhodanusque amnes diversis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantulùm (2) amplexi, confluunt in unum, mediis campis

(1) Le texte de l'ancienne édition latine, ainsi que celui de Barbou, disent *Arar*, et la traduction française de Vigenère dit *la Saône*. Je prouverai dans la suite que tous trois se trompent, ainsi que la note de l'éditeur de Barbou, qui d'après Gronovius, voudrait substituer *Isara*.

(2) L'édition de Barbou écrit *aliquantùm*.

» n'auront pu aller ! Cédez donc en courage
» et en fermeté à ce peuple que vous avez tant
» de fois vaincu, ou remplissez le but de votre
» voyage. Traversez les champs qui nous sé-
» parent du Tibre, et parvenons aux murs
» de Rome ». Après ces exhortations, il ordonne que l'on aille prendre son repas, et que l'on se prépare à continuer la marche.

Il partit le lendemain, quittant la rive opposée du Rhône et s'avançant au milieu des terres de la Gaule, non pas parce que c'était la route la plus directe vers les Alpes, mais parce qu'en s'éloignant de la mer, il crut avoir moins à craindre la rencontre des Romains avec lesquels il n'avait pas le projet de combattre jusqu'à ce qu'il fût entré en Italie. Au quatrième campement, il parvint à une île. Là les rivières de l'Eygues et du Rhône descendent tous deux des Alpes, mais par des routes diverses, embrassent un petit espace de terrein, pour couler ensuite ensemble; et ce terrein qu'ils enveloppent, a reçu le nom d'Ile. Auprès de ce lieu habitent les Allobroges, qui ne le cèdent à aucune nation gauloise en richesses et en réputation. Ils étaient alors divisés. Deux frères se dispu-

H 6

insulæ nomen inditum. Accolunt propè Allobroges, gens jàm indè nullâ Gallicâ gente opibus aut famâ inferior : tùm discors erat. Regni certamine ambigebant fratres. Major, et qui priùs imperitarat, Brancus nomine, minore à fratre et cœtû juniorum, qui jure minùs, vî plùs poterat, pellebatur. Hujus seditionis peropportuna disceptatio cùm ad Annibalem rejecta esset, arbiter regni factus, quod erat senatûs principumque sententia futurum, imperium majori restituit. Ob id meritum commeatû copiâque rerum omnium et vestimentis est adjutus, quæ infames frigoribus Alpes præparari cogebant.

Art. 36. Annibal arrive au pié des Alpes.

Sedatis certaminibus Allobrogum, cùm jàm Alpes peteret, non rectâ regione iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos flexit : inde per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios : haud usquàm impeditâ viâ, priusquàm ad Druentiam flumen pervenit. Is et ipse alpinus amnis longè omnium Galliæ

taient la royauté. L'aîné qui avait régné le premier, son nom était Braneus, était rejeté par son frère puîné et par l'assemblée des jeunes gens qui connaissait moins bien les règles de l'équité, mais qui était la plus forte. Cette sédition était favorable à Annibal qui fut choisi pour arbitre, et devint ainsi le maître de la nation. Il préféra l'avis du sénat et des chefs; il rendit l'empire à l'aîné. Ce service lui valut un secours en vivres, en toute espèce de munitions, et en vêtemens, que le froid par lequel les Alpes sont célèbres, forçait de préparer.

Les Allobroges ayant ainsi été pacifiés, Annibal s'avança vers les Alpes, mais non par le chemin direct : il se détourna sur la gauche dans le pays des Tricastins, et cotoyant l'extrémité de celui des Voconces, il arriva sur le territoire des Tricoriens, et n'éprouva aucune difficulté avant d'être arrivé à la Durance. Cette rivière qui vient aussi des Alpes,

fluminum difficillimus transitû est. Nàm cùm aquæ vim vehat ingentem, non tamen navium patiens est : quia nullis coërcitus ripis, pluribus simul, neque iisdem alveis fluens, nova semper vada novosque gurgites faciens (et ob eadem pediti quoque incerta via est) ad hæc saxa glomerosa volvens nihil stabilis nec tuti ingredienti præbet. Et tùm fortè imbribus auctus, ingentem transgredientibus tumultum fecit, cùm super cætera trepidatione ipsi suâ, atque incertis clamoribus turbarentur. Publius Cornelius Cos. triduo ferè postquàm Annibal ab ripâ Rhodani movit, quadrato agmine ad castra hostium venerat, nullam dimicandi moram facturus. Cæterùm ubi deserta munimenta nec facilè se tantùm prægressos assecuturum videt, ad mare ac naves rediit, tutiùs faciliùsque ità descendenti ab Alpibus Annibali occursurus. Ne tamen nuda auxiliis Romanis Hispania esset, quam provinciam sortitus erat, Cn. Scipionem fratrem cum maximâ parte copiarum adversùs Asdrubalem misit : non ad tutandos tantummodò veteres socios, conciliandosque

est certainement celle de toute la Gaule dont le passage est le plus difficile. Car, quoiqu'elle ait une grande quantité d'eau, elle ne peut porter bateau, parce que n'étant resserrée par aucun rivage, elle coule dans plusieurs lits différens, ayant toujours de nouveaux gués et de nouveaux gouffres. Aussi le chemin même des gens de pié, est incertain, d'autant plus que roulant avec elle une foule de gros caillous arrondis, elle n'offre rien de stable ni d'assuré à celui qui entreprend de la traverser. Des pluies venaient alors de l'augmenter, en sorte qu'elle causa de grands désordres lorsqu'il fallut la passer. Chacun était troublé non seulement par sa propre frayeur, mais par l'embarras et les cris des autres. Environ trois jours après qu'Annibal avait quitté le rivage du Rhône, le consul Publius Cornélius, avec son armée rangée en bataille carrée, était arrivé au camp des ennemis, ne voulant pas différer un instant le combat. Mais lorsqu'il vit les fortifications abandonnées, et qu'il reconnut la difficulté d'atteindre Annibal à la distance où il était déjà, il regarda comme plus sûr et plus facile d'aller attendre ce général à la descente des Alpes.

novos, sed etiàm ad pellendum Hispaniâ Asdrubalem. Ipse cum admodùm exiguis copiis Genuam repetit, eo qui circà Padum erat exercitû Italiam defensurus. Annibal ab Druentiâ campestri maximè itinere cum bonâ pace ad Alpes incolentium ea loca Gallorum pervenit......

Tite-Live raconte ici comment Annibal arriva jusqu'en Italie, malgré tous les obstacles qu'il rencontra pour le passage des Alpes. Ensuite il ajoute :

Hoc maximè modo perventum est in Italiam quinto mense à Carthagine novâ, ut quidam auctores sunt, quinto decimo die Alpibus superatis. Quantæ copiæ transgresso in Italiam Annibali fuerint, nequaquàm inter auctores constat qui plurimùm centum millia peditum viginti equitum fuisse scribunt : qui minimùm, viginti millia peditum, sex equitum. L. Cincius (1) Alimentus, qui captum

(1) Vigenère, p. 13, écrit Cincinus.

Cependant de peur que l'Espagne ne fût entièrement abandonnée par les Romains, comme cette province lui avait été assignée par le sort, il y envoya son frère Cnéius Scipion avec la plus grande partie des troupes, pour aller combattre Asdrubal. Son objet n'était pas seulement de défendre les anciens alliés et d'en acquérir de nouveaux, mais de chasser Asdrubal de l'Espagne. Pour lui, avec très-peu de troupes, il regagna Gênes, comptant défendre l'Italie avec l'armée qui était dans les environs du Pô. Annibal en s'éloignant de la Durance trouva une route dont la plus grande partie était en plaine, et parvint tranquillement jusqu'aux Gaulois qui habitent le pié des Alpes.......

C'est ainsi qu'il arriva en Italie le cinquième mois depuis son départ de Carthagène, comme le disent quelques auteurs, ayant traversé les Alpes en quinze jours. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre des troupes avec lesquelles Annibal descendit en Italie. Ceux qui lui en donnent le plus, veulent que son infanterie s'élevât à cent mille hommes, et sa cavalerie à vingt mille : ceux qui lui en accordent le moins, lui comptent vingt mille fantassins

se ab Annibale scribit, maximè auctor moveret me, nisi confunderet numerum, Gallis Liguribusque additis. Cum his scribit octoginta millia peditum, decem equitum, adducta in Italiam (magis affluxisse verisimile est, et ità quidem auctores sunt) ex ipso autem audisse Annibale, postquàm Rhodanum transierit, triginta sex millia hominum, ingentemque numerum equorum et aliorum jumentorum amisisse in Taurinis, quæ Gallis proxima gens erat, in Italiam digresso. Id cum inter omnes constet, eò magis miror ambigi, quànam Alpes transierit : et vulgò credere Pennino atque indè nomen et jugo Alpium inditum, transgressum. Cœlius per Cremonis jugum dicit transisse : qui ambo saltus eum non in Taurinos, sed per saltus montanos ad Libuos Gallos deduxissent (1).

---

(1) Tite-Live, liv. 3, décade 1, dans les *Scriptores Latini veteres*. *Aureliæ Allobrogum* 1609, tom. 1, p. 169 -- 173. L'édition de 1588 paraît l'édition originale de cet ouvrage, et très-supérieure à celle de Barbou, dans laquelle M. Lallemand semble s'être plus attaché à ce qu'il a cru être bon latin, qu'à la fidélité et à la correction.

et six mille cavaliers. Lucius Cincius Alimentus qui dit avoir été pris par Annibal, est celui dont le rapport me paraîtrait le plus certain, s'il ne jetait de la confusion dans son compte en y comprenant les Gaulois et les Liguriens. C'est donc en les comptant tous qu'il écrit avoir appris d'Annibal lui-même, que ce général conduisit en Italie quatre-vingt mille hommes d'infanterie et dix de cavalerie. Il est vraisemblable qu'Annibal en amena un plus grand nombre qui affluèrent de divers endroits, et les auteurs le rapportent en effet. Cincius ajoute que ce général perdit dans le pays des *Taurini* trente-six mille hommes et un grand nombre de chevaux et d'autres bestiaux. Ces *Taurini* furent la nation la plus voisine des Gaulois, qu'il trouva lorsqu'il descendit en Italie. Ce fait étant constant dans tous les historiens, je suis surpris que l'on doute où Annibal passa les Alpes, et que le vulgaire croie qu'il traversa l'Apennin, ce qui fit prendre ce nom au sommet des Alpes. Cœlius veut qu'il ait passé par la montagne de Crême : mais ces deux gorges ne l'eussent pas mené chez les *Taurini*; elles l'auraient conduit par les défilés des montagnes, vers les Gaulois Libuens.

§. 5. *Observations sur le récit de Tite-Live et la route d'Annibal.*

Art. 37. On voit que Tite-Live a écrit avec soin cette partie de son histoire, et quoiqu'il n'ait peut-être pas eu le même avantage que Polibe, d'avoir été sur les lieus, il les a décrits avec plus de détail et de clarté, ensorte qu'il paraît impossible de s'y méprendre. Mais les bonnes cartes sont venues si tard, les éditions correctes ont d'abord été si peu connues, qu'il ne faut pas être surpris que les savans aïent commis à ce sujet quelques erreurs. On a cru d'abord que l'île dont parle Polibe et Tite-Live, était formée par le Rhône et la Saône; on a préféré ensuite l'Isère à la Saône, et je suis peut-être le premier qui place l'Eygues où l'on a voulu mettre la Saône et l'Isère. Il est naturel que les rivières les plus connues aient d'abord fixé l'attention; il l'est aussi que la connaissance intuitive que j'ai du local me ramène à la vérité, et pour le prouver, je me servirai de la carte de M. d'Anville, qui est encore le plus habile de nos géographes, et qui n'était cependant pas de mon opinion, puisqu'il place son *insula Allobrogum* à l'em-

bouchure de l'Isère dans le Rhône, où cependant il ne met point d'île, tandis que sa carte nous montre une île très-bien formée par l'Eygues, un peu au dessous d'*Arausio*, aujourd'hui Orange. C'est là en effet que se trouve un véritable Delta, formé par la branche de l'Eygues qui baigne les murs d'Orange et qui est connue sous le nom de la Meyne. C'est encore là qu'en se détournant à gauche vers les *Tricastini* on suit l'extrémité *ora*, des Voconces pour aller gagner la route à *Dea*, traverser le pays des *Tricorii*, passer la Durance presque à sa source et les Alpes à *Brigantio* aujourd'hui Briançon, pour arriver à *Segusio*, Suze, dans les pays des *Taurini*. Rien de plus clair que toute cette route, et il faut n'avoir pas sous les ieux une aussi bonne carte, pour, ainsi que l'ont fait les pères Catrou et Rouillé, faire remonter le Rhône à Annibal jusqu'à Lion. Il a fallu toute l'autorité d'un académicien pour détruire cette opinion victorieusement combattue en 1714 dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1), ainsi qu'on va le voir.

(1) Histoire de l'académie royale des Inscriptions, Paris 1723, t. 3, p. 99.

Je rapporterai textuellement le compte qu'en rend le secrétaire de cette Académie.

§. 6. *Opinion de M. de Mandajors sur la situation du camp d'Annibal au bord du Rhône.*

Art. 38. Un passage de Polibe copié par Tite-Live, sur la marche d'Annibal, a donné lieu à quelques réflexions de M. de Mandajors. L'historien grec dit que ce général ayant passé le Rhône, remonta pendant quatre jours le long de ce fleuve, et qu'il campa dans un endroit où est le confluent d'une rivière, nommée par cet auteur Σκώρασ (1), et par Tite-Live, *Arar*. On ne connaît point celle dont parle Polibe, et Casaubon croit qu'il faut lire Ἄραροσ; mais cette correction ne fait que porter dans l'historien grec la faute qui est dans l'historien latin, puisque ce n'est point près du lieu où la Saône se jette dans le Rhône, que campa le général carthaginois.

---

(1) M. de Mandajors écrit ici Σκόρας. Mais dans les observations suivantes on voit qu'il faut écrire Σκώρας.

Philippe-Cluvier a fort bien rectifié cet auteur, en disant qu'il fallait lire dans l'un et dans l'autre *Isara*, l'Isère, et cette correction a été suivie par la plupart des savans : mais comme le but que se propose l'Académie, est, ou de découvrir la vérité, ou de prêter des preuves à ceux qui l'ont déjà découverte, M. de Mandajors suit exactement le cours du Rhône, depuis Lion jusqu'à la mer ; fait connaître les peuples qui habitaient sur ses bords ; et suivant Annibal dans tous ses camps, il prouve que c'est à l'endroit où l'Isère se jette dans le Rhône, que s'arrêta ce général après les quatre jours de marche, dont parlent Polibe et Tite-Live. Il suppose d'abord qu'Annibal passa le Rhône entre Orange et Avignon. Ce général était là à quatre journées de la mer et de l'armée de Scipion, à une journée du Pont-Saint-Esprit, où Hannon avait dû passer ce fleuve pour aller attaquer les Volsques Tectosages (1) ; et n'étant alors qu'à 18 lieues de

(1) Et non les *barbares* comme dit le secrétaire de l'académie. Les savans n'ont que trop souvent l'habitude d'adopter le langage des historiens grecs et latins, et d'oublier qu'ils sont Français. Dans notre

l'Isère, il put aisément y arriver en quatre jours, au lieu qu'il était à 35 ou 40 lieues de la Saône, où il ne pouvait conduire que par des marches forcées une armée déjà fatiguée.

Tite-Live s'explique ainsi sur cette marche : *Quartis castris ad insulam pervenit; ibi Arar Rhodanusque amnes diversis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantùm amplexi, confluunt in unum.* Ces mots *ex Alpibus defluentes*, ne semblent pas convenir à la Saône, qui vient du mont de Vosge, et c'est cette raison qui a engagé Cluvier à rectifier ce passage; mais cette preuve ne suffit pas, puisque Strabon et Ptolémée ont dit aussi que la Saône vient des Alpes; il fallait faire plus d'attention qu'on n'en a fait ici sur les mots *agri aliquantùm amplexi;* c'est de là que M. de Mandajors tire la nécessité de la correction. Ces mots supposent une péninsule formée par deux rivières, qui coulant d'abord assez près l'une de l'autre, s'éloignent ensuite, et viennent se rejoindre : c'est que la Saône ne

---

fangue, les barbares étaient ceux qui rendaient victimes de leurs divisions, des peuples libres qu'ils ont fini par assujétir à leur ambition véritablement cruelle.

fait

fait point à l'égard du Rhône, dont elle ne s'approche que pour mêler ses eaux avec les siennes ; au lieu que l'Isère s'approche du Rhône vers Montmélian, et s'écartant ensuite vers le midi, vient enfin se jeter dans ce fleuve, après avoir formé une péninsule d'une partie du Dauphiné. Tite-Live, en parlant du camp où était Annibal, dit : *incolunt propè Allobroges.* Ces peuples, en effet, occupaient le bord du Rhône depuis l'Isère jusqu'à Genève ; et ceux qui soutiennent que ce camp était près de Lion, ne font pas attention qu'il y aurait eu déjà longtems qu'Annibal aurait été au milieu de ces peuples, lorsque l'historien dit qu'il ne fesait qu'en approcher.

Ces preuves détruisent en même tems l'opinion de M. Doujat, qui met dans Polibe et dans Tite-Live, la Durance au lieu de l'Isère, et celle du père Ménestrier, qui, dans son Introduction à la lecture de l'Histoire, soutient l'ancienne opinion, et marque près de Lion le camp dont il est ici question : mais, comme quelques auteurs appuient encore ce sentiment sur un passage tiré de la vie d'Annibal, M. de Mandajors prouve ensuite que cette vie n'est point de Plutarque, et qu'elle

n'a été écrite que plus de douze cens ans après cet historien : la chose n'est plus à présent problématique ; on sait que Donat Acciaïoli est l'auteur de cette vie, ainsi que de celle de Scipion. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à lire l'épître que cet écrivain adresse à Pierre de Médicis. « Je me suis proposé », dit-il, « de rédiger dans ce volume, les vies de deux » capitaines célèbres, Scipion et Annibal, » que j'avais recueillies de divers auteurs » grecs et latins ». François Amiot dit en parlant de ces deux vies dans son second avis aux lecteurs. « Celles de Scipion et d'Annibal, » traduites par Charles de Lescluse, ne se » trouvent en grec, ni ne sentent pas aussi » l'esprit de Plutarque, ains ont été écrites » en latin par Donatus Acciaïolus, comme » les doctes de notre tems l'estiment ».

Si Simphorien Champier, dans son Traité intitulé *De origine civitatis Lugdunensis*, imprimé à Lion en 1508, avait lu cette épître et cette remarque d'Amiot, il n'aurait pas avancé sur la foi de Plutarque, que l'île où campa Annibal, était dans le lieu où est aujourd'hui la ville de Lion. Cet auteur et plusieurs autres ont été trompés, en ne lisant la

vie d'Annibal que dans le recueil de Campanus composé en 1470, parce que le collecteur n'y a pas distingué les véritables vies de Plutarque, de celles d'Acciaïoli, ou dans la traduction italienne de Battista Alessandro Jaconello, qui a supprimé l'épître d'Acciaïoli.

M. de Mandajors blâme ensuite quelques critiques, qui sans avoir fait la moindre attention à cette épître qui décide la question, ont traité Acciaïoli d'imposteur, et l'ont accusé d'avoir voulu confondre ses ouvrages particuliers avec ceux de Plutarque.

§. 7. *Nouvelles Observations de M. de Mandajors sur le même sujet* (1).

Art. 39. Quelques objections que l'on avait formées contre le sentiment de Cluvier, donnèrent lieu à M. de Mandajors d'ajouter en 1725, c'est-à-dire après onze ans d'intervalle, les réflexions suivantes, à ce qu'il avait déjà dit sur ce sujet.

Il est question de démêler dans Polibe et

---

(1) Histoire de l'académie royale des Inscriptions. Paris 1729, t. 5, p. 198.

dans Tite-Live, si Annibal étant parti des bords du Rhône, qu'il avait passé entre Orange et Avignon, arriva le quatrième jour entre le Rhône et la Saône, ou s'il s'arrêta entre le Rhône et l'Isère.

Il faut d'abord convenir qu'on ne trouve dans Polibe ni Αραροσ, ni Ισαροσ, mais Σκώρασ, nom barbare, sur lequel les conjectures les plus ingénieuses ne peuvent satisfaire, et que Casaubon a converti de son chef en Αραροσ dans son édition de Polibe, comme quelqu'autre avait pu auparavant substituer *Arar* à *Isara* dans Tite-Live ; si toutefois celui-ci n'a pas lui-même fait la faute qui donne lieu à cet examen : car dans un manuscrit de Tite-Live cité par Gronovius dans ses notes sur cet historien, on lit *Bisarar Rhodanusque amnes.*

Ceux qui soutiennent qu'Annibal ne remonta pas jusqu'au confluent de la Saône et du Rhône, avouent qu'il ne prit pas le plus court chemin pour aller du Rhône aux Alpes, mais qu'il se détourna sur la gauche, dans le dessein d'éviter les occasions de combattre avant d'arriver en Italie.

Or Annibal avait rempli son dessein dès

qu'il eut passé l'Isère ; il n'avait plus besoin de fatiguer ses troupes en remontant jusqu'à la Saône. L'Isère n'est pas un simple ruisseau ; c'est une grande rivière qu'on ne peut en aucun tems passer à gué, et qui fit au moins perdre un jour entier aux Carthaginois ; ainsi Annibal campé sur la droite de l'Isère, ne devait plus craindre la poursuite de Scipion, qui n'aurait pas pu passer impunément cette rivière en présence d'une armée ennemie.

Pourquoi donc Annibal aurait-il fait si rapidement seize lieues de plus, ou plutôt comment aurait-il pu, avec une nombreuse armée, son bagage et ses éléphans, faire en quatre jours trente-cinq lieues de Dauphiné, passer l'Isère et une seconde fois le Rhône, pour entrer dans l'angle où depuis la ville de Lion a été bâtie ?

La Drôme qu'il fallut passer aussi, est souvent débordée dans la saison où l'armée carthaginoise remontait le long du Rhône, ce qui a pu encore retarder la marche d'Annibal.

Après ces réflexions sur le chemin qu'Annibal a pu faire en quatre jours, et sur l'inutilité d'une plus longue marche, M. de Mandajors examine les passages où il est fait

mention des peuples qu'Annibal trouva entre le Rhône et les Alpes.

Tite-Live dit qu'Annibal arriva aux Alpes par les Tricastins, les Vocontiens et les *Tricorii*. Voici ses termes :

Quartis castris ad insulam pervenit... Incolunt propè Allobroges, gens jàm inde nullâ Gallicâ gente opibus aut famâ inferior ; tùm discors erat, regni certamine ambigebant fratres.... et ensuite : *sedatis certaminibus Allobrogum, cum jàm Alpes peteret, non rectâ viâ iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos flexit, inde per extremam oram Vocontiorum agri, tetendit in Tricorios.*

Il est vrai que Tite-Live se trompe, selon M. de Mandajors, en ce qu'il ne fait entrer Annibal chez les Tricastins, qu'après la pacification des Allobroges. Annibal ne pouvait alors trouver les Tricastins sur sa gauche ; aussi l'erreur de Tite-Live a-t-elle été remarquée par ses commentateurs : mais il n'en est pas moins prouvé, qu'Annibal passa chez les Tricastins et chez les Vocontiens. Silius Italicus, qui a composé en vers l'histoire de la seconde guerre Punique a, bien mieux que Tite-Live, conservé l'ordre des tems, en nous indiquant la route que tint Annibal.

Ce poëte, décrivant le passage du Rhône, finit par ces vers :

At gregis allapsû tremebundo territus acris
Expavit moles Rhodanus, stagnisque refusus,
Torsit arenoso minitantia murmura fundo.

Il reprend ensuite sa narration par ceux-ci :

Jàmque Tricastinis incedit finibus agmen,
Jàm faciles campos, jàm rura Vocontia carpit.

Fesant succéder immédiatement l'entrée d'Annibal chez les Tricastins au passage du Rhône, et non, comme Tite-Live, à la pacification des Allobroges.

Ammien-Marcellin a dit aussi : *per Tricastinos et extremam oram Vocontiorum ad saltus Tricorios venit.*

A l'égard de Polibe, il ne nomme ni les Tricastins, ni les Voconces ; il dit seulement qu'Annibal ayant passé le Rhône, arriva quatre jours après son départ, dans une contrée peuplée et fertile, que les Gaulois appellent l'Ile, parce que deux rivières y forment une île semblable en grandeur et en figure au Delta d'Egipte, avec cette différence que le Delta est entouré de la mer et de deux fleuves, au lieu que l'île des Gaulois est bornée du troisième côté par des montagnes de difficile accès.

Polibe ajoute qu'Annibal fut accompagné jusqu'au pié des Alpes par l'aîné de deux frères qu'il trouva armés dans cette île ; et qu'après le départ de ce prince, Annibal fut attaqué par les plus petits chefs des Allobroges.

M. de Mandajors tire de ce récit des conséquences favorables au sentiment de Cluvier.

1°. Qu'il suffit de jeter les ieux sur la carte, pour s'apercevoir que la partie du Dauphiné renfermée entre le Rhône et l'Isère, est plus semblable au Delta, que le pays embrassé par le Rhône et par la Saône.

2°. Que Polibe ne désigne ceux qui attaquèrent Annibal au pié des Alpes, par le titre de petits chefs des Allobroges, qu'en les comparant aux deux frères qui se disputaient le royaume, et qui selon Tite-Live, étaient Allobroges, et non entre le Rhône et la Saône, où les Ségusiens habitaient.

M. de Mandajors finit en observant que si Annibal avait marché jusqu'au pays des Ségusiens, il aurait passé trois fois le Rhône avant d'arriver au pié des Alpes, et qu'il ne se serait point approché des Voconces ni des Tricoriens qu'il trouva sur sa route, selon Tite-Live, Silius Italicus et Ammien-Marcellin.

On ne nous aurait pas pardonné d'employer ici l'autorité de Plutarque, et de sa vie d'Annibal, après ce que nous en avons dit dans l'article précédent.

§. 8. *Réflexions sur l'opinion de M. de Mandajors.*

Art. 40. M. de Mandajors triomphe sans peine de l'opinion de ceux qui ont fait remonter Annibal jusqu'à Lion en quatre jours. Elle est évidemment contraire au texte de tous les historiens anciens dont le témoignage est bien préférable à tous égards, à celui que l'on peut tirer d'une tradition confuse telle que celle qui fait passer Annibal dans la terre du Passage en Dauphiné (1), sur la route qui mène de Lion en Italie (2). Cette dernière tradition ne méritait pas d'être insérée dans une collection telle que celle des Mémoires de l'académie des Inscriptions, où l'on venait de placer les

---

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions. Paris 1736, t. 9, p. 156.

(2) Dictionnaire géographique des Gaules. Amsterdam et Paris 1768, t. 5, p. 583. *art.* Passage.

observations très-justes de M. de Mandajors.

Mais lorsque M. de Mandajors veut transporter à l'Isère, ce qui avait été dit avant lui de la Saône, et qu'il se permet de reprocher une erreur à Tite-Live, dont le texte est sa meilleure garantie, il ne mérite plus la même confiance. Ce qui doit surtout la lui faire refuser, est l'inexactitude avec laquelle il rapporte le texte de Polibe et de Tite-Live, que je viens de donner tout entier, en sorte que le lecteur est bien à portée d'en juger. L'historien latin dit *aliquantulùm* et non *aliquantùm agri*, en sorte qu'il ne s'agit pas là d'une province entière comme la prétendue île de M. de Mandajors. Ensuite lorsque Polibe dit que des montagnes presque inaccessibles bordent un des côtés de l'île, cela ne signifie pas que l'île ne soit pas véritablement entourée d'eau; car sans cela ce serait une presqu'île; mais seulement qu'un des bords des deux rivières qui la composent est hérissé de rochers presqu'inacessibles. Au reste, le texte de Tite-Live est formel; lorsqu'Annibal a quitté cette île et le Rhône, il avait les Tricastins à gauche; cette île était donc au dessous des Tricastins, dans le pays des Cavares; il est impossible de nier

une assertion aussi formelle d'un historien tel que Tite-Live, d'accord en cela avec tous les anciens qui en ont parlé.

Cette rivière limitrophe des Cavares et des Tricastins est l'Eygues, qui se divise précisément en deux branches au village de Travaillans. La première qui est la plus grosse et la plus courte, passe au dessous de Beaulieu, de Crochant et de Coyrol; la seconde, connue sous le nom de la Meyne, passe au dessous de Camaret et d'Orange et va se jeter dans le Rhône ou la Caironette ancien bras du Rhône, à l'extrémité d'une terre appelée le Lampourdier, que j'ai possédée autrefois et qui appartient aujourd'hui à M. de Giri. Il résulte de cette division une île qui renferme tout le territoire de Caderousse et une partie de celui d'Orange; cette île est fertile et très-peuplée comme le dit fort bien Polibe, et il est naturel qu'elle fût l'objet de l'ambition des Allobroges qui paraissent le peuple le plus puissant sur cette rive du Rhône dans le tems où Annibal y fit son passage.

Le camp où Annibal s'arrêta et se fortifia pour recevoir le secours des Allobroges, est placé au dessus de l'île, et en delà de l'Ey-

gues qu'Annibal fut sans doute bien aise de laisser entre les Romains et lui. La tradition est ici conforme à l'histoire. Dans l'endroit où Annibal campa quatre jours avec son armée, dit l'historien de la ville d'Orange (1), il y avait un bourg appelé *Aréarbonia* qui ne peut être qu'Arboux, bourg anciennement renfermé dans la principauté d'Orange, et qui est aujourd'hui (en 1741) réduit à quelques métairies érigées en fief auprès du Lez.

Quant au nom de la rivière Σκώρας en grec, *Bisarar* en latin, il n'est évidemment ni celui de l'Isère, ni celui de la Saône; et comme il y a deux branches portant aujourd'hui deux noms différens, il est tout simple que Polibe et Tite-Live, si leur texte n'a point été altéré en cet endroit, aient aussi donné deux noms différens à la même rivière. Celui que Suarès donne à l'Eygues, et qui est *Bicarus*, a l'avantage de ressembler assez à *Bisarar*, et d'avoir une signification en langue celtique ou galloise. En effet, *car* dans la langue du

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. La Haye 1741, p. 533.

pays de Galles (1), signifie embouchure, confluent; *Bicarus* désigne donc un fleuve qui a deux embouchures.

Le rocher de Montfaucon qui borde le Rhône au delà de cette île, la montagne d'Orange qui la cotoie aussi presqu'au Lampourdier, donnent le dernier trait de ressemblance au portrait qu'a tracé Polibe, et M. de Folard aurait dû le reconnaître; il ne l'a cependant pas fait. Il n'en mérite pas moins d'être entendu sur un sujet où il peut être regardé comme bien instruit.

§. 9. *Observations de M. de Folard sur la marche d'Annibal entre le Rhône et les montagnes du Dauphiné, et sa route à travers les Alpes jusqu'à sa descente dans l'Italie* (2).

Art. 41. « Une grande connaissance des » pays dont il s'agit ici, jointe à une étude

(1) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet, Besançon 1754, t. 1, p. 274. *art.* Car.

(2) Abrégé des commentaires de M. de Folard, sur l'histoire de Polybe. Paris 1754, t. 2, p. 70.

» exacte et militaire des passages des Alpes » dans lesquelles j'ai fait quantité de campa- » gnes, où j'ai passé des hivers, et où j'ai » toujours tâché de me rendre utile par la » connaissance du pays ; toutes ces choses, » dis-je, dont il est bon que le lecteur soit » instruit, m'ont mis en état de pouvoir » écrire mon sentiment sur le fameux passage » d'Annibal à travers les Alpes, sans que l'on » puisse m'accuser de rien donner au hazard : » bien loin de là, j'appuie mes sentimens sur » des faits, et sur la nature d'un pays qui n'a » pu changer, du moins quant aux points in- » téressans. Je suis donc pour cet endroit de » mon commentaire dans la position où était » Polibe, qui assure être venu dans les Alpes, à » dessein d'y apprendre des habitans contem- » porains, et la route et les moïens dont An- » nibal s'était servi.

» Bien des auteurs célèbres dont les re- » cherches curieuses à ce sujet autoriseraient » leurs sentimens, en ont eu de bien partagés : » mais la plupart, plus savans que militaires, » n'ont pu faire les calculs sans lesquels on ne » saurait décider de la marche d'une armée. » Ce n'est point la distance qui en règle la

» possibilité, ce sont le nombre et la nature » des défilés joints au nombre des troupes et » des bagages d'une armée, bien différente » en cela d'un voyageur que rien n'arrête que » la lassitude ou la nuit.

» Comme mon métier m'a mis à portée » toute ma vie de m'instruire de ce que peu- » vent cent mille hommes en fait de marche; » que mes réflexions, mes voyages et mes » campagnes m'ont mis aussi en état de dé- » cider sur la nature du pays, les rivières, » les défilés et les distances; je crois pouvoir » hardiment assurer avec M. de Mandajors, » qu'Annibal ne fut jamais dans l'île ou la » fourche que forment le Rhône et la Saône, » où est aujourd'hui la ville de Lion, laquelle » est peut-être plus ancienne que les tems dont » nous parlons.

» Les preuves de ce sentiment sont les » quatre jours de marche qu'il est dit positi- » vement que mit Annibal pour arriver de » la rive du Rhône où il campa après le » passage de ce fleuve, jusqu'au lieu con- » tentieux ».

Les partisans de ces deux opinions « dit M. de Mandajors », tombent d'accord qu'An-

nibal aborda sur la rive gauche du Rhône, entre Orange et Avignon, et que quatre jours après son départ de ce camp, il arriva au lieu contentieux.

« Comment se peut-il que l'armée carthaginoise forte de cent mille hommes, suivant Tite-Live, et de quelque chose de » moins suivant Polibe, ait fait en quatre » jours trente-cinq lieues de Dauphiné? » mettons-là sur autant de colonnes que l'on » voudra, quoique le pays rempli de défilés » n'en puisse guère admettre que deux : il ne » sera jamais possible qu'elles fassent un pa- » reil trajet, dans lequel le passage seul de » l'Isère doit occuper au moins un jour entier, » sans compter celui du Roubion qui passe à » Montélimart, et de la Drôme qui passe à » Livron, que nous supposerons si l'on veut, » avoir été guéyés : joignez qu'il se rencontre » sur cette route huit défilés très-étroits. En » un mot, la chose étant de toute impossi- » bilité, nous ne nous y arrêterons pas da- » vantage.

» Le mot de *Scóras* substitué à celui d'une » rivière dont le nom est visiblement altéré » dans le manuscrit, a appuyé l'erreur, qui

» est en même tems détruite par la circons- » tance décisive qui se lit dans Polibe auquel » les deux partis s'épaulent. Les huit cens » stades seront, partant de là, une faute de » copiste ; car Polibe qui a été sur les lieux, » qui était contemporain et homme de guerre, » n'a pu concevoir une pareille impossibilité, » et à plus forte raison, l'écrire.

» Cette île, ce *Delta*, sera donc le pays » d'entre l'Isère et le Rhône. Depuis Orange » jusqu'à l'Isère il y a quatre bonnes marches, » même très-fortes, pour ne pas dire trop, » pour une armée.

» Annibal marcha droit à Romans, il ne » passa point l'Isère pour se couvrir des Ro- » mains, comme le prétend M. de Mandajors, » ni pour éviter de combattre ; il ne prit » point le plus long. Qu'avait-il à craindre » des Romains ? Dès que Scipion l'eut manqué » au passage du Rhône, seul point où il pré- » tendit l'arrêter, il ne songea plus à l'inquiéter. » D'ailleurs, dans deux marches, Annibal eût » pu gagner des défilés où il n'avait rien à » craindre des Romains. Mais il vint dans » ce canton, appelé par Brancus, pour le » secourir contre son frère, et obtenir de lui

» à cette condition les secours d'armes, de » munitions et de vivres dont il avait besoin; » et s'il prit cette route, ce ne fut pas comme » la plus longue et la plus sûre; mais au con- » traire, je prétends qu'il n'en avait point » d'autre à prendre que celle-là; c'était la plus » connue des Gaulois, peut-être même la » seule ouverte alors.

» La fertilité du pays citée par Polibe con- » vient encore parfaitement à ces lieux-là, qui » étant beaucoup plus peuplés alors, devaient » être d'autant plus abondans. Quoi de plus » fertile que la vallée du Grésivaudan, et les » bords de l'Isère qui étaient la véritable pa- » trie des Allobroges ?

» La figure du Delta ne se trouve point » entre le Rhône et la Saône, et se trouve » parfaitement entre le Rhône, l'Isère et les » montagnes.

» Ainsi tout concourt à me confirmer qu'An- » nibal passa l'Isère à Romans, d'où il prit la » route de Grenoble.

» Voici un autre point de contestation, qui » est le passage des Alpes. Avant de l'en- » treprendre par la route que je vais décrire, » il est bon de donner mes motifs d'exclusion » pour les autres.

» Je ne saurais me figurer que les Cartha-
» ginois aient fait le projet de passer par les
» Alpes Pennines, pour deux raisons : l'une
» que le mont Cénis, dans cette saison, est
» tout à fait impraticable pour une armée,
» qu'il est même fort douteux que ce passage
» fût alors ouvert. Reste donc le mont Saint-
» Bernard : mais la connaissance du pays nous
» apprend qu'avant de joindre cette vallée, il
» y a une infinité de pas très-dangereux où
» cent hommes suffiraient pour y arrêter une
» armée entière. Par conséquent Annibal qui
» avait à se méfier des Allobroges, puisqu'il
» fut obligé de les combattre, conduit et
» guidé par des gens du pays, n'était pas
» assez imprudent pour s'engager dans de pa-
» reils pas, tandis que par l'autre route, le
» pays est moins âpre, plus ouvert, moins
» escarpé en précipices, et qu'il n'y a point
» de ces coupe-gorges, dans lesquels, en bou-
» chant l'issue du défilé tandis que l'on vous
» attaque après vous y avoir laissé entrer, une
» armée se trouverait prise et sans défense.

» Ce qui rend une marche d'armée facile,
» ce n'est pas toujours le chemin, ce sont les
» entours de ce chemin, et le plus ou moins

» d'obstacles que l'ennemi peut y apporter.
» Comme Annibal risquait infiniment moins
» par les Alpes Cottiennes, je conclus qu'il
» passa par le mont de Lens, le Lautaret,
» Briançon, le mont Genèvre, le col de Ses-
» trière, et la vallée de Prajelas.

» Il dut laisser Grenoble à sa gauche, et
» passer le Drac vis à vis Vizille, d'où il
» entra dans la vallée du bourg d'Oisans;
» où il put marcher sur deux colonnes des
» deux côtés de la petite rivière de Romanche,
» qui le conduisit du côté du mont de Lens
» où il dut camper à une lieue en deçà. Il
» monta le lendemain cette montagne, qui
» est fort difficile et fort escarpée, où il y
» a un chemin taillé dans le roc en plusieurs
» endroits, et descendit jusqu'au Lautaret.
» Il y eut là un combat contre ceux du pays.
» Il passa le lendemain cette montagne où
» Polibe dit qu'il commença d'entrer dans les
» Hautes Alpes : mais ce n'est pas là le plus
» dangereux de sa marche; car de là jusqu'à
» Briançon, le pays est assez couvert, quoi-
» que les montagnes des deux côtés soient
» fort élevées.

» Il dut camper dans la vallée à une lieue

» de l'endroit où est aujourd'hui Briançon ; et
» des bords de la Durance, il n'y a du Lau-
» taret là qu'une marche.

» Tite-Live lui fait passer cette rivière,
» Polibe n'en dit mot ; l'un plein de fiction
» et de merveilleux en met partout, même
» dans les faits les moins remarquables : Po-
» libe plus sensé ne parle seulement pas du
» passage d'une rivière qui n'est là qu'un
» simple ruisseau. Après le passage du Rhône,
» toute autre rivière lui a paru avec raison,
» peu digne d'attention.

» De là Annibal le lendemain monta le mont
» Genèvre, et dut camper sur la petite plaine
» qui est au dessus.

» Le jour d'après il descendit à Sézanne où
» il campa certainement pour passer le mont
» de Sestrière.

» C'est ici l'endroit où il dut trouver de
» grands embarras, tant de la part de l'en-
» nemi que du terrein dont les pas sont dan-
» gereux et difficiles, surtout quand on a
» l'ennemi sur les bras, et outre cela la saison ;
» car dès le mois de septembre, les neiges y
» tombent en quantité, et les chemins y sont
» fermés en octobre jusqu'à l'entrée de la
» vallée de Prajelas.

» Il gagna enfin le col de Fenêtre, qu'il
» avait à sa gauche, par le haut des mon-
» tagnes : c'est sur le plateau où est aujour-
» d'hui le village de Barbottet qu'il dut cam-
» per, afin de faire travailler aux chemins pour
» descendre à Fenestrelles.

» C'est dans ce camp qu'Annibal fit remar-
» quer à ses soldats toute la plaine du Piémont
» jusqu'auprès des Insubriens ; car c'est le
» seul endroit des montagnes d'où on puisse
» le découvrir ; ceux qui en sont plus rappro-
» chés, en sont séparés par des montagnes
» qui la cachent aux ieux jusqu'à deux lieues
» de la plaine ; et le texte se trouve conforme
» à mes observations sur ce lieu, puisqu'il
» dit que partant de ce camp l'armée arriva le
» troisième jour au bord du Pô : il y a effec-
» tivement trois marches du Barbottet à la
» plaine, c'est-à-dire des marches d'armée
» dans la saison dont il est question ; car je
» l'ai déjà dit, ce sont les embarras, les dé-
» filés et les obstacles naturels qui constatent
» la possibilité du terrein que l'on peut par-
» courir en corps d'armée.

» Par ce trajet, Annibal arriva à la vérité
» plus ruiné et défait qu'il n'eût pu l'être par

» trois batailles perdues : mais le voilà placé
» à la rive gauche du Pô, tout prêt à agir
» contre ceux de Turin, ou à continuer sa
» marche.

» Remarquons en passant, quelle a dû
» être la fermeté et le courage de ce grand
» homme, qui vit périr les deux tiers de son
» armée dans cet affreux trajet, sans se dé-
» courager un instant, et sans perdre de vue
» son point capital, assuré qu'avec le peu qui
» lui restait, son habileté et son courage sup-
» pléeraient à tout : cela s'appelle vraiment
» une belle et grande ame ».

§. 10. *Réflexions sur l'opinion de M. de Folard.*

Art. 42. Comme la morale et la véritable philosophie doivent passer avant tout, je commencerai par déclarer ici qu'en rendant justice avec M. de Folard aux talens militaires d'Annibal, je suis fort loin d'admirer la grandeur de l'ame de ce général carthaginois qui, pour satisfaire sa vengeance, vint troubler le repos des Ibériens, des Celtes, des Liguriens étrangers à sa querelle; et au lieu de détruire son ennemi comme il le

croyait, n'a réussi, par son entreprise gigantesque, qu'a causer la ruine de sa patrie.

Rentrons à présent dans notre sujet, et observons comment M. de Folard, aussi admirateur de Polibe que d'Annibal, a cru ne pouvoir louer cet historien grec, qu'en dépréciant Tite-Live, dont son autorité jointe à celle de M. de Mandajors, a fait tellement méconnaître l'exactitude, que M. Lallemand, qui a dirigé l'édition, d'ailleurs très-estimable, imprimée par Barbou, a cru pouvoir attaquer son texte même, et a décidé dans une note (1), que la route d'Annibal exigeait que Tite-Live le fit laisser à droite et non à gauche le pays des Tricastins.

Rétablissons la vérité des faits : admirons à la fois Polibe et Tite-Live : loin de combattre l'un de ces historiens par l'autre, tâchons de les concilier, et que l'un nous serve à expliquer l'autre. Ce que j'ai déjà dit est suffisant pour faire voir que cette entreprise n'est nullement difficile.

Il est d'abord évident que M. de Folard

(1) *Titi-Livii Patavini historiarum libri. Parisiis* 1775, t. 3, p. 435.

ne

ne contredit point Tite-Live sur le passage des Alpes qu'il place à Briançon, comme je l'ai fait jusqu'à présent. La difficulté roule toute entière sur le chemin du Rhône à Briançon. M. de Mandajors fesait quitter le Rhône après, et M. de Folard l'a fait quitter avant le passage de l'Isère. Ce défaut de concert entre les adversaires que j'ai à combattre, fait voir qu'ils n'ont pas bien étudié cette partie de leur sujet.

En effet, Polibe n'a pu appeler *Delta*, ni Tite-Live Ile, *Insula*, un espace de terre renfermé par deux rivières et une montagne. *Aliquantulùm agri* de Tite-Live, *aliquantùm* même selon l'édition de Barbou, ne peut désigner une province entière, tandis que le terrain renfermé par les deux branches de l'Eygues et le Rhône, est véritablement *aliquantùm* ou *aliquantulùm agri*, pour le fait dont il est ici question. Annibal le dépasse en campant à Darboux; il en peut donc disposer facilement, et l'adjuger à qui il lui plaît.

Mais ce qui est surtout décisif, est le passage sur la frontière des Tricastins, qu'Annibal laisse à gauche en quittant le Rhône, et le

passage à l'extrémité des Voconces et au milieu des *Tricorii*. J'ajoute encore le passage de la Durance, bien plus difficile en venant du pays des *Tricorii* que de Grenoble. J'oppose surtout à M. de Folard le détour qu'il fait faire à Annibal : que l'on suive sa route sur la *Gallia antiqua* de M. d'Anville ; on verra qu'elle est double de la mienne. Le *flexit* de Tite-Live prouve bien qu'Annibal alongea un peu son chemin pour mettre l'Eygues entre lui et les Romains, et pour sortir du pays des Cavares leurs alliés, mais non pas qu'il doubla sa route pour aller s'engager inutilement dans les gorges de Romans, de la vallée d'Oisans, et de la montagne de Lens.

Si le véridique et respectable M. de Folard vivait encore, je crois pouvoir assurer qu'il n'aurait pas hésité un instant à se rendre à ces observations, et je regarde à présent cette matière comme suffisamment éclaircie.

Il en reste une autre à discuter, qui est peut-être encore plus difficile. En effet, une foule d'habiles écrivains qui ont exercé leurs plumes sur l'arrivée d'Annibal au bord du Rhône et sur son passage de ce fleuve, n'ont pu encore nous marquer précisément le lieu

de l'une et de l'autre. Je donnerai d'abord l'opinion de M. de Cambis Velleron sur cet objet, et je développerai ensuite celle que j'ai déjà adoptée.

§. 11. *Opinion de M. de Cambis Velleron sur le lieu où Annibal passa le Rhône* (1).

Art. 43. « Pierre de Quiqueran, évêque de » Sénez, dans un poëme qu'il composa et qui » est à la suite de son livre *de Laudibus Pro-* » *vinciæ*, et Raimond de Soliers croient qu'An- » nibal passa le Rhône à Arles, ou un peu » plus haut dans le territoire de cette ville. » M. de Marca le lui fait passer à Tarascon; » les historiens Bouche et Rollin un peu au » dessus d'Avignon; les pères Bénédictins, » auteurs de l'Histoire générale de Langue- » doc, aux environs du Pont-Saint-Esprit, » entre cette ville et celle d'Orange. Le père » Fabre, religieux de l'ordre des Grands Car-

---

(1) Annales manuscrites d'Avignon, par M. de Cambis Velleron, première note du premier volume, à la fin de sa dissertation sur l'endroit où Annibal passa le Rhône.

» mes, dans des remarques historiques qu'il
» a ajoutées au Panégirique de la ville d'Arles,
» qu'il prononça dans l'église collégiale de
» Notre-Dame la Major le 25 avril 1743, et
» qu'il a fait imprimer, prétend que tous ceux
» qui jusqu'ici ont voulu fixer le lieu où Anni-
» bal passa le Rhône, se sont trompés ; et il
» propose un nouveau sistême à l'abri de tou-
» tes les difficultés. Il soutient et tâche de
» prouver par diverses raisons, — qu'Anni-
» bal, après avoir traversé le pays des Volces
» ou le Languedoc, vint au bord du Rhône,
» à sept lieues de l'embouchure de ce fleuve,
» vis à vis d'Arles, ou une lieue au dessus ;
» que voyant que les Volces Arécomiques, qui
» habitaient les deux côtés du fleuve, vou-
» laient lui en disputer le passage, et qu'ils
» s'étaient portés de l'autre côté pour s'y op-
» poser, il rusa en détachant Hannon qui,
» avec une partie de l'armée, remonta le
» fleuve vingt-cinq milles au dessus de son
» camp, jusqu'aux îles de Roquemaure, où
» ce dernier passa à gué avec le détachement,
» dans le dessein de prendre ensuite les Gau-
» lois en queue ; qu'Annibal le suivit pour
» mettre la Durance sous lui ; qu'Hannon ayant

» passé, et étant redescendu quelque peu, il » fait le signal, et prend en queue les Gaulois » du pays qui s'étaient rassemblés (et qui » étaient différens de ceux qui s'étaient postés » devant le camp d'Annibal), tandis qu'An- » nibal, aux signaux d'Hannon, les avait déjà » attaqués de front, en passant le fleuve à peu » près où est Avignon, ou un peu au dessus, » — en sorte que suivant ce sistême, Annibal, » après le départ d'Hannon, aurait décampé » du voisinage d'Arles pour se rendre aux en- » virons d'Avignon, et aurait marché l'espace » de sept lieues le long du Rhône, à l'insçu » des Gaulois, qui s'étaient campés vis à vis » de lui.

» Sans entrer dans la discussion de cette » difficulté, et des diverses raisons que le père » Fabre rapporte pour appuyer son sistême, » il nous suffira de remarquer que Polibe dont » l'autorité est décisive sur cette matière, » marque expressément que le lieu où Anni- » bal arriva d'abord sur les bords du Rhône, » *était à quatre journées de distance de la* » *mer*. Or suivant le père Fabre, il n'y a que » sept lieues de l'embouchure du Rhône à » Arles. Annibal arriva donc d'abord bien au

» dessus d'Avignon. Il paraît d'ailleurs certain » par les textes de Polibe et de Tite-Live, » qu'Annibal passa le Rhône dans l'endroit » même où il arriva au bord de ce fleuve ; » qu'Hannon après l'avoir passé plus haut à » l'insçu des Gaulois, et au dessus du camp » d'Annibal, descendit le long de la rive op» posée, également à l'insçu des Gaulois, jus» qu'à ce qu'il fût à portée d'avertir Annibal » qui était peu éloigné de son camp, en fesant » un signal avec de la fumée ; et que ce signal » détermina Annibal à tenter le passage du » fleuve, et à attaquer les Gaulois de front, » tandis qu'Hannon fit une diversion en atta» quant leur camp en queue, ce qui favorisa » le passage de toute l'armée carthaginoise.

» Oserai-je, après de si savans auteurs, ex» poser un sistême nouveau, et les faire soup» çonner eux-mêmes de surprise ou d'inad» vertance ? Il m'est permis de le hazarder ; » une connaissance exacte des lieux, et les » lumières que ces auteurs me fournissent » eux-mêmes dans leurs ouvrages, me guide» ront, et éclairciront ce fait.

» Il paraît qu'on peut aisément déterminer » l'endroit précis où Annibal passa le Rhône.

» Polibe et Tite-Live assurent que ce général
» arriva sans obstacle sur la rive droite de ce
» fleuve, à quatre journées de son embou-
» chure, et qu'il le passa à l'endroit même où
» il arriva : ils ajoutent que ce général détacha
» un gros corps de troupes sous la conduite
» d'Hannon qui remonta le Rhône et le passa
» dans un endroit où il s'étend beaucoup, et
» où se partageant en deux bras, ce fleuve
» formait des îles, ce qui le rendait plus guéa-
» ble. Les mêmes historiens continuent, et
» disent que le consul Scipion qui était entré
» par l'embouchure du Rhône avec sa flotte
» pour s'opposer au passage des Carthaginois,
» employa trois jours de marche depuis l'en-
» droit où il débarqua ses troupes après s'être
» avancé par cette embouchure jusqu'au lieu
» où Annibal avait déjà passé, et que le con-
» sul romain fit une grande diligence.

» Pour procéder avec ordre, et pour être
» en état de juger au premier coup d'œil, il
» faut donner une mesure exacte de la dis-
» tance des lieus. De Villeneuve-lez-Avignon
» jusqu'à l'embouchure du Rhône, il y a
» quinze bonnes lieues. Il est par conséquent
» incontestable qu'Annibal vint camper où est

» située cette ville, la droite appuyée au
» Rhône, la gauche au mont *Andaon* où de-
» puis a été placé une abbaye de Bénédictins.
» L'île de la Barthalasse, nommée dans l'iti-
» néraire de Jérusalem *Cipresséta*, soit à cause
» des ciprès qui y étaient complantés, ou à
» cause du culte que l'on y rendait à Vénus
» nommée *Cyprine*, parce que ce fût près de
» l'île de Cypre qu'elle prit naissance, cou-
» vrait les préparatifs qu'Annibal fesait pour
» son passage, et la forêt qui était dans cette
» île, lui fournit de quoi construire assez de
» radeaux pour le passage de la cavalerie,
» des éléphans, et le transport des bagages.
» Hannon passa le Rhône, avec son détache-
» ment, à l'endroit où sont situées deux îles,
» *Oiselon* et *Oiselet*, qui facilitèrent son pas-
» sage, et qui sont à deux lieues d'Avignon,
» presque vis à vis le pont de Sorgues. Anni-
» bal commença lui-même à traverser le Rhône
» avec le gros de l'armée, dès que les senti-
» nelles postés sur le mont Andaon eurent
» reconnu par des signaux, qu'Hannon était à
» portée d'attaquer les Volces Arécomiques.
» Ce général passa par la pointe de l'île de la
» Barthalasse, un peu au dessous de la Roche

» des Dons où était située alors la ville
» d'Avignon, et vint aborder dans l'intervalle
» qui est entre les portes du Rhône et de saint
» Michel. Ce fut en cet endroit que les Volces
» Arécomiques attaqués en queue à l'impro-
» viste par Hannon, et en tête par Annibal,
» furent obligés de céder, et furent dissipés.

» Scipion étant décampé de l'embouchure
» du Rhône pour chercher l'ennemi, force
» sa marche, et arrive le troisième jour au
» camp qu'Annibal avait quitté, à quinze
» lieues de la mer. Il y a par conséquent un
» égal intervalle entre l'endroit où Annibal
» traversa le Rhône, et l'endroit d'où décampa
» Scipion pour venir attaquer Annibal. La
» seule différence, est que Scipion fit en trois
» jours ce qu'une armée aussi considérable
» que celle d'Annibal ne pouvait faire naturel-
» lement qu'en quatre jours. En effet, une
» armée aussi nombreuse et embarrassée par
» les éléphans, ne pouvait faire par jour que
» quatre lieues; et lorsque les historiens disent
» que Scipion fit ce trajet en trois jours, ils
» ajoutent qu'il força sa marche pour combat-
» tre Annibal.

» Je crois que toutes les difficultés sont

» éclaircies, et qu'il suffit pour prouver mon
» sistême, de l'appliquer à toutes les circons-
» tances que Polibe et Tite-Live nous rappor-
» tent du passage du Rhône par Annibal.
» L'intérêt de ma cause, et une persuasion in-
» time m'ont fait entreprendre cette pêtite
» dissertation, et m'ont engagé à contredire
» le sentiment des auteurs célèbres que j'ai
» cités ».

§. 12. *Réflexions sur l'opinion de M. de Cambis Velleron.*

Art. 44. On ne peut se dispenser de recon-naître la justesse de l'observation de M. de Cambis Velleron, contre M. de Mandajors (*art.* 38.) qui a prétendu, dit-il, d'après Polibe, qu'Annibal arrivé au bord du Rhône, le remonta pendant quatre jours. Il résulte au contraire de la lecture attentive du passage de Polibe, comme de celui de Tite-Live, qu'Annibal passa le Rhône à l'endroit où il arriva. Le plan d'un aussi habile général était sûrement formé d'avance, et M. d'Anville qui, sans doute pour suivre M. de Mandajors à l'opinion duquel il paraît s'être attaché ainsi

que Rollin, fait aller Annibal de Nîmes à Tarascon, pour remonter ensuite le Rhône pendant quatre jours, et le faire enfin parvenir difficilement au lieu où il serait arrivé sans peine en y venant directement de Nîmes, s'est évidemment trompé. Sa *Gallia antica* doit encore être corrigée en cet endroit.

Je ne puis continuer d'être d'accord avec M. de Cambis Velleron, lorsqu'il est question du lieu où Annibal campa sur les bords du Rhône. D'abord quinze lieues ne sont pas quatre journées suivant cet auteur lui-même qui fait les journées de quatre lieues, et c'est bien le moins d'accorder les deux ou trois lieues de plus d'Avignon à Roquemaure pour faire les quatre journées que Polibe donne de distance depuis l'embouchure du Rhône jusqu'au lieu où Annibal passa ce fleuve.

Ensuite si Annibal avait passé à Avignon, ville qui existait dès lors comme le prouve le passage d'Artémidore et où il se fesait un commerce par mer qui, comme le dit Polibe, exigeait un grand nombre de canots et de chaloupes, les historiens auraient sans doute nommé cette ville en cette occasion.

En troisième lieu, le poste de Villeneuve est

bien inférieur à celui de Roquemaure appuyé à droite sur un grand coude que fait le Rhône, placé entre les hauteurs de Sauveterre et de Roquemaure, et presque en face de celles de Châteauneuf qui étaient si favorables au stratagême d'Hannon.

Enfin, et ceci est décisif, Polibe nous dit formellement qu'à l'endroit où le Rhône fut traversé par Annibal, ce fleuve n'avait que la simple largeur de son lit, et nos plus anciens monumens parlent de l'île de la Barthalasse comme située au dessous de la Roche des Dons et séparée de ce rocher par une branche du Rhône.

Une seule objection se présente : c'est qu'Annibal mit quatre jours pour aller du lieu où il débarqua sur la rive gauche du Rhône, jusqu'au camp dont j'ai prouvé que la situation était à Darboux. Mais il fut obligé de tourner la montagne de Châteauneuf et celle d'Orange, en sorte qu'il eut environ neuf à dix lieues à faire. Ses éléphans devaient être fatigués et ses troupes encore davantage; il ne pouvait marcher qu'avec de grandes précautions, craignant que ses derrières ne fussent surpris par les Romains, dont un corps de cavalerie

avait déjà reconnu son camp. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait fait que deux lieues par jour, et l'on a vu que M. de Folard, parfaitement instruit en cette matière, convient que les marches d'une armée très-nombreuse ne peuvent avoir une mesure déterminée.

§. 13. *Du Bouclier votif trouvé dans le lit du Rhône à Avignon.*

Art. 45. On donne particulièrement le nom de Bouclier votif à ces sortes de boucliers, qui par leur forme ou par leur grandeur, et plus encore par la richesse de leur matière, paraissent n'avoir jamais été d'usage dans les combats, mais avoir été faits uniquement dans l'intention de les offrir aux Dieux et de les suspendre dans leurs temples. L'histoire ancienne, les inscriptions et les médailles nous fournissent quantité d'exemples de ces sortes de consécrations chez les Grecs et chez les Romains, dès les premiers tems de la république, et jusque sous les derniers empereurs. On trouvera dans le tome premier des Mémoires de l'académie des Inscriptions (1), une

(1) Page 177.

Dissertation expresse sur les boucliers votifs ; j'y renvoie le Lecteur et je n'en rappellerai ici que ce qui est absolument nécessaire à l'intelligence du sujet (1).

Numa Pompilius ayant persuadé au peuple assemblé, qu'un bouclier ovale qu'il produisit, était tombé du ciel, et que le salut de Rome y était attaché, il le consacra au Capitole, après l'avoir confondu avec onze autres tous semblables qu'il avait fait faire exprès, pour déconcerter par un tel mêlange les entreprises qu'on aurait pu former contre ce gage de la félicité publique (2). Nous devons l'histoire de cet événement à Plutarque et à Denis d'Halicarnasse, d'après lesquels je l'ai raconté fort en détail (3).

La superstition des Romains donna beaucoup d'étendue à ce premier acte de religion ou de politique : ainsi après une victoire remportée sur les Carthaginois, on y déposa un

---

(1) Histoire de l'académie royale des Inscriptions et Belles-lettres, t. 9. Paris 1736, p. 152 *et* 153.

(2) *Id.* p. 153.

(3) Histoire ancienne des Saliens, pag. 48 et suivantes.

bouclier d'argent du poids de cent trente-huit livres, qui se trouva parmi les dépouilles d'Asdrubal de Barca, un de leurs plus grands capitaines; et Titus Quintius y envoya, après la défaite de Philippe de Macédoine père de Démétrius, dix boucliers d'argent et un d'or massif, qui fesaient partie du butin (1).

C'est précisément la richesse de ces offrandes, quelque nombreuses, quelque solides qu'elles fussent d'ailleurs, qui les a empêchées de parvenir jusqu'à nous. L'ignorance, l'avidité, le besoin, l'esprit d'économie, tout a concouru à faire disparaître ces précieux restes d'antiquité; on n'a pu se résoudre à laisser inutiles pendant plusieurs siècles, des masses considérables d'un métal dont les portions les plus légères sont d'un si grand usage; et ce n'est que par un très-grand hazard, que l'on peut espérer de découvrir des monumens de cette espèce (2).

Ce hazard s'est présenté deux fois dans l'espace d'environ soixante ans, et toutes deux ont

---

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, page 153.

(2) *Id. ibidem.*

tourné à l'enrichissement du cabinet du roi (1).

La première fut en 1656, que des pêcheurs d'auprès d'Avignon trouvèrent dans le Rhône ce fameux bouclier votif, que M. Spon a fait graver dans ses recherches d'antiquité, et sur lequel est représenté, selon lui, un témoignage mémorable de la continence du jeune Scipion, qui ne lui a pas fait moins d'honneur que toutes ses conquêtes. Quand il eut pris d'assaut Carthage-la-Neuve, on lui amena parmi les captives une jeune personne d'une beauté extraordinaire; et quoiqu'il fût extrêmement sensible à cette sorte de mérite, dès qu'il sut qu'elle était promise à un des chefs du pays qu'elle aimait, il respecta les prémices de leur union, et n'usa des droits de la victoire, que pour joindre aux charmes et à la dot de la princesse, tout ce que ses parens avaient apporté pour le prix de sa rançon. Les peuples témoins d'une vertu si pure et qui fesait tant d'honneur aux Romains, la consacrèrent sur un bouclier votif, et Scipion ne put refuser ce monument de leur recon-

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p 153 *et* 154.

naissance et de leur admiration, où la gloire même de Rome était intéressée. Il y a apparence qu'au retour de l'expédition, le bouclier de Scipion périt dans le passage du Rhône; mais ce qui est vrai, c'est qu'il s'est plus sûrement conservé sous le sable du fleuve, qu'il ne l'aurait été dans aucun des temples auquel il pouvait être destiné (1).

Cette explication est d'autant plus heureuse, que lorsque les Romains eurent conquis l'Espagne, la route par la France méridionale devint en quelque sorte leur propriété, puisque le témoignage de Polibe nous prouve que cette route fut ornée par eux de colonnes milliaires pour y marquer les distances. M. Millin a cependant donné dans son Magasin enciclopédique, une autre explication du bouclier votif trouvé à Avignon, qu'il tire des poësies d'Homère, en sorte que ce monument n'aurait plus, selon lui, aucun rapport à Scipion.

Ce bouclier est d'argent pur, il est parfaitement rond, il a vingt-six pouces de dia-

---

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 154.

mètre, et pèse quarante-deux marcs. Comme il était couvert d'un limon endurci qui l'avait rendu extrêmement noir, les pêcheurs qui le trouvèrent, le crurent de fer; un orfèvre à qui ils le firent voir, les entretint dans cette erreur pour en tirer un meilleur parti, et en effet ils le lui donnèrent pour peu de chose. L'orfèvre l'ayant nettoyé et poli, n'osa le produire en entier, il le coupa en quatre, et fit passer chaque morceau en différentes villes; celui qu'il envoya à Lion, y fut porté à un curieux nommé M. Mey, qui fit revenir et souder les trois autres. Après la mort de M. Mey, le bouclier passa à son gendre, fameux négociant de la même ville: mais qui, par la suite, éprouva tant de disgraces dans le commerce, que ce même bouclier, qu'on qualifiait alors de médaillon, devint une de ses plus grandes ressources; il l'adressa au père de la Chaize qui le fit prendre à Louis XIV en 1697, et jusqu'ici il avait passé dans le cabinet de ce prince pour une pièce unique (1).

---

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 154 *et* 155.

Voilà l'histoire de la première découverte d'un bouclier votif ; venons à la seconde ; j'en ai déjà dit un mot au sujet de l'endroit où elle a été faite.

§. 14. *D'un second Bouclier votif, regardé comme Carthaginois.*

Art. 46. En 1714, un fermier de la terre du Passage en Dauphiné, diocèse de Vienne, fesant ses labours au lever du soleil, eut sa charrue accrochée par une grosse pierre dont l'ébranlement rendit quelque son ; il employa le reste de la journée à l'enlever, et en étant enfin venu à bout, il trouva dessous un grand bouclier d'argent, de vingt-sept pouces de diamètre, et du poids de quarante-trois marcs. M. Gallien de Chabons, seigneur du lieu, et conseiller au parlement de Grenoble, était heureusement alors au château du Passage ; le fermier lui porta le soir même le bouclier, dont il fut si charmé, que sur-le-champ il lui donna quittance d'une année entière de sa ferme, lui recommandant seulement le secret de la découverte et de la récompense ; ensuite il renferma précieusement ce bouclier

qu'il appelait une « Table de sacrifice », dans une armoire de la sacristie de sa chapelle, et l'on n'en eût connaissance qu'après sa mort. Alors ses héritiers apprirent toute l'histoire par son livre de raison, où il avait écrit que si jamais on se défesait de cette antiquité, il fallait que ce fût pour avoir en échange un fonds capable d'entretenir honnêtement un chapelain au château du Passage : ils résolurent de suivre cette vue ; ils envoyèrent le bouclier, toujours appelé « Table de sacrifice », à M. de Boze, pour savoir s'il conviendrait au cabinet du Roi. Louis XV l'agréa et le fit payer le double de sa valeur intrinsèque ; il fut placé à côté de celui auquel on a donné le nom de Scipion (1).

Ce second bouclier votif, qui est très-entier et très-conservé, est de la même forme, c'est-à-dire, exactement rond, à peu près de la même grandeur et du même poids que le précédent ; mais il n'est pas à beaucoup près aussi chargé de figures et d'ornemens. On y a

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 155. On y trouvera une gravure exacte de ce bel antique.

seulement représenté au centre, un lion sous un palmier, et au bas, dans une espèce d'exergue, les membres épars de divers animaux, surtout de sangliers. De ce centre partent des rayons d'une cizelure simple et noble, qui s'élevant et s'élargissant dans une juste proportion, viennent aboutir à la circonférence de tout le bouclier, et forment en ce genre un très-agréable coup d'œil (1).

M. de Boze l'ayant fait voir à l'académie des Inscriptions, dont il était secrétaire, on ne balança point à y reconnaître un ouvrage carthaginois ; le rapport de la gravure de ce bouclier avec celle des médailles de Carthage, l'aurait seul indiqué : mais le lion et le palmier, simboles ordinaires de cette ville fameuse, achevèrent de le déterminer. De là, les conjectures prenant leur essor, on alla jusqu'à soupçonner que le bouclier pourrait bien avoir apartenu à Annibal, et être une offrande qu'il aurait faite après son passage du Rhône, à quelque divinité des environs, comme à celle des Voconces, *Dea Vocon-*

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 155 *et* 156.

tiorum, si célèbre dans l'histoire, et dont on trouve en Dauphiné un si grand nombre de monumens. On observa que son temple était précisément dans le canton où la découverte s'était faite, et que, suivant l'ancienne tradition du pays, la terre *du Passage* avait retenu ce nom, du passage d'Annibal avec son armée, lorsqu'il la menait en Italie : on ajouta que si les Grecs et les Romains avaient coutume d'offrir aux Dieux des boucliers votifs pour leur demander des succès ou pour les en remercier, cet usage n'était pas moins ordinaire aux Carthaginois, comme on l'a déjà vu (*Art.* 45) par l'exemple d'Asdrubal frère d'Annibal, dans les dépouilles de qui on trouva ce bouclier d'argent, du poids de cent trente-huit livres, qui fut mis au Capitole. On remarqua encore que si le lion était un des simboles de Carthage, il était devenu, par excellence, celui d'Annibal, à qui on en avait donné le surnom, et qu'Amilcar son père avait coutume de dire de ses enfans, que c'étaient des lions qu'il nourrissait pour la destruction de Rome et de ses alliés. Enfin il parut très-singulier que deux monumens de cette espèce, si rares aujourd'hui, que ce sont les deux

seuls que l'on connaisse, deux monumens faits l'un en Afrique, l'autre en Espagne, l'un pour le plus redoutable des Carthaginois, l'autre pour le vainqueur de Carthage, se fussent comme rassemblés dans un même canton des Gaules si éloigné, y eussent été retrouvés au bout de près de deux mille ans, et eussent passé dans un des cabinets du monde le plus digne de les posséder, et le plus propre à les conserver (1).

Ils s'y trouvent en effet tous deux encore dans un cabinet de la bibliothèque impériale, et si j'ai combattu avec avantage la tradition qui fait passer Annibal à la terre du Passage, je dois convenir qu'il ne me paraît pas douteux que onze ans après le passage d'Annibal, l'an 546 de Rome, 208 avant l'ère chrétienne (2), Asdrubal frère d'Annibal, repassa les Alpes avec beaucoup plus de facilité que son frère, parce qu'il gagna l'affection des Auvergnats avec lesquels il remonta jusqu'à Lion, et prit la route du Mont-Cénis, en sorte

---

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 156 *et* 157.

(2) Annales Romaines. Paris 1756, p. 251.

que la terre du Passage se trouva véritablement sur sa route, et rien n'empêche que le bouclier carthaginois y ait été conservé et caché ensuite dans la terre où il a été perdu et où il s'est retrouvé. Mais c'est assez s'arrêter sur un événement presqu'étranger à notre département. Il est tems d'entreprendre l'histoire des événemens qui l'ont soumis aux Romains. C'est ce qui va nous occuper.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

ANTIQUITÉS
DU DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE.

SECONDE PARTIE.

ANTIQUITÉS

ET

MONUMENS

DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

SECONDE PARTIE,

Contenant l'HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE LA GAULE MÉRIDIONALE par les Romains, l'EXPLICATION DE MÉDAILLES CELTIQUES nouvellement découvertes, et l'HISTOIRE DE L'ANCIENNE ATLANTIDE.

PAR M. DE FORTIA D'URBAN,

DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

A PARIS,

Chez XHROUET, Imprimeur, rue des Moineaux, n°. 16;
DÉTERVILLE, Libraire, rue Hautefeuille.

et à AVIGNON, chez SEGUIN FRÈRES, Imprimeurs-Libraires.

1808.

PRÉFACE.

Un géomètre anglais, à qui les mathématiques ont d'ailleurs quelque obligation, s'avisa, à la fin du dix-septième siècle, de calculer la probabilité du Christianisme dans un ouvrage intitulé : « Principes mathématiques » de la Théologie Chrétienne ». Il pose pour principe, 1°. que la foi, suivant la parole de Jésus-Christ, doit être nulle sur la terre au jour du jugement dernier ; 2°. que les témoignages sur lesquels la croyance des Chrétiens est appuyée, décroissent de probabilité à mesure qu'on s'éloigne de leur source. Il cherche donc le tems où cette probabilité sera réduite à rien ; ce tems, doit être, selon lui, celui de la fin du monde, qu'il fixe par ses calculs à l'année 3150 ; c'est-à-dire dans 1342 ans. On connaît plus d'un exemple de l'abus du calcul mathématique ; je doute qu'il y en ait jamais eu de plus étrange que celui-ci. Il l'est à tel point, que quelques lecteurs ont pris pour une plaisanterie, aussi mau-

vaise qu'indécente, les raisonnemens et l'ouvrage entier de l'auteur. Mais il suffit de lire cet ouvrage, et de voir le ton grave qui y règne, l'air même de profondeur qu'on y affecté, pour être persuadé que l'auteur a parlé très-sérieusement; d'ailleurs une plaisanterie algébrique, surtout lorsqu'elle occupe tout un volume, serait une bien triste plaisanterie.

Sans être de l'avis de cet auteur véritablement anglais, on peut et l'on doit même croire que la probabilité d'un fait diminue à mesure que l'on s'éloigne du tems où il s'est passé.

D'abord, cet affaiblissement paraît incontestable quand la probabilité du fait est appuyée sur le simple témoignage verbal de génération en génération; par la même raison qu'un fait même arrivé de notre tems et dans l'ordre le plus commun, est d'autant moins certain pour nous, qu'il se trouve plus de personnes entre celui qui raconte et celui qui dit avoir vu. Car pour croire ce fait, il faut supposer que chaque témoin intermédiaire l'a réellement ouï dire à celui qui le lui a transmis; puisque s'il en est un seul qui ne

l'ait pas réellement ouï dire, dès lors la chaîne de la tradition est rompue : il est donc évident que la raison de douter se multiplie à mesure qu'il y a plus de témoins intermédiaires. Or la même raison de douter a lieu pour les faits qui se transmettent de bouche d'une génération à l'autre ; cette raison de douter est même plus forte dans le second cas, parce que les témoins intermédiaires n'existant plus, comme ils existent dans l'hipothèse d'un fait arrivé de notre tems, il est impossible de s'assurer s'ils ont dit en effet ce qu'on leur attribue.

Il n'en est pas de même quand le fait est transmis par écrit. Tout se réduit à savoir si l'ouvrage qui nous le transmet n'est ni supposé ni altéré ; car alors cet ouvrage doit obtenir de nous la même croyance, que si l'auteur nous racontait directement le fait dont il est ou dont il prétend avoir été témoin. Il ne s'agira plus que d'examiner ensuite quel dégré de foi on devrait ajouter à ce témoin s'il nous parlait lui-même ; or ce dégré de foi doit être mesuré, et sur la nature du témoin, et sur celle du fait qu'il raconte. Dès qu'on ne pourra douter raisonnablement que Tite-Live,

par exemple, n'ait écrit son histoire, l'existence de Scipion ne sera guère plus douteuse dans dix siècles, qu'elle n'est aujourd'hui ; ni les prodiges que cette histoire nous raconte, moins douteux aujourd'hui qu'ils ne le seront dans dix siècles (1).

C'est surtout lorsque l'on traite de l'histoire ancienne, que l'application de ce principe est nécessaire, et que tout lecteur sensé doit exiger de l'écrivain qui lui en parle, quelques détails sur ses preuves. Je m'y soumets rigoureusement en citant exactement les sources où j'ai puisé, et en discutant soigneusement le dégré de confiance dû à chaque auteur. Ceux à qui ces détails paraîtront ennuyeux, et qui ne désirent que des résultats, seront satisfaits à la fin de cet ouvrage où ils trouveront un résumé dégagé de toutes les preuves qu'auront données les volumes précédens.

Avignon, 31 Mars 1808.

---

(1) Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, par d'Alembert. Amsterdam 1767, tome 5, p. 81 — 84.

ANTIQUITÉS

ANTIQUITÉS
DU DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE TROISIÈME.

Histoire de la guerre qui soumit aux Romains les Celtes méridionaux.

Art. 47. Toutes les victoires remportées par les Romains dans cette guerre, sont désignées dans les Fastes consulaires en ces termes :

Anno urbis conditæ DCXXX.

Q. Cæcilius Q. F. Q. N. Metell. Baléar.
T. Quintius T. F. T. N. Flamininus.
M. Fulvius M. F. Q. N. Flaccus Procos. de Liguribus, Vocontieis et Saluieis.

Anno DCXXXI.

Cn. Domitius Cn. F. Cn. Ahenobarbus.

C. Fannius C. F. C. Nepos.

C. Sextius Calvinus Procos. de Saluieis.

Anno DCXXXII.

Q. Fabius Q. F. Q. N. Maximus, qui posteà Allobrogicus appellatus est.

L. Opimius.

Q. Cæcilius Q. F. Q. N. Metell. Balearicus Procos. de Balearibus.

Cn. Domitius Cn. F. L. N. Ahenobarbus Procos. de Allobrogib. et Arverneis.

Anno DCXXXIII.

P. Manilius.

C. Papirius Carbo.

Q. Fabius Q. F. Q. N. Maxim. Allobrog. Procos. de Allobrogibus, Ruteneis, Arverneis; et rege Bituito.

Censores : L. Calpurnius Piso Frugi; Q. Cæcilius Q. F. Q. N. Metell. Balearicus. L. F. LXI (1).

---

(1) *Historiæ Romanæ Scriptores Latini. Francofurdi* 1588, t. 1, p. xxj des préliminaires.

Voici la traduction de ce passage. Je l'imprimerai en lettres majuscules, et les additions que j'y joindrai renfermeront une histoire complète de l'événement dont il s'agit ici.

L'AN DE ROME 630, *ou plutôt* 631, *c'est-à-dire, l'an* 123 *avant l'ère chrétienne.*

Art. 48. Je suis ici les Fastes consulaires dans les Tables chronologiques pour le nouveau dictionnaire historique (1). Ces tables sont d'accord avec celles de l'Art de vérifier les dates, pour la partie qui se trouve dans les deux ouvrages, c'est-à-dire depuis l'ère chrétienne. C'est le calcul de Varron, qui place l'époque de Rome fondée au 21 avril de la troisième année de la sixième olimpiade, 753 ans avant l'ère vulgaire, que je suivrai con-

(1) Lyon 1804, p. 137. J'avais compté les années de Rome suivant les Fastes Capitolins, dans mes Considérations sur l'origine du globe. Ce calcul est celui des Annales Romaines, par Macquer; Paris 1756. J'ai préféré ici Varron, comme l'entend Lenglet, avec la dernière édition de l'Art de vérifier les dates. Je me propose de revenir sur cet article important, dans un ouvrage particulier.

séquemment, comme le plus commun et le plus autorisé. Ceux qui reculent cette époque d'une année, suivant les Fastes Capitolins, ou de deux, selon le calcul de Frontin, ou même de six, d'après Fabius Pictor, peuvent aisément se concilier avec moi, au moyen du Consulat qu'ils ont coutume d'indiquer (1). Lenglet prend le parti de donner la computation des Fastes Capitolins, suivant laquelle le Consulat dont il est ici question, répond à l'an 630 de Rome, avec celle de Varron selon laquelle il se rapporte à l'an de Rome 631 (2), ce qui lui donne une double colonne qu'il aurait pu éviter.

La manière de compter qu'adopte Varron, est suivie par le père Pétau et par les plus habiles chronologistes : celle des Fastes ou Marbres du Vatican, appelés aussi Marbres Capitolins, est préférée par les pères Catrou et Rouillé, jésuites, dans leur histoire ro-

---

(1) L'Art de vérifier les dates, par un Bénédictin. Paris 1783, t. 3, p. 350.

(2) Tables chronologiques de l'histoire universelle, par Lenglet; édition de Barbeau de la Bruyère, Paris 1778, t. 1, p. 125.

maine ; et comme la différence n'est que d'une année, peut-être y aurait-il moyen de les concilier, en examinant dans quel tems de l'année chacun d'eux établit la fondation de Rome. Dodvel a observé (1) que tous les Fastes consulaires qui nous sont parvenus, sont conformes en rétrogradant depuis Auguste jusqu'à l'an 479 de l'ère de Varron, qui répond à l'an 275 avant Jésus-Christ, mais qu'avant cette année, il y a une grande discordance entre les Fastes et les écrivains ; les uns mettant des consuls que les autres ignorent ou placent sous d'autres années : ce qui jette une grande confusion sur l'ancienne histoire romaine. On doit donc se contenter du plus vraisemblable, au jugement des plus habiles chronologistes (2).

Les consuls de cette année furent Quintus Cécilius Métellus Baléaricus, fils de Quintus, et petit-fils de Quintus ; et Titus Quintius Flamininus, fils de Titus, et petit-fils de Titus. Métellus fit cette année la guerre contre les Baléares, dont il triompha

---

(1) *De Cyclis veterum Romanorum*, p. 57.

(2) Tables de Lenglet. Paris 1778, t. 1, p. 94.

deux ans après. Ce ne fut sans doute qu'alors qu'il fut appelé Baléaricus.

MARCUS FULVIUS FLACCUS, FILS DE MARCUS, ET PETIT-FILS DE QUINTUS, qui avait été consul deux ans auparavant, TRIOMPHA CETTE MÊME ANNÉE, EN QUALITÉ DE PROCONSUL, DES LIGURIENS, DES VOCONCES ET DES SALIENS. Il n'avait cependant remporté que de légers avantages sur les Saliens, et Sextius, consul de l'année précédente, qui combattit celle-ci, pendant que son prédécesseur triomphait, montra de plus grands talens, et fit de plus grands progrès (1).

L'AN DE ROME 631, *ou plutôt* 632, 122 *avant l'ère chrétienne.*

Art. 49. LES CONSULS FURENT CNÉIUS DOMITIUS AHÉNOBARBUS, FILS DE CNÉIUS, ET PETIT-FILS DE CNÉIUS; ET CAÏUS FANNIUS, FILS DE CAÏUS, ET PETIT-FILS DE CAÏUS.

CAÏUS SEXTIUS CALVINUS, PROCONSUL, TRIOMPHA DES SALIENS. C'est le même dont

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 485 et suivantes.

j'ai déjà parlé, et qui avait été consul l'an 124 avant l'ère chrétienne. Domitius à qui la guerre au-delà des Alpes, échut par le sort, prépara tout pour son départ ; mais il n'employa l'année de son consulat, qu'à pacifier les Saliens (1).

L'an de Rome 632, *ou plutôt* 633, 121 *avant l'ère chrétienne.*

Art. 50. Les consuls furent Quintus Fabius Maximus, fils de Quintus, et petit-fils de Quintus, le même qui, dans la suite, fut appelé Allobrogique ; et Lucius Opimius.

Quintus Métellus Baléaricus, fils de Quintus, petit-fils de Quintus, triompha cette année des Baléares, en qualité de proconsul.

Cnéius Domitius Ahénobarbus, fils de Cnéius, petit-fils de Cnéius (2), triompha,

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 494.

(2) L'édition des Fastes que je suis, dit ici Lucius, et conséquemment se contredit. J'ai préféré la leçon de cette même édition sous l'an 123, en écrivant Cnéius.

COMME PROCONSUL, DES ALLOBROGES ET DES AUVERGNATS.

Les Liguriens, qui comprenaient les Saliens et les Voconces, avaient été vaincus deux ans auparavant par Sextius. Domitius reconnut qu'il avait à faire à d'autres ennemis que les peuples des contrées orientales. Une bataille gagnée suffisait en Asie pour conquérir un royaume. Il fallait au contraire subjuguer en détail chaque province des Celtes ou Gaulois. Chaque peuple disputait son terrein aux armées romaines avec une valeur capable d'étonner les généraux républicains. En effet, Domitius, qui n'avait fait que négocier l'année précédente, entreprit seulement sous celle-ci la guerre contre les Allobroges. Ce nom était commun à tous les peuples qui habitaient depuis l'Isère jusqu'au lac Léman, entre le Rhône et les Alpes. Ils voyaient avec une inquiétude très-bien fondée l'établissement des Romains dans leur voisinage, et songeaient à s'y opposer. Ils se crurent obligés de donner asile à Teutomalius, roi des Saliens, qui, dépouillé de ses états, s'était réfugié chez eux. Domitius alors n'était plus que proconsul, et déjà Rome

avait assigné le département de la Gaule au consul Fabius (1).

Domitius voulut vaincre avant l'arrivée de son successeur. Résolu de commencer une nouvelle guerre contre les Allobroges, ce proconsul prit des mesures pour ne pas se trouver accablé par un trop grand nombre de nations liguées. Il savait que le roi des *Arverni* ou Auvergnats était un des plus considérables et des plus puissans de la Gaule. Ce monarque occupait presque tout le bord occidental ou la rive droite du Rhône; et dans l'intérieur des terres, depuis l'*Elaver*, aujourd'hui l'Allier, il étendait sa domination jusque dans ce que les Romains appelèrent depuis la province Narbonnaise (2). Si l'on en croit Strabon (3), les *Arverni*, sans doute en différens tems, avaient poussé leurs conquêtes jusqu'au territoire de Marseille, à l'Océan, aux Pirénées et au Rhin. Ils se disaient du même sang que les Romains, et issus comme eux des Troïens. C'est ce que le

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 535, 536, 537.

(2) *Id.* p. 537.

(3) Liv. IV, p. 191.

poëte Lucain nous assure (1). Ils se fesaient gloire de tirer leur origine d'une colonie de ce dernier peuple, qui, selon eux, était venu s'établir dans les Gaules, sous la conduite d'Anténor. Sidonius, pour donner du lustre à sa nation, a transmis cette ancienne tradition comme une vérité incontestable (2), et comme lui-même était Auvergnat, et qu'une infinité de livres qui existaient de son tems, ont disparu, il mérite quelque confiance.

Domitius craignit avec raison que les Allobroges, qu'il voulait attaquer seuls, ne s'unissent aux *Arverni*, et il voulut susciter à ceux-ci des ennemis dans leur voisinage. Il négocia avec les Eduens, qui, situés entre le Rhône et la Loire, bornaient au septentrion les *Arverni*. Strabon donne à leur pays toute l'étendue qui est entre le Doux et la Saône. Pour parler plus exactement, ces peuples avaient reculé leurs limites entre la Seine, la Loire et la Saône. Jules César parle des Eduens, comme d'une des nations les plus con-

(1) *Arvernique ausi Latio se dicere fratres, Sanguine ab Iliaco populi* Pharsale de Lucain.

(2) *Sidonii, lib. 7, epist. 7, Parisiis* 1598, p. 142.

sidérables de la Gaule Transalpine. Ils méritèrent par leur attachement aux intérêts de la république, le titre de frères du peuple romain, comme le rapportent Cicéron (1) et Tacite (2). Autun était la capitale de toute la contrée. Ce fut alors pour la première fois qu'ils firent un traité d'alliance avec les Romains auxquels ils conservèrent depuis un attachement qui ne se démentit presque jamais (3).

Par l'effet de cette politique, Domitius n'eut d'abord guère à combattre que les Allobroges. C'était encore beaucoup ; car cette nation était florissante et nombreuse. Mais dès-lors les *Arverni* prirent sourdement les intérêts des Allobroges. Mécontens de la trahison des Æduens qui venaient en quelque sorte de se livrer aux Romains (4), ils entrèrent sur les terres de ces peuples et y firent des hostilités. Les Eduens s'en plaignirent au proconsul qui

(1) Epitre 17 à Atticus, livre I.

(2) Livre II.

(3) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 537 *et* 538.

(4) *Appian, apud Fulv.*

prit de là occasion de passer sur le corps des Allobroges sans perdre du tems, pour s'ouvrir un passage jusque chez les *Arverni*. Leur roi nommé Bituit par les Romains, ou plutôt Bétultus, selon l'ortographe celtique (1), s'efforça de détourner le coup qui déjà paraissait menacer la Gaule entière. Plein de la fierté que lui donnaient ses richesses et l'étendue de sa domination, il envoya une ambassade au camp romain, non seulement pour détourner le proconsul d'attaquer les Allobroges, mais encore pour lui dénoncer qu'il eût à quitter entièrement la Gaule, et à remettre le roi des Saliens en possession de ses états (2).

La députation de *Bétultus* donna aux Romains un spectacle tout nouveau. Son ambassadeur parut à l'audience du proconsul, superbement vêtu, et suivi d'un grand nombre de

(1) Catron et Rouillé disent *Bétultich*. Mais c'est *Bétultus* qu'on lit dans l'ancien marbre publié par Pighius, et qui est un fragment des anciens Fastes triomphaux. *Valerius Maximus, cum variorum observat. Lugd. Batavorum* 1655 p. 784.

(2) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 538.

satellites ; mais sa principale escorte était composée de gros chiens, qui, comme autant de gardes l'accompagnèrent en bon ordre. Un Barde marchait à ses côtés. Ce Barde était un prêtre de la nation celtique, versificateur habile en la langue du pays ; il chanta les louanges de son roi, de son peuple, et de l'ambassadeur. Les rodomontades du Gaulois n'étonnèrent pas Domitius qui, fidèle au plan qu'il s'était tracé, ne montra d'autre volonté que celle de délivrer ses fidèles Éduens de l'oppression qu'ils souffraient par les courses des *Arverni.* L'armée romaine passa donc la Durance et s'avança dans les belles plaines du pays des Cavares(1); ceux-ci vraisemblablement s'étaient joints à elle, étant déjà soumis aux Phocéens-Marseillais qui en avaient fortifié les principales places : et l'on sait que ce furent les Marseillais qui, les premiers, avaient eu l'imprudence d'appeler les Romains dans les Gaules.

Domitius vint camper auprès d'une de ces villes fortifiées par les Phocéens, comme le prouve son nom de *Ouindalión*, située vers

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 538 *et* 539.

l'endroit où la Sorgue va se jeter dans le Rhône. Ce général avait des éléphans dans son camp (1). Avait-on fait grimper les Alpes à ces animaux ? les avait-on transportés par mer jusqu'à Marseille ? c'est ce que l'histoire ne nous dit point. Quoi qu'il en soit, ces bêtes orientales peu connues des Gaulois, furent cause de la victoire que remporta Domitius. Sans elles, la valeur et la discipline des Romains n'auraient pas suffi pour mettre en déroute cette multitude innombrable d'Allobroges et d'*Arverni* qui s'étaient rassemblés à *Ouindalión*. Le combat se donna. On dit que vingt mille Gaulois restèrent sur la place, et que trois mille furent faits prisonniers de guerre. Avantage complet, et capable de décourager toute autre nation que la nation gauloise ! l'affaire de *Vindalium* ne fut que le prélude d'une campagne que le consul Fabius, nouvellement arrivé de Rome, vint achever (2),

(1) Outre Tite-Live, Strabon et Florus, dont j'ai cité en entier les passages sur cette victoire, on peut voir Velléius Paterculus, et Paul Orose, livre 5, chap. 13.

(2) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 539, 540, 541.

pendant que son prédécesseur Domitius s'empressa d'aller triompher des Allobroges et des Auvergnats.

L'an de Rome 633, *ou plutôt* 634, 120 *avant l'ère chrétienne.*

Art. 51. Les consuls furent Publius Manilius et Caïus Papirius Carbo.

Quintus Fabius Maximus Allobrogicus, fils de Quintus, et petit-fils de Quintus, alors proconsul, triompha des Allobroges, des Ruténi, des Arverni, et du roi Bituit, ou plutôt Bétultus.

Les censeurs Lucius Calpurnius Piso Frugi et Quintus Cécilius Métellus Baléaricus, fils de Quintus, et petit fils de Quintus, firent le soixante et unième lustre.

La défaite des Allobroges et le progrès des conquérans romains mirent en mouvement la puissante nation des Arvernes, qui n'avait été que faiblement associée l'année précédente à ce mauvais succès. Bétultus, roi de cette nation, sentit ses véritables intérêts, et comprit le péril qui menaçait son pays. Ce prince était fier, dominait sur une vaste contrée, et ses ri-

chesses étaient immenses. La Gaule alors fournissait de l'or sans qu'on l'allât chercher dans les regions éloignées. Pour peu que l'on fouillât les terres, en deçà des Pirénées, vers l'embouchure de l'*Aturus*, aujourd'hui l'Adour, on trouvait des lames de ce précieux métal, aussi grandes que la main, qu'il n'était pas nécessaire de rafiner, tant elles étaient pures. De là cette passion qu'avaient les Gaulois, de porter des colliers d'or. Bétultus en particulier avait hérité du trésor de son père Louernios. Ce dernier avait été également riche et libéral. On l'avait vu souvent, monté sur un char magnifique, parcourir les terres de ses états, et répandre sur sa route à son peuple des monnaies d'or et d'argent. Quelquefois aussi il avait fait enfermer de pieux une enceinte de mille cinq cens pas en carré, où l'on dressait des tables magnifiquement servies. Là tous les sujets du roi avaient été reçus plusieurs jours sans dictinction de rangs. Au milieu de l'enclos, on avait creusé un bassin rempli d'une liqueur délicieuse, que chacun allait y puiser à son gré (1).

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris.

Le fils avait les richesses de son père, et n'avait pas dégénéré de sa magnificence. Il n'est pas étonnant que Bétultus soit parvenu à former contre les Romains une armée de deux cens mille combattans. Des sujets affectionnés se prêtèrent volontiers aux désirs de leur roi. Ce fut ainsi que fut rassemblée un armée très-nombreuse, à la tête de laquelle il marcha à la défense des Allobroges, cherchant l'armée romaine, toujours campée dans le pays des Cavares, sur les bords (1) de l'Ouvèze, où Domitius avait élevé deux tours de pierre au lieu même où il avait combattu, c'est-à-dire, à *Vindalium*, qui prit de là le nom de *Biturritæ*, Bédarrides, qu'il porte encore ; ce même Domitius ne crut pas avoir rempli sa tâche par la victoire qu'il avait remportée et le triomphe qu'il avait obtenu ; il revint à l'armée pour aider le consul de ses conseils et de son bras.

1730, tom. 13, p. 541 *et* 542. L'auteur cite Possidonius, ou plutôt Posidonius, dont je rapporterai ci-après le passage entier.

(1) *Id.* p. 541 *et* 543. L'auteur dit *de l'Isère* ; mais le territoire des Cavares était borné par le Lez, au-delà duquel étaient les Tricastins.

Ce brave général avait déposé le commandement entre les mains de Fabius, sorti de Rome durant les troubles excités par Gracchus. Tous deux s'avancèrent sur les bords de l'Isère. On assure que les soldats romains ne montaient qu'à trente mille; mais Domitius étant resté au camp (1) et connaissant le pays, avait sans doute fait venir des secours d'Autun et de Marseille, alliées des Romains. Les Cavares étaient les ennemis naturels des Arvernes qui n'étaient véritablement maîtres que du bord opposé du Rhône; et sans doute ils s'étaient aussi joints aux auxiliaires de Marseille dont ils dépendaient.

Non seulement Domitius avait perdu vraisemblablement sa dignité de proconsul, et n'était plus qu'un simple préteur; mais Fabius lui-même, depuis la nouvelle élection de Publius Manilius et de Caïus Papirius Carbo pour le consulat, n'était plus que proconsul. Ce fut alors que parut en présence de l'armée romaine, cette épouvantable multitude de Celtes, d'Allobroges, Arvernes et Ruténiens.

---

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé, Paris 1730, t. 13, p. 543.

Ces derniers peuples habitaient ce que l'on a depuis appelé la province du Rouergue, dont Rhodès était la capitale (1). C'est aujourd'hui le département de l'Aveiron.

Fabius ne fut point effrayé par le nombre; il comptait plus sur ses légionnaires disciplinés, que Bétultus n'avait de fond à faire sur cet assemblage de Gaulois, presque sans ordre et sans expérience (2). On avait vu dans d'autres occasions, que les soldats gaulois valaient bien les soldats romains. Mais la force et même le courage ne l'emportent presque jamais à la guerre sur la bonne discipline militaire.

Lorsque le roi des Arvernes aperçut le camp des Romains, il méprisa de si faibles ennemis, et dit aux gens de sa suite: « à peine » une si petite poignée d'hommes suffira-t-elle » pour donner de la pâture à mes chiens ». Comme il n'avait suivi dans sa marche que le bord occidental du Rhône, il fallut construire un pont sur pilotis pour faire passer son

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 543.

(2) *Id. ibidem.*

armée à l'autre rive. Ce ne fut pas assez de plusieurs bateaux liés ensemble par des chaînes et par des cables ; il forma un second pont qui donna plus de facilité pour traverser le fleuve. Je ne sais si l'art des campemens était alors connu des Celtes. Quoi qu'il en soit, cette multitude presqu'infinie descendit dans les plaines sabloneuses qui sont vers l'embouchure de l'Isère. Bétultus impatient de donner bataille, de peur de laisser échapper les Romains qu'il croyait avoir surpris comme dans un filet, s'avança pour commencer l'attaque avant que tout son monde eût quitté le Rhône. Le moment qu'il choisit était assez favorable pour lui. Le proconsul romain n'était pas entièrement guéri d'une blessure qu'il avait reçue dans une rencontre. Il avait la fièvre quarte, et il était pour lors dans le fort de son accès (1). Mais d'un autre côté le lieu ne favorisait point l'arrangement de la grosse armée que le roi des Arvernes conduisait à sa suite. Le terrein était entrecoupé de canaux, embarrassé de rochers, et semé de taillis. Ainsi les Gaulois ne pouvaient y combattre aussi serrés

(1) *C. Plinii naturalis historiæ, lib. 7, cap. 50.*

qu'ils auraient dû le faire. D'ailleurs ils étaient incommodés de la chaleur d'un climat bien différent du leur ; car l'action se passa le sixième jour avant les ides d'août (1), c'est-à-dire, le 8 août (2).

Tout alité qu'était alors Fabius, il n'hésita pas de marcher au combat. Tantôt porté sur un char, il arrangea lui-même ses légions, leur enseignant comment elles devaient attaquer ces peuples qu'il appelait *Barbares* ; et tantôt marchant doucement, soutenu sous les bras, il alla de files en files, donna ses ordres, et exhorta ses soldats à bien faire (3). Sans attendre que toute l'armée gauloise fût arrivée sur les ponts, les légionnaires donnèrent avec une ardeur et une impétuosité qui surprirent les ennemis. Les Celtes soutinrent quelque tems l'effort des Romains, plus par le nombre que par la constance. Enfin le mas-

---

(1) Comme l'écrit Catrou, qui traduit Pline, où on lit *ad VI idus Augustus*, qui doit effectivement être ainsi traduit.

(2) Art de vérifier les dates. Paris 1770, p. 101.

(3) *Appianus de bellis Gallicis*, dans le Recueil des historiens des Gaules, par dom Bouquet. Paris, 1738, t. 1, p. 460 *et* 461.

sacre devint affreux (1), et la déroute fut générale. Les Celtes vaincus n'eurent plus d'autre soin que de repasser l'eau, et de gagner l'autre rive. Par malheur, le pont de bateaux trop chargé coula à fond, et plusieurs milliers d'hommes qu'il portait, furent submergés. Ce fut alors que Domitius voulut du moins contribuer au succès d'une si brillante journée, par quelque action d'éclat qui l'égalât à Fabius. Le roi des Arvernes n'avait pas quitté le champ de bataille. Quoique Domitius dût rester encore dans la province, ce prince voulait se rendre, ainsi que la nation des Allobroges, à Fabius, qui étant successeur de ce général, avait alors le commandement (2). Domitius, piqué de cette préférence, se vengea par une perfidie. Il fit solliciter Bétultus à une entrevue, et l'invita à passer dans sa tente, pour traiter avec lui à l'amiable, réclamant les droits d'hos-

(1) *Velleius Paterculus, lib. II, cap.* 39, pag. 369 du même recueil.

(2) *Valerius Maximus, lib.* 9, *cap.* 6, p. 666 du même recueil. Catrou cite pour cet auteur, *Vell. Paterc.*, et se trompe évidemment.

pitalité que lui donnait l'ambassade de l'année précédente. Le roi des Arvernes, plein de cette franchise qui fit de tout tems le caractère des Gaulois, céda à la persuasion des Romains. Il se laissa conduire, sans armes et sans escorte, en la présence de l'ancien proconsul. Dès que Domitius l'eut en sa puissance, « il est nécessaire », lui dit-il, « que » vous alliez vous-même à Rome. Là » vous rendrez compte au sénat de votre » conduite, et peut-être serez-vous jugé digne » de sa bienveillance ». En vain Bétultus s'opposa à cette translation, et réclama les Dieux protecteurs de la bonne foi. Il ne fut point écouté, et l'hospitalité fut violée. Conduit à Marseille, on l'embarqua sur un vaisseau qui le porta en Italie (1).

Fabius cependant goûta, en plus d'une manière, le fruit de sa victoire. Outre qu'elle fut complète, puisque les Celtes perdirent cent vingt mille hommes, ou exterminés par le fer ou noyés par les eaux, le proconsul fut entièrement délivré de la fièvre (2). Soit que la joie

(1) *Epitome Titi-Livii*, dans le passage ci-dessus traduit.

(2) *C. Plinii naturalis historiæ, lib. 7, cap. 50.*

d'avoir vaincu, soit que le mouvement qu'il se donna durant l'action, eussent causé en lui une révolution subite, il ne sentit plus aucun retour de sa maladie. Le proconsul ne s'occupa donc alors qu'à régler les affaires du pays qu'il venait de conquérir. La nation des Allobroges se soumit à la domination romaine. Cependant on ne la réduisit point en province. Rome ne la chargea d'aucun tribut, et l'on n'envoya point de préteur pour la gouverner (1). César, en parlant à Arioviste, de la défaite des Allobroges et des *Ruteni*, par Fabius Maximus, dit formellement qu'ils n'avaient point été assujétis (2). Pour les Arvernes, on les regarda comme suffisamment châtiés par la perte qu'ils avaient faite et la privation de leur roi. On n'en exigea point d'autre punition. Fabius leur fit promettre qu'ils demeureraient tranquilles dans leurs limites, et ils tinrent parole. Dans la suite, la république n'eut guère de peuple plus affectionné. A l'égard des Eduens, ils

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 546.

(2) *Quibus Populus Romanus ignovisset, neque in provinciam redegisset, Commentar. Lib. I.*

n'oublièrent

n'oublièrent presque jamais leur alliance avec Rome. Aussi le sénat affecta de leur donner le nom de frères. Dans toutes les occasions, il les protégea, et le nom Eduen fut aussi respecté dans la Gaule, qu'il était cher à la république dominatrice (1).

J'ai dit que Domitius avait voulu laisser des monumens de sa victoire au lieu où il l'avait remportée, et qu'il y avait érigé des tours surmontées de trophées qui annonçaient de loin aux Allobroges leur humiliation; sortes de constructions jusqu'alors inusitées parmi les généraux romains, leur coutume n'ayant jamais été d'insulter, après la défaite, aux nations qu'ils avaient soumises (2). Fabius ne mérita pas les mêmes reproches en fesant construire dans les Gaules deux temples; l'un à Hercules, comme au Dieu particulier du pays, ou plutôt peut-être comme à celui auquel la famille de ce général rapportait son ori-

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 546.

(2) Florus, *lib.* 3. *cap.* 2, dans le passage rapporté ci-dessus.

gine (1) ; l'autre à Mars, comme à la divinité tutélaire des Romains (2). C'est du moins ce que nous dit un auteur moderne ; mais l'ouvrage qu'il cite, comme pour le prouver (les Questions Romaines de Plutarque), dit précisément le contraire en affirmant (3) qu'il était défendu à Rome de demander si la divinité tutélaire de cette ville était un Dieu ou une Déesse, et qu'on ne pouvait pas demander le nom de cette divinité. Il est bien plus vraisemblable que Fabius en cette occasion considéra Mars comme le Dieu des Celtes et comme celui des combats ; sous ce dernier rapport, il était commun aux vaincus et aux vainqueurs.

Quoi qu'il en soit, on voit qu'en cette occasion, Fabius, entraîné par l'exemple de Domitius, eut aussi la vanité d'ériger des tro-

---

(1) Plutarque au commencement de la vie de Fabius Maximus. *Natus in Herculeo Fabius lare*, dit Juvénal, sat. 8.

(2) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 545 *et* 546.

(3) Question 61. Voyez les Œuvres Morales de Plutarque, traduites par Ricard. Paris 1785, tome 3, p. 421 *et* 422.

phées de pierre dans le pays vaincu. Mais cette victoire méritait bien un monument, s'il en faut croire ce que nous dit Appien (1), que l'armée qu'il commandait tua cent vingt mille Celtes en ne perdant que quinze soldats; et ce ne fut pas sans raison que cet heureux succès fit donner à Fabius le surnom d'Allobrogique (2).

Après avoir organisé l'administration des provinces conquises, Fabius y laissa Domitius qui avait triomphé l'année précédente; voulant aussi triompher à son tour, il s'embarqua au port de Marseille pour retourner à Rome. On ne sait pas si Bétultus le devança, ou s'il fit la traversée avec lui. Mais Domitius ayant été plus particulièrement accusé de la perfidie exercée sur ce prince, l'avait sans doute fait partir d'avance, afin de faire valoir en sa faveur l'avantage qui en résultait pour son ambitieuse république. En effet le malheureux roi des Arvernes se plaignit amèrement des procédés de Domitius. « Quel nouveau droit

(1) *In Celticis*. Voyez le Recueil des historiens, par dom Bouquet, t. 1, p. 460.

(2) *Id.* p. 369. Velléius Paterculus, *lib.* 2, *cap.* 39.

» des gens introduisez-vous dans nos Gaules? » dit-il au sénat. « N'avez-vous vaincu que » pour donner des exemples de mauvaise foi » à une nation sincère et crédule? On m'as- » signe un rendez-vous; j'accepte la confé- » rence, et l'on me charge de chaînes comme » un captif pris à la guerre. Sont-ce donc là » les supercheries d'une république dont on a » vanté l'équité? » Les pères conscrits délibérèrent sur les plaintes du roi et sur l'action de Domitius. Les Romains étaient bien déchus de leur ancienne probité, si toutefois cette ancienne probité a jamais été réelle. En cette occasion, l'apparence de l'utilité publique l'emporta sur le grand intérêt du bon droit. On craignit à Rome que Bétultus ne renouvelât la guerre si on le laissait retourner dans son pays. Cette crainte fit même commettre une seconde injustice. Le sénat donna ordre au consul Publius Manilius, qui partait alors pour la Gaule, de faire enlever Congéniat, fils de Bétultus, jeune prince des Arvernes, et de le faire transporter à Rome. Cependant tout se prépara pour le triomphe de Fabius, qui monté sur un char, fit servir Bétultus et les plus riches dépouilles des Arvernes,

d'ornement à sa marche, et qui depuis fut toujours distingué par le surnom d'Allobrogique. Le roi des Arvernes marchait devant lui, non pas à pié comme un captif ordinaire, mais monté sur le char d'où il avait coutume de combattre (1). J'ai dit d'après Florus que ce char était d'argent. Catrou et Rouillé disent seulement qu'il était garni d'argent à la gauloise. Mais le mot *argenteus* employé par Florus signifie d'argent dans Cicéron et Pline. Le poëte Ovide s'en sert pour dire argentin, semblable à l'argent (2), ce qui n'est qu'une figure poëtique. C'est ainsi que Virgile paraît l'avoir entendu au huitième livre de son Enéide (3); il n'en a fait usage qu'en cet endroit.

L'infortuné Bétultus fut relégué à Albe (4), où il passa le reste de ses jours dans une honnête liberté. Pour Congéniat, son fils, conduit

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 547 *et* 548.

(2) *Novitius seu Dictionarium latino-gallicum. Lutetiæ Parisiorum* 1721. art. *Argenteus*.

(3) Vers 855.

(4) Valère-Maxime. *Lib.* 9, *cap.* 6

à Rome, il y fut élevé aux manières et à la politesse des Romains. Renvoyé ensuite dans ses états, il aima et honora toujours la République dont il avait reçu l'éducation. Tels furent les premiers artifices que Rome employa pour s'assujétir insensiblement l'une des plus belles et des plus vastes portions de l'Europe (1).

Domitius resté dans la Gaule, non avec la qualité de proconsul, mais avec celle de préteur de la province romaine, voyant ses tours de pierre surpassées par les deux temples de Fabius, voulut laisser d'autres monumens de la part qu'il avait eue à ces victoires, et fit applanir un grand chemin qu'on appela depuis la Voie Domitienne (2). Ne pouvant triompher une seconde fois à Rome pour une victoire remportée sous le commandement de Fabius, il triompha dans la Gaule même où il fit construire pour cet objet le chemin pavé dont je viens de parler, et les arcs de triomphe d'O-

---

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 548 -- 549.

(2) *Id.* pag. 546 *et* 547. Voyez ce que dit sur cette route Nicolas Bergier, dans son Histoire des grands chemins de l'empire romain. Bruxelles, 1728, t. 1, p. 20 *et* 25, liv. 1, chap. 7 *et* 9.

range, de Carpentras et de Cavaillon, pour lesquels il employa des architectes grecs-marseillais, plus habiles que les Romains qui alors n'étaient pas en état d'élever de pareils ouvrages. Tous ces détails résultent du passage de Suétone que j'ai rapporté en parlant de *Vindalium*.

J'ai recueilli avec soin tout ce qui regarde cette guerre dont le récit est un peu embrouillé dans les historiens modernes, parce que les anciens nous en ont laissé les circonstances éparses dans divers ouvrages d'où il est difficile de les extraire avec ordre. Cet événement est d'autant plus important, qu'il paraît que ce fut alors que les Romains formèrent une Gaule qu'ils appelèrent Narbonnaise, n'ayant eu encore dans la partie méridionale et orientale des Gaules que la province à laquelle ils donnaient ce nom de province par excellence, et qui ne s'étendait que jusqu'au Rhône dont elle occupait la rive gauche. Cette province comprenait dans son étendue ce que l'on a depuis appelé la Savoie, le Dauphiné et la Provence, tandis que la Gaule Nárbonnaise était formée par la plus grande partie du Languedoc avec le Roussillon. Ce

qui nous reste de l'histoire romaine nous apprend assez quand et de quelle manière furent soumis les Liguriens, les Saliens ou Salluviens, les Voconces ou Vocontiens, et les Allobroges qui étaient les principaux d'entre les peuples des trois premières provinces ; mais les anciens historiens ne nous apprennent point comment et en quel tems le Languedoc ou la partie de l'ancienne Narbonnaise qui est en deçà du Rhône, c'est-à-dire sur la rive occidentale de ce fleuve, fut assujétie à la République romaine ; ce que l'on doit attribuer à la perte des livres de Tite-Live, de Dion et des autres historiens qui auraient pu nous l'apprendre (1).

A leur défaut, ce n'est que par conjecture que l'on peut fixer le tems auquel ce qu'on a nommé depuis le Languedoc tomba sous la puissance de la République, et fut uni au reste de la puissance romaine, pour ne faire ensemble qu'un même corps. Cette province qui n'était séparée de la nôtre que par le Rhône, nous touche de trop près, pour ne pas mériter de fixer un instant nos regards.

---

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins. Paris 1730, t. 1, p. 600.

CHAPITRE IV.

Du tems où se forma la Gaule Narbonnaise.

Art. 52. Il paraît certain que cette époque doit être marquée immédiatement après la victoire de Fabius Maximus et Cnéius Domitius sur Bétultus, roi des Auvergnats, sur les Allobroges et sur les *Ruténi*, ou après la bataille qui se donna au confluent de l'Isère et du Rhône, l'an 633 de Rome selon les Fastes, et 634 selon Varron, 120 avant l'ère chrétienne. Voici les preuves de cette opinion.

1°. Il est certain qu'avant cette bataille, la plus grande partie du Languedoc était sous la domination de Bétultus (1), et sous la dépendance des Auvergnats : or, il fut aisé à Fabius, ou à Domitius, après avoir entièrement défait ce roi, et remporté sur lui une victoire complète, de passer le Rhône et de soumettre les

(1) Strabon, livre 4, p. 191 de l'édition de Casaubon, et 22 du Recueil des historiens de France.

pays situés au delà ou à la droite de cette rivière, dont les peuples avaient secouru les Auvergnats dans la guerre que ceux-ci avaient entreprise contre les Romains. Il est vrai que César (1), dans le passage que j'ai déjà rapporté textuellement (*Art.* 322), dit qu'après cette action, les Romains accordèrent la paix aux Auvergnats, et qu'ils ne réduisirent pas leur pays en province. Cela s'accorde avec ce què j'ai dit, que Congéniat, élevé à Rome, gouverna les états de son père. Mais cela doit s'entendre du pays des Auvergnats pris en particulier, et non des autres provinces situées au delà du Rhône, comme le Languedoc, sur lesquelles Bétultus étendait sa domination (2).

2°. En 636 de Rome, c'est-à-dire, l'an 118 avant l'ère chrétienne, le Languedoc était soumis aux Romains, puisque la République établit alors une colonie à Narbonne pour tenir en bride les peuples du pays et les empêcher de remuer. Il faut donc que les Romains eus-

---

(1) *De Bello Gallico, lib.* 1, n°. 45.

(2) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins, Paris 1730, t. 1, p. 600.

sent conquis le Languedoc depuis quelque tems ; et c'était sans doute depuis l'an 633 ou 634 de Rome, que Fabius, par sa victoire sur Bétultus, s'ouvrit les barrières que le Rhône pouvait lui opposer pour l'empêcher d'étendre la domination des Romains dans le pays qui, par rapport à lui, était en deçà de ce fleuve (1).

3°. Cicéron, dans son discours pour Fontéius, se moquant des menaces que fesaient les peuples de la province narbonnaise, de se révolter si l'on ne punissait cet ancien gouverneur du pays, dit par ironie : « il faut faire » revenir Domitius et Fabius pour soumettre » encore une fois par la force des armes, les » Allobroges et les autres peuples de la pro» vince (2) » ; ce qui prouve que l'on donnait à Domitius et à Fabius la gloire d'avoir achevé de soumettre à la République romaine tous

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins. Paris 1730, p. 600 *et* 601.

(2) *Excitandus Cn. Domitius et Q. Maximus, qui nationem Allobrogum et reliquas suis iterùm armis conficiat.* Cicéron, *pro Fonteio*, p. 451, de l'édition de Grævius.

les peuples qui composaient alors la province romaine, en donnant à ce nom toute son étendue, et par conséquent ceux qui en fesaient partie à la droite du Rhône, ou dans ce qui a depuis composé le Languedoc.

4°. Velléius Paterculus raconte (1) comment et par qui les diverses provinces de l'empire romain furent assujéties; et en parlant de la province romaine ou narbonnaise, il reconnaît qu'elle fut entièrement soumise par Domitius et Fabius qui y entrèrent à la tête d'une armée. Cet auteur ajoute que la République perdit depuis cette province, après la défaite de son armée. Il veut parler sans doute de l'irruption des Cimbres et des Teutons, qui s'en rendirent en effet les maîtres après avoir taillé en pièces les troupes romaines qui voulurent s'opposer à leur entrée dans le pays.

5°. Ammien-Marcellin attribue à Fabius la gloire d'avoir achevé de soumettre la Narbonnaise (2). « Fulvius », dit-il, « y entra

(1) *Lib.* 2, *cap.* 39.

(2) *Primò tentata per Fulvium, deinde prœliis parvis quassata per Sextium, ad ultimum per Fabium Maximum domita.* Amm. Marcell. *lib.* 15.

» le premier ; Sextius ensuite la secoua par » de petits combats ; Fabius enfin la dompta ». Or, Fulvius et Sextius n'eurent affaire qu'aux peuples qui sont à la gauche du Rhône, et ne passèrent pas cette rivière, comme il l'aurait fallu pour qu'ils fussent entrés en Languedoc. C'est donc à Fabius que l'on doit attribuer la conquête de cette partie de la province romaine.

6°. Nous savons enfin qu'il y avait dans la Narbonnaise un grand chemin appelé *Via Domitia*, qui traversait toute cette province du tems de Cicéron (1). Il est parlé aussi dans l'Itinéraire d'Antonin et les Tables de Peutinger, d'un lieu nommé *Forum Domitii*, aujourd'hui Frontignan (2), situé en deçà du Rhône entre Substantion et Cesséro, aujourd'hui Saint-Tibéri en Languedoc, bourg situé sur l'Hérault entre Agde et Pézenas (3). Or, nous ne connaissons point d'autre Domi-

(1) Cicéron, *pro Fonteio.*

(2) Recueil des historiens des Gaules, par dom Bouquet, t. 1, p. 109.

(3) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri, *art.* Saint-Tubéri, pour *Tibéri*, *Fanum Tiberii.*

tius qui ait pu donner son nom à cette voie et à ce lieu, que Domitius Ahénobarbus qui commandait dans la province l'an 633 ou 634 de Rome, conjointement avec Fabius, et qui a vraisemblablement été trois ans préteur de cette province. C'est donc à ces deux capitaines qu'il faut attribuer la soumission du Languedoc à la République romaine (1), et l'on ne doit pas être surpris qu'un aussi grand événement ait été la suite d'une bataille importante, et que le prince dont la défaite l'a entraîné, n'ait été un grand souverain. C'est ce que je vais examiner avec quelque détail, afin de faire voir que ces Celtes que l'on nous représente comme un peuple si sauvage, étaient déjà parvenus à un très-haut dégré de civilisation.

---

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins. Paris 1730, t. 1, p. 603.

CHAPITRE V.

Etat de la Gaule méridionale avant la conquête des Romains. Louernios, Roi des Auvergnats.

Art. 53. Lorsque l'on voit Domitius donner son nom à une route dans la Gaule, on est tenté de croire que c'est lui qui l'a créée, et que le pays où elle a été tracée était à peu près sauvage avant lui. Ce serait une grande erreur, et cent ans avant la bataille célèbre gagnée par Fabius, Annibal trouva une route pour voyager depuis l'Espagne et les monts Pirénées, à travers l'Aquitaine et la Gaule narbonnaise, jusqu'aux Alpes. C'est à Polibe, historien fidèle et véridique, que nous devons la connaissance de ce fait. Il nous dit (1) que du fleuve de l'Ebre jusques à Ampurias, il y a mil six cens stades; et que d'Ampurias au passage du Rhône, il y en a autant. Pour prouver

(1) Liv. 3 de son histoire.

ensuite l'exactitude de son calcul, il ajoute que dès ce tems-là les chemins étaient mesurés avec précision, et que des colonnes milliaires y étaient placées de huit stades en huit stades : ταῦτα γὰρ νῦν βεϐηματίςαι, καὶ σεσημειόςαι κατὰ ςαδίους ὀκτὼ διὰ Ρομαίων ἐπιμελῶσ (1). C'est de cette belle route que parle André Résendius ou Deresende, comme ayant reconnu qu'elle était pavée de caillous équarris avec une profusion presque insensée (2). A la vérité Polibe semble regarder cette voie comme romaine ; mais il est bien évident qu'il se trompe, puisque les Romains, à cette époque, n'avaient point encore passé le Rhône, comme je viens de le dire. Il ne l'est pas moins que ce chemin doit être attribué aux nations

---

(1) Plutarque, dans la vie de Caïus Gracchus, semble attribuer ces colonnes milliaires à ce tribun, l'an 123 avant l'ère chrétienne, sous son premier tribunat. Mais Polibe était mort l'année précédente. Gracchus ne fit peut-être que suivre en Italie l'exemple de ce qu'il avait vu chez les Celtibériens, lorsque, dans sa jeunesse, il avait combattu en Espagne.

(2) *Penè insanâ profusione. Andreas Resendius, lib. 3, de Antiquit. Lusitaniæ, cap. de viis militarib.*

celtiques ou celtibériennes qui, dès la plus haute antiquité avaient occupé ce pays, puisque dès l'an 600 avant l'ère chrétienne, lorsque les Phocéens arrivèrent à Massalia, aujourd'hui Marseille, ils y trouvèrent un roi des Ségobriges (1), nation dont le nom prouve qu'elle était celtibérienne, qui avait déjà chassé les Saliens, anciens habitans de cette ville, et que j'ai prouvé être Liguriens.

Un souverain qui avait étendu sa domination sur tout le pays dans lequel cette grande route était située, avait nécessairement une grande puissance. Son nom que Strabon écrit Louérios, est écrit Louernios dans le texte d'Athénée qui copie Posidonius, auteur bien plus ancien que Strabon, et qui s'était occupé spécialement des Celtes. Comme le lambda majuscule des Grecs Λ ressemble beaucoup à leur alfa majuscule A, je soupçonne qu'il faut lire *Aouernios*, et que c'est lui qui a donné son nom aux Auvergnats appelés *Arverni* par les

(1) Justin, liv. 43, chap. 3. Voyez sur les Ségobriges la note de Catrou et Rouillé, p. 39, du t. 13 de leur Histoire Romaine. Pline dit que Ségobriga était autrefois la capitale de la Celtibérie.

Latins. Quoi qu'il en soit, Louernios, père de ce Bétultus qui fit la guerre à Maximus et à Domitius, dit Strabon (1), avait de telles richesses, que souvent pour montrer son opulence à ses amis, il se promenait dans les champs, monté sur un char d'où il jetait çà et là des monnaies d'or et d'argent que ses compagnons ramassaient. C'est ce qu'avait dit avant Strabon un historien digne de foi, et qui parlait ainsi cinquante ans après l'événement (2).

« Posidonius détaillant quelles étaient les » richesses de Louernios, père de Bétultus » dont les Romains renversèrent la puissance » (3), dit que pour captiver la bienveillance » du peuple, il parcourait les campagnes sur

---

(1) *Lib.* 4, pag. 22 du Recueil des Historiens de France.

(2) Il vivait l'an 77 avant l'ère chrétienne. Voyez le Mémoire sur les Celtes, p. 102.

(3) Dans la traduction d'Athénée par M. le Febvre de Villebrune. Paris 1789, t. 2, pag. 85, on lit que les Romains *tuèrent*, ce qui est contraire à la vérité de l'histoire et au texte d'Athénée, ὑπὸ Ῥωμαίων καθαιρεθέντος.

» un char, répandant de l'or et de l'argent à » des miriades de Celtes qui le suivaient. Il fit » une enceinte carrée de douze stades », plus de deux mille mètres (1), « où l'on tint toutes » pleines des cuves d'excellentes boissons, et » une si grande quantité de mets, que pen- » dant nombre de jours, ceux qui voulurent » y entrer eurent la liberté de se repaître de » ces alimens, servis sans interruption. Une » autre fois il assigna le jour d'un festin ; un » poëte de ces peuples barbares », c'est-à-dire un Barde, « étant arrivé trop tard, se pré- » senta devant lui, et chanta ses éminentes » qualités, mais en laissant tomber des larmes » sur ce qu'il était venu trop tard. Louernios, » flatté de ces éloges, se fait donner une bourse » d'or, et la jette à ce poëte qui courait à côté » de lui. Le poëte, la ramassant, le chante » de nouveau, disant que la terre où Louer- » nios poussait son char, devenait sous ses

(1) En évaluant le stade à 94 toises et demie, suivant le calcul adopté par l'auteur du Voyage d'Anacharsis, 12 stades valent 1134 toises, ou 2210 mètres 72 centimètres, suivant la table de la page 48 des Considérations sur l'origine du globe.

» pas une source d'or et de bienfaits pour » les hommes. Ces détails se trouvent dans le » vingt-troisième livre de Posidonius (1) », qui dit ailleurs (2) que « chez les Celtes, les » domestiques portent à boire dans des vases » d'argent, et à manger dans des plats de même » métal ». Il ajoute que « chez ces peuples, » il y avait des théâtres sur lesquels on se bat» tait pour de l'or ou de l'argent (3) ». Les Romains jugèrent si importante la victoire qu'ils avaient remportée sur Bétultus, qu'ils firent graver sur le marbre le triomphe de Domitius, dans un fragment des Fastes triomphaux qui est parvenu jusqu'à nous, et que Pighi a fait graver dans ses Annales (4). Gruter donne aussi ce fragment dans son excellent Recueil.

---

(1) Athénée, Banquet des savans, liv. 4, chap. 13.

(2) Même chapitre.

(3) J'ai cité ces passages en entier dans mon Introduction à l'histoire d'Avignon, t. 1, p. 225.

(4) Valer. Maxim. *l.* 9, *cap.* 13. Note de Pighius, dans l'édition *Variorum. Lugd. Batavorum* 1655, pag. 784.

CHAPITRE VI.

De 191 *Médailles, dont* 189 *paraissent celtiques, et les deux autres marseillaises; trouvées dans le Département de Vaucluse, sur les bords de l'Ouvèze.*

Art. 54. En fesant planter un arbre sur les bords de cette rivière du Département de Vaucluse, de laquelle j'ai déjà parlé (*art.* 10) au sujet de *Vindalium*, dans l'arrondissement d'Orange, M. de Biliotti a découvert dans une terre qu'il possède sous le nom de Beauregard, près de Jonquières, à peu près à une égale distance d'Orange et de Sorgues, 191 petites médailles d'argent.

J'observerai d'abord que l'endroit où s'est faite cette intéressante découverte, est fort peu éloigné du champ de bataille où Domitius Ahénobarbus vainquit les Allobroges et les Auvergnats, l'an 121 avant l'ère chrétienne (*art.* 321). J'ajoute que le château de Beauregard est situé sur la route d'Orange à Carpentras, et qu'il y avait autrefois sur l'Ouvèze un pont de pierre qui a été emporté par ce tor-

rent impétueux, en sorte que l'on n'y passe plus aujourd'hui cette rivière qu'en bateau (1) ou au gué.

D'après les détails que j'ai donnés (*art.* 53), la nation commandée par Bétultus, n'était guère moins civilisée que les Romains qui avaient commencé à frapper de la monnaie d'argent dès l'an de Rome 485 (2), c'est-à-dire, l'an 269 avant l'ère chrétienne, et 146 ans avant la victoire de Domitius. Les monnaies des Marseillais datent vraisemblablement de plus loin encore, et il est probable que les Celtes en ont eues dès le tems de cette victoire. On ne sera pas étonné qu'elles se soient conservées aussi longtems sur le champ de bataille, lorsque l'on saura que le lieu où elles ont été découvertes presqu'à fleur de terre,

---

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange, La Haye 1741, p. 541.

(2) Encyclopédie. Neufchâtel, 1765, tome 10, p. 649. *art.* Monnaies des Romains. Cet ouvrage ne cite pas; mais l'auteur ancien où il a puisé cette date, est Pline, livre 33, chap. 3. Cet auteur dit que l'an de Rome 485 est antérieur de cinq ans à la première guerre punique.

était un marais, et que ce marais était toujours resté inculte jusqu'à ce que le propriétaire actuel ait voulu y faire planter des arbres. J'ajouterai que depuis longtems on trouvait des médailles dans ce marais, mais non des médailles romaines.

Celles dont je parle, sont de trois espèces évidemment différentes, dont l'une porte des inscriptions que je crois celtiques ou du moins celtibériennes par les raisons que j'en donnerai bientôt ; la seconde espèce est sans inscription ; et la troisième a une inscription de laquelle il résulte évidemment qu'elle est marseillaise.

La coupe de ces trois espèces de médailles est à peu près la même ; mais celles qui portent une inscription celtique, peuvent être subdivisées en plusieurs classes dont les premières ou les plus anciennes sont moins bien frappées, et cette observation jointe à plusieurs autres conjectures, pourrait faire croire que l'art de frapper des médailles est né et s'est perfectionné chez les Celtes, ou plutôt chez les Celtibériens. Je parlerai d'abord des médailles celtiques à inscription.

§. 1. *De 111 Médailles celtiques portant des inscriptions en anciens caractères grecs.*

Art. 55. Parmi celles-ci, j'en trouve d'abord trente-six dont l'inscription a été emportée par la coupe de la taille, ou a été effacée par le frottement, ce qui prouve qu'elles ont été employées comme monnaies. Il est d'ailleurs évident par la forme et le nombre de ces pièces, que ce n'étaient pas de simples médailles. J'en compte trente-une dont l'inscription est incomplète, presque toujours à cause de la taille faite assez grossièrement, mais cependant quelquefois par le simple effet du frottement. Enfin dans seize l'inscription est presque complète, ce qui compose en tout cent onze médailles à inscription.

Toutes les médailles de cette première espèce, portent d'un côté l'empreinte d'une tête d'homme qui n'est pas toujours la même. Les cheveux de l'une sont très-bien tressés, et semblent former un bandeau royal ; la tête est plus jeune : l'œil et le nez sont assez bien dessinés.

Sur le revers de ces médailles, on voit une tête de cheval, qui n'est pas, comme la tête d'homme,

d'homme, toujours en regard vers la droite. Quatre-vingt-seize ont le cou à gauche et la tête à droite ; quinze ont la tête à gauche et le cou à droite. L'inscription placée sous le tronc de cette tête est constamment directe, c'est-à-dire, écrite de gauche à droite, dans les premières ; elle est inverse dans les secondes, à la manière hébraïque. Les lettres ne sont pas incises ou creuses, mais en relief.

L'inscription des têtes à bandeau royal, varie ; elle est tantôt KÉSIOS, tantôt ÉILOS et tantôt IÉLIKOVÊSI, mais constamment dans le sens direct pour les deux dernières, et quelques-unes dans le sens inverse pour la première. Les caractères ne sont pas romains, comme on les donne ici ; ils diffèrent des étrusques tels que les donne Dempster dans son alfabet que l'on peut consulter, et dont je parlerai plus en détail dans la suite. Ce sont d'anciens caractères grecs comme je vais bientôt le prouver.

Celles dont l'inscription est plus longue, sont au nombre de 27. La tête y semble encore plus grossièrement dessinée qu'aux autres. Les lettres de l'inscription y sont plus petites : le graveur avait eu besoin de les faire

telles à cause de la longueur du mot qu'il voulait écrire, l'espace n'y étant pas plus grand qu'aux autres. Il en est six qui doivent être distinguées : dans l'une, on lit *Iélikovési*, en sorte que la troisième et la quatrième lettres sont déplacées ; dans les cinq autres, il n'y a que *filos*, et peut-être y en a-t-il d'autres parmi celles dont je vais parler, et desquelles on ne lit que les deux dernières lettres, ce qui laisse dans l'incertitude pour les premières, les dernières y étant également *os*. Il en est à peu près de même de cinq *Iflikovési*, dans lesquelles l'inscription se trouve entièrement effacée.

On observera que les arts et les sciences restèrent longtems dans l'enfance parmi les Gaulois. Ces peuples barbares, plus guerriers que curieux d'instructions, connurent à peine l'écriture ; ils ne s'en servaient que dans le cours ordinaire de leurs affaires, et pour régler leurs comptes : ils employaient alors les mêmes caractères ou lettres que les Grecs, quoiqu'ils ignorassent la nature de ces derniers (1).

(1) *Græcis nempè litteris utuntur.* César, *de Bello Gallico*, liv. VI. Strabon, liv. IV.

Tacite parle de plusieurs inscriptions gauloises, trouvées sur les frontières de la Germanie et de la Rhétie, et observe qu'elles étaient écrites en caractères grecs (1). Après la défaite des Helvétiens, Celtes d'origine, les Romains trouvèrent dans leur camp des rôles écrits en lettres grecques : ces rôles contenaient un dénombrement exact de leur armée (2).

Mais une preuve manifeste que les Gaulois avaient une langue particulière différente de celle des Grecs, quoiqu'en écrivant ils se servissent des mêmes caractères que ces derniers, c'est que César, qui entendait parfaitement le grec, fut obligé de se servir d'un interprète, dans la conférence qu'il eut avec le perfide Divitiac, Druide et Tétrarque des Éduens de la Gaule celtique (3).

Dans une autre occasion, voulant faire parvenir à Quintus Cicéron, resserré dans son camp par les Gaulois, une lettre dont l'ennemi ne pût comprendre le sens, s'il venait à s'en

---

(1) Tacite, *de Moribus Germanorum.*

(2) César, *lib.* 1.

(3) *Id. ibidem.*

saisir ; César prit le parti de l'écrire en grec, précaution qui eût été inutile, si le grec avait été une langue familière aux Gaulois (1).

La langue gauloise était encore un dialecte de la celtique, lorsque les nations étrangères, dont nous avons connaissance par les anciennes histoires des Grecs et des Latins, s'y sont établies : mais les divers changemens que ces nations y ont introduits, l'ont tellement éloignée de son origine, qu'à peine en reste-t-il aujourd'hui quelques traces : c'est un destin dont les autres nations ne sont point exemtes (2), ainsi que s'en plaignaient les Romains eux-mêmes, non seulement à cause du commerce qu'il faut nécessairement avoir avec ses voisins, mais encore par une suite indispensable de la victoire (3) qui fait qu'en passant sous

(1) Origines Gauloises, par la Tour-d'Auvergne. Hambourg 1801, p. 10 *et* 11.

(2) *In urbem nostram est infusa peregrinitas ; nunc verò etiàm brachatis et transalpinis nationibus, ut nullum veteris leporis vestigium appareat.* M. Tullius Cicéro. *l.* ix *ep.* xv *ad Pæt.*

(3) *Ne vetus indigenas nomen mutare Latinos,*
Neu Troas fieri jubeas, Teucrosque vocari ;
Aut vocem mutare viros, aut vertere vestem.
Virgil. *l.* xij, *Æneidos*, vers 823.

le joug des étrangers, on perd jusqu'à son nom, tant il est vrai que les vainqueurs voudraient, s'il était possible, qu'on devînt la même chose qu'eux : il s'est trouvé même des peuples qui ont pris tellement les mœurs des Romains, qu'ils ont oublié jusqu'à leur langue naturelle. « Les Turditans », dit Strabon (1), « principalement ceux qui sont vers » le fleuve Bétis, ont pris entièrement les » mœurs romaines, ayant même oublié l'an- » cien langage qui leur était propre ».

Les Gaulois, qui de tout tems ont été jaloux de la gloire de leurs ancêtres, n'en sont pas venus jusque-là : cependant ils n'ont pu se dispenser de recevoir la langue romaine, qui, à son tour, a éprouvé beaucoup de changemens. On ne doit donc pas être surpris que dans la suite des siècles, on ait fait une si grande différence (2) entre la langue celtique

(1) Οἱ μέν τοι Τουρδιτανοὶ, τελέως εἰς τὸν Ῥομαίων μεταβέβληνται τρόπον, οὐδὲ τῆς διαλέκτου τῆς σφετέρας ἔτι μεμνημένοι. Strabon, liv. 3, p. 104, dans l'édition d'*Atrebat.* 1587.

(1) *Tu verò, Posthumiane, vel Celticè vel, si mavis, Gallicè, loquere, dummodò jàm Martinum loquaris.* Sulpitius, *in Dial.*

et la gauloise ; et que celle-ci soit devenue tantôt grecque par le commerce des Phocéens-Marseillais, tantôt romaine par la domination des Romains (c'est ce que l'on appelait dans les Gaules, la langue des Romans), tantôt enfin Théotisque, ou, pour mieux dire, toutes ces langues ensemble après l'établissement des Goths, des Bourguignons, et en dernier lieu, des Francs, avec lesquels les Gaulois ont été entièrement confondus par un mélange de quatorze siècles.

On peut cependant retrouver dans les anciens auteurs grecs et latins un assez grand nombre de mots qu'eux-mêmes ont reconnus pour celtiques. On trouvera un recueil détaillé de ces mots dans le premier volume de l'histoire de France par Guillaume Marcel (1).

M. Viguier, de Narbonne, est en possession de précieuses tablettes de plomb, trouvées depuis quelques années dans un tombeau isolé, au pié des Pirénées, dans les montagnes de Corbière. On croit que ces tablettes renferment des fragmens de l'écriture des Gaulois, et des caractères tracés de la main des Druides.

---

(1) Paris 1686, t. 1, p. 334 et suivantes.

Elles consistent en plusieurs planches, d'environ une demi-ligne d'épaisseur, et contiennent des figures hiérogliphiques d'hommes et d'animaux, gravés avec la pointe d'un stilet. Ces figures ont un grand rapport avec celles des Dieux égiptiens; au dessus sont placées des inscriptions gauloises ou présumées telles. Les caractères sont runiques et imités du grec ancien. Les mots sont en partie chargés de consonnes. On voit entre celles-ci des espaces où l'on suppose que les Druides auraient intercalé des voïelles, s'ils n'avaient craint de découvrir à d'autres qu'à des initiés, le sens mistérieux que renfermait ce talisman sacré. Ce livre de plomb doit-il être considéré comme un monument de l'ancienne écriture des Gaulois? Ce sentiment est celui de M. Viguier; ou doit-il être considéré comme un simple reste de la superstition des Gnostiques et des Basilidiens qui mêlerent le culte des Egiptiens à celui de Jésus-Christ? C'est ce que les savans pourront examiner, si le possesseur de ce livre précieux tient la promesse qu'il a faite, de le faire connaître au public (1).

(1) Origines Gauloises, par la Tour-d'Auvergne-Corret. Hambourg 1801, p. 11 et 12.

Revenons aux inscriptions de nos médailles. Les terminaisons des trois mots que nous y trouvons étant grecques, et les signes étant les mêmes que ceux de l'écriture grecque dans les anciennes inscriptions, selon l'alfabet tiré de l'inscription de Sigée (1), rien n'empêche de croire que les caractères sont grecs, comme le dit César, en parlant des Gaulois, ou plutôt Pélasgiques. Mais si l'on préfère les caractères étrusques de Dempster, on observera que le signe traduit par E chez Dempster est l'*éta* de l'alfabet de Sigée, et le signe F l'*epsilon* des Grecs. Il faudrait donc lire selon Dempster *Islikovési*, *Filos*, *Kfzios*, et ce dernier mot ne pourrait plus être prononcé. C'est ce qui m'a décidé à abandonner cet alfabet, le témoignage de César étant d'ailleurs formel en faveur des lettres grecques.

L'inscription des jeunes têtes, ou du moins des têtes mieux dessinées, est tantôt en sens direct, tantôt en sens inverse, et toujours KÉZIOS en sens direct, ou SOIZÉK en sens inverse ; elle est conséquemment la même frap-

(1) *Naturæ et scripturæ concordia. Lipsiæ* 1752. *Tab. II*, au commencement du volume.

pée en deux sens opposés, si l'on en excepte une des lettres du milieu qui évidemment est aussi toujours la même, mais qui est écrite dans le sens direct z, et dans le sens inverse, s.

Je vais parler successivement de ces diverses médailles considérées relativement à leur inscription.

1°. *Des* Iélikovêsi.

Art. 56. J'avais cru d'abord qu'il n'y avait que vingt-sept de ces médailles; mais un examen plus attentif et l'habitude de les voir m'en a fait reconnaître jusqu'à trente-cinq. Il n'y en a que six dont l'inscription soit entière. On voit sur les unes le commencement de la légende, et sur les autres on n'en lit que la fin. Il y en a cinq sur lesquelles il est impossible de distinguer une seule lettre. Sur quelques-unes, la tête diffère par la longueur du nez et par l'ensemble de la phisionomie; mais toutes paraissent désigner le même prince, soit qu'elles aient été frappées par divers graveurs, soient qu'elles l'aient été à diverses époques. La gravure est tellement grossière, qu'il est difficile de croire qu'elles aient été l'ouvrage

des artistes grecs ou romains, et les traits du visage semblent en fournir une nouvelle preuve, en ce que l'aspect en est absolument différent.

Me proposant de parler ici assez au long des médailles et des monnaies anciennes, j'ai fait graver l'échelle placée à la fin de ce volume, d'après l'ouvrage que vient de publier le savant qui en a peut-être rassemblé le plus grand nombre pour en recueillir les empreintes (1). De cette manière, lorsque je rapporterai le module d'une médaille, je distinguerai avec lui et avec presque tous les auteurs qui l'ont précédé, le module dans les trois métaux. Je les indiquerai par les numéros des différens cercles de cette échelle. Ainsi,

(1) Description de médailles antiques Grecques et Romaines, par T. E. Mionnet. Paris 1806.

EN OR:

Le petit module est compris entre les numéros.	1	et	2 ½
Le moyen module, entre . .	3	et	3 ¼
Le module ordinaire, entre .	4	et	5
Le petit médaillon, entre . .	5	et	6
Le grand médaillon, entre . .	7	et	11
Le très-grand médaillon, entre .	12	et	19

EN ARGENT.

Le petit module, entre . . .	1	et	2 ½
Le moyen module, entre . .	3	et	3 ½
Le module ordinaire, entre .	4	et	5
Le petit médaillon, entre . .	5 ½	et	6
Le médaillon, entre	6 ½	et	9
Le très-grand médaillon, entre	11	et	14

EN BRONZE.

Le petit module, entre . . .	1	et	5
Le moyen module, entre . .	5 ½	et	8
Le grand module, entre . .	8 ½	et	10
Le médaillon, entre	11	et	19

Il arrive quelquefois que par son poids et son épaisseur une médaille peut appartenir à un module plus ou moins grand que celui auquel elle répond dans l'échelle.

Les *Iélikovési* dont il est ici question, sont un peu plus petits que le numéro 3.

Afin de mieux connaître ces pièces de monnaie celtique, je dirai un mot ici des monnaies grecques et romaines.

Des Monnaies grecques.

Art. 57. Le premier souverain grec que l'histoire nous présente comme ayant fait frapper de la monnaie, est Thésée. Voici ce qu'en dit Plutarque : « Il fit aussi frapper une monnaie avec la marque d'un bœuf, soit à cause du taureau de Marathon, ou en mémoire du général Taurus qu'il avait défait, soit enfin pour exhorter ses concitoyens au labourage ; et l'on dit que c'est de cette monnaie qu'ont été tirées ces expressions: cela vaut cent bœufs, cela vaut dix bœufs (1) ».

M. Dacier, traducteur de Plutarque, prétend dans une note que, selon d'autres auteurs qu'il ne cite point, Thésée fit frapper cette monnaie pour conserver la mémoire de

(1) Les vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites par M. Dacier. Paris 1721, t. 1, p. 55.

la manière dont on fesait auparavant le commerce par l'échange du bétail. Cette monnaie, ajoute ce traducteur, avait la marque d'un bœuf, et valait deux drachmes, c'est-à-dire vingt sous (1).

Cet événement était assez important pour mériter d'être consigné dans les Fastes connus sous le nom de Marbres de Paros ou d'Arondel. Ainsi l'on peut supposer que l'époque 22 de ces marbres qui n'a pu être déchiffrée qu'en ce qui concerne la date placée sous une année correspondante à l'an 1256 avant l'ère chrétienne, et sous le règne de Thésée (2), se rapporte à cette ordonnance de Thésée.

Quant au proverbe auquel Plutarque fait allusion, il est évidemment tiré de l'endroit où Homère, dans son Iliade (3), nous repré-

(1) Les vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites par M. Dacier. Paris 1721, t. 1, pag. 55. Note du traducteur.

(2) Chronique des Marbres dans les Tablettes chronologiques de Lenglet, nouvelle édition par Barbeau de la Bruyère. Paris 1778, t. 1, p. 41.

(3) Chant Z ou 6, Χρύσεα χαλκείων, ἑκατόμβοι' ἐννεαβοίων.

sente Glaucus aveuglé par le Dieu fils de Kronos (ou de Saturne), échangeant des armes d'or contre des armes d'airain, des armes du prix de cent *bœufs*, pour d'autres qui ne valaient que dix *bœufs* (1). Je ne puis donc être de l'avis des critiques qui, s'appuyant sur le témoignage d'Homère et d'Hésiode, prétendent que du tems de la guerre de Troie, la monnaie n'était point encore en usage chez les Grecs (2). Certainement un savant qui, lorsque notre histoire ne sera pas mieux sue que celle du tems de Thésée, conclurait de ce que Voltaire, dans sa Henriade, ne parle ni d'écus de six francs, ni d'autres pièces de monnaie, que les contemporains de Henri IV n'ont point connu l'usage de la monnaie, se tromperait

(1) Henri Etienne, dans sa version latine, a soin de mettre *nummis* à côté de *bobus*. M. Bitaubé, dans son élégante traduction française, n'en traduit pas moins « des armes du prix de neuf taureaux, pour » des armes de la valeur d'une hécatombe, » ce qui n'a point un sens clair, même en français.

(2) Les mœurs et usages des Grecs, par M. Ménard. Lyon 1743, pag. 207. On observera que lui-même pag. 211, parle de la monnaie frappée par Thésée, disant ainsi le contraire de ce qu'il venait d'avancer.

grossièrement. Il en serait de même si l'on voulait suivre le raisonnement que je viens de rapporter, et qui d'ailleurs porte à faux, comme le prouve le vers d'Homère que j'ai cité.

Il n'est pas douteux cependant que du tems de la guerre de Troie, la civilisation n'était pas encore assez avancée chez les Grecs pour que l'on ne trafiquât souvent que par échange. Les richesses d'un particulier se marquaient par le nombre de ses troupeaux ; celles d'un pays, par l'abondance de ses pâturages ; et la valeur des choses, par un certain nombre de bœufs et de moutons. C'est ainsi qu'Homère et Hésiode ont pu s'exprimer quelquefois. Mais Homère n'a pas eu besoin de parler expressément d'une monnaie d'or et d'argent frappée au coin, lorsqu'il a dit que l'on achetait au camp devant Troie, des vins de Lemnos, en donnant du cuivre, du fer, des peaux, des esclaves, des bœufs (1). Donner du cuivre et du fer, en stile poétique, c'est donner de la monnaie de cuivre et de fer, ou du moins, ce serait donner un certain poids de ces métaux,

(1) Les mœurs et usages des Grecs, par M. Ménard. Lyon 1743, p. 207 *et* 208.

que l'on pourrait toujours considérer alors comme monnaies ou signes conventionels d'échange.

Longtems après la guerre de Troie, l'an 895 avant l'ère chrétienne, selon les Marbres de Paros, Phidon d'Argos, le onzième depuis Hercules, qui gouvernait la république d'Argos, inventa les poids et les mesures, et fit battre de la monnaie d'argent dans l'île d'Egine (1). Cette invention des poids et des mesures ne se rapporte sans doute qu'à une division nouvelle, au choix d'une unité de poids et de mesure particulière aux Grecs, et cela résulte clairement de ce que l'invention de la monnaie ne lui est point attribuée, mais seulement celle de la monnaie d'argent. Thésée n'avait sans doute fait frapper que de la monnaie de cuivre, de fer, et peut-être d'or. Car il est possible que cette dernière soit antérieure à la monnaie d'argent, et cela est même très-vraisemblable pour les pays où sont situées les mines d'or.

---

(1) Chronique des Marbres dans les Tablettes de Lenglet. Paris 1778, t. 1, p. 43, époque 31.

Ce Phidon, roi d'Argos, était contemporain de Licurgue et d'Iphitus. On assure qu'il introduisit le premier l'usage de la monnaie d'argent, à l'occasion de la stérilité de l'île d'Egine, dont les habitans ne pouvaient point gagner leur vie par le commerce. La forme de ces premières monnaies ressemblait assez à de petites broches de fer ou d'airain ; et de là, elles furent appelées Oboles, mot qui en grec signifie broche. Le nom de drachme, qui vaut six oboles, a son étimologie analogue, puisque ce mot signifie une poignée ; en effet, il fallait six de ces petites verges, ou broches, pour remplir la main. Ainsi l'ancienne monnaie, chez les Grecs, n'était composée que de petites verges de fer et d'airain (1).

Pour les monnaies d'or ou d'argent, les plus anciennes n'étaient point marquées au coin, ni d'aucune représentation naturelle ou simbolique. Ce n'étaient que des pièces d'or ou d'argent sans figures et sans empreintes, qui avaient seulement un certain poids et une certaine valeur. On assure que les plus an-

(1) Les mœurs et usages des Grecs, par M. Ménard, page 208.

ciennes monnaies grecques qui soient frappées au coin, ne sont que du tems d'Amintas, père de Philippe roi de Macédoine, et aïeul d'Alexandre le grand : on n'en voyait aucune de cette sorte avant cette époque (1). On a prétendu conséquemment la fixer sous l'an 383 avant l'ère chrétienne, puisque ce fut cette année qu'Amintas demanda du secours aux Lacédémoniens, pour reprendre les terres qu'il avait cédées aux Olinthiens (2). Mais cette opinion est fautive, et dès l'an 664 avant l'ère chrétienne, l'art monétaire fut assez perfectionné pour substituer un tipe et des légendes au mécanisme grossier qui subsistait alors (3).

Longtems avant les Grecs, les Phéniciens

---

(1) Les mœurs et usages des Grecs, par Ménard. Lyon 1743, p. 209. Voyez la note savante de M. de Bimars sur l'ouvrage du père Jobert, intitulé la la Science des Médailles. Paris 1739, p. 25; sans oublier de consulter l'errata.

(2) Tablettes chronologiques de Lenglet. Paris 1778, t. 1, p. 345.

(3) Métrologie, par Romé de l'Isle. Paris 1789, page 103.

et les Egiptiens qui les avaient civilisés, avaient sans doute aussi eu leurs monnaies. Cet art étant plus ancien chez ces deux peuples, y remontait jusqu'au tems de l'écriture hiérogliphique, dont les Grecs ne fesaient point usage, mais que leurs graveurs imitèrent. En effet, chaque province, chaque peuple de la Grèce avait sur ses monnaies, des hiérogliphes, et des figures énigmatiques qui lui étaient particulières. Les Athéniens y mettaient une chouette, qui était l'oiseau de Minerve leur principale divinité, et qui signifiait la vigilance : les Macédoniens y représentaient un bouclier, signe de la force et de la puissance de leur milice : les Béotiens, un Bacchus avec une grappe de raisin et une coupe, qui étaient la marque de l'abondance de leur terroir (1).

Des Monnaies romaines.

Art. 58. Dans les monnaies romaines, le denier d'argent portait le chiffre X et l'effigie d'une tête de femme couverte d'un casque

(1) Les mœurs et les usages des Grecs, par Ménard, Lyon 1743, p. 209.

auquel étaient attachées des ailes des deux côtés. Cette effigie était le simbole de la ville de Rome ; sur le revers de ce denier d'argent, on voyait une victoire conduisant un char attelé de deux ou de quatre chevaux, ce qui fit donner à ces pièces le nom de *Bigati* et de *Quadrigati* (1).

Ce denier fut nommé Consulaire, pour le distinguer de celui qui fut frappé par l'ordre des empereurs. Le Quinaire, chez les Romains, n'était que la moitié du denier ; il valait cinq as de cuivre ; on le nommait Victoriat, parce qu'il portait l'empreinte d'une victoire, et sur le champ le chiffre V ; le sesterce ne valait que deux as et demi de cuivre ; il portait cette marque L L S (2).

Dans le tems de la République, les magistrats que le sénat avait choisis pour présider à la fabrication des monnaies, substituèrent à la tête ailée, qui était le simbole de la ville de Rome, l'effigie de leurs ancêtres, celle de leur divinité, les marques de leur

(1) Essai sur les monnaies anciennes et modernes, par M. Rochon. Paris 1792, p. 14.

(2) *Id. ibidem.*

triomphe, et les attributs de leurs dignités, sans qu'ils osassent y placer leurs portraits (1).

Le sénat mettait une telle importance aux tipes de la monnaie courante, qu'il ne voulut jamais souffrir l'effigie des rois alliés ou tributaires de la République, même sur la monnaie que ces princes fesaient fabriquer. Dion nous apprend que Jules César fut le premier auquel le sénat romain décerna cet honneur. Depuis cette époque, la monnaie courante porta l'effigie de la tête de ce prince et de celle de ses successeurs. Quelques empereurs étendirent, en vertu de la loi *Regia*, cet attribut de la souveraineté jusque sur leurs parens (2).

Il résulte de ces détails, que les trente-cinq médailles dont il est ici question, ne sont ni romaines, ni frappées en l'honneur d'un prince allié du peuple romain. On ne peut dire non plus qu'elles aient été imitées des Romains, puisqu'elles n'avaient ni l'écriture, ni la forme des monnaies romaines,

---

(1) Essai sur les monnaies anciennes et modernes, Paris 1792, p. 14 *et* 15.

(2) *Id.* p. 15.

alors assez récentes, et qu'aucune monnaie romaine ne s'est trouvée dans le marais où celles-ci ont été découvertes. Elles appartenaient donc à des souverains indépendans, d'une nation plus puissante et plus commerçante que ne l'était alors la nation romaine.

Cette nation était-elle grecque, ou même étrangère à la fois aux Grecs et aux Romains? La solution de ce problême exige quelques détails sur le poids des monnaies anciennes, point de vue sous lequel M. Romé de l'Isle a considéré les médailles d'une manière très-ingénieuse. Je vais donner ici l'extrait de sa méthode.

Du poids des Médailles grecques.

(On observera qu'il n'est question ici que de nos anciens poids et de nos anciennes monnaies dont j'ai donné l'évaluation aux articles 15 *et* 56 de mes Considérations sur l'origine du globe).

Art. 59. M. Romé de l'Isle, dans sa Métrologie (1), distingue quatorze espèces d'an-

(1) Métrologie. Paris 1789, p. 49.

ciennes drachmes, et classe dans chaque espèce les médailles qui y sont comprises, dont il donne le tipe et le poids. Je me contenterai de donner ici le nom de chacune de ses classes, avec au moins une ou deux médailles prises parmi celles où entre le cheval.

N°. I. Drachme d'Aegium ou du Péloponèse. C'est la plus petite. Elle pèse 60 grains, et vaut 13 sous 4 deniers. On y trouve une médaille d'Amphilochia, ville d'Acarnanie, ayant pour tipe, d'un côté Pégase; et de l'autre, une tête de Minerve. Elle pèse 28 grains et demi. Cinq médailles de Corinthe ont aussi un Pégase pour tipe, avec des revers différens. Il y a beaucoup d'autres médailles dans cette classe, où le cheval se trouve. Mais parmi les médailles de rois, les seules sont celle d'Amintas III, roi de Macédoine, qui a d'un côté un cheval dans un carré creux, de l'autre une tête d'Hercules; et celle d'Audoléon, roi de Péonie, qui a d'un côté un cheval passant, de l'autre une tête avec casque et panache.

N°. II. Drachme de Samos, ou petite drachme attique. Elle pèse 63 grains, et vaut

14 sous. On y trouve une médaille de Rome, ayant d'un côté un cheval au galop, et de l'autre une tête d'Apollon. Aucune des médailles de rois comprises dans cette classe, n'a de cheval dans son tipe.

N°. III. Drachme de Chalcis ou d'Eubée, pèse 66 grains, et vaut 14 sous 8 deniers. Une médaille d'Arpi en Italie, offre d'un côté un cheval au galop, de l'autre une tête de Proserpine. Il y en a plusieurs autres du même genre parmi les médailles de ville. Parmi celles de rois, on ne voit que celle d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui ait d'un côté un cheval dans un carré creux, et de l'autre une tête jeune.

N°. IV. Drachme de Tir ou de Phénicie, pèse 69 grains, et vaut 15 sous 4 deniers. Une médaille de Carthage y présente un cheval près d'un palmier, et sur le revers la tête de Cérès. Il y en a beaucoup d'autres semblables parmi les médailles de villes. Je ne parlerai que de deux autres de Carthage, dont le tipe est une tête de cheval. La première a pour revers un palmier, et la seconde un cheval près d'un palmier. Parmi les médailles de rois qui appartiennent

appartiennent à cette classe, deux seulement ont un homme à cheval d'un côté et une tête de Jupiter de l'autre; elles sont de Philippe II, roi de Macédoine.

N°. V. Drachme d'Ephèse ou d'Ionie, pèse 1 gros ou 72 grains, et vaut 16 sous. On y trouve deux médailles de Carthage, qui, toutes deux, ont d'un côté la tête de Cérès, et de l'autre, la première un cheval près d'un palmier, et la seconde un cheval sans palmier. Je distinguerai dans cette classe deux médailles d'Ephèse, l'une ayant pour revers un cerf près d'un palmier, et l'autre un cerf à mi-corps, aussi près d'un palmier. Une médaille de Rome y a pour tipe une tête de cheval et un épi d'orge, et sur le revers une tête de Mars. Aucune médaille de rois n'a de cheval dans son tipe.

N°. VI. Drachme de Crète ou de Chio, pèse 1 gros et 3 grains, et vaut 16 sous 8 deniers. Une médaille de Corinthe y a pour tipe Pégase volant, et sur le revers la tête de Minerve. Aucune médaille de rois n'y a de cheval.

N°. VII. Drachme attique, pèse 1 gros et

6 grains, et vaut 17 sous 4 deniers. Deux médailles de *Cymé* en Eolie ont pour tipe un cheval passant et un vase à une anse dans une couronne ; le revers est une tête de femme. Une médaille d'Audoléon, roi de Péonie, ayant pour tipe un cheval passant, et pour revers une tête avec casque et panache, ne diffère que par le poids de celle du N°. I.

N°. VIII. Drachme attico-sicilienne, pèse 1 gros et 9 grains, et vaut 18 sous. Une médaille d'Antioche en Carie a pour tipe Pégase couché, et pour revers la tête d'Apollon. Les médailles de rois présentent quelquefois des hommes à cheval, mais point de cheval seul.

N°. IX. Grande drachme attique ou corinthienne, pèse 1 gros 12 grains ou 84 grains, et vaut 18 sous 8 deniers. Une médaille de Démétriade en Thessalie a pour tipe un cheval, et pour revers la tête d'une femme dans un carré creux. Point de médaille de roi qui ait pour tipe un cheval.

N°. X. Drachme d'Abacène, ou d'Istros, pèse 1 gros 18 grains ou 90 grains, et vaut 1 livre ou 20 sous de France. L'Abacène est

une province maritime de Sicile, dans la partie méridionale de cette île. Istros ou Istropolis est une colonie de Milet, située à l'embouchure de l'Ister ou Danube sur le Pont-Euxin. Deux médailles de Dirrachium en Illirie ont pour tipe Pégase volant, et sur le revers une tête d'Hercules.

Nº. XI. Cette onzième espèce est la drachme de Pilos ou d'Elide, province maritime du Péloponèse (aujourd'hui la Morée), entre l'Achaie et la Messénie. Cette province était surtout célèbre par les Jeux olimpiques établis dans la ville de Pise ou d'Olimpie; le commerce et la pompe de ces Jeux y attiraient un concours prodigieux de toutes les parties de la Grèce, et sans doute aussi des étrangers. Quant à *Pylos*, il y avait dans le Péloponèse trois villes de ce nom; la première dans la Messénie, les deux autres dans l'Élide. L'une de ces deux dernières villes, les seules dont il puisse être question ici, nommée *Pylos Aeleus*, parce qu'elle était peu distante d'Élis, capitale de la province, répondait à la partie septentrionale de l'île de Zacinthe (aujourd'hui Zante); la seconde, nommée *Pylos Triphyliacus*, disputait à celle de Messénie, l'honneur d'avoir

eu Nestor pour roi. Voyez la géographie de Strabon (1).

Cette drachme d'Élide pèse 1 gros 24 grains, et vaut 21 sous 4 deniers. On y trouve deux médailles de Carthage, dont l'une porte une tête de cheval des deux côtés, et l'autre porte d'un côté un cheval au dessus duquel vole la victoire, et sur le revers la tête de Cérès. Une autre d'*Emporiæ* en Espagne a aussi ce dernier tipe. Il n'y a qu'une médaille de roi dans cette classe; et sur cette médaille, il n'y a point de cheval (2).

N°. XII. Drachme de Rhégium ou de Naxos, pèse 1 gros 33 grains, et vaut 23 sous 4 deniers. Une médaille d'Aspendus représente un homme à cheval, et sur le revers un sanglier. Une autre d'Ephèse en Ionie, représente une abeille, et de l'autre côté un cerf près d'un palmier.

N°. XIII. Drachme ou talent d'Alexandrie. Le talent d'Alexandrie, dont il n'existe point de drachme particulière, si ce n'est celle des

---

(1) Métrologie. Paris 1789, p. 102.
(2) *Id.* p. 101 – 103.

anciens rois Perses, contenait 12000 petites drachmes attiques, ou 2 talens. Il pèse poids romain 125 ℔ : ce talent est le même que celui des Hébreus. On ne connaît point de monnaies de villes autonomes qui appartiennent à cette drachme.

N°. XIV. Drachme d'Égine, pesait un gros 68 grains. Deux médailles de Bisaltia, ville de Macédoine, représentent un homme nu debout, près d'un cheval, et sur le revers le carré creux à quatre partitions (1).

Il faut voir sur la monnaie des anciens, l'excellente note de M. le sénateur Germain Garnier, à la suite de sa traduction des Recherches sur la nature et la cause de la richesse des nations, par Smith (2). Il y parle (3) du denier romain d'argent, et semble regretter à cette occasion, que l'on ne retrouve plus de ces pièces. Il en existe cependant un très-grand nombre, et j'en ai moi-même une collection assez nombreuse.

---

(1) Métrologie. Paris 1789, p. 110.

(2) Paris 1802, t. 5, p. 11.

(3) *Ibidem*, p. 44.

On pourra consulter aussi sur la valeur de la drachme attique, ce qu'en a dit M. l'abbé Barthélemi dans son Anacharsis. Mais il ne faut pas se flatter d'y trouver rien de fort satisfesant, d'après ce passage de l'auteur lui-même, cité par M. Romé de l'Isle (1). « Je n'ai » évalué ni les mesures cubiques des anciens, » ni les monnaies des différens peuples de la » Grèce, parceque j'aurai rarement occasion » d'en parler, et que je n'ai trouvé que des ré» sultats incertains. Sur ces sortes de matières, » on n'obtient souvent, à force de recherches, » que le droit d'avouer son ignorance, et je » crois l'avoir acquis (2) ».

Après tous ces préliminaires, je vais passer à l'examen des médailles celtiques considérées relativement à leur poids.

Des Médailles celtiques considérées relativement à leur poids.

Art. 60. Les 191 petites médailles décou-

(1) Métrologie. Paris 1789, p. xxv de la préface.

(2) Voyages du jeune Anacharsis. Avertissement sur les Tables du IV^e volume de l'édition in-4°.

vertes à Beauregard ont pesé entr'elles toutes près de 15 onces de ce métal, ou à parler plus exactement, 14 onces 7 gros 27 grains. En effet, chacune pèse exactement 45 grains, comme je m'en suis assuré par une pesée faite avec la plus grande attention : et il y a une erreur grave dans le calcul que j'avais fait à ce sujet dans mes Considérations sur l'origine du globe (*art.* 187, p. 434), où j'avais dit que chacune pesait environ 2 gros et demi, tandis qu'elle n'en pèse que le quart, ainsi que le prouvait ce que j'avais dit auparavant dans le même article, p. 390, en donnant le poids total des médailles.

Chaque médaille a donc paru valoir seulement de huit à dix de nos sous, parce que l'argent avait d'abord semblé d'un titre assez bas ; mais il a été ensuite reconnu comme très-pur, ainsi que celui de toutes les anciennes monnaies. Celle-ci comparée aux tables de M. Romé de l'Isle, a pour analogues, quant à son poids, c'est-à-dire, pesant de même exactement 45 grains :

N°. 1. Médaille des Achéens qui a pour tipe le monogramme de l'Achaie, c'est-à-dire,

AX dans une couronne de laurier, et pour revers la tête de Jupiter.

Médaille d'Aegium en Achaie avec le même tipe.

N°. 4. Médaille de Chalcis, dans l'Eubée, ayant pour tipe une lire à sept cordes dans un carré, avec une tête d'Apollon pour revers.

N°. 5. Médaille des Cauloniens en Italie, ayant pour tipe une figure nue debout, et pour revers un daim devant une branche d'arbre.

Médaille d'Istiée en Eubée, ayant pour tipe une femme assise sur une proue de navire, et pour revers une tête de femme ornée de pampres.

Limira en Licie: tipe, une lire dans un carré creux; revers, tête d'Apollon.

Il résulte de ce tableau que les seules classes qui conviennent à nos médailles considérées relativement à leur poids, sont les n°. 1, 4 et 5, c'est-à-dire, les drachmes du Péloponèse, de Phénicie, et d'Ionie. Ces trois pays étant également maritimes, il n'est pas étonnant qu'il soit douteux lequel d'entr'eux convient en cette occasion où il s'agit évidemment de monnaies d'un pays qui est aussi maritime. J'ai pesé en particulier celles de mes cent onze

médailles qui étaient le mieux conservées, et celles même qui ont été usées par le frottement, ont peu perdu de leur poids, ce qui fait voir que la considération à laquelle je viens d'avoir égard, est véritablement importante.

Quant au denier d'argent des Romains, M. Romé de l'Isle (1) distingue neuf époques auxquelles a varié le poids du denier d'or qu'il dit valoir (2) 25 deniers d'argent : les plus anciens sont les plus forts. Sous les premiers empereurs, le poids du denier romain était encore le même que celui de la drachme d'Éphèse ou d'Ionie (3), et sa valeur était conséquemment de 16 sous (4). On voit qu'elle était plus forte que celle de nos médailles, qui d'ailleurs n'ont évidemment aucun rapport à la monnaie romaine. M. Rochon assure (5) que le poids du denier consulaire, le même selon lui que celui de la drachme, était de 65 ¾ de nos grains. Quant aux *Télikovési*, ainsi

(1) Métrologie. Paris, 1789, p. 111.

(2) *Id.* p. 112.

(3) *Id.* p. 74.

(4) *Id.* p. 69.

(5) Essai sur les monnaies anciennes et modernes, par M. Rochon. Paris 1792, p. 14.

qu'aux cent onze médailles dont il est ici question, le poids en est beaucoup moindre, puisque treize n'ont pesé qu'une once ou 8 gros; en sorte que chacune pèse 44 grains $\frac{4}{13}$, tandis que neuf médailles consulaires ont suffi pour peser cette même once; ainsi chacune a pesé 64 grains. Il y a donc différence de moitié de ces deux poids à l'avantage du denier romain. Nos médailles n'ont donc pas plus le poids que la forme ni l'écriture des monnaies romaines. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous aurons examiné toutes les médailles qui composent les cent onze dont il est ici question.

2°. *De l'*Iéilkovêsi.

Art. 61. La médaille qui porte la légende *'Iéilkovési*, n'est ainsi marquée sans doute que par une erreur du graveur, et ne peut guère être considérée comme différente, puisque l'effigie en est la même que celle des deux qui est la moins mal gravée, et que le revers en est aussi le même. On n'y lit qu'*ieilko*; mais on découvre le haut du *v* et de l'*i*, en sorte qu'il ne paraît pas douteux qu'il y eût *Ieilkovési.* Cette erreur du graveur est singulière. A-t-il brisé son coin après l'avoir faite, et en a-t-il

composé un autre ? A-t-il seulement changé les deux lettres, et par quel procédé ? Cette question me paraît assez curieuse pour occuper les connaisseurs.

3°. *Des* Eilos.

Art. 62. Les cinq *Eilos*, et peut-être davantage, diffèrent aussi très-peu des *Iélikovési*, dont l'effigie est la moins mauvaise, et paraîtraient appartenir au même prince, si le nom était le même. Mais cette diversité des noms et cette ressemblance des figures font voir que ces médailles appartenaient aux souverains d'une même nation.

4°. *Des* Késios*, mal gravés.*

Art. 63. Les vingt-huit *Késios*, que je désigne sous le nom de mal gravés, parce que les autres le sont beaucoup mieux, ressemblent encore tellement aux *Iélikovési*, quant à la gravure et à la coëffure, que ces vingt-huit médailles appartiennent évidemment aussi à des souverains de la même nation ; mais la différence des noms fait voir que chaque roi fesait graver son nom et son effigie sur ses mé-

dailles. L'inscription n'est complète que sur dix-sept de ces *Késios*.

5°. *Des* Késios, *bien gravés*.

Art. 64. La gravure des vingt-sept *Késios*, dont il est ici question, est beaucoup plus soignée que celle des précédentes, ainsi que de toutes les autres médailles celtiques. C'est ce qui a fait penser à un antiquaire très-habile, que ces médailles étaient grecques. Mais l'identité de la légende ne permet pas de douter qu'elles aient appartenu au même souverain que les précédentes, ou du moins à un souverain du même peuple et du même nom; et cette dernière opinion est la plus vraisemblable, y ayant trois figures assez différentes qui portent la même légende *Késios*. Toutes trois ont de plus une coëffure extrêmement bouclée. Il faut observer encore que la tête du cheval se trouve aussi informe et d'un stile aussi barbare que sur les autres monnaies celtiques ou gauloises. Elles peuvent être plus modernes; mais c'est vouloir se refuser à l'évidence, que de les attribuer à un autre peuple.

Il n'y a que quatre de ces médailles, dont l'inscription soit entière, la coupe ayant presque toujours emporté une partie de cette inscription : ce qui les distingue parfaitement de toutes les autres, indépendamment de la beauté de l'effigie, c'est la crinière du cheval qui se trouve ici relevée, et en quelque sorte hérissée, tandis qu'elle est rabattue sur le cou dans toutes les médailles précédentes.

6°. *Des* Késios *dont la légende est inverse.*

Art. 65. Ces médailles, au nombre de quinze, diffèrent des autres, en ce que la tête de cheval s'y trouve tournée à gauche, tandis qu'elle est tournée à droite sur les autres. L'écriture de la légende y est conséquemment inversé. Quant aux figures des têtes d'hommes, elles sont absolument les mêmes que les précédentes, et y ont les mêmes diversités. La crinière du cheval y est toujours relevée. L'inscription est complète sur cinq de ces médailles.

Le module des *Késios* est le même que celui des *Iélikovési*.

Si dans les planches de l'ouvrage de M.

Mionnet (1) on examine attentivement les 98 inscriptions qu'il donne sous le nom de celtibériennes, 20 phéniciennes, 25 osques ou samnites, 53 phéniciennes de Sicile, 10 phéniciennes de Macédoine, 10 qu'il appelle barbares, et 138 en grec ancien, on ne pourra guère se dispenser de ranger les cent onze médailles dont il est ici question, dans la classe des celtibériennes.

§. 2. *De soixante et dix-huit Médailles portant l'empreinte d'un bizon, et sans inscription.*

Art. 66. Quant aux médailles de la seconde espèce, au nombre de soixante-dix-huit, dont soixante-quatorze grandes et quatre petites, elles sont mieux frappées et mieux conservées. D'un côté, elles portent, comme les précédentes, une tête d'homme assez bien dessinée et d'un bon stile. La coëffure en est un peu bouclée, mais traversée par un bandeau qui semble royal. De l'autre côté est un quadru-

(1) Description de médailles antiques, par T. E. Mionnet. Paris 1806.

pède à deux longues cornes, au dessous duquel se trouve une petite roue sans aucune inscription. Quatre de celles-ci n'ont que la moitié de la grandeur des autres. Ces petites médailles paraissent encore mieux frappées, et la roue se trouve au dessus du quadrupède qui est ici plus jeune et sans cornes. Au dessous de ce petit animal, dans ces quatre médailles, est de plus une espèce de croix à branches parfaitement égales, mais sans cercle autour. On observera que, dans les soixante-dix-huit médailles, toutes les têtes d'hommes sont tournées à droite, mais que le quadrupède est placé en sept à huit sens différens relativement à la tête, en sorte que chaque côté a été frappé séparément.

Il est surtout remarquable que l'on voie sur ces médailles, non pas un cheval comme sur les précédentes, ainsi que sur la plupart des médailles celtiques précédemment connues, mais un quadrupède que j'avais pris d'abord pour un cerf, et que l'habile antiquaire, dont j'ai déjà parlé, a cru être une chèvre. Il est certain que ce n'est pas un cheval. L'animal des soixante-quatorze médailles a les jambes et les cornes fort longues; sa queue est

courte ; il est impossible de le prendre pour un cheval. A la vérité, les cornes, dans les quatre premières médailles, sont plus courtes et toutes droites, en sorte qu'elles pourraient absolument être prises pour les oreilles d'un cheval, d'autant que la queue y est aussi plus longue. Mais l'animal qu'elles représentent, semble plutôt de la même espèce que celui des autres, et est seulement plus jeune. Au reste, j'ai lu dans des recueils imprimés qui m'ont été communiqués par M. Millin, la description de plusieurs médailles sur lesquelles étaient empreints des cerfs. J'en ai moi-même cité deux (*Art.* 59) parmi les médailles d'Ephèse.

Je dois cependant convenir en faveur de l'opinion du savant antiquaire que j'ai cité (1), que l'animal dont il est ici question, n'est pas non plus un cerf. Les cornes sont à la vérité fort longues ; mais elles ne sont pas nouées par d'autres petites cornes latérales. D'un autre côté le corps est plus épais que ne l'est ordinairement celui d'une chèvre ; il paraît plus élancé et plus fort. J'avais été tenté d'y recon-

(1) M. Visconti, de l'Institut national de France.

naître un bizon, espèce de bœuf sauvage, auquel on dit que les Celtes rendaient un culte religieux (1). Ils étaient très-experts, ajoute-t-on, dans la chasse de cet animal (2), qui devait être commun et utile, si en effet il avait un culte. On assure qu'il nous reste encore de ses images, et que les rois de France de la première race, ou Mérovingiens, prenaient beaucoup de plaisir à la chasse de cet animal. Pline et Strabon nous apprennent qu'il y avait dans les Gaules de nombreux troupeaux de chevaux et d'ânes sauvages (3). Pline parle assez au long des hommages que les anciens ont rendus aux bœufs, et nous apprend que le roi de Rome Servius fut le premier qui fit graver sur l'airain l'effigie des brebis et des bœufs (4).

Nos bœufs viennent de l'*Aurochs*, que l'on trouve en Pologne, en Lithuanie, en Si-

(1) Histoire de France avant Clovis. Paris 1789, pag. 79.

(2) *Id.* p. 64.

(3) *Id.* p. 36.

(4) *Nat. hist. lib.* 18, *cap.* 3, p. 315 dans l'édition de Paris 1543.

bérie, et qui auparavant se trouvait également en Allemagne ; l'aurochs est l'*urus*, le *bonasus*, le *bizon* de l'ancien monde ; car ces trois noms paraissent désigner la souche de nos bêtes à cornes (1). Si le bizon est distingué par une bosse qu'il a sur le dos (2), entre les deux épaules, comme le dit M. de Buffon, c'est peut-être le bœuf de nos médailles qui semble en avoir une au dessus de la cuisse antérieure. A la vérité ce même naturaliste convient que ces bœufs bossus ou bizons ne sont point d'une espèce différente de la nôtre. Comme nous sommes maintenant assurés, dit-il, que ces bœufs produisent avec les nôtres, et que leur bosse diminue dès la première génération, et disparaît à la seconde ou à la troisième, il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable, qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf : on a même trouvé autrefois dans les parties désertes de

(1) Manuel d'Histoire naturelle, traduit de Blumenbach. Metz 1803, t. 1, p. 143.

(2) Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Valmont de Bomare. Paris 1768. *art.* Bison.

l'Europe, des bœufs sauvages, les uns sans bosse, et les autres avec une bosse (1).

Soit donc que l'on reconnaisse la bosse des bizons dans nos médailles celtiques, soit que l'on n'y veuille voir que la protubérance ordinaire du haut de leurs cuisses, rien n'empêche d'y voir des bœufs, et comme le bœuf se trouve aussi sur les anciennes médailles phocéennes qui sont ioniennes véritablement, comme les celtiques le sont par leur forme et leur poids, il est très-probable qu'elles appartiennent à une nation voisine de Marseille et imitatrice des Marseillais.

La gravure de ces médailles est à peu près semblable à celle des *Késios* bien gravés, et leur paraît même supérieure. Les petites portent évidemment la même effigie que les précédentes. Le module des grandes est un peu inférieur à celui des médailles à inscription, qui est le n°. 3, tandis que celui des bizons est un peu plus de deux et demi; pour celui des petits bizons, il est un peu au dessous du n°. 2. Aucune de ces deux espèces de médail-

---

(1) Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Valmont de Bomare. Paris 1768. *art.* Aurochs.

les ayant pour tipe un bizon, n'a d'inscription ; en sorte qu'on pourrait les prendre pour phocéennes, si deux médailles phocéennes dont je vais parler, ne se trouvaient pas avoir une inscription, ainsi que toutes celles de Marseille qu'a fait graver M. de Saint-Vincens (1) en cinq planches, contenant quatre-vingt-quatorze tipes différens.

J'observerai ici qu'aucune médaille romaine n'a été trouvée dans les marais où celles-ci ont été découvertes, ce qui donne lieu de penser que les Romains n'avaient point encore commercé alors avec les Gaules, et que leurs médailles d'argent, encore récentes alors, n'étaient pas sorties de leur territoire, ou du moins de celui de l'Italie. Mais après les victoires de Domitius et de Fabius, les Marseillais perdirent le commerce des Gaules qu'ils avaient fait exclusivement avant cette époque. Ces victoires qu'ils avaient provoquées, leur nuisirent ainsi peut-être plus qu'aux vaincus. C'est le sort de tous ceux qui ont l'imprudence de mêler les nations étrangères dans leurs que-

(1) Notice sur Jules-François-Paul Fauris Saint-Vincens. Aix, an VIII.

relles intestines et d'appeler le fléau de la guerre dans leur pays.

Le poids des grandes médailles dont il est ici question, est exactement le même que celui des médailles à inscription, c'est-à-dire, de 45 grains; celui des petites n'est que de 20 grains. Je trouve, de ce poids, dans Romé de l'Isle :

Première classe. Médaille de l'île de Lesbos, ayant pour tipe un homme qui embrasse une femme, avec un carré creux à 4 partitions pour revers.

Troisième classe. Médaille de Cragus en Licie, ayant pour tipe une lire dans un carré creux, avec une tête d'Apollon pour revers.

Sixième classe. Médaille de Vérulanium dans la Grande Bretagne, ayant pour tipe la sillabe VER, et pour revers, un cavalier au galop.

Neuvième classe. Médaille d'Agrigente en Sicile, ayant pour tipe un aigle éployé, avec la tête de Jupiter pour revers.

§. 3. *De deux Médailles marseillaises.*

Art. 67. Ces deux médailles ont été trouvées avec les précédentes, parmi lesquelles

l'une des deux avait été confondue dans la classe dont je viens de parler, lorsque j'ai publié la description insérée dans la seconde partie des Mémoires de l'Athénée de Vaucluse (1). L'autre médaille, qui a été découverte au même endroit, m'a été donnée depuis. Toutes portent d'un côté une tête assez semblable à celle de la classe précédente, mais avec cette différence essentielle, que l'on voit que l'effigie est celle d'une femme. Sur le revers, est un lion avec les lettres grecques ΜΑΣΣΑ, qui servent à désigner la ville de Marseille dont l'ancien nom est *Massalia*. L'une se rapporte à la planche première, n°. II de M. de Saint-Vincens ; la seconde paraît la même que dans le n°. 7 de la même planche ; mais la queue du lion qui descend en s'entortillant dans les jambes de cet animal, sur la médaille de M. de Saint-Vincens, se relève au contraire comme à son n°. II, dans la médaille qui m'a été donnée.

Les deux médailles diffèrent encore de celles

---

(1) Mémoires de l'Athénée de Vaucluse, seconde partie, Avignon 1806, p. 102.

qui ont été gravées, par les lettres placées au dessous du lion, qui ne sont celles d'aucune des médailles de M. de Saint-Vincens. Dans la première est un T entre les jambes du lion, et pour exergue ΑΡΘ. Dans la seconde, l'exergue est ΠΙΤ. La différence de ces exergues donne lieu de penser que chaque premier magistrat de Marseille était autorisé à faire graver sur la monnaie la première lettre de son nom, ou celles du nom de la grande prêtresse de Diane.

Les médailles de Marseille ne sont pas rares. J'en dois une troisième au célèbre astronome M. de la Lande. Elle a été trouvée dans sa patrie à Bourg en Bresse avec un grand nombre d'autres semblables. Elle est gravée fort exactement, planche 2, n°. 7 de M. de Saint-Vincens, et n'a que la moitié de la grosseur et du poids des précédentes. Je me suis procuré depuis deux ou trois autres médailles marseillaises, semblables aux deux premières, mais avec d'autres lettres pour légende au dessous de ΜΑΣΣΑ.

§. 4. *Conjectures sur les deux espèces de Médailles celtiques, décrites ci-dessus.*

Art. 68. Il reste à présent à expliquer ce que signifient les deux espèces de médailles que j'ai décrites dans les sections II et III de cette dissertation. C'est ce que je vais faire en suivant l'ordre des tems.

1°. *Opinion qui rapporte les Médailles celtiques à l'expédition de Sigovèse et Bellovèse.*

Art. 69. Un jeune antiquaire de Nîmes, auteur d'une traduction d'Anacréon en vers languedociens (1), a prétendu que ces médailles étaient connues dans cette ville et ailleurs sous le nom de Sigovèse. Mais Sigovèse a-t-il jamais fait frapper des médailles? C'était Ambigat qui régnait de son tems sur les Gaulois, et ce fut Bellovèse qui se joignit aux Phocéens contre les Saliens, dans cette partie

(1) Odes d'Anacréon, traduites en vers languedociens par le citoyen Aubanel l'aîné ; à Nismes, chez la veuve Belle, imprimeur. An X.

méridionale

méridionale de la France, qui depuis a été connue sous le nom de Provence. Ce fut encore lui qui fit un établissement dans la partie septentrionale de l'Italie, où il fonda plusieurs villes.

Le plus ancien témoignage que nous ayons sur cette expédition, est celui du géographe Seilax. Voici la traduction du passage de cet auteur telle que me l'a donnée notre savant collègue M. de Sainte-Croix, membre de l'Institut national de France.

« Après les Tirrhènes, est la nation des » Celtes, reste de ceux qui firent une incur» sion depuis les défilés (des Alpes) jusqu'à » (la mer) Adriatique ; c'est là l'extrémité de » ce golfe. Après les Celtes sont les Vénètes, » et le fleuve Eridan (qui coule) dans leur » pays (1) ».

« On ne peut traduire mot à mot », dit M. de Sainte-Croix ; « mais j'ai rendu le sens, en » mettant entre deux crochets, les mots de » supplément. Peut-être faudrait-il *l'endroit*

(1) *Scylac. peripl. ed.* Hudson, pag. 6, *in Geogr. min.* T. I.

» *le plus enfoncé de ce golfe*, μυχὸσ, pour
» *l'extrémité.*

» J'établis dans mon mémoire sur le périple
» de Scilax, que cette incursion des Celtes,
» est la seconde de ce peuple en Italie, *fa-*
» *vente Belloveso* (1), au commencement de
» la LXIe olimpiade, sous le règne de Tarquin
» le superbe, 536 avant Jésus-Christ (2) :
» d'après une foule de preuves tendantes tou-
» tes à réfuter Dodvell, je montre que Scilax
» est le même que celui duquel parle Héro-
» dote, et qui fit le voyage de l'Inde, en 492,
» par ordre de Darius, fils d'Histaspes ».

« Le texte de Scilax étant plein d'ellipses,
» prête à plusieurs interprétations. En voici
» une autre. Le lecteur choisira :

» Après les Tirrhènes, sont les Celtes, lais-
» sés (dans ce pays) lors de son invasion de-
» puis les défilés (des Alpes) jusqu'à (la mer)
» d'Adria. Là est la partie la plus enfoncée de
» cette mer, etc. ».

---

(1) Tite-Live, liv. 34.

(2) Mémoires de l'académie des Inscriptions, t. XIII. p. 370.

Rien sans doute n'est plus formel que ce témoignage donné par un auteur presque contemporain, puisqu'il vivait deux ou trois générations après l'événement.

Au même tems où cette émigration avait eu lieu, Sigovèse avait conduit en Germanie les Tectosages qui habitaient le long de la Méditerranée, depuis les Pirénées jusqu'au Rhône (1). Ce fut à la suite de ce prince que la nation qu'il guidait forma un établissement qui subsistait encore près de six siècles après, puisque César en parle en ces termes (2) : « Il a été un tems où les Gaulois plus belli» queux et plus vaillans que les Germains, » leur fesaient d'autant plus volontiers la » guerre, qu'elle leur donnait lieu de se dé» charger d'une multitude d'hommes que le » pays ne pouvait faire subsister, et dont ils » formaient des colonies qu'ils envoyaient au» delà du Rhin. Les Volces Tectosages occu-

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins, t. 1, p. 2 *et* 3.

(2) *De Bello Gallico*, livre 6, chapitre 25 et suivans. J'ai rapporté le texte à l'article 249 de mon histoire ancienne du globe terrestre.

» pèrent donc au voisinage de la forêt Hercinie les lieux les plus fertiles de la Germanie, et s'y établirent. Ils s'y maintiennent encore de nos jours avec une très-grande réputation de justice et de valeur ».

L'autorité de César est fortifiée par celle de Tite-Live qui nous donne encore plus de détails sur la sortie et l'expédition de Sigovèse, et il n'est plus permis de douter que les Tectosages n'aient suivi ce général ; et ne se soient établis avec lui au delà du Rhin (1). Voici ce que nous dit à ce sujet Tite-Live : « Tarquin l'ancien régnait à Rome, lorsque les Bituriges avaient la principale autorité sur les Celtes qui occupent le tiers de la Gaule. C'était de cette nation qu'était tiré le roi Celte, qui se nommait alors Ambigat, prince distingué par son courage et par sa fortune. Il éleva au plus haut dégré sa prospérité et celle de sa nation. La Gaule fut tellement féconde sous son empire, en productions de la terre et en hommes, qu'il était difficile de comprendre comment une

---

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénedictins. Paris 1720, t. 1, p. 8.

» telle multitude pouvait être gouvernée. Ce » prince, déjà avancé en âge, voulant délivrer son royaume de cette population qui le » surchargeait, en donna la commission à » Bellovèse et Sigovèse, fils de sa sœur, jeu- » nes et pleins d'activité. Il les envoya dans » les contrées où les Dieux, par leurs augures, » fixeraient un séjour pour eux; il les avertit » qu'il leur fallait un certain nombre d'hom- » mes avec eux, de peur qu'ils ne fussent » chassés par les anciens habitans, et leur » permit d'en prendre autant qu'ils le vou- » draient. Les sorts donnèrent à Sigovèse la » forêt Hercinie; les Dieux accordèrent à Bel- » lovèse une route bien plus agréable, vers » l'Italie. Celui-ci prit avec lui toute la popu- » lation superflue des *Bituriges*, des *Arverni*, » des *Sénones*, des *Hœdui*, des *Ambarri*, » des *Carnutes* et des *Aulerci* ». L'ancien traducteur Blaise de Vigenère croit que ces nations sont celles du Berri, de l'Auvergne, de Sens, d'Autun, de Nevers, du Charolais et du Morvant, de Chartres et du Maine (1).

---

(1) Les décades qui se trouvent de Tite-Live. Paris 1606, p. 240.

« Ainsi parti avec une armée nombreuse de
» gens de pié et de cavaliers, il vint dans le
» pays des Tricastins. Du côté opposé étaient
» les Alpes, que je ne suis pas étonné qui
» aient paru une barrière insurmontable. Per-
» sonne n'y avait encore passé, du moins dont
» la connaissance nous soit parvenue, à moins
» que l'on veuille ajouter foi à ce que la fable
» nous raconte d'Hercules. Là, comme ces
» hautes montagnes formaient une enceinte
» qui retenait les Gaulois, et qu'ils regardaient
» autour d'eux par où ils pénétreraient à tra-
» vers ces sommets élevés jusqu'au ciel, pour
» passer dans un autre monde, la religion vint
» encore les arrêter : on leur dit que d'autres
» étrangers, cherchant comme eux une nou-
» velle terre, étaient assiégés par la nation des
» Saliens. Ces étrangers étaient les Marseillais
» partis de Phocée sur des vaisseaux. Les
» Gaulois regardèrent comme un bon augure
» pour eux, de les aider à s'emparer du
» premier terrein sur lequel ils avaient dé-
» barqué, et à le fortifier par de vastes fo-
» rêts. Quant à eux, ils effectuèrent leur
» passage par le pays des *Taurini* », peuples
de Turin, « et les forêts des Alpes Juliennes :

» ayant ensuite mis en fuite les Tirrhéniens » dans une bataille rangée à peu de distance » du fleuve appelé le Tésin, ils apprirent que » le champ sur lequel ils s'étaient arrêtés s'ap» pelait l'Insubrie. Ce nom étant le même » que celui des *Insubres*, bourg (*pagus*) » des Héduens, ils regardèrent cette confor» mité comme un heureux présage et bâtirent » en ce lieu une ville qu'ils appelèrent Milan. » Peu de tems après, une autre troupe de » *Cénomani* », pris, je crois, mal à propos par Vigenère pour des Germains, « sous la » conduite d'Elitovius, ayant suivi les traces » des premiers, traversa les Alpes par la » même forêt avec le secours de Bellovèse, » fixa sa demeure où sont les villes de Bresse » et de Vérone, lieus occupés précédemment » par les Libuens. Après eux les *Salluvii* », ou Saliens, « qui demeuraient auprès de l'an» cienne nation ligurienne des *Lævi*, prirent » la route de l'Apennin et s'établirent auprès » de la rivière du Tésin. Ensuite les *Boii* et » les *Lingones* », ceux du Bourbonnais et de Langres, selon Vigenère, « traversèrent » aussi, et comme toute la contrée entre le » Pô et les Alpes était déjà occupée, passèrent

» le Pô sur des radeaux, chassèrent non seu-
» lement les Etrusques, mais les Ombriens,
» de leurs anciennes demeures; ils se contin-
» rent cependant en deçà de l'Apennin. Enfin
» les Sénones, arrivés les derniers, firent
» leur établissement depuis l'*Ufens* jusqu'à
» l'Adda (1) ».

Tel est le récit de l'ancien historien latin; on voit qu'il s'est occupé principalement de Bellovèse; et ce n'est que par Jules César que nous savons que Sigovèse partit à la tête des Volces Tectosages. Mais Tite-Live seul nous donne le nom de Sigovèse, et dans l'espace de près de six cens ans écoulés depuis leur expédition jusqu'au tems auquel cet auteur a écrit, il est possible que ce nom ait été altéré. Les Volces Tectosages qu'il commandait habitèrent les côtes de la mer Méditerranée jusqu'au Rhône. Ils étaient donc les maîtres de la route qui conduisait de Marseille en Espagne, route dont j'ai déjà prouvé l'anciènneté par le té-

(1) Tite-Live, décade I, livre 5, dans les *Historiæ Romanæ scriptores Latini. Aureliæ Allobrogum*, t. 1, p. 85.

moignage de Polibe. Celui de Tite-Live (1), que j'ai déjà cité, nous apprend que les Volces occupaient les deux rives du Rhône. Il le dit formellement lorsqu'il raconte le passage d'Annibal en Italie. *Jàm in Volscarum pervenerat agrum, gentis validæ : colunt autem circà utramque ripam Rhodani.* Une nation aussi puissante a pu avoir des rois et frapper des monnaies. Sans doute elle n'a pas omis en donnant ce témoignage d'honneur à ses chefs, celui qui le premier l'avait conduite en Allemagne et l'y avait fait fonder une espèce de souveraineté.

Mais, objectera-t-on, ce fut vers l'an 150 de Rome (2), ou 604 avant l'ère chrétienne, du tems de Tarquin l'ancien, que Sigovèse pénétra dans la forêt Hercinie où il fit son établissement dont on a vu que parle Jules-César, et dont il est conséquemment faux de dire

---

(1) Tite-Live, décade III, livre 1, dans le même recueil, tome 1, page 171.

(2) L'art de vérifier les dates. Paris 1783, tom. 1, pag. 529.

que l'on ne reçut plus de nouvelles, ainsi que le prétend l'ouvrage d'ailleurs si exact, intitulé *l'Art de vérifier les dates*. Or nous n'avons point de médailles grecques d'un tems aussi reculé, celle que l'on a crue de Phidon d'Argos (1), n'ayant point été frappée du tems de Phidon (2).

Ceux qui seront surpris de voir des médailles celtiques ou celtibériennes antérieures aux médailles grecques, n'ont qu'à jeter les ieux sur la table chronologique donnée par Romé de l'Isle (3) des rois dont les médailles ou monnaies sont entrées dans le plan de son ouvrage. Ils y verront deux médailles de Battus, roi de Cirène, en Afrique, sous l'an 632 avant l'ère chrétienne; une des anciens rois Perses de la race des Achéménides sous l'an 600; une autre d'Hiéron, roi de Siracuse, l'an 479; et ce n'est que sous l'an 413 que l'auteur place celle d'Archélaüs I, roi de Macé-

(1) *Begeri Thesaurus Brandeburgensis*, t. 1, p. 279.

(2) La Science des médailles. Paris 1739, tom. 1, page 26.

(3) Métrologie Paris 1789, p. 198.

doine, qu'il regarde comme antérieure à celle d'Amintas dont j'ai déjà parlé.

C'est donc en Afrique qu'il faut placer les plus anciennes médailles appelées grecques, et si l'on observe que les Grecs eux-mêmes tenaient leur alfabet des Phéniciens, on ne sera nullement surpris de voir leurs anciennes lettres employées par les Celtibériens et les Celtes qui les ont pu tirer comme eux directement des Phéniciens. On le reconnaîtra mieux encore en comparant l'inscription de nos médailles aux plus anciennes inscriptions grecques. Il est clair que puisque le mot *Késios* s'y trouve écrit de droite à gauche et de gauche à droite, on fesait usage dans le pays où elles ont été frappées, de l'écriture appelée *Boustrofédon*, c'est-à-dire, ainsi que l'explique Pausanias (1), de l'écriture dans laquelle à la fin du vers supérieur la suite continue en se retournant dans le vers inférieur jusqu'au commencement du supérieur, dans la forme du char à deux branches connu sous le nom de Diaule. On peut même s'en tenir à l'interpré-

(1) Liv. 5, chap. 17.

tation très-naturelle du mot grec βουςροφηδὸν, donnée par Amasæus, qui la déduit de la trace répétée des bœufs formant leur sillon. Or cette manière d'écrire est la plus ancienne après celle que Cadmus enseigna d'écrire de droite à gauche. Il paraît, ainsi que l'observe M. l'abbé Lanzi (1), que le *Boustrofédon* a cessé absolument d'être en usage avant la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire l'an 431 avant l'ère chrétienne (2). Cette seule circonstance suffit pour faire voir l'antiquité certainement extraordinaire de nos médailles.

L'usage du *Boustrofédon* rendait indifférent d'écrire de droite à gauche, ou de gauche à droite. Les deux inscriptions de Sigée commencent de gauche à droite; la première et la seconde d'Amiclée commencent de droite à gauche. On peut chercher la raison de cette

(1) *Saggio di lingua Etrusca*, *part. I*, p. 81.

(2) Dissertation de l'abbé Sébastiano Ciampi dans le *Giornale Pisano* de septembre et octobre 1807. *Pisa*, p. 142 et suivantes. C'est dans cette dissertation où l'auteur explique une pierre annulaire découverte récemment, que je puiserai le reste de cet article en très-grande partie.

différence dans l'âge des inscriptions, tantôt plus voisin de l'usage d'écrire de droite à gauche, tantôt plus rapproché de celui d'écrire de gauche à droite; c'est-à-dire, plus ou moins éloigné de l'introduction ou de la cessation du Boustrofédon. Cette différence peut aussi dériver des lieus où l'inscription a été faite et dans lesquels l'usage d'écrire de gauche à droite a pu commencer plutôt ou plus tard. L'habitude de commencer ainsi a dû conduire naturellement à continuer de même. Comme les trois inscriptions d'Amiclée et les deux de Sigée sont les principales du petit nombre de celles qui sont venues jusqu'à nous écrites en Boustrofédon, j'en dirai ici un mot qui suffira pour les faire connaître.

Les inscriptions d'Amiclée sont ainsi appelées du nom de l'ancienne ville d'Amicles, aux environs de laquelle elles furent trouvées, et la troisième précisément dans le lieu où se trouvait le temple d'Apollon Amicléen. Je sais que Payne (1), et son censeur dans les Ephé-

---

(1) *An analytical essais on the greck alphabet*, *London*, 1791.

mérides littéraires de Gottingue, ont prétendu que ces inscriptions ne sont pas entières et dans leur ordre naturel; et qu'elles ne sont que l'assemblage de divers morceaux trouvés çà et là et réunis par M. Fourmont. Le principal fondement de cette opinion est qu'on n'en trouve plus aucun vestige à Amicles, ni dans ses environs, où M. Fourmont prétend les avoir vues et copiées. Il y a même des écrivains qui ont prétendu qu'elles étaient entièrement de l'invention de M. Fourmont (1), dont ils font ainsi un imposteur. Mais malgré le sentiment de ces Messieurs, on trouve dans ces inscriptions de tels caractères d'autenticité, que des savans du premier ordre, tels que M. l'abbé Barthélemi (2), M. de Villoison (3), et M. l'abbé Lanzi (4) ne paraissent pas même avoir pensé à y soupçonner la moindre fausseté. Au con-

---

(1) *Ephem. Litter. Gotting. an* 1792, p. 1965; *et an* 1800, p. 1806.

(2) Mémoires de l'académie des Inscriptions, t. 23, p. 394 et 404, etc.

(3) *Anecdota Græca*, t. 2. *Diatriba*, etc. p. 124.

(4) *Saggio di lingua Etrusca*, tome 1, partie 1, p. 95 et suivantes.

traire M. l'abbé Barthélemi a pris la peine de les expliquer et de les confronter avec d'autres monumens de la plus haute antiquité. C'est ce qu'ont fait aussi MM. de Villoison et Lanzi, et ce dernier après en avoir beaucoup parlé, conclut ainsi : « c'est un malheur pour l'his-
» toire, que de tels monumens ne nous pré-
» sentent que des noms propres ; mais ils sont
» extrêmement utiles pour déterminer l'an-
» cienne ortographe ». Ce serait mal raisonner que d'opposer à leur autenticité, que l'on y voit une différence dans les caractères, tant séparément de l'une à l'autre, que même dans celle qui commence par *Enalìa*, où, depuis la moitié jusqu'à la fin, ainsi que l'observe M. Lanzi, le caractère commence à s'arrondir, et l'on y distingue les lettres aspirées et les diphtongues. Cela prouverait seulement qu'elles ont été écrites en divers tems, ce que personne ne nie. Au contraire, si comme le croient MM. Barthélemi, Lanzi, etc., elles sont le reste d'un catalogue des prêtresses d'Apollon Amicléen, il est bien vraisemblable que le caractère a dû varier selon la succession de ces prêtresses en différens tems. Il peut même être arrivé qu'on les ait recopiées postérieurement,

comme le pense M. Lanzi, de la première qui commence par *Matéres*, et comme on doit le juger aussi de la seconde de Sigée. De ce que l'original ne se trouve plus à Amiclée, on n'est pas suffisamment autorisé à conclure que M. Fourmont a voulu nous tromper. Combien d'accidens peuvent les avoir fait disparaître de nouveau? Quand je nomme la première et la seconde inscription d'Amiclée, je m'en tiens à l'ordre suivi par M. l'abbé Lanzi. La première commence par *Matéres*, la seconde par *Enalia*, la troisième par *Athamas*.

Quant à l'inscription de Sigée, elle est ainsi appelée de la ville de Sigée élevée sur les ruines de l'ancienne Troie. Elle fut recueillie postérieurement dans un autre endroit du même marbre avec quelques changemens dans l'écriture, puisque l'on y voit introduites les voyelles longues, et les consonnes redoublées. Cela arriva peut-être lorsque les lettres de Simonides furent adoptées à Athènes par un décret public (1). C'est par cette raison que j'ai distingué la première et la seconde inscription de Sigée. Chisul et Piacentini font remon-

(1) Lanzi. *Saggio di lingua Etrusca. ibidem.*

ter la première au tems d'Esope le fabuliste, parce qu'ils croient que cet Esope est le même qui, dans l'inscription dont il s'agit ici, se donne pour l'auteur du monument. Dans cette hipothèse, M. l'abbé Lanzi (1) la fait remonter jusqu'à l'an 550 avant l'ère chrétienne, ce qui s'éloigne peu de l'époque à laquelle nous avons rapporté l'expédition de Bellovèse et Sigovèse. On ne doit donc pas être surpris que des médailles de Sigovèse soient écrites avec les mêmes caractères que ce monument.

Ceux qui voudront étudier avec plus de soin l'histoire de leur expédition, peuvent consulter le commencement du quatrième tome de l'histoire Romaine des pères Catrou et Rouillé, ouvrage meilleur à étudier qu'à lire.

2°. *Opinion qui rapporte les Médailles celtiques aux rois Gaulois établis sur le rivage de la Propontide.*

Art. 70. Ce n'est vraisemblablement pas à Sigovèse, mais au second Brennus, qu'il faut

(1) Lanzi, *Saggio di lingua Etrusca. ibidem*, p. 105.

rapporter de nouvelles émigrations des Gaulois, suivies de victoires d'une grande importance, puisqu'elles firent changer de nom à une portion de la Phrigie, qui prit celui de Galatie (1). Ce fut la partie septentrionale de la Phrigie que les Gaulois occupèrent; comme elle était située au milieu de plusieurs colonies grecques, et que des Grecs même s'y trouvaient mêlés, on l'appela aussi Gallogrèce (2).

Ces Gaulois ou Galates qui passèrent dans la Phrigie n'étaient qu'au nombre de dix ou douze mille guerriers, et cependant se conservèrent en corps de nation. Ils y parvinrent aisément par les secours qu'ils trouvèrent en arrivant. En effet, ils étaient appelés par les rois de Bithinie qui se lièrent avec eux par un traité solennel, dont la substance se trouve

---

(1) Histoire d'Hérodote, traduite par M. Larcher. Dictionnaire géographique, t. 8, p. 450.

(2) Cellarius, *Notitiæ orbis antiqui tomus alter. Lipsiæ* 1706, p. 173; ou *Lipsiæ* 1732, p. 150. Cette seconde édition m'a paru inférieure à la première. Dans toutes deux, on trouvera un long chapitre sur la Galatie.

dans les extraits de Memnon. Les rois de Bithinie qui regardaient ces Gaulois comme un rempart qu'ils opposaient aux entreprises des rois de Pont, de Cappadoce et de Pergame, leur fournirent les secours dont ils avaient besoin pour commencer un établissement. De plus ces Gaulois avaient mené avec eux leurs femmes et leurs enfans ; ils étaient conduits par leurs rois ou par leurs chefs, et observaient entr'eux une police exacte : on peut juger de l'ordre qu'ils avaient établi, par le grand nombre de petits cantons dans lesquels les trois peuples qui composaient la nation, étaient divisés ; Pline les fait monter à cent quatre-vingt-quinze. Les divers cantons envoyaient des députés aux assemblées générales qui se tenaient régulièrement, et dans lesquelles on réglait les affaires communes. C'est par cette police et par l'union que les trois peuples Gaulois de la colonie conservèrent entr'eux, qu'ils se rendirent la terreur de tout ce pays, et qu'ils furent en état de se faire respecter par les rois de Pont, de Cappadoce, de Pergame, et même par ceux de Bithinie ; ce qui continua jusqu'au tems où les Romains firent la conquête de l'Asie, et ils ne cédèrent

qu'à cette puissance à laquelle rien n'avait pu résister (1). Mais ils conservèrent leurs mœurs, et saint Jérôme, né l'an 340 de l'ère chrétienne (2), dit que de son tems on parlait encore en Galatie le même langage qu'à Trèves (3).

Cet établissement des Gaulois dans la Phrigie est postérieur à Sigovèse de plus de deux siècles, puisqu'il n'eut lieu que l'an 279 avant l'ère chrétienne, lorsque les Gaulois firent contre la Grèce une troisième expédition sous la conduite de Brennus, qui fut tué (4).

La dénomination de Brennus, donnée par l'histoire au chef des Gaulois, qui passèrent en Asie, était un titre d'honneur, et non pas un nom propre. Cette qualification fut celle de plu-

---

(1) Fréret dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions. Paris 1753, t. 19, p. 610 *et* 611.

(2) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1759. *art.* Jérôme.

(3) *Id. art.* Galatie, ou plutôt *Hier. præf. lib.* 2, *epist. ad Galatas*, d'où Moréri a tiré ce fait.

(4) Dom Bouquet, Recueil des historiens des Gaules. Paris 1738, t. 1, p. lxxxvj. Il cite Justin et d'autres auteurs.

sieurs chefs de la nation Gauloise, et entr'autres de ce fier Brennus, qui avait répondu près d'un siècle avant celui-ci aux ambassadeurs des Romains, lors du siège de Clusium, que le droit des peuples qu'il commandait était dans leur épée, qui avait mis Rome à contribution ; et qui avait reçu avec tant de hauteur les consuls chargés de lui porter la rançon du capitole qu'il menaçait de détruire. Brennus, ce nom dont la terminaison est latine, est dérivé du celto-gallois *brennin*, qui, dans cette langue, veut dire un roi, un chef suprême. Nous trouvons dans le même idiôme, dans celui des Gallois, les mots *Brennin Cimru oll*, employés pour dire le roi de tous les Cimmériens ; ces Cimmériens sont les Gallois d'Angleterre ; *Brennin Bridain oll*, le roi ou le chef de toute l'île Britannique ; *Arthur, brennin Bridain*, Arthur, roi de la Bretagne (1).

Le mot *Bren*, signifie à la fois montagne et roi en gallois, dit très-bien Bullet. Dans les

(1) Origines Gauloises, par la Tour-d'Auvergne Corret. Hambourg 1801, p. 84 *et* 85.

anciennes langues, on donnait aux rois, aux princes, aux chefs des peuples les noms de montagne, de colline, parce qu'ils sont aussi élevés au dessus des autres hommes, que les montagnes et les collines au dessus des plaines. Puisque Bren signifie roi, conclut encore Bullet, le nom de Brennus que portait le roi gaulois qui prit Rome, était un nom appellatif, et non pas un nom propre, comme l'ont cru les anciens historiens. *Us* est une terminaison latine que les écrivains latins ont ajoutée au nom de *Bren* lorsqu'ils en ont parlé dans leurs histoires (1).

C'est de la même manière que les grands de la nation juive sont désignés par ces termes, montagnes, collines. בעל *Bal*, en hébreu, signifie seigneur et montagne; voy. Isaie, 2, 41; Habacuc, 3; et Michée, 6. Non seulement *Bren* signifie montagne et roi en gallois; mais *Pen*, dans cette même langue, signifie seigneur et colline; *Sier*, en celtique, montagne; *Sir*, en gallois et en breton, seigneur, sire, roi: *Kan*, en arabe, éminence, sommet et

(1) Mémoires sur la langue celtique, par Bullet, Besançon 1754, t. 1, p. 206 *et* 207. *art.* Bren.

souverain : *Dag*, en turc, montagne ; et *Doge*, prince : *Ras*, roi, prince en Arabe ; et *Rusi*, montagne : *Bas*, en turc, sommet ; et *Bassa*, seigneur, gouverneur de province : שר *Sar*, en hébreu, prince ; *Serr*, *Sier*, en celtique, montagne; *Sar*, en arabe, montagne et prince: *Don*, en celtique, montagne, élévation ; *Dom*, en breton, seigneur. Bullet rapporte encore une foule d'autres exemples pareils tirés de diverses langues. Nous donnons aujourd'hui aux princes le titre d'Altesse, et aux grands seigneurs ou empereurs de Constantinople, celui de Hautesse (1).

On voit par là que le nom de Brennus ou *Brennin*, était dans les Gaules ce qu'était le nom de Cirus dans la Perse, de César à Rome, de Pharaon dans l'Egipte. C'est l'historien Joseph qui nous apprend que dans l'idiôme égiptien, *Pharao* signifie roi. Ces dénominations furent, pendant une longue suite de siècles, celles qu'adoptèrent un grand nombre

---

(1) Mémoires sur la langue celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 206 *et* 207. *art.* Bren.

de rois et d'empereurs, sans égard à des relations de consanguinité entr'eux (1).

Les troupes du second Brennus, battues et dispersées devant Delphes (2), se réunirent sous les drapeaux de Commontorius; sous ce nouveau chef, elles reprirent leur audace et leur ascendant, attaquèrent les Thraces, et fondèrent, à force de courage et de victoires, le royaume de *Thulé* (3), situé sur la Propontide, aujourd'hui la mer de Marmara. Les rois de ce petit état, redoutables par leur audace et la hardiesse de leurs entreprises, jouaient le premier rôle parmi les monarques et les peuples de ces climats; les uns étaient leurs alliés, les autres leurs tributaires, tous les redoutaient également. Les Bizantins et d'autres nations de la Thrace figuraient parmi les derniers. Une seule circonstance suffit pour donner une idée de leur pouvoir. Les Bizantins,

(1) Origines Gauloises. Hambourg 1801, p. 84 *et* 85.

(2) On trouvera les détails de cette expédition dans Justin, liv. 24, chap. 4, 5, 6, etc.

(3) J'ignore où l'auteur de l'histoire de France avant Clovis a puisé ce nom que je n'ai trouvé dans aucun géographe.

tins, voulant se décharger du poids de leur tribut sur les autres peuples, avaient imposé des droits considérables sur les vaisseaux qui passaient dans le Pont-Euxin ; les Rhodiens, ces fiers républicains qui avaient repoussé les armes des rois de Macédoine, combattirent et ne payèrent pas ; les Bizantins appelèrent à leur secours Attale, roi de Pergame ; les Rhodiens se fortifièrent de l'alliance de Prusias, roi de Bithinie : Prusias et ses alliés battirent les Bizantins ; cette guerre allait avoir les suites les plus funestes pour leur état, lorsque Cavare, roi de Thulé, parut sur la scène ; il ordonna aux combattans de remettre l'épée dans le foureau, condamna Prusias à rendre ce qu'il avait pris sur les Bizantins, et affranchit les Rhodiens du droit de péage (1).

Ce barbare, qui commandait à une poignée d'hommes, et qui parlait en maître aux rois et aux peuples voisins, réunit par sa témérité toutes leurs forces contre lui ; les nations guerrières de la Thrace, indignées de plier

---

(1) Histoire de France avant Clovis. Paris 1789, p. 151 *et* 152.

sous une puissance étrangère, si petite en comparaison de celles qui l'entouraient, s'arment toutes à la fois, et accourent venger leur servitude et leurs défaites passées; les Gaulois, fiers de leurs anciens triomphes, combattent sans daigner compter leurs ennemis; mais le nombre cette fois l'emporta sur la valeur : malgré leur courage, ils furent vaincus, et leur défaite fut si entière, qu'ils restèrent presque tous avec leur roi sur le champ de bataille. Cette journée mit fin au royaume de Thulé (1).

Si l'on fait attention que cette défaite des Gaulois est sans doute la même que celle dont parle Polibe, où Prusias fut vainqueur l'an 216 avant l'ère chrétienne (2), 95 ans avant la bataille gagnée par Domitius; si l'on observe que le nom de Cavare, dernier roi de Thulé, se retrouve à Avignon, dont les habitans ont porté le nom de Cavares; enfin si l'on examine avec attention la roue qui est traversée par une croix sur les soixante-dix-

---

(1) Histoire de France avant Clovis. Paris 1789, p. 152 *et* 153.

(2) Dom Bouquet, t. 1, p. xciij.

huit médailles sans inscription, et que dans l'ancienne inscription de Sigée, ainsi que dans celle de Délos (1), ce même signe représente la lettre *théta* des Grecs, c'est-à-dire la diphtongue initiale du mot *Thulé*, la conjecture du poëte languedocien sera favorisée par ces analogies, et l'on ne sera plus surpris de trouver des médailles de Sigovèse dans le pays où passa Bellovèse. On le sera d'autant moins, que les Tectosages, qui habitaient le long de la Méditerranée depuis les Pirénées jusqu'au Rhône, et qui ont même occupé les deux rives du Rhône, si l'on en croit Tite-Live, étaient le peuple qui avait fourni la colonie que commandait le roi Cavarè, ainsi que je l'ai déjà prouvé (*art.* 69).

Ce furent ces mêmes Tectosages qui, joints à quelques autres nations gauloises, suivirent le second Brennus dans son expédition (2), et fondèrent dans la Thrace le royaume de

---

(1) Voyez les deux alfabets tirés de ces deux inscriptions, gravés en tête de *Naturæ et Scripturæ concordia*, par Wachter. *Lipsiæ* 1752.

(2) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins. Paris 1720, t. 1, p. 9.

Thulé, dont le premier roi fut Commontorius, et le dernier, Cavarus ou Cavare, mal nommé Cluaros ou Cluare dans les anciennes éditions de Polibe (1). Rien n'empêche qu'après la destruction de leur royaume ils soient retournés dans leur ancienne demeure, et qu'ils y aient pris le nom de leur dernier roi. Sans doute ils avaient connu dans la Thrace l'art de frapper des médailles, et l'habitude qu'ils avaient prise d'obéir à un roi s'était conservée. Les Cavares ont donc eu des rois, et ces rois des médailles. Mais leurs noms nous sont restés inconnus, à cause de la petitesse de cette nation qui, cependant, selon Strabon, avait étendu sa domination depuis la Durance jusqu'à l'Isère. Le hazard seul a pu faire découvrir la collection de leurs médailles. Toutes ces conjectures sont plausibles.

Celle que j'ai faite dans l'article précédent me le parait cependant davantage, et les médailles, portant le nom de Sigovèse, semblent n'appartenir qu'à lui-même et aux Gaulois Tectosages plutôt qu'au petit peuple des Ca-

(1) *Polybii Lycortæ histor. Is. Casaubonus latinè vertit.* Wéchel 1609, p. 314.

vares, surtout s'il est vrai qu'on en ait trouvé à Nîmes, et qu'elles y fussent connues depuis longtems. J'en ai vu effectivement une très-belle à Paris dans le cabinet de M. Tochon qui a rassemblé une collection précieuse de médailles celtiques. Nous avons d'ailleurs des médailles d'Avignon, capitale des Cavares, qui sont en argent et en bronze. On y trouve une tête d'Apollon, laurée, à gauche, et pour revers un sanglier avec les lettres AOYE ou AYE en caractères grecs modernes (1). Ces médailles sont rares à la vérité, puisqu'on les estime 40 francs en argent petit module, et 12 francs en bronze. Elles sont absolument du même genre que celles de Marseille. Au contraire celles de Nîmes (2), qui sont en grand nombre et très-communes, sont toutes en caractères latins, et conséquemment modernes. Nos médailles sont donc d'un peuple antérieur à la bataille de Domitius, et véritablement du tems de Sigovèse,

(1) Description des médailles antiques, par T. E. Mionnet. Paris 1806, t. 1, p. 65.

(2) *Id.* p. 77.

et de la forme d'écriture usitée à cette époque. Or, les Cavares n'étant pas connus alors, et les Tectosages l'étant presque seuls, c'est à eux plutôt qu'aux Cavares que les médailles doivent être rapportées. Plus voisins des Celtibériens, il est naturel qu'ils aient employé leurs caractères; et la simple inspection du tableau des inscriptions celtibériennes et grecques, dans le petit recueil qui vient d'en être fait (1), suffit pour démontrer leur ancienneté.

3°. *Opinion qui suppose les Médailles puniques.*

Art. 71. Annibal a traversé le département de Vaucluse. Ses troupes étaient payées en numéraire. Elles ont pu laisser quelques-unes de leurs monnaies dans le pays. Nos médailles pourraient donc être puniques. Telle est la troisième opinion que je vais examiner.

Longtems avant Annibal, les Celtes étaient dans l'usage de se mettre à la solde des Car-

(1) A la suite de l'ouvrage que je viens de citer.

thaginois. Annibal lui-même en avait dans son armée, et après lui, quoiqu'il eût été vaincu, il ne fut point abandonné par eux. En effet, ce fut précisément 94 ans avant la bataille de *Vindalium*, c'est-à-dire l'an 215 avant l'ère chrétienne (1), qu'Annibal fit avec Philippe de Macédoine, un traité dans lequel sont compris les peuples et les villes alliées d'Annibal en Celtie et en Ligurie : ἐν Ιταλιᾷ καὶ Κελτιᾷ καὶ ἐν τῇ Λιγυστικῇ (2). Il n'est donc pas impossible que des monnaies carthaginoises aient été trouvées sur un lieu peu éloigné de la route d'Annibal, et à peu de distance du champ de bataille de *Vindalium*. Ce qui rendrait cette opinion probable, c'est que les médailles puniques ont aussi une tête de cheval sur une de leurs faces ; mais cette tête y a toujours derrière elle une branche de palmier, qui peut-être servait à les distinguer des médailles celtiques du même genre. En

(1) Tablettes chronologiques, par Lenglet. Paris 1778, t. 1, p. 384.

(2) *Excepta à Polybii histor. libro VII.* Dans le Polibe de Casaubon, 1609, p. 503.

effet, on retrouve ce même signe du palmier sur le bouclier votif conservé à la bibliothèque impériale, dont j'ai parlé plus haut (*art.* 46).

Mais ce qui décide surtout que les cent onze médailles à inscription ne sont point puniques, c'est que les caractères n'en ont aucune ressemblance avec ceux de l'inscription phénicienne des médailles de Cossura (1), ni avec ceux de l'alfabet de M. l'abbé Barthélemi, qui s'est longtems occupé de l'explication des monumens phéniciens et carthaginois, ni enfin avec ceux des inscriptions phéniciennes rassemblées au nombre de vingt par M. Mionnet dans sa curieuse collection (2).

Ces caractères ont au contraire la plus grande analogie avec ceux de l'alfabet étrusque. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les inscriptions qu'a publiées M. l'abbé Lanzi (3), dont l'alfabet est à peu

---

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions. Paris 1736, t. 9, pag. 157.

(2) Planches 18 *et* 19.

(3) *Saggio di lingua Etrusca. Roma* 1789, 3 volumes in-8°.

près le même que celui qu'avait donné avant lui Thomas Dempster (1). Ces caractères sont à la fois les anciens caractères grecs et latins ; ils paraissent les restes d'une écriture primitive, échappés aux destructions causées par la submersion de l'Atlantide. Ces caractères, tellement anciens que leurs principes hiérogliphiques s'étaient perdus, et qu'ils étaient devenus purement alfabétiques, ont été conservés par les Celtibériens, les Pélasges, et les Phéniciens. Les Grecs les ont arrondis sous une forme plus agréable, et les Romains sous une forme plus sévère, mais qui a aussi sa beauté.

4°. *Conclusion. Explication la plus probable des Médailles celtiques.*

Art. 72. C'est en consultant l'alfabet de Thomas Dempster (2), ou plutôt celui de l'inscription de Sigée qui en diffère peu, que

(1) *Thomæ Dempsteri de Etruriâ regali libri septem*, *Florentiæ* 1723, 2 volumes in-folio.

(2) Additions à la fin du second volume de l'ouvrage précédemment cité, p. 85.

j'ai donné, en caractères latins, l'explication littérale des trois inscriptions dont je viens de parler ; et ce qui achève de prouver que l'alfabet, connu sous le nom d'Etrusque, et donné pour tel par les deux auteurs que j'ai nommés, est celui qu'il fallait adopter pour cet objet, c'est que l'on voit les deux signes Z et S, employés pour peindre la consonne S dans l'alfabet de Dempster, ainsi que dans celui de la troisième inscription que l'on trouve écrite en deux sens opposés, c'est-à-dire de CEZIOS, écrite aussi CESIOS. Cette observation me paraît une véritable démonstration. Dempster ne connaissait pas ces trois inscriptions lorsqu'il a donné son alfabet, et Lanzi ne les a pas connues davantage.

Il n'en est pas moins vrai qu'aucune des médailles ou monnaies étrusques, données par Dempster (1), ne ressemble à celle dont il est ici question. Toutes portent l'effigie du Janus à deux têtes, qui est regardé commu-

(1) Additions à la fin du second volume de l'ouvrage précédemment cité, p. 78. Voyez les renvois qui y sont indiqués pour le premier volume.

nément comme l'ancien tipe de l'as romain, tandis qu'il n'est que celui de l'as étrusque qui a précédé l'as romain. Aucune de ces monnaies étrusques n'a de bandeau royal, ni de cerf, ni de cheval, ni de chèvre, et encore moins de bizon. Le nom de cheval se trouve au contraire dans le nom grec ou plutôt celtique, *Cabaliön*, de la ville de Cavaillon, nom duquel on peut faire dériver celui de Cavares; un faubourg de Cavaillon assez considérable pour avoir eu sa municipalité particulière pendant la révolution qui a réuni à la France le Comté Vénaissin, porte encore le nom de Cheval-Blanc (1); les pâturages situés le long de la Durance depuis Cavaillon jusqu'à Avignon, sont excellens; enfin Florus n'appelle pas *currus*, mais *carpentum* (2), le char sur lequel Bituit avait combattu, et ce mot de

(1) On les trouve encore distingués dans l'Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII, imprimé à Carpentras, où l'on trouve, pag. 68, la population de Cavaillon portée à 5192 ames, et celle du Cheval-Blanc à 1328 ames.

(2) *Lib.* 3, *cap.* 2, dans le passage rapporté ci-dessus (*art.* 10).

carpentum se retrouve dans le nom de *Carpentoracté*, Carpentras, nom évidemment celtique, et qui désigne la conduite des chars. Pourquoi donc irions-nous chercher bien loin du département de Vaucluse ce que nous trouvons dans le pays où nos médailles ont été déposées ? Une grande bataille s'est donnée au lieu même où s'est faite cette découverte précieuse. Domitius Ahénobarbus y commandait les Romains. Les Volces Tectosages devaient se trouver dans l'armée qui les combattit, puisqu'ils avaient été autrefois alliés d'Annibal, et qu'ils dominaient alors les deux bords du Rhône selon Tite-Live. Cette nation était puissante et avait autrefois eu pour chef Sigovèse, dont le nom se retrouve sur nos médailles. Quoiqu'elle ait été vaincue, son existence n'en est pas moins certaine, et c'est elle qui, suivant l'expression de Polibe, avait dicté des lois à Rome, 53 ans avant que Rome fût devenue la maîtresse du monde.

Dans la bataille gagnée par Fabius Maximus sur les bords de l'Isère, Bituit, roi des Auvergnats et chef de la confédération celtique opposée à celle des Eduens, y avait, nous dit-on, jusqu'à deux cens mille hommes sous

ses ordres (1), et cela n'est pas étonnant d'après ce que nous avons appris de Tite-Live, qu'on lui en tua cent vingt mille. Pourquoi ne croirions-nous pas que ces médailles portent l'effigie, je ne dis pas des ancêtres de ce roi, puisque son nom ni celui de son père Louernios ne s'y trouvent point, je ne dirai pas même encore de quelques princes particuliers aux Cavares, anciens habitans de la partie du département de Vaucluse qui est située le long du Rhône et de la Durance, puisqu'enfin les anciennes médailles que nous avons d'Avignon sont grecques, en sorte que cette ville paraît avoir été civilisée par les Phocéens ainsi que toutes celles de notre département dont le nom a pour finale *ión*; mais enfin des chefs de la nation des Tectosages, voisine des Celtibériens, où l'art de battre monnaie est fort ancien, et nous présente les mêmes caractères ?

---

(1) *Infinita multitudo*, dit Eutrope; livre 4, page 650 du tome I des *Scriptores Latini*. Cet historien ne distingue pas les deux victoires remportées sur les Celtes; mais il est évident qu'il parle de celle de l'Isère.

Que l'on consulte en effet le recueil précieux de M. Mionnet, et l'on y trouvera que toutes les inscriptions qu'il appelle celtibériennes, et dont l'écriture est semblable à celle de nos médailles, appartiennent à des médailles frappées dans des villes, 1°. de la Bétique, telles que Asido (1), Obulco (2), qui, elle seule, fournit neuf médailles de cette espèce, et Urso (3). On observera que la plupart de ces médailles portent, comme les miennes, des têtes diadémées, mais non des têtes de cheval pour revers. 2°. De la Tarragonaise, telles que Celsa qui a trois médailles de cette espèce; *Emporiæ*, aujourd'hui Ampurias (4), qui en a plusieurs; Ilerda (5); Sactabis (6), qui en a deux; *Saguntum* ou la célèbre Sagunte, qui en a aussi deux (7);

(1) Description des médailles antiques, grecques et romaines, par T. E. Mionnet. Paris 1806, t. 1, page 5.

(2) *Id.* p. 21.

(3) *Id.* p. 28.

(4) *Id.* p. 41 *et* 42.

(5) *Id.* p. 45.

(6) *Id.* p. 49.

(7) *Id. ibidem.*

Ségobriga (1). Tout le reste de ses 98 médailles celtibériennes sont attribuées par lui (2) à des chefs celtibériens, espagnols ou gaulois. On voit donc que ce ne sont pas les monumens qui nous manquent, mais l'histoire.

Pour acquérir quelques lumières sur cet objet, il faut examiner à quel dégré de civilisation les Celtes sont parvenus ; et nous reconnaîtrons que cet alfabet prétendu étrusque, celtibérien ou ancien grec, est véritablement l'alfabet celtique ou atlantique, comme le cerf ou plutôt le bizon est un animal caractéristique d'un peuple chasseur tel qu'étaient les Celtes ; nous observerons, par le perfectionnement graduel et successif de nos médailles, que nous ne devons à personne l'art de la gravure dont les progrès ont été notre ouvrage, tandis que les médailles consulaires des Romains étaient évidemment celui d'artistes étrangers. On sait que depuis l'an 485

(1) Description des médailles antiques, grecques et romaines, par T. E. Mionnet. Paris 1806, t. 1, page 50.

(2) *Id.* p. 57.

de Rome (169 ans avant l'ère chrétienne), jusqu'à l'empire d'Auguste, les médailles que rapporte Goltzius, n'ont été frappées, ni par les consuls dont elles portent le nom, ni pour eux; mais seulement par les monétaires, qui étant de la même famille, ont voulu conserver leur nom, ou celui de leurs ancêtres. C'est ce qu'il est nécessaire de faire bien remarquer pour corriger l'erreur des jeunes curieux, qui s'imaginent que les médailles que l'on appelle consulaires, portent ce nom parce qu'elles ont été frappées pour les consuls, qui entraient toutes les années en charge, quoique, dans la vérité, on ne leur ait donné ce nom que parce qu'elles ont été battues du tems que la République était gouvernée par les consuls (1), mais seulement l'an 169 avant l'ère chrétienne au plus tôt.

Peiresc parle, dans une de ses lettres, de quatre ou cinq médailles d'Ephèse, sur lesquelles on voit, d'un côté, une abeille; de l'autre, un cerf ou un daim, animaux qui, selon lui, étaient consacrés à Diane d'Ephè-

---

(1) La Science des médailles. Paris 1739, tome 1, p. 108 *et* 109.

se (1) ; j'en ai moi-même une de cette espèce ; mais il ne dit point que ces médailles aient la roue traversée par une croix, ce qui est le véritable *théta* des anciens Grecs (2), ou plutôt des Pélasges, et le fameux *thau* des Celtes échappés au déluge de l'Atlantide, comme les Pélasges. Il en est de même de nos petites médailles celtiques qui ont ce même signe au dessus, et qui ont de plus la croix simple, qui est le *chi* ou plutôt le *khi* des anciens grecs (3).

Plus nous approfondirons l'histoire ancienne, et plus nous serons convaincus que les Celtes des premiers tems, comme les Français d'aujourd'hui, l'ont emporté sur toutes les autres nations. L'exposition des produits de notre industrie rassemblés en 1806 à Paris, sous le ministère de M. de Champagni, par une espèce de magie particulière au Gouvernement qui nous dirige ; le Compte rendu des progrès des sciences et des arts, que viennent de pu-

---

(1) Magasin encyclopédique, septembre 1806, page 109.

(2) *Naturæ et scripturæ concordia. Lipsiæ* 1752, table I, au commencement.

(3) *Id. ibidem.*

blier (1) les présidens et secrétaires des quatre classes qui composent l'Institut national de France, suffisent pour nous convaincre de cette vérité si flatteuse pour nous, et qui sera mieux développée encore dans la suite que je compte publier incessamment de mon ouvrage sur les Antiquités de l'Europe, dont les six premiers volumes ont déjà paru.

CHAPITRE VII.

Cercueils en brique, nouvellement découverts au pié de la montagne de Sève, entre Sorgues et Entragues.

Art. 73. Non loin de la montagne de Sève, terroir de Sorgues, dans le domaine de Coteau-brûlé, appartenant autrefois à M. de Monéri, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, sous le nom duquel il se trouve dans la grande carte de Cassini, et aujourd'hui à M. Bouchet,

---

(1) Celui de la première classe a été rendu le 6 février; et celui de la quatrième, le 5 mars 1808.

d'Avignon, membre ordinaire de l'Athénée, on a découvert un cimetière où tous les corps sont enterrés dans des tombeaux de brique. Des amas de ces briques entassées en quelques endroits, font voir que l'on y a déjà fait beaucoup de recherches qui peuvent avoir eu lieu dans les tems les plus reculés. « Encore aujourd'hui », écrivait Fantoni en 1678 (1), « du côté de la traille de Sorgues »; c'est-à-dire, à peu de distance du lieu dont il est ici question, « on trouve des ossemens humains renfermés dans des urnes de terre cuite ». Dans un de ces cercueils, on a découvert depuis très-peu d'années des ossemens bien conservés, et dont la longueur annonce que l'individu auquel appartenaient ces ossemens, était d'une grandeur prodigieuse. Tous les autres ne sont presque remplis que de terre connue par les chimistes sous le nom d'*Adamique*. On trouve ces cercueils à environ 74 centimètres (2) de profondeur; et très-rapprochés les

(1) *Istoria della città d'Avignone e del Contado Venesino dal P. Fantoni. In Venetia* 1678, tom. 1, page 90.

(2) C'est ce que l'on appelle vulgairement à Avignon trois *pans*, environ vingt-sept pouces.

uns des autres. Les productions du terrein où se trouvent ces tombeaux, ont toujours été infiniment supérieures aux autres de même qualité. Le tabac que l'on y récoltait anciennement, était recherché et préféré à tous les autres. Ne serait-ce pas dans l'antique sédiment de ces tombeaux, que le vin de Coteau-brûlé puiserait le goût et l'agréable bouquet qui le distingue? Il serait assez singulier que nous dussions sa bonté aux Cavares et aux Celtes. Tout fait présumer que ce cimetière était destiné pour la sépulture des habitans de *Vindalium* (1), comme écrivaient les Latins, ou plutôt *Ouindalión*, comme ont écrit les Grecs avant eux, ville qui n'existe plus aujourd'hui que sous le nom de Bédarrides, et dont j'ai déjà parlé fort au long.

On sera peut-être surpris de cette ville disparue et de son cimetière découvert à 2400 toises ou 4675 mètres de distance du lieu où on la place, ce qui lui suppose une grandeur

(1) Tout ce qui précède est de M. Bouchet, avec de légers changemens, et a déjà été imprimé dans les Mémoires de l'Athénée de Vaucluse, seconde partie. Avignon 1806, p. 79 *et* 80.

considérable. On le sera plus encore peut-être de ces ossemens humains d'une longueur démesurée. Mais en y réfléchissant mieux, on s'étonnera plutôt de ce que nous savons encore sur ces anciens tems. Nous ne sommes guère que des fourmis qui végétons sur cette terre sans presque laisser de trace après nous, en sorte que notre globe change de figure, et les animaux de forme, sans que nous nous en doutions. Nos anciens Celtes étaient peut-être non seulement moralement, mais phisiquement supérieurs à nous. Il s'est établi récemment à Paris (1) une Académie celtique dont les travaux formeront sans doute une tradition plus éclairée en rassemblant les monumens de l'histoire, des langues et de la nature. C'est à ce grand tableau qu'elle s'est principalement attachée ; et reconnaissant combien il lui est nécessaire de s'aider des travaux des savans répandus sur le territoire de tout l'empire,

(1) Voyez le discours prononcé par M. de Cambri à la première séance le 30 mars 1805, dans les Mémoires de l'Académie celtique. Paris 1807, tom. 1, page 21.

elle s'en est associé un grand nombre : elle a arrêté de correspondre avec l'Athénée de Vaucluse, et c'est pour entrer dans ses vues, que l'Athénée publia ces détails, et ceux sur les médailles celtiques qui venaient alors d'être découvertes. Membre de ces deux sociétés littéraires, j'ai cru remplir une tâche que cette qualité m'imposait en quelque sorte, en répétant ici ces détails, avec de nouveaux développemens.

Les Romains n'ont pas tout fait dans les Gaules ; les Phocéens ont fondé avant eux à Marseille une république puissante et célèbre, qui a sans doute aussi laissé quelques traces de son existence ; et les Celtes, vaincus à la vérité par les Romains, mais qui ne l'ont été qu'après avoir pris Rome elle-même, et après avoir fondé Milan en Italie, pendant que les Phocéens venaient fonder Marseille chez eux, n'étaient pas sans doute une nation méprisable. Elle eut aussi ses arts et ses monumens, et l'on en trouve de gigantesques. On peut consulter sur ce sujet l'ouvrage de M. de Cambri, l'un de ceux qui ont créé, en quelque sorte, l'Académie celtique et la science qui

fait l'objet de ses travaux (1). J'y ajouterai ici quelques faits peu connus.

A Rouen, M. de Vismes, en fesant relever une de ses maisons, a découvert dans une cave, couchés sous une voûte superbe, des hommes de six à sept piés de longueur, dont les têtes étaient plus fortes que les nôtres. Le fait a été constaté par des officiers de santé, et un sévère examen a prouvé que ces squelettes appartenaient à des hommes.

Des corps de la même longueur ont été trouvés entre Guingamp et Saint-Brieux, dans d'anciens sépulcres. La même découverte a été faite à Roquevaire en Provence. Nous voyons encore tous les jours ce que nous appelons des géans, qui appartiennent peut-être à quelqu'ancienne race, aujourd'hui presque entièrement détruite. Beaucoup de gens connaissent à Paris M. Friant, que j'ai vu très-souvent, et qui a sept piés deux pouces (233 centimètres). Il est natif du Roussillon.

---

(1) Monumens celtiques, ou recherches sur le culte des pierres, précédées d'une notice sur les Celtes et sur les Druides, et suivies d'étymologies celtiques. Paris 1805, in-8°.

On dit que le corps de Rollo, appelé aussi Rollon, Raoul ou Haroul, que l'on a découvert dans une fouille, était énorme. Ce Rollon sortit de Norvège l'an 876, fit le siège de Paris vers la fin d'octobre 885, et devint le premier duc de Normandie en 912, par un traité fait avec Charles-le-simple (1). Il était fils du comte Régnald, surnommé le riche, et ne sortit de Norvège qu'après avoir eu, pendant cinq ans, de grands démêlés avec Harald, roi de Danemarck. C'est ainsi qu'il devint l'un des principaux chefs de ces Danois ou Normands qui firent tant de courses et de ravages en France dans le neuvième et le dixième siècles.

A Marseille, au commencement du dix-huitième siècle, on montrait une tête monstrueusement forte et grosse, que l'on disait être celle d'un nommé Borghini (2), qui était

---

(1) L'Art de vérifier les dates, par un religieux Bénédictin. Paris 1784, t. 2, p. 828. On y trouvera d'assez longs détails sur la vie de Rollon, dit aussi Raoul et Ro, ensuite Robert.

(2) Et non *Borduni*, comme je l'avais écrit p. 84 de la seconde partie des Mémoires de l'Athénée de

de petite stature, mais si fort qu'il renversait les arbres et les murailles en les poussant. Suivant la chronique du lieu, il aurait eu la forme de ces *gorits* que l'on voit sur quelques médailles gauloises. La tête de ce Borghini, que l'on prononce en provençal *Bourgini*, est encore dans le cabinet d'histoire naturelle de Marseille. Elle avait été conservée dans la sacristie des pères cordeliers de l'Observance, dans l'église desquels avait été enterré ce petit homme à tête monstrueuse. Sa tête a été formée par un hidrocéphale; la face est celle d'un homme ordinaire. Les os sont épais et larges; leur réunion au sommet de la tête se fesait par des os ajoutés, dont il manque quelques-uns (1).

Cette fameuse tête que M. de Jussieu montre à Paris à ceux qui visitent son cabinet, n'est donc pas la même que celle de Borghini; c'est donc encore une autre singularité remarquable.

Vaucluse. Cette correction m'a été fournie par mon savant ami M. Achard, secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille, et bibliothécaire de cette ville.

(1) Depuis *la tête de ce Borghini*, tout ce qui suit dans cet alinéa est de M. Achard.

Ces détails suffisent pour faire voir que les limites dans lesquelles nous renfermons la nature, sont souvent trop étroites, et que l'extrême incrédulité est un excès comme la trop grande crédulité. Que l'on me permette à cette occasion une courte digression sur les géans.

Corps gigantesques des Celtes ; et en général des Géans.

Art. 74. M. l'abbé de Saint-Véran, savant bibliothécaire de Carpentras (1), témoigne que plusieurs fois il a ouï dire que l'on avait trouvé dans le voisinage de cette ville, des tombeaux qui renfermaient des corps d'une taille extraordinaire. On lui en apporta vers l'an 1756, que l'on avait trouvés, de ce genre-là, à Sault.

Vers l'an 1781, M. Olivier père, voulant détruire un tertre sur un coteau exposé au midi, dans sa campagne dite de Saint-Gabriel (2), quartier d'Unau, terroir de Male-

(1) Dans une lettre du 10 juin 1806.

(2) On la trouvera dans la carte de Cassini à peu de distance de la Nesque.

mort, on trouva à deux piés (65 centimètres) de profondeur, les ossemens de sept corps morts, rangés les uns à côté des autres. Ces corps parurent même aux paysans qui travaillaient, d'une grandeur énorme ; ils en conservèrent deux ou trois ossemens, et selon leur malheureuse coutume, détruisirent et brisèrent tout le reste. D'après leur relation, M. Olivier père prit ces ossemens conservés et les remit à M. Guyon, médecin, qui, après les avoir attentivement observés, prétendit que ces ossemens appartenaient à des corps qui devaient outrepasser sept piés (227 centimètres).

« J'étais bien jeune alors », écrit à cette occasion M. Olivier fils, à présent juge au tribunal d'appel de Nîmes ; « je regrettais » pourtant qu'on n'eût pas conservé ces traces » que je désignais alors comme ayant appar- » tenu à des templiers, par le voisinage de » leurs différentes tours, telles que celles de » Pinet et de la Garde. Les réflexions de M. de » Fortia sur la détérioration de l'espèce hu- » maine, au moins au phisique, me font penser » que ces corps pouvaient être bien plus an-

» ciens que les templiers, et avoir appartenu
» à des Celtes ».

On trouve une description d'un autre corps de taille extraordinaire, dans les lettres de M. de Peiresc, qu'avait recueillies le docte Séguier. Il n'y a pas lieu de douter, ajoute M. l'abbé de Saint-Véran (1), que ceux qui ont été découverts près de l'ancienne *Vindalium*, ne soient des Gaulois auvergnats, ou autres qui avaient combattu en cet endroit contre les Romains. Ce que disent de ces peuples les anciens historiens, prouve qu'ils étaient d'une taille énorme, qu'ils avaient les ieux pers et les cheveux blonds, comme on le remarque aujourd'hui des habitans du Vélai et des hautes montagnes de l'Auvergne. M. Hecquet observe, dans son Traité des dispenses du Carême, qu'avant que l'usage du vin fût introduit en France, l'espèce humaine y était d'une plus belle stature, et que cette liqueur a beaucoup contribué à la rapétisser d'une génération à l'autre, en desséchant les corps et en racornissant le genre nerveux. Les briques dont ces

(1) Dans sa lettre du 16 juin 1806, de laquelle est tiré tout cet alinéa.

cadavres étaient couverts, près de *Vindalium*, paraissent devoir être d'une grande étendue. Celles que M. l'abbé de Saint-Véran a vues à Vaison, étaient beaucoup moindres. Les corps qu'elles enveloppaient, étaient petits. Encore en fallait-il deux ou trois pour les cacher en entier. C'est à tort que le vulgaire les nomme sarrasines. Elles étaient faites par des ouvriers romains, comme il conste par les noms qui sont gravés en abrégé sur celles que M. l'abbé de Saint-Véran a envoyées en divers tems à M. Calvet. On y lit clairement Clareanus, Venula, Auspicius, L. Paulus, etc., avec un F au bout, qui, comme tout le monde le sait, signifie *fecit*.

Ces détails prouvent que le cimetière de Vaison est postérieur à celui de *Vindalium* qui est celtique, tandis que le premier est romain. Quant aux géans, on sait qu'il en est fait mention dans la Genèse, et voici ce que concluent en cette occasion les derniers commentateurs de la Bible après une fort longue discussion (1).

(1) La Sainte Bible en latin et en français, avec des

I. Ce que la Genèse nous dit des géans, est aussi éloigné de ce que nous apprennent les poëtes, que la vérité l'est du mensonge, et l'histoire de la fable. Ainsi quand les Pères de l'église chrétienne ont dit que les géans dont parle Moïse, ne sont pas la même chose que ce que l'on entendait sous ce nom parmi les Païens, ils n'ont rien avancé que de très-certain. Nous n'avons garde de croire que les géans aient jamais été assez forts pour entasser montagnes sur montagnes, ni pour jeter les rochers, les îles et les grands arbres enflammés contre le Ciel, ni qu'ils aient eu cent mains, et tout le bas depuis les cuisses en forme de serpens. Tout cela est poëtique et hiperbolique, de même que la peinture qu'Homère a faite de Poliphême, des Ciclopes et des géans. La Genèse ne dit rien de semblable, et nous n'avons nul intérêt à défendre les fables des anciens poëtes.

---

notes littérales, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations tirées du Commentaire de dom Augustin Calmet, de M. l'abbé de Vence, etc. Paris 1748, t. 1. Dissertation sur les Géans, p. 272—275.

II. A ceux qui croient que les géans, de même que les Ciclopes, sont des êtres composés par l'imagination qui réunit ensemble plusieurs idées dont l'assemblage ne se rencontre jamais en un seul sujet dans la nature, ou qui expliquent d'une manière phisique ou morale ce que l'on dit des géans, et de leur guerre contre les Dieux : nous répondons que sans prétendre soutenir les fictions des poëtes, qui en effet ont donné aux Centaures et aux géans des figures monstrueuses qui ne subsistent pas dans la nature; nous nous bornons à défendre le sentiment énoncé dans la Genèse, qu'il y eut autrefois des géans en assez grand nombre, mais qui étaient, à leur grandeur près, des hommes formés comme les autres, et qui n'ont point fait à Dieu d'autre guerre, que celle que lui font les méchans par leurs crimes, et les incrédules par leurs impiétés.

III. Quant à ce que l'on dit qu'il n'est pas même possible qu'il y ait jamais eu des géans, parce que Dieu, auteur de la nature, a prescrit à chaque chose une certaine mesure au delà de laquelle elle ne peut s'étendre : nous

répondons deux choses ; la première, qu'il est indubitable qu'il y a eu des hommes fort au dessus de la grandeur commune : on en voit encore de tems en tems dans le monde, comme on y voit des nains et des hommes beaucoup plus petits que l'ordinaire. Il peùt donc y en avoir ; car s'il y en a deux, pourquoi pas dix ? et s'il y en a dix, pourquoi pas cinquante ? On n'a jamais prétendu que tous les premiers hommes, ni que tous les peuples de la Palestine et de la Sicile, aient été des géans : mais plusieurs l'étaient, il y en avait des familles entières, des peuples entiers, comme encore aujourd'hui il y a des nations d'une taille communément plus grande que celle des autres peuples.

On avoue que la mesure de mouvement, de froid, de chaud, de sec et d'humide, qui est dans la nature, ne permet pas que tous les hommes, que tous les animaux, que toutes les plantes grossissent et s'élèvent dans toutes les parties du monde, à une grandeur et une hauteur fort au dessus de l'ordinaire, ni qu'ils diminuent et deviennent beaucoup moindres qu'ils ne sont ; mais rien n'empêche que dans quelques endroits du monde, on ne voie des

hommes, des animaux et des plantes beaucoup plus grandes qu'ailleurs; qu'on n'en trouve dans un pays d'une espèce qu'on ne voit point dans un autre; et que ces mêmes espèces ne dégénèrent quelquefois après un certain tems, et ne deviennent beaucoup plus petites qu'elles n'étaient au commencement : c'est ce qui est confirmé par l'expérience de tous les siècles. Pourquoi donc n'y aurait-il pas eu autrefois des géans dans les lieux ou l'on ne voit aujourd'hui que des hommes ordinaires ? Les premières plantes et les premières graines que l'on porta d'Europe en Amérique, y crûrent d'abord à une si grande hauteur, qu'on n'avait rien vu de pareil en Europe; les rats mêmes et les autres animaux y grossirent extraordinairement. Pourquoi veut-on que dans les anciens tems où peut-être la terre a été plus féconde, les plantes plus nourrissantes, la masse du sang des hommes plus pure, les alimens plus succulens, on n'ait pu voir des personnes plus grandes, plus fortes, plus saines, et d'une plus longue vie que nous le sommes aujourd'hui ? (1)

(1) Voyez dans les Mémoires concernant les Chin

IV. Dire que la nature n'a jamais produit de géans, parce qu'à présent elle ne fait plus d'assez grands efforts pour en produire un nombre considérable, c'est comme si l'on disait : la nature ne peut plus à présent former des hommes qui vivent huit et neuf cens ans ; donc elle n'en a jamais formé de tels, quoique la Genèse nous assure le contraire : de même la nature avec tous ses efforts ne peut plus produire aujourd'hui de loups en Angleterre, ni de serpens venimeux dans l'île de Malte, ni d'hippopotame en Egipte; donc elle n'y en a jamais produit : de même encore elle ne peut plus produire un tel fruit ni une telle fleur dans ce jardin ; donc elle ne l'a jamais fait. Si la nature ne peut plus produire tout cela dans ces lieus, ce n'est pas faute de puissance de sa part ; c'est qu'on lui a ôté les moyens naturels de les produire, en exterminant l'espèce ; il en en est de même des géans. Que l'on fasse revivre les anciens géans de la Palestine et de la Sicile, et l'on verra qu'ils produiront leurs

---

nois, Paris 1788, t. 13, p. 309, un Essai curieux sur la longue vie des hommes dans l'antiquité, spécialement à la Chine.

semblables comme autrefois. Ceux mêmes qui fixent la hauteur naturelle des plus grands hommes à sept piés (227 centimètres) sur cette frivole raison qu'Hercules n'avait que cette hauteur , sont forcés de reconnaître que l'on a vu à Rome même des hommes plus hauts qu'Hercules. M. Friant que j'ai déjà cité comme encore à présent existant à Paris , en est un exemple vivant. D'ailleurs tous les anciens ne conviennent pas qu'Hercules ait eu sept piés : Apollodore (1) ne lui donne que quatre coudées ou six piés , c'est-à-dire , 195 centimètres. Τετραπηχυαῖον μὲν γὰρ εἶχε τὸ σῶμα.

V. L'opinion qui veut que les hommes décroissent de jour en jour , n'est point soutenable ; mais elle est beaucoup plus favorable que contraire à l'existence des géans.

VI. Ceux qui soutiennent qu'il y eut autrefois des géans , ne disent pas que la taille gigantesque soit la plus naturelle à l'homme ; ils prétendent seulement qu'elle n'a rien qui lui soit contraire, rien qui soit incompatible avec

(1) Biblioth. l. II , c. 3 , p. 96.

sa beauté et ses autres qualités naturelles ; qu'il n'y a aucun inconvénient à admettre des géans ; que leur existence est possible ; ou en un mot, qu'il y en avait autrefois en assez grand nombre, et qu'alors ils n'étaient pas regardés comme des monstres. Tous les raisonnemens que l'on forme contre un sentiment qui n'est pas le nôtre, ne nous embarrassent point.

VII. L'erreur de ceux qui sont persuadés que les géans étaient fils des anges rebelles et des filles des hommes, prouve indubitablement qu'ils ont cru leur existence. Nous n'adoptons pas leur erreur ; mais nous les citons comme témoins de la créance commune des peuples sur cela. Une créance si ancienne, si générale, si constante, ne serait pas toutefois un argument sans réplique, si elle n'était conforme au texte de la Genèse, et confirmée par des histoires autentiques de tous les tems.

VIII. Enfin, quoique la nature puisse quelquefois produire dans le sein de la terre, des choses qui auront quelque ressemblance à des os humains, au crâne, à l'os de la jambe ou du bras ; elle ne produira jamais des corps entiers, un assemblage de plusieurs os propor-

tionnés, et qui, réunis, composent un squelette humain. De plus, ces productions de la nature se découvrent toujours pour ce qu'elles sont, par quelques endroits; tantôt c'est par la couleur, ou par la forme, ou par les proportions, et ordinairement par la solidité. Les os fossiles sont pâles, ou tirant sur la couleur de la terre qui les a produits; ils sont massifs et ne sont pas creux comme les os naturels. Il peut se faire que l'on montre quelques os d'éléphans ou de baleines, pour des os de géans; mais il est certain que l'on garde en plusieurs endroits de vrais os de géans, et par conséquent que l'existence des géans est un fait indubitable.

Les Celtes ont donc pu l'emporter par leur taille sur les Français d'aujourd'hui; mais ceux qui ont habité notre département ont certainement dû le perfectionnement de leur civilisation aux Phocéens, et quoique l'histoire de la fondation de Marseille ne fasse pas précisément partie de la nôtre, elle y est tellement liée, qu'il paraît convenable d'en parler ici. Mais comme les Celtibériens étaient évidemment venus avant eux à Marseille, je parlerai d'abord de ces peuples.

CHAPITRE VIII.

Des Celtibériens, de l'Ebre et de l'Ibérie.

Art. 75. Quelques auteurs donnent par extension le nom de Celtes aux Espagnols, croyant avec quelque apparence de raison que c'était de là qu'était venu le nom de Celtibériens. C'est le sentiment de Lucain (1) :

Profugique à gente vetustâ
Gallorum Celtæ miscentes nomen Iberi (2).

« Et les Celtes fuyant une ancienne nation, » mêlèrent le nom des Gaulois à celui de l'*Iber* » ou de l'Ebre.

Ce qu'il y a cependant de plus probable est que les Celtibériens sont des peuples de l'ancienne Gaule, ou des Celtes qui passèrent en Espagne, s'y établirent le long de l'*Iber* ou

(1) Au quatrième livre de sa Pharsale.

(2) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri, Paris 1732, *art.* Celtes.

l'Ebre, et firent alliance avec les Ibériens en Aragon, puis en Castille. Ils étaient bons soldats, et résistèrent avec courage aux Romains et aux Carthaginois. Aussi Florus (1) les appelle « la force de l'Espagne », *Celtiberos, id est robur Hispaniæ.* Il est clair que ce nom de Celtibériens est formé de celui des Celtes et de celui des Ibériens avec lesquels les Celtes se confondirent en s'établissant sur les bords de l'Ebre. Nous l'apprenons d'ailleurs, non seulement de Lucain, mais de Martial (2) :

Nos Celtis geniti et ex Iberis (3).

« Nous tirons notre origine des Celtes et des » Ibériens ». On sait que ces deux poëtes étaient Espagnols.

Les anciens auteurs parlent souvent de la force, du courage et de l'adresse des Celtibériens, divisés en plusieurs peuples dont il y

---

(1) Liv. 2, chap. 17.

(2) Livre 4, épigramme 55.

(3) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri, Paris 1732. *art.* Celtibériens.

en avait quatre principaux (1). Mais ce nom n'appartenait véritablement qu'à des nations gauloises (2).

Art. 76. Afin de bien comprendre ce que sont les Ibériens, il faut savoir que les Latins appelaient *Iber* ou *Ibérus* l'Ebre que les Espagnols nomment *Ebro*, qui donna autrefois son nom à l'Ibérie d'Europe. Ce fleuve a sa source dans la Castille vieille, sur les frontières de l'Asturie, et vers le bourg que ceux du pays nomment *Fuentibre*, c'est-à-dire, « fontaine ou source de l'Ebre ». Elle traverse la Castille vieille et une partie de la Navarre. Dans la première, l'Ebre passe à Miranda-de-Ebro, à Jancugo, à Logrogno et à Calahorra, étant déjà grossie par les eaux de diverses rivières. Celle d'Agra s'y joint dans la Navarre. Ensuite entrant dans l'Aragon, elle passe à

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. *art.* Celtibériens. Il renvoie à Diodore de Sicile, liv. 6; Strabon, liv. 4; Pline, liv. 3, c. 1; Tite-Live, liv. 5; Histoire de Mariana; Dupleix, liv. 2 des mémoires des Gaules, chap. 41 et suivans; Nonius, chap. 48 *Hisp.*; Merula; Botéro.

(2) *Id. art.* Celtes.

Sarragoce, et reçoit la Guerna, Almonacid, Rio Martin, Rio Guadalo, l'Acanadre, et l'Alaguas qui sépare d'un côté l'Aragon de la Catalogne. Vers cette dernière province, l'Ebre reçoit le Ségro, passe à Tortose, et se jette peu après dans la mer Méditerranée. La plus ancienne division de l'Espagne a été par les provinces en deçà et au delà de l'Ebre. C'était aussi la frontière qui séparait les conquêtes des Carthaginois de celles des Romains, par le traité que Luctatius Catulus fit avec les premiers (1) l'an 511 de Rome, 243 avant l'ère chrétienne (2). On voit par là que les Romains ont joui de cette contrée plus de cent vingt ans avant la victoire de Domitius, et qu'il ne serait pas étonnant qu'ils eussent ouvert une route pour le faire communiquer avec les Marseillais, leurs alliés, ainsi que Polibe nous l'apprend.

Les auteurs anciens parlent souvent de l'E-

---

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. *art.* Ebre. Il cite Strabon, liv. 3; Pline, liv. 3, chap. 3, et liv. 4, chap. 20. Nonius, *Hispan. Descript.* etc.

(2) Annales Romaines. Paris 1756, p. 218.

bre. Il ne faut pas le confondre avec une autre rivière de ce nom, dont fait mention Festus Aviénus, et que plusieurs auteurs croient être le *Rio Tinto* (1).

Art. 77. J'observerai ici qu'il existe en Asie un pays connu autrefois sous le nom d'Ibérie. Il était situé entre la Colchide, au couchant; l'Albanie, au levant; toute la grande Arménie, au midi; et le mont Caucase, au septentrion. On la trouvera, dans la carte de M. d'Anville (2), traversée par le fleuve Cirus. C'est ce que nous appelons aujourd'hui Géorgie ou Gurgistan. Arias Montanus dit que d'anciens avanturiers de ce pays, étant venu habiter cette partie occidentale de l'Europe, qui s'étend en forme de presqu'île entre les deux mers, depuis les monts Pirénées jusqu'aux colonnes d'Hercules, lui donnèrent ce nom d'Ibérie, qu'elle a gardé longtems avant que les Romains y fussent entrés, et qu'elle ait pris le nom d'Espagne. C'est aussi l'opinion de Flavius Joseph, de Pline et de Varron, et elle

---

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. *art.* Ebre.

(2) *Orbis veteribus notus.*

paraît, au premier coup d'œil, plus raisonnable que celle de plusieurs autres auteurs qui veulent au contraire que les Ibériens asiatiques soient des colonies des Ibériens d'Europe, n'étant pas vraisemblable que ceux-ci aient traversé de si longs espaces de terre, depuis les colonnes d'Hercules, appelées aujourd'hui le détroit de Gibraltar, jusqu'aux extrémités du Pont-Euxin et à la mer Caspienne, pour aller s'établir dans un pays moins bon que le leur. On peut ajouter à cela que selon toutes nos histoires, la terre s'est peuplée par des colonies qui ont passé d'orient en occident (1). Mais nos histoires sont bien modernes. Avant la grande catastrophe de l'Atlantide, la mer que nous appelons Méditerranée, était véritablement telle, elle n'était qu'un grand lac, et le commerce avait une direction fort différente de celle qu'il a prise depuis. Il est possible qu'alors le centre de la civilisation étant l'Atlantide, et conséquemment la partie la plus occidentale de l'Afrique, les colonies fussent d'occident en orient. C'est

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. *art.* Ibérie.

dans les pays fertiles, tels que l'Espagne, ou l'ancienne Ibérie d'Europe, que se forment plus aisément les grandes nations commerçantes qui vont peupler les pays moins fertiles, tels que l'Ibérie d'Asie, mais dont le sol, exploité par elles, peut offrir de grandes ressources. D'ailleurs, ces deux régions sont tellement éloignées l'une de l'autre, qu'elles n'ont guère pu communiquer que par mer, et l'Ibérie d'Asie n'a point de côtes, tandis que celle d'Europe en a beaucoup. Celle-ci a donc pu avoir plus facilement une marine et des colonies.

Cela est d'autant plus évident, que les anciens Espagnols ont envoyé des colonies, non seulement à l'orient, mais au nord de leur pays, bien moins fertile que l'orient. En effet, M. Greathead vient de présenter à la Société des antiquaires de Londres, un mémoire sur l'origine des anciens Bretons. Il y conclut de différens faits, que les premiers habitans de la Grande-Bretagne n'étaient ni Celtes, ni Scandinaves, ni Gaulois, mais des Cantabres descendant en droite ligne des Espagnols indigènes, ou des Ibériens d'Europe. Il suit les mœurs des peuples de Cornouailles, celles

des habitans de la côte opposée de la Bretagne, et détermine ainsi la partie de l'Angleterre où les Cantabres firent leurs premiers établissemens, et d'où ils passèrent en Irlande. Il paraît que cette dernière île ne fut jamais visitée par les Romains, qui ne connurent ni ses mœurs, ni sa langue. La ressemblance que l'on observe aujourd'hui encore entre les Irlandais et les Biscaïens descendans des Cantabres, est une présomption assez forte en faveur de cette hipothèse (1).

De graves auteurs ont adopté cependant une troisième opinion : c'est que les Ibériens d'Asie ne sont jamais venus en Europe, ni ceux d'Europe en Asie. Ils en donnent pour preuve la grande différence de langage et de mœurs, qui distingue les uns des autres, suivant la remarque d'Appien. C'est entièrement le sentiment de Bochart. Ce savant dérive le nom d'Ibérie de l'hébreu עבר *Eber*, ou du chaldaïque *Ebra*, c'est-à-dire passage, le pluriel עברים *Ebrim* signifiant la fin ou l'extrémité

(1) Gazette littéraire jointe aux Archives littéraires de l'Europe, du 30 septembre 1807, p. lvj.

d'une chose, parce qu'en effet les Ibériens, aujourd'hui les Espagnols, habitent les dernières terres du couchant de l'Europe; on y trouve un cap qui, par cette raison, a été nommé Finisterre, en latin *finis terræ*. La Gaule même a été aussi appelée anciennement Ibérie selon Strabon (1), qui comprend sous ce nom tout ce qui est contenu entre le Rhône et les Pirénées. « Les » anciens Grecs », dit ce géographe (2), « appe» lèrent d'abord tous les peuples situés vers le » nord, Scithes, ou comme dit Homère, Noma» des. Dans la suite, ayant connu quelques » contrées occidentales, ils commencèrent à » en désigner les habitans sous le nom de Cel» tes, ou sous ceux de Celtibériens et de Cel» toscithes qui étaient mêlangés, leur igno» rance leur fesant ainsi donner une seule dé» nomination à plusieurs nations différentes ».

En effet; quelques-uns ont étendu ce nom d'Ibérie jusqu'au Rhin, que Nonnus (3) appelle

---

(1) Livre 5, selon Moréri. Je soupçonne que cette citation est fausse, et qu'il faut y substituer la suivante.

(2) Liv. 1, p. 22 dans l'édition d'*Atrebat.* 1587.

(3) Dionusiaques, livre 3.

Rénos Iben (1). Goropius Bécanus (2) s'imagine qu'*Iber* est plutôt un mot dérivé de l'allemand *Iuer*, c'est-à-dire jaloux, épithète que l'on trouve donnée au Rhin dans une vieille épigramme; mais outre qu'il n'en est fait mention dans aucun ancien auteur, il n'y a point d'apparence que Nonnus, qui était égiptien, ait jamais su un seul mot de la langue teutonique (3). Claudien, dans le poëme qu'il a fait à la louange de Séréna, nous parle de l'Ibérie d'Europe; et Virgile, dans ses Géorgiques (4), nomme l'Ibérie d'Asie (5).

Ce nom d'Ibérie donné à une si grande étendue de pays, fait voir que les Ibériens et les Celtibériens ont été un peuple puissant. Les médailles nombreuses que M. Mionnet nous donne de cette dernière nation, ne nous permettent pas d'en douter. Mais l'histoire de leur tems ne pouvait être transmise à la posté-

(1) Ῥῆνος Ἴβην, *Iberus.*

(2) *Lib.* 2. *Hispan.*

(3) Moréri renvoie ici à Vossius.

(4) Livre 3.

(5) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. *art.* Ibérie.

rité avec autant de facilité. La submersion de l'Atlantide avait interrompu la chaîne des connaissances humaines accumulées pendant plusieurs siècles nécessaires pour qu'une langue et une écriture eussent été formées. L'existence même de l'Atlantide est cependant encore révoquée en doute, et comme ce grand événement a dû nécessairement influer aussi sur nous, je crois nécessaire d'en examiner ici la réalité.

CHAPITRE IX.

De l'Atlantide.

Art. 78. L'Atlantide a presque toujours été un problême pour les savans. Cette île a-t-elle jamais existé ? Où était-elle ? Est-ce le continent de l'Amérique, ou plutôt les îles Canaries, ou quelqu'autre île de l'Océan ? C'est ce qu'il paraît d'abord difficile de savoir. Les anciens, qui ne la trouvaient plus, mais qui en avaient conservé la tradition, disaient qu'elle avait été submergée ; et c'est, selon Aristote, ce qui rendait la navigation très-

dangereuse

dangereuse dans cette mer. Olaüs Rudbeck, dans son *Atlantique*, croit que c'était la Suède, sa patrie ; mais peu de gens seront de son avis. Tous les anciens (1) la placent dans l'Océan auquel le mont Atlas a donné son nom. Leurs témoignages sont si uniformes, et ils parlent si affirmativement de l'existence de cette île, que sans doute ils avaient quelques monumens qui l'assuraient (2), et l'on verra bientôt que ces monumens ne sont pas entièrement perdus.

Aucun ancien n'a parlé de l'Atlantide avec plus de détail que Platon dans son Timée et dans le Critias. C'est dans ces deux dialogues qu'il raconte au long les guerres des Athéniens contre les peuples de cette île. Critias, un de ses interlocuteurs, assure que Solon en avait fait le récit à son aïeul, qui l'avait souvent répété, et de qui il l'avait appris. « Il y a plu-» sieurs milliers d'années », dit Critias (3),

(1) Aristote, Platon, Eudoxe, Strabon, Philon, etc.

(2) Histoire de l'académie des Inscriptions. Paris 1729, tome 5, page 49. Extrait d'un Mémoire de M. Baudelot.

(3) Dans le Dialogue qui porte son nom.

« qu'il y eut une guerre entre ceux qui habi-
» taient au dela des colonnes d'Hercules, et
» ceux qui demeuraient en deçà. Les Athé-
» niens furent les chefs de ces derniers, et
» terminèrent heureusement la guerre, dans
» laquelle les rois de l'île Atlantide avaient été
» les agresseurs. Cette île était plus grande
» elle seule, que l'Asie et l'Afrique : dans la
» suite, elle fut submergée par un grand trem-
» blement de terre. Que si l'on a perdu la mé-
» moire de ce qui s'était passé dans ces pre-
» miers tems, c'est que les besoins de la vie
» avaient occupé les hommes à des choses plus
» essentielles, qu'à raconter à leurs enfans ce
» qu'ils savaient ».

Pour donner plus de poids à cette narration, Critias ajoute qu'il a entre les mains les écrits que son aïeul avait eus de Solon, et dans lesquels ce législateur rapportait l'histoire de cette guerre, comme il l'avait apprise des prêtres d'Egipte.

« Dans le partage de la terre fait par les
» Dieux, disaient ces prêtres, l'Atlantide était
» échue à Neptune. Ce Dieu divisa l'île en
» deux parties, et la donna aux enfans qu'il
» avait eus d'une mortelle. L'aîné qu'il nomma

» Atlas, fut roi de tout le pays, et c'est de ce » prince que cette partie de l'Océan et les ter» res voisines ont pris leur nom ».

Après une description assez détaillée de cette île, Critias en célèbre les avantages, tant pour les besoins que pour les délices de la vie; il va même jusqu'à donner le plan des maisons royales, et du temple dédié à Neptune; il parle ensuite des mœurs innocentes et pleines de candeur des peuples de cette île, dans les premiers tems; ajoutant que le désordre s'étant introduit parmi ces Insulaires, ils attirèrent sur eux la vengeance céleste, et que leur île fut entièrement submergée.

Dans le Timée, le même Critias s'étend encore davantage sur ce même sujet; on y voit par quel canal Solon avait appris tout ce qu'il raconte de cette île. Solon, dit cet interlocuteur, parlant de son voyage à Saïs en Egipte, disait que la Déesse appelée *Keith* par les Egiptiens, *Athêna* (1) en grec, en avait été la fondatrice; que les habitans de Saïs se glorifiaient d'être amis et alliés des Athéniens;

(1) Ἀθήνα.

que les prêtres de Saïs étaient plus savans dans les antiquités grecques, que les Grecs eux-mêmes; et qu'ils en rapportaient des choses dont les Grecs, ni lui-même, n'avaient jamais ouï parler..... Ils ajoutaient que tout ce que la ville d'Athènes avait fait de grand et de glorieux, était conservé dans les annales de Saïs, et que l'on y voyait parmi leurs plus grands exploits, le détail de la guerre qu'ils avaient soutenue autrefois contre les Atlantides.

« Une armée effroyable de ces peuples », dit-il, « s'étant répandue dans l'Europe et » dans l'Asie, ils s'en étaient rendus les maî- » tres, jusqu'en Egipte d'un côté, et jusqu'à » la mer Tirrhénienne de l'autre. Comme ils » menaçaient les Grecs et le reste des autres » nations, le courage des Athéniens se ré- » veilla; et leur valeur, malgré la désertion » de leurs alliés, les délivra de ces redoutables » ennemis. C'est donc aux Athéniens que l'on » est redevable des avantages que produisit » cette guerre, puisque, par la défaite des » Atlantides, ils empêchèrent les autres Grecs » de tomber sous la domination de ces peu- » ples, et garantirent aussi les Egiptiens de » l'esclavage qui les menaçait. Dans la suite

» des tems, il survint un grand déluge, qui,
» joint à un tremblement de terre, submergea
» cette grande île dans l'espace d'un jour et
» d'une nuit ».

Quoique cette narration semble d'abord fabuleuse, ainsi que la plupart de celles que les prêtres d'Egipte fesaient aux étrangers qui venaient dans leur pays, surtout lorsque ces prêtres parlaient des tems où ils croyaient que les Dieux avaient régné sur la terre; cependant leur témoignage ne doit point être rejeté lorsqu'il est appuyé sur un grand nombre de passages des anciens qui prouvent l'ancienne existence de l'île atlantique. Celui d'Aristote paraît positif, puisqu'il prétend, comme on l'a déjà dit, que ce qui rend dangereuse la navigation de l'Océan atlantique, c'est la submersion de cette île. Strabon (1) parlant d'Eudoxe, auteur ancien, dit qu'il confirme le récit de Platon; en effet, selon Eudoxe, ce que ce philosophe a publié de l'Atlantide sur le témoignage de Solon, n'est point une description faite à plaisir. Philon, juif, dans le traité

(1) Livre 1, p. 70 dans l'édition d'*Atrebat* 1587.

qui a pour titre : « Si le Monde est corruptible », ne révoque point en doute cette histoire, et s'attache seulement à prouver que la destruction de cette île ne fait rien contre son sistême. Diodore de Sicile et Ammien-Marcellin, dans les passages que je vais rapporter (*art.* 80 *et* 81), Pline (1), Tertullien (2), Arnobe (3), et plusieurs autres, disent la même chose, et l'autorisent du témoignage de Platon, qu'ils regardent comme incontestable ; enfin Génébrard prétend que l'on peut prouver la vérité de ce fait par plusieurs circonstances tirées de la Genèse.

A la vérité Origène, Porphire, Proclus, dans son commentaire sur la philosophie de Platon, et le voyageur Cosmas (4), n'ont regardé que comme une allégorie, tout ce que raconte Platon de cette fameuse île, et de la guerre des Athéniens contre les Atlantes : mais M. Baudelot observe (5) avec raison que les

(1) Livre 2, chap. 90.

(2) Dans son Apologétique.

(3) Contre les Gentils.

(4) Description du Monde, liv. 13.

(5) Histoire de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris 1729, t. 5, p. 52.

deux dialogues dans lesquels il en est parlé, n'ont, en aucune manière, l'air allégorique; et que pour peu que l'on fasse attention sur le tour du discours de Critias, on sera pleinement persuadé qu'il va raconter une histoire qu'il croit très-véritable. Critias dit à un des interlocuteurs : « Outre les Dieux que » vous jugiez à propos d'invoquer, il y en a » encore d'autres à qui je dois m'adresser, et » surtout à la déesse Mnémosine », c'est-à-dire à la déesse de la mémoire : ce qui prouve que ce qu'il va rapporter est purement historique, puisque l'on ne s'avise guère d'invoquer la déesse qui préside à la mémoire, lorsqu'il ne s'agit que de morale ou d'allégories.

Ce qu'Hermocratès, un des interlocuteurs de ce dialogue, avait dit auparavant à Critias, donne la même idée de cette narration; « Il » est à propos », lui dit-il, « dans le projet » que vous avez formé, d'invoquer Apollon » et les Muses, afin de célébrer dignement la » gloire de mes anciens compatriotes ».

Mais pourquoi chercher des raisons et des preuves pour convaincre les allégoristes, qu'il s'agit ici d'une histoire contée sérieusement, puisque, dans le *Timée*, le même Critias,

adressant la parole à Socrates, lui parle ainsi : « Ecoutez le récit que je vais faire, non comme » une narration vaine, ou comme un conte » fait à plaisir, mais comme une histoire véri» table, telle que Solon la racontait à mon » aïeul », etc. Enfin il n'y a pas plus de raison de donner un sens allégorique au Critias de Platon, qu'au Ménoxène du même auteur. Dans l'un et l'autre de ces deux dialogues, le dessein du philosophe est de louer les Athéniens, en fesant l'histoire des guerres qu'ils avaient eues en orient contre les Perses, et en occident contre les peuples de l'île atlantique. Or, puisque personne ne s'est avisé de dire que le Ménoxène fût un dialogue allégorique, pourquoi avancer que le Critias l'est ? Le sujet n'en paraît plus fabuleux, que parce qu'il y est parlé des peuples d'une île qui ne subsiste plus ; mais n'est-il pas arrivé des événemens très-considérables, dont la mémoire s'est perdue par les déluges et les tempêtes, avec les monumens qui en parlaient ? On a vu dans tous les tems des îles sortir du sein de la mer, telles que l'île de Santorin, dans l'Archipel, en 1707 (1), et une autre dans l'Océan ; pourquoi

---

(1) On en trouvera les détails dans les Mémoires de

d'autres n'y seraient-elles pas rentrées ? N'a-t-ôn pas vu encore au mois de mai 1782, un ouragan furieux, qui dura huit heures, sembler vouloir déraciner l'île Formose ? Les eaux s'élevèrent à une hauteur démésurée, et couvrirent presque toute sa surface, quoiqu'elle s'étende du nord, du 44^{d} 8′ de latitude septentrionale jusqu'au 24^{d} 20′, en sorte que sa longueur est de près de 20 dégrés. Un grand nombre de ses habitans périrent de diverses manières ; cinquante vaisseaux de guerre et près de trois cens bâtimens furent brisés ou submergés (1).

Il est vrai que les prêtres d'Egipte ont souvent été accusés de conter des fables aux voïageurs qui venaient les consulter ; mais tout le monde convient qu'ils leur disaient quelquefois des choses vraies. Les Egiptiens avaient des annales qu'ils conservaient avec soin, et si on les accuse d'y avoir mêlé des fables, sur-

l'académie des Sciences pour 1708, page 23. Voyez aussi le Dictionnaire géographique de l'Encyclopédie méthodique. Edition de Nice 1791. *art.* Sant'-Erini, t. 3, p. 159.

(2) Même dictionnaire géographiq. *art.* Formose.

tout pour ce qui regardait cette longue suite de siècles dont ils se vantaient, cette accusation, que je crois très-injuste, n'empêche pas de convenir qu'au moins le fond de leurs récits était historique. Au reste, nous regardons souvent comme fabuleux ce que nous ne pouvons comprendre, parce que nous avons perdu le souvenir des circonstances du fait isolé qui nous a été transmis. Si les anciennes années des Egiptiens ne sont que des mois et des jours, ce que je suis bien loin d'accorder, leur nombre ne sera plus si effrayant : si, comme cela est beaucoup plus vraisemblable, les règnes de leurs Dieux, sont ceux des colléges des prêtres consacrés au culte de ces Dieux, ces règnes peuvent aisément renfermer plusieurs siècles.

Il existe peut-être encore un monument de l'Atlantide. Lorsqu'Alfonse V, roi de Portugal, permit en 1461 à dom Henri de peupler les îles Açores, on trouva dans celle de Cuervo, la plus éloignée du côté de l'occident, une statue représentant un cavalier qui, de la main gauche, tenait la bride de son cheval, et de la droite montrait l'occident, précisément du côté de l'Amérique. On voyait sur le roc

une inscription en caractères inconnus (1), dont il serait à souhaiter que l'on eût pris soin d'apporter l'empreinte en Europe ; mais ces premiers navigateurs cherchaient des trésors, et non de nouvelles lumières. On a conjecturé que ce monument était phénicien ou carthaginois (2), et les raisons que l'on en donne seraient assez plausibles, si l'alfabet punique n'était pas assez bien connu pour faire croire qu'on l'aurait interprété. Ce monument est probablement plus ancien que Tir et Carthage, et il appartient peut-être aux Atlantes dont l'existence va être constatée par le témoignage d'Ammien-Marcellin, que j'ai promis de rapporter. Comme il n'en parle qu'à l'occasion des tremblemens de terre, j'expliquerai d'abord la nature de ces terribles catastrophes.

§. 1. *Des tremblemens de terre. Passage d'Ammien-Marcellin sur l'Atlantide.*

Art. 79. Le principe qui a conduit M.

---

(1) Histoire générale des Voyages, in-4°. Paris 1746, t. 1, p. 12.

(2) Histoire de France, par Villaret, in-12, t. 16. Paris 1765, p. 377.

Amontons à imaginer une nouvelle construction du thermomètre (1), l'a conduit aussi à un moyen de rendre sensible, et de réduire en calcul la cause des plus violens tremblemens de terre.

Si la place qu'occupe dans l'espace le globe de la terre, était occupée par un globe d'air d'une égale grandeur, l'air qui serait vers le centre serait prodigieusement condensé. Car si l'air que nous respirons sur la surface de la terre est réduit à une certaine condensation par le poids de vingt lieues d'air en hauteur, ou environ, dont il est chargé, que serait-ce d'un air qui, outre ce poids, porterait celui de quinze cens lieues d'air ?

Il est vrai qu'il faut supposer pour cela que la condensation de l'air n'a point de bornes, ou du moins va prodigieusement loin, et de grands phisiciens ont trouvé par leurs expériences, qu'il ne pouvait être condensé que huit cens fois plus qu'il ne l'est sur la surface de la terre. Mais outre qu'il est permis de dou-

---

(1) Voyez l'Histoire de l'académie des Sciences pour 1702, p. 1 et suivantes.

ter de l'exactitude de ces expériences qui ont dû être très-difficiles, il se peut que tout notre art soit incapable de pousser l'air à une grande condensation ; et enfin M. Amontons qui a reconnu certainement que le ressort de l'air est mis en action par les particules ignées, ou, ce qui revient au même, par le phlogistique ; et qui ne conçoit pas que ce phlogistique puisse jamais être entièrement chassé hors des interstices de l'air, est assez bien fondé à croire que quelque industrie qu'on emploie ; il en reste toujours à chasser, et par conséquent que l'air n'est point porté à sa dernière condensation. Le moyen, par exemple, que l'on ait jamais pu comprimer de la laine, de sorte qu'il n'y restât aucune particule d'air ?

Supposé donc que dans quinze cens lieues, l'air soit toujours condensé à proportion qu'il sera chargé d'un plus grand nombre de couches supérieures ; et d'ailleurs le rapport de pesanteur qui est entre le mercure et l'air tel que nous le respirons, étant connu ; M. Amontons fait le calcul des différens dégrés de condensation où seraient les différentes couches et les différens orbes de ce globe aërien égal au globe terrestre, et il trouve que dès la

41,931e toise, c'est-à-dire, un peu plus que la dix-huitième lieue en profondeur, l'air serait si condensé, qu'il pèserait autant qu'un volume égal de mercure, de sorte que du mercure tombé sur la surface du globe, jusqu'à cette 41,931e toise, s'arrêterait là, et serait trop léger pour aller plus loin. L'or étant plus pesant que le mercure, la couche ou l'orbe dont l'air égalerait la pesanteur de l'or, serait à environ 19 lieues. Il est aisé par le rapport des poids que nous connaissons entre différentes matières, d'assigner à chacune l'orbe qui l'égalerait en pesanteur; et comme l'or, qui est ce que nous connaissons de plus pesant, ne serait qu'à la dix-neuvième lieue, il est clair qu'à une plus grande profondeur, la pesanteur de l'air surpasserait toujours toutes les pesanteurs qui nous sont connues, et les surpasserait enfin à un excès presque incroyable.

Cela vient en général de ce qu'un mètre d'air, par exemple, qui se condense, si l'on met un autre mètre d'air par dessus, ne fait plus un mètre en hauteur; il se condense encore davantage, et fait moins d'espace en hauteur, si on le charge de deux mètres; et en-

même tems le second mètre se condensant parce qu'il est chargé du troisième, la hauteur totale est encore diminuée. Si l'on ajoute un quatrième mètre, le troisième se condense et perd sa hauteur, et les deux premiers déjà réduits à une moindre hauteur, s'abaissent encore, et ainsi de suite; de sorte que plus on ajoute d'air en hauteur, moins on en augmente la hauteur, selon une certaine proportion: et par conséquent pour former une grande hauteur d'air, il en faut une quantité prodigieuse.

Puisqu'un même dégré de chaleur rend le ressort de l'air d'autant plus violent, que cet air est plus condensé, ce qui est le principe du thermomètre inventé par Amontons, l'air du globe aërien étant échauffé, deviendrait capable d'effets d'autant plus grands, qu'il serait à une plus grande profondeur. Et en retranchant maintenant la fiction de ce globe aërien, et remettant les choses en l'état où elles sont réellement, l'air qui est dans la terre à différentes profondeurs, étant toujours plus condensé, acquiert par la même chaleur une force élastique d'autant plus grande. De plus, comme l'inflammation des matières mi-

nérales produit dans la terre un dégré de chaleur, sans comparaison plus violent que celui de l'eau bouillante, il n'est pas étonnant que cet air si dense, et en même tems si échauffé, puisse soulever de grandes parties de la surface de la terre, et quelquefois les bouleverser. Cet effet a dû paraître merveilleux, tant qu'on a jugé de l'air souterrein par celui qui nous environne, et que cet air renfermé dans la terre, n'a été pris que pour de l'air tel que nous le respirons, et non pas pour une espèce de corps solide assez pesant, ce qui a été sans doute une erreur fort naturelle et dont il ne devait pas être aisé de revenir. Il fallait encore, pour faire entièrement cesser cette merveille, nous apprendre, comme l'a fait M. Amontons, que les effets de l'air échauffé sont proportionnés à son dégré de condensation (1).

Mais comment cette chaleur est-elle produite? c'est ce qu'il faut savoir pour se rendre parfaitement raison des tremblemens de terre.

---

(1) Tout ce qui précède dans cet article, est tiré presque littéralement de l'Histoire de l'académie royale des Sciences. Année MDCCIII. Paris 1720, p. 6, 7, 8.

Le meilleur moyen d'expliquer la nature, s'il pouvait être employé souvent, ce serait de la contrefaire, et d'en donner, pour ainsi dire, des représentations, en fesant produire les mêmes effets à des causes que l'on connaîtrait, et que l'on aurait mises en action. Alors on ne devinerait plus, on verrait de ses ieux, et l'on serait sûr que les phénomènes naturels auraient les mêmes causes que les artificiels, ou du moins des causes bien approchantes.

C'est ainsi que M. Lémeri a fait un Etna ou un Vésuve, ayant enfoui en terre, à un pié de profondeur, pendant l'été, 50 livres d'un mêlange de parties égales de limaille de fer et de soufre pulvérisé, le tout réduit en pâte avec de l'eau. Au bout de 8 ou 9 heures, la terre se gonfla et s'entr'ouvrit en quelques endroits; il en sortit des vapeurs sulfureuses et chaudes, et ensuite des flammes.

Il est bien aisé de comprendre qu'une plus grande quantité de ce mêlange de fer et de soufre avec une plus grande profondeur de terre, était tout ce qui manquait pour faire un véritable mont Etna; qu'alors les vapeurs sulfureuses cherchant à sortir, auraient fait un tremblement de terre plus ou moins vio-

lent, selon leur force et selon les obstacles qu'elle auraient rencontrés en leur chemin ; que quand elles auraient trouvé, ou qu'elles se seraient fait une issue, elles se seraient élancées avec une impétuosité qui aurait causé un ouragan ; que si elles étaient échappées par un endroit de la terre qui eût été sous la mer, elles auraient fait de ces colonnes d'eau si redoutables aux vaisseaux ; qu'enfin si elles étaient montées jusqu'aux nues, elles y auraient porté leur soufre, qui aurait produit le tonnerre.

Il ne doit pas paraître étrange que ce soufre plongé dans l'eau des nues, ne laisse pas de s'y allumer. Les matières sulfureuses naturellement ne se mêlent point avec l'eau ; et si elles sont fort exaltées, elles y brûlent, témoin le feu Grégeois. Il est vrai cependant qu'il y a toujours une partie de ce soufre qui s'éteint, et même avec un grand bruit.

D'un autre côté, la partie qui brûle dans l'eau, fait effort pour s'en dégager et pour s'élever, et cet effort produit encore un vent violent. C'est ce que M. Lémeri a prouvé par une expérience nouvelle, où une vapeur sulfureuse qui s'élève du fond d'un matras, étant

allumée par une bougie qu'on en approche quand elle sort, la flamme se communique de proche en proche à toute la vapeur qui remplit le vide du matras, en gagne le fond, et va se prendre à une matière sulfureuse qui y est dans de l'eau. Alors cette matière enflammée dans l'eau, la frappe violemment pour s'en débarrasser, et fait un petit coup de tonnerre. Si la flamme ne pénètre pas jusqu'au fond du matras, où est la matière sulfureuse dans de l'eau, la vapeur enflammée qui n'a point d'eau à combattre, ne fait point de fulmination (1).

Les tremblemens de terre sont donc causés par une vapeur qui ayant été produite dans la fermentation violente du fer et du soufre, s'est convertie en un vent sulfureux, qui se fait passage et roule par où il peut, en ébranlant et soulevant les terres sous lesquelles il passe. Si ce vent sulfureux se trouve toujours renfermé sans pouvoir pénétrer par aucune issue pour s'échapper, il fait durer le tremblement de terre longtems et avec de grands efforts,

---

(1) Histoire de l'académie royale des Sciences. Année MDCC. Paris 1719, p. 51 *et* 52.

jusqu'à ce qu'il ait perdu son mouvement; mais s'il trouve quelques ouvertures pour sortir, il s'élance avec une grande impétuosité, et c'est ce que l'on appelle ouragan; il écarte la terre et fait des abîmes, il déracine les arbres, il abat les maisons; et les hommes mêmes ne seraient pas à l'abri de sa furie, s'ils ne prenaient la précaution de se jeter promtement la bouche et le ventre contre terre, non pas seulement pour s'empêcher d'être enlevés, mais pour éviter de respirer ce vent sulfureux et chaud qui les suffoquerait (1).

Art. 80. Ecoutons à présent Ammien-Marcellin, et lisons le passage où il parle de l'Atlantide de Platon et de sa submersion. Ce passage m'a paru mériter d'être rapporté ici en entier (2).

Fiunt autem terrarum motus modis quatuor. Aut enim brasmatiæ sunt, qui humum

---

(1) Histoire de l'académie royale des Sciences. Année MDCC. Paris 1719, p. 104 *et* 105 des Mémoires. Mémoire de M. Lémery, du 21 avril 1700.

(2) On trouvera p. 261 de mes Considérations sur l'origine du globe, l'opinion du savant M. Heyne sur Ammien-Marcellin.

intùs suscitantes, sursùm propellunt immanissimas moles : ut in Asiâ Delos emersit et Hiera, et Anaphe, et Rhodus Ophiûssa et Pelagia prioribus seculis dictitata, aureo quondàm imbri perfusa, et Eleusin in Bœotiâ, et apud Tyrrhenos Vulcani, insulæque plures. Aut climatiæ, qui limes ruentes et obliqui, urbes, ædificia, montesque complanant. Aut chasmatiæ, qui grandiori motû patefactis subitò voratrinis, terrarum partes absorbent : ut in Atlantico mari, Europæo orbe potior insula, et in Crissæo sinû Helice et Bura, et in Ciminiâ Italiæ parte oppidum Succiniense profondo hiatû absorpta æternis tenebris occultantur. Inter hæc tria genera terræ motuum Mycematiæ sonitû audiuntur minatorio : quùm dissolutis elementa compagibus ultrò adsiliunt, vel relabuntur considentibus terris. Tunc etiàm necesse est velut taurinis reboare mugitibus fragores fremitusque terrenos (1).

« Les tremblemens de terre », dit ce savant

---

(1) *Historiæ Romanæ scriptorum latinorum veterum tomus secundus, Aureliæ Allobrogum* 1609. *Ammiani Marcellini, lib.* 17, p. 441.

historien (1), « se font de quatre manières :
» ou ce sont des fermentations qui agitent la
» terre, élèvent et lancent au dessus de sa sur-
» face des masses énormes ; c'est ainsi qu'en
» Asie elles ont donné naissance à Délos, à
» Hiéra, Anaphé, et à Rhodes qui, dans les
» premiers siècles, fut appelée Ophiussa et
» Pélagie, et que l'on dit avoir été ancienne-
» ment inondée d'une pluie d'or ; c'est encore
» ainsi qu'a été formée Éleusis en Béotie, Vol-
» cano chez les Tirrhéniens, et plusieurs îles :
» ou ce sont des espèces de tourbillons qui,
» venant de côté, et déployant obliquement
» leur impétuosité, renversent les villes, les
» édifices et les montagnes : ou des éruptions
» dont la violence ouvre des gouffres propres
» à ensevelir des provinces entières ; de cette
» sorte fut engloutie la mer Atlantique, et
» couverte de ténèbres éternelles de l'Érèbe,
» une île plus considérable que l'Europe ; dans
» le golfe de Crissée, Hélice et Bure ; et dans

(1) Livre 17, chap. 7. La traduction française de cet auteur, Lyon 1778, t. 1, p. 264, fait plusieurs contresens que j'ai corrigés. C'est ce qui m'a obligé de rapporter le texte entier.

» Ciminia, partie de l'Italie, la ville de Saccumes. Outre ces trois espèces de tremblemens de terre, il en est encore qui se font avec fracas, et qui ont lieu lorsque les élémens dissous s'élèvent d'eux-mêmes, ou retombent avec la terre qui s'affaisse. Leur bruit effroyable imite le mugissement des taureaux ».

Si je ne craignais de trop prolonger cette digression, je rapporterais ici en entier la dissertation de M. de Buffon sur les changemens des terres en mers, et des mers en terres (1). Il y rapporte en entier le passage de Platon sur l'Atlantide, et ne trouve nullement cette tradition sans vraisemblance (2). Est-il surprenant qu'après une pareille secousse, les monumens historiques aient été tellement négligés, que l'on en ait perdu le souvenir? J'en pourrais citer mille exemples. Je me contenterai d'en rapporter un pris dans la Grèce même.

---

(1) Histoire naturelle. Paris 1749, t. 1, p. 580 de l'édition in-4°.

(2) *Id.* pag. 606, où M. de Buffon parle aussi des anciens déluges.

La Béotie peut être considérée comme un grand bassin entouré de montagnes, dont les différentes chaînes sont liées par un terrein assez élevé. D'autres montagnes se prolongent dans l'intérieur du pays ; les rivières qui en proviennent, se réunissent la plupart dans le lac Copaïs, dont l'enceinte est de plus de quatorze lieues (1), et qui n'a et ne peut avoir aucune issue apparente. Il couvrirait donc la Béotie, si la nature, ou plutôt l'industrie des hommes, n'avait pratiqué des routes secrètes pour l'écoulement des eaux (2).

Dans l'endroit le plus voisin de la mer, le lac se termine en trois baies qui s'avancent jusqu'au pié du mont Ptoüs, placé entre la mer et le lac. Du fond de chacune de ces baies partent quantité de canaux qui traversent la montagne dans toute sa largeur ; les uns ont trente stades de longueur, c'est-à-dire plus d'une lieue, les autres beaucoup plus (3) ;

(1) 2500 toises. Ces 14 lieues et 910 toises sont la valeur que M. l'abbé Barthélemi donne à 380 stades.

(2) Strabon, cité par M. l'abbé Barthélemi. Voyages du jeune Anacharsis, chap. 34.

(3) Strabon, liv. 4, et Wheler, *a journey*, p. 406.

pour

pour les creuser ou les nettoyer, on avait ouvert de distance en distance, sur la montagne, des puits d'une profondeur immense ; quand on est sur les lieus, on est effrayé de la difficulté de l'entreprise, ainsi que des dépenses qu'elle dut occasioner, et du tems qu'il fallut pour la terminer. Ce qui surprend encore, c'est que ces travaux, dont il ne reste aucun souvenir dans l'histoire, ni dans la tradition, doivent remonter à la plus haute antiquité ; et que dans ces siècles reculés, on ne voit aucune puissance en Béotie, capable de former et d'exécuter un si grand projet.

Cependant ces canaux exigeaient beaucoup d'entretien. Ayant été négligés, la plupart furent comblés, et le lac paraissait gagner sur la plaine. Du tems d'Alexandre, un homme de Chalcis fut chargé de les nettoyer (1). Il est très-vraisemblable que le déluge ou plutôt le débordement des eaux qui, du tems d'Ogigès, inonda la Béotie, ne provint que d'un engorgement dans ces conduits souterreins. Ces tra-

(1) Strabon, liv. 9, p. 407. Etienne de Bizance, art. Ἀθῆναι, p. 29, dans l'édition d'Amsterdam 1678.

vaux étaient donc antérieurs à ce déluge, qui peut-être en effaça le souvenir.

D'après le fait d'une tradition perdue dans un lieu qui a été le centre de la plus ancienne civilisation dont nous eussions une idée distincte lorsque nous ne connaissions pas encore celles de la Chine et des Indes, serons-nous surpris que l'Afrique avec laquelle nous avons conservé si peu de relations, ne nous montre presque plus de traces de l'ancienne Atlantide? Nous en retrouverons cependant encore dans Diodore de Sicile, non pas dans le passage suivant où l'on a cru mal à propos qu'il décrivait cette île, mais dans celui que je rapporterai ensuite.

§. 2. *Description d'une des îles Fortunées ou des Canaries.*

Art. 81. « Après avoir parlé des îles de la » Méditerranée », dit Diodore de Sicile (1), « nous allons parcourir celles qui sont dans » l'Océan, et au delà des colonnes d'Her-

---

(1) Liv. 5, chap. 15, dans l'édition de Rhodoman. Je suis la traduction de l'abbé Terrasson.

» cules. A l'occident de l'Afrique, on trouve
» une île distante de cette partie du monde
» de plusieurs journées de navigation. Son
» terroir fertile est entrecoupé de montagnes
» et de vallées. Cette île est traversée par
» plusieurs fleuves navigables. Ses jardins sont
» remplis de toutes sortes d'arbres, et arrosés
» par des sources d'eau douce. On y voit quan-
» tité de maisons de plaisance, toutes meublées
» magnifiquement, et dont les parterres sont
» ornés de beaux couverts de fleurs. C'est là
» que les habitans du pays se retirent pendant
» l'été pour y jouir des biens que la campa-
» gne leur fournit en abondance. Les monta-
» gnes de cette île sont couvertes d'épaisses
» forêts d'arbres fruitiers ; et ses vallons sont
» entrecoupés par des sources d'eaux vives
» qui contribuent, non seulement au plaisir
» des Insulaires, mais encore à leur santé et
» à leur force. La chasse leur fournit un nom-
» bre infini d'animaux différens, qui ne leur
» laisse rien à désirer dans leurs festins, ni
» pour l'abondance, ni pour la délicatesse.
» Outre cela, la mer qui environne cette île,
» est féconde en poissons de toute espèce ; ce
» qui est une propriété générale de l'Océan.

» D'ailleurs on respire là un air si tempéré,
» que les arbres portent des fruits et des feuil-
» les pendant la plus grande partie de l'année.
» En un mot, cette île est si délicieuse, qu'elle
» paraît plutôt le séjour des Dieux que celui
» des hommes. Autrefois elle était inconnue
» à cause de son grand éloignement, et les
» Phéniciens furent les premiers qui la décou-
» vrirent. Ils étaient de tout tems en posses-
» sion de trafiquer dans toutes les mers; ce qui
» leur donna lieu d'établir plusieurs colonies
» dans l'Afrique et dans les pays occidentaux
» de l'Europe. Tout leur succédant à souhait,
» et étant devenus extrêmement puissans, ils
» tentèrent de passer les colonnes d'Hercules,
» et d'entrer dans l'Océan. Ils bâtirent d'abord
» une ville dans une presqu'île de l'Europe
» voisine des colonnes d'Hercules, et ils l'ap-
» pelèrent Cadix. Ils y construisirent tous les
» édifices qu'ils jugèrent convenables au lieu.
» Entr'autres, ils y élevèrent un temple su-
» perbe qu'ils dédièrent à Hercules, et où ils
» instituèrent de pompeux sacrifices à la ma-
» nière de leur pays. Ce temple est encore à
» présent en fort grande vénération. Plusieurs
» Romains que leurs exploits ont rendus il-

» lustres, y sont venus rendre hommage à » Hercules du succès de leurs entreprises. Au » reste les Phéniciens ayant passé le détroit, » et voguant le long de l'Afrique, furent por- » tés par les vents fort loin dans l'Océan. La » tempête ayant duré plusieurs jours, ils fu- » rent enfin jetés dans l'île dont nous parlons. » Ayant connu les premiers sa beauté et sa » fertilité, ils la firent connaître aux autres » nations. Les Toscans devenus les maîtres de » la mer, voulurent aussi y envoyer une co- » lonie; mais ils en furent empêchés par les » Carthaginois. Ces derniers craignaient déjà » qu'un très-grand nombre de leurs compa- » triotes, attirés par les charmes de ce nouveau » pays, ne désertassent leur patrie. D'un au- » tre côté, ils le regardaient comme un asile » pour eux, si jamais il arrivait quelque dé- » sastre à la ville de Carthage. Car ils espé- » raient qu'étant maîtres de la mer, comme » ils l'étaient alors, ils pourraient aisément » se retirer dans cette île sans que leurs vain- » queurs qui ignoreraient sa situation, pus- » sent aller les inquiéter là (1) ».

(1) Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson. Paris 1737, t. 2, p. 218--221.

On voit que Diodore de Sicile ne donne pas de nom à cette île. Son traducteur croît que c'est l'Atlantide de Platon (1). Mais cela est-il bien certain ? Cellarius pense peut-être avec plus de raison, que c'est une des îles Fortunées ou Canaries. Je ne sais pourquoi il ajoute (2) que Diodore l'a confondue avec l'Atlantide que cet historien ne nomme point. Il paraît au contraire que la découverte dont parle ici Diodore, est postérieure à la submersion de l'Atlantide, puisque Platon dit formellement que cette dernière île se présentait au devant du détroit des colonnes d'Hercules, et qu'elle était plus grande que l'Afrique et l'Asie prises ensemble. Τότε γὰρ πορεύσιμον ἦν τὸ ἐκεῖ πέλαγος. Νῆσον γὰρ πρὸ τοῦ ςόματος εἶχεν, ὃ καλεῖτε (ὡς φατὲ ὑμεῖς) Ἡρακλέους ςήλας. ἡ δὲ νῆσος ἅμα Λιβύης ἦν καὶ Ἀσίας μείζων. Ce passage de Platon est formel; il fixe la situation et la grandeur de l'ancienne Atlan-

(1) Hist. universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson. Paris 1737, t. 2, p. 218, en marge.

(2) *Notitiæ orbis antiqui tomus alter. Lipsiæ* 1732, pag. 969.

tide. Lorsque Cellarius, pour démontrer la prétendue contradiction de Diodore, cite cette phrase du passage que je viens de traduire, θεῶν τινῶν, οὐχ ἀνθρώπων ἐμβιωτήριων, qui signifie que son île semblait être le séjour de quelques Dieux et non des hommes, il ne prouve absolument rien. Les opinions religieuses étant nées dans l'ancienne Atlantide, et les Phéniciens qui découvrirent une des Canaries ayant, comme les Egiptiens, connaissance de la submersion de cette île, soupçonnèrent avec raison que la nouvelle fesait partie de l'ancienne, et ils exprimèrent cette conjecture en disant que la nouvelle semblait le séjour des Dieux. C'est donc Cellarius et Terrasson qui se sont trompés, et non Diodore de Sicile. Etudions les anciens le mieux que nous pourrons, et ne les contredisons pas souvent sur les choses que nous ne savons pas mieux qu'eux, puisque nous ne les savons que par eux.

Pomponius Mela (1), et d'après lui Pline (2),

(1) Liv. 1, pag. 33, dans l'édition de Paris 1540, in-folio.

(2) Livre 5, chap. 8.

ont dit quelque chose des Atlantes ; mais il paraît que leurs Atlantes sont les habitans modernes du mont Atlas, reste du peuple submergé. C'est Diodore de Sicile qui va nous parler des véritables Atlantes, en s'occupant des amazones d'Afrique qui les ont combattus.

§. 3. *Des Amazones d'Afrique.*

Art. 82. « C'est ici le lieu de parler des Ama- » zones d'Afrique : car ceux-là se trompent », observe Diodore de Sicile (1), « qui croient » qu'il n'y en a jamais eu d'autres que celles » qui ont demeuré dans le royaume de Pont, » le long du fleuve Thermodon. Il est certain » au contraire », selon cet ancien historien, « que les Amazones de l'Afrique sont plus an- » ciennes que les autres, et les ont surpassées » par leurs exploits. Je suis bien persuadé », ajoute le même écrivain, « que leur histoire » paraîtra nouvelle et inouie à la plupart des » lecteurs. Car cette nation a été entièrement

(1) Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson. Paris 1737, t. 1, p. 433, liv. 3, chap. 27.

» éteinte plusieurs siècles avant la guerre de
» Troie ; au lieu que les Amazones du fleuve
» Thermodon florissaient encore pendant cette
» guerre. Ainsi il n'est pas étonnant que ces
» dernières soient plus connues, et se soient,
» pour ainsi dire, emparées de la gloire des
» premières que le long espace de tems a fait
» entièrement oublier. Pour moi », continue
Diodore, « ayant trouvé que plusieurs poë-
» tes ou historiens, dont quelques-uns même
» sont modernes, ont fait mention des Ama-
» zones de l'Afrique, j'exposerai en abrégé
» leurs exploits les plus remarquables, en
» suivant les traces de Denis qui a écrit l'his-
» toire des Argonautes et de Bacchus, et qui
» rapporte ce qui s'est passé de plus mémo-
» rable dans l'antiquité la plus reculée ».

Ce Denis sur le témoignage duquel s'appuie ici Diodore de Sicile, est Denis de Mitilène, poëte épique grec, duquel Diodore parle en un autre endroit de son histoire (1). On croit qu'il a vécu un peu avant le tems de Cicéron et de César. Il écrivit sur l'ancienne mitholo-

(1) Chapitre 35 du même livre 3.

gie. Quelques auteurs croient qu'il a composé une histoire de Lidie, que l'on attribue à Xantus, écrivain de ce pays. Voyez Suidas, Vossius (1), et surtout la Bibliothèque grecque de Fabricius. Je reprends à présent le récit de Diodore.

« Il y a eu en Afrique plusieurs nations de » femmes recommandables par leur valeur. » Chacun sait que la nation des Gorgones, » contre lesquelles on dit que Persée combat» tit, a été extrêmement courageuse, et on » en a une preuve certaine en ce que le fils » de Jupiter, qui était alors le plus vaillant » des Grecs, regarda comme un très-grand » exploit, la guerre qu'il leur avait faite. » Mais les Amazones dont il s'agit maintenant, » paraîtront bien supérieures aux Gorgones. » Vers les extrémités de la terre, et à l'occi» dent de l'Afrique, habitait une nation gou» vernée par des femmes, dont la manière » de vivre était toute différente de la nôtre. » Car la coutume était en ce pays, que les

(1) Livre 3, où les auteurs dont le tems est incertain, sont marqués par ordre alfabétique; et livre 4, chapitre 5.

» femmes allassent à la guerre ; et elles de-
» vaient servir un certain espace de tems,
» en conservant leur virginité. Quand ce tems
» était passé, elles épousaient des hommes
» pour en avoir des enfans ; mais elles exer-
» çaient les magistratures et les charges pu-
» bliques. Les hommes passaient leur vie dans
» la maison, comme font ici nos femmes, et
» ils ne travaillaient qu'aux affaires domesti-
» ques ; car on avait soin de les éloigner de
» toutes les fonctions qui auraient pu relever
» leur courage. Dès que ces Amazones avaient
» accouché, elles remettaient l'enfant qui ve-
» nait de naître, entre les mains des hommes,
» qui le nourrissaient de lait et d'autres ali-
» mens convenables à son âge. Si cet enfant
» était une fille, on lui brûlait les mamelles,
» de peur que dans la suite des tems elles ne
» vinssent à s'élever, ce que les Amazones
» regardaient comme une incommodité dans
» les combats ; et c'est là la raison du nom
» d'Amazones que les Grecs leur ont donné.
» On prétend qu'elles habitaient une île ap-
» pelée Hespérie, parce qu'elle est située au
» couchant du lac Tritonide. Ce lac prend,
» dit-on, son nom d'un fleuve appelé Triton,

» qui s'y décharge. Il est dans le voisinage de
» l'Ethiopie, au pié de la plus haute montagne
» de ce pays-là, que les Grecs appellent Atlas,
» et qui domine sur l'Océan ».

On observera que ceci se rapporte à l'Éthiopie occidentale sur l'Océan, différente de l'orientale ou au dessus de l'Égipte, selon la division qu'en fait Homère (1). C'est donc du côté de l'Amérique qu'était l'île Hespérie, dont le nom signifie en effet occidentale.

« L'île Hespérie est fort grande, et elle porte
» plusieurs arbres qui fournissent des fruits
» aux habitans. Ils se nourrissent aussi du lait
» et de la chair de leurs chèvres et de leurs
» brebis, dont ils ont de grands troupeaux ;
» mais l'usage du blé leur est entièrement in-
» connu. Les Amazones, portées par leur
» inclination à faire la guerre, soumirent d'a-
» bord à leurs armes toutes les villes de cette
» île, excepté une seule qu'on appelait Mène,
» et que l'on regardait comme sacrée. Elle
» était habitée par des Ethiopiens icthiopha-
» ges » (mangeurs de poisson), « et il en sor-

---

(1) Au premier livre de son Odissée, vers 23 *et* 24.

» tait des exhalaisons enflammées. On y trou» vait aussi quantité de pierres précieuses, » comme des escarboucles, des sardoines et » des émeraudes. Ayant soumis ensuite les » Numides et les autres nations africaines qui » leur étaient voisines, elles bâtirent sur le » lac Tritonide une ville qui fut appelée Cher» sonèse », ou presqu'île, « à cause de sa » figure. Ces succès les encourageant à de plus » grandes entreprises, elles parcoururent plu» sieurs parties du monde. Les premiers peu» ples qu'elles attaquèrent, furent, dit-on, » les Atlantes. Ils étaient les mieux policés de » toute l'Afrique, et habitaient un pays riche » et rempli de grandes villes. Ils prétendent » que c'est sur les côtes maritimes de leur » pays, que les Dieux ont pris naissance; et » cela s'accorde assez avec ce que les Grecs en » racontent » : Je rapporterai les traditions de ces Atlantes dans l'article suivant.

« Mirine, reine des Amazones, assembla » contre eux une armée de trente mille fem» mes d'infanterie, et de deux mille de cava» lerie; car l'exercice du cheval était aussi » en recommandation chez ces femmes, à » cause de son utilité dans la guerre. Elles

» portaient pour armes défensives, des dé-
» pouilles de serpens : l'Afrique en produit
» d'une grosseur qui passe toute croyance.
» Leurs armes offensives étaient des épées, des
» lances, et des arcs. Elles se servaient fort
» adroitement de ces dernières armes, non
» seulement contre ceux qui leur résistaient,
» mais aussi contre ceux qui les poursuivaient
» dans leur fuite. Ayant fait une irruption dans
» le pays des Atlantides, elles vainquirent
» d'abord en bataille rangée les habitans de la
» ville de Cercène ; et étant entrées dans cette
» place pêle-mêle avec les fuyards, elles s'en
» rendirent maîtresses. Elles traitèrent ce peu-
» ple avec beaucoup d'inhumanité, afin de
» jeter la terreur dans l'ame de leurs voisins.
» Car elles passèrent au fil de l'épée tous les
» hommes qui avaient atteint l'âge de puberté,
» et elles réduisirent en servitude les femmes
» et les enfans ; après quoi elles démolirent la
» ville. Le désastre des Cercéniens s'étant di-
» vulgué dans tout le pays, le reste des At-
» lantes en fut si épouvanté, que tous, d'un
» commun accord, rendirent leur ville, et
» promirent de faire ce qu'on leur ordonne-
» rait. La reine Mirine les traita avec beau-

» coup de douceur. Elle leur accorda son
» amitié ; et en place de la ville qu'elle avait
» détruite, elle en fit bâtir une autre à laquelle
» elle fit porter son nom. Elle la peupla des
» prisonniers qu'elle avait faits dans ses con-
» quêtes, et des gens du pays qui voulurent y
» demeurer. Les Atlantes lui portèrent des
» présens magnifiques, et lui décernèrent tou-
» tes sortes d'honneurs ; elle reçut avec plaisir
» ces marques de leur affection, et leur pro-
» mit de les protéger.

» En effet, comme ils étaient souvent atta-
» qués par les Gorgones, cette autre nation de
» femmes, qui étaient leurs voisines, et qui
» tâchaient d'égaler en tout les Amazones ; la
» reine Mirine voulut bien aller les combattre
» dans leur pays, à la prière des Atlantes.
» Les Gorgones s'étant rangées en bataille, le
» combat fut opiniâtre ; mais enfin les Ama-
» zones ayant eu le dessus, elles passèrent au
» fil de l'épée quantité de leurs ennemies, et
» n'en prirent guère moins de trois mille pri-
» sonnières. Le reste s'étant sauvé dans les
» bois, Mirine qui voulait abolir entièrement
» cette nation, commanda que l'on y mît le
» feu. Mais ce dessein n'ayant pas réussi, elle

» se retira sur les frontières du pays des Gor-
» gones. Cependant comme les Amazones fe-
» saient la garde avec négligence à cause de
» leurs succès, leurs prisonnières s'étant sai-
» sies de leurs épées lorsqu'elles dormaient,
» en égorgèrent un grand nombre. Mais enfin
» étant accablées par les Amazones qui se
» mirent bientôt en défense, elles furent toutes
» tuées après une résistance très-vigoureuse.
» Mirine fit brûler les corps de ses compagnes
» mortes, sur trois buchers; et elle fit élever
» trois grands tombeaux qui s'appellent encore
» aujourd'hui », dit l'historien Diodore en parlant du tems auquel il vivait, « les tom-
» beaux des Amazones ». Il fallut cependant que les Gorgones ne fussent pas alors entièrement exterminées, « puisqu'elles se relevèrent
» dans la suite », ainsi que le prouve l'histoire de Persée. « On dit que le lac Tritonide a
» entièrement disparu par la rupture de tout
» le terrein qui le séparait de l'Océan ». C'est ce que l'on voit dans la carte de l'ancienne Atlantide dressée par M. Buache et publiée par M. Bori de Saint-Vincent, dans son Essai sur les îles Fortunées.

« Mais, pour revenir à Mirine, après qu'elle

» eut ravagé une grande partie de l'Afrique, » elle entra dans l'Egipte où elle lia amitié » avec Orus, fils d'Isis, qui gouvernait alors » ce royaume. De là elle alla attaquer les » Arabes, et elle en extermina un très-grand » nombre. Ensuite elle soumit à son empire » toute la Sirie. Les Ciliciens lui offrirent des » présens, et lui promirent d'exécuter ses or- » dres. Mirine leur laissa la liberté parce qu'ils » étaient venus se rendre d'eux-mêmes. C'est » pour cela qu'on les appelle encore à pré- » sent » ; c'est-à-dire du tems de Diodore de Sicile, « Eleuthéro-Ciliciens », ce qui signifie Ciliciens libres. « Ayant dompté ensuite les peu- » ples qui habitent auprès du mont Taurus, et » qui sont recommandables par leur force » et par leur courage, elle entra dans la » grande Phrigie ; et ayant parcouru avec son » armée plusieurs contrées maritimes, elle » termina enfin cette expédition au bord du » fleuve Caïque. Elle choisit ensuite dans les » pays qu'elle avait conquis, les lieux les plus » convenables pour des villes, et elle y en fit » bâtir de très-grandes. Elle donna son nom » à la principale, et voulut que les autres fus- » sent appelées du nom des premières femmes

» de son armée; comme le sont, par exemple,
» les villes de Cimé (ou Cume), de Pitare et de
» Priène, qui sont situées au bord de la mer :
» mais elle en fit bâtir plusieurs autres dans
» la Terre-ferme. Elle soumit aussi quelques
» îles, et entr'autres celle de Lesbos, où elle
» bâtit la ville que l'on appelle Mitilène du
» nom de sa sœur qui commandait une partie
» de son armée. Pendant qu'elle allait à d'au-
» tres îles, son vaisseau fut battu de la tem-
» pête. Ayant fait un vœu à la mère des Dieux,
» elle fut jetée dans une île déserte qu'elle con-
» sacra à la déesse, suivant l'avertissement
» qu'elle en avait eu en songe; elle lui dressa
» des autels, et lui institua des sacrifices. Elle
» donna ensuite à cette île le nom de Samo-
» thrace, qui, dans sa langue maternelle,
» signifiait île sacrée. Il y a pourtant des his-
» toriens qui prétendent que cette île s'appe-
» lait d'abord Samos, et que depuis elle fut
» appelée Samothrace par les Thraces qui l'ha-
» bitèrent. On dit que quand les Amazones
» furent sorties de cette île, la mère des
» Dieux, qui s'y plaisait, y transporta, pour
» la peupler, un grand nombre de gens, et
» entr'autres ses enfans appelés les Coribantes.

» A l'égard de leur père, il n'est connu » que de ceux qui sont initiés aux mistères » qu'on y célèbre encore aujourd'hui », c'est-à-dire, du tems de Diodore de Sicile, « et que » cette déesse enseigna dès lors aux hommes » dans un temple dont elle fit un asile. Vers » ce tems-là un certain Mopsos, né en Thrace, » fut banni de son pays par Licurgue qui en » était roi; et s'étant fait suivre par un assez » grand parti, il se jeta dans le pays des Amazones. Sipile, Scithe de nation, banni de » même de sa patrie, se joignit à Mopsos dans » cette guerre. Leurs troupes réunies remportèrent la victoire. La reine Mirine et la plupart de ses compagnes furent tuées sur le » champ de bataille. Ces étrangers les ayant » attaquées en d'autres rencontres, et toujours » avec succès, ce qui resta de cette armée de » femmes, fut obligé de revenir dans la Libie. » Telle fut, dit-on, la fin de l'expédition des » Amazones » d'Afrique, et l'on voit combien dans ces tems reculés les nations européennes étaient déjà belliqueuses, puisque deux exilés, l'un de Thrace et l'autre de Scithie, suffisent pour renverser un empire qui avait soumis l'Afrique entière, ainsi que la fameuse île

des Atlantes, dont je crois devoir donner ici les anciennes traditions où se trouve l'origine des opinions religieuses qui composent ce que nous appelons le Paganisme, religion qui a longtems été celle de ce Département, comme du reste de la France.

§. 4. *Anciennes traditions historiques des Atlantes.*

Art. 83. « Voici ce que les Atlantes racon-
» tent de la naissance des Dieux : leur sen-
» timent n'est pas, en ce point, fort éloigné
» de celui des Grecs. Les Atlantes habitent
» une contrée maritime, et très-fertile. Ils
» diffèrent de tous leurs voisins par leur piété
» envers les Dieux, et par leur hospitalité. Ils
» prétendent que c'est chez eux que les Dieux
» ont pris naissance ; et le plus fameux de
» tous les poëtes de la Grèce paraît être de cet
» avis, lorsqu'il fait dire à Junon (1) :
» Je vais aux extrémités de la terre pour voir

(1) Iliade, liv. 14, vers 311. J'ai suivi la traduction de Mde Dacier.

» le vieux Océan et la vénérable Téthis qui » ont donné la naissance à tous les Dieux, » et qui m'ont nourrie et élevée dans leur » palais (1).

» Ils disent que leur premier roi fut Ouranos. Ce prince rassembla dans les villes les » hommes qui, avant lui, étaient répandus » dans les campagnes. Il les retira de la vie » brutale et désordonnée qu'il menaient; il » leur enseigna l'usage des fruits et la manière » de les garder, et leur communiqua plusieurs » autres inventions utiles. Son empire s'étendait presque par toute la terre, mais surtout » du côté de l'occident et du septentrion. » Comme il était soigneux observateur des » astres, il détermina plusieurs circonstances de leurs révolutions. Il mesura l'année » par le cours du soleil, et les mois par celui » de la lune; et il désigna le commencement » et la fin des saisons. Les peuples qui ne savaient pas encore combien le mouvement » des astres est égal et constant, étonnés de la » justesse de ses prédictions, crurent qu'il

(1) L'Iliade d'Homère. Avignon 1805, t 2, p. 43.

» était d'une nature plus qu'humaine ; et après » sa mort, ils lui décernèrent les honneurs di» vins, à cause de son habileté dans l'astro» nomie, et des bienfaits qu'ils avaient reçus » de lui. Ils donnèrent son nom à la partie su» périeure de l'univers ; tant parce qu'ils ju» gèrent qu'il connaissait particulièrement » tout ce qui arrive dans le ciel, que pour » marquer la grandeur de leur vénération par » cet honneur extraordinaire qu'ils lui ren» daient : ils l'appelèrent enfin roi éternel de » toutes choses. On dit qu'Ouranos eut qua» rante-cinq enfans de plusieurs femmes, mais » qu'il en eut entr'autres dix-huit de Titæa. » Ceux-ci outre leur nom particulier, furent » appelés Titans du nom de leur mère. Comme » Titæa était fort prudente et qu'elle surpas» sait les autres femmes en toutes sortes de » vertus, elle fut mise au rang des Dieux par » ceux qu'elle avait comblés de biens pendant » sa vie, et elle fut appelée la Terre. Ouranos » eut aussi plusieurs filles, dont les deux aî» nées ont été les plus célèbres. L'une était » Basilée qui signifie reine, et l'autre Rhéa, » que quelques-uns nomment aussi Pandore. » Basilée qui était la première, était aussi la

» plus sage et la plus habile. Elle éleva tous » ses frères, et elle avait pour eux une amitié » de mère. Quand son père passa au ràng des » Dieux, les peuples et surtout ses frères » l'obligèrent de monter sur le trône : elle » était encore vierge, et par un excès de pu- » deur, elle ne voulait pas se marier. Mais » enfin, pour avoir des enfans qui pussent » succéder à sa couronne, elle épousa Hipé- » rion, celui de ses frères qu'elle aimait le » plus. Elle en eut un fils et une fille, Hélios » et Séléné, tous deux admirables par leur » beauté et par leur vertu. Cependant ces avan- » tages attirèrent sur Basilée l'envie de ses » frères, qui, craignant d'ailleurs qu'Hipé- » rion ne voulût se rendre maître du royaume, » conçurent un dessein exécrable. Ils conjurè- » rent entr'eux d'égorger Hipérion, et de » noyer dans l'Eridan son fils Hélios qui n'était » encore qu'un enfant. Quand Séléné apprit ce » malheur, comme elle aimait son frère uni- » quement, elle se jeta du haut du palais en » bas. Pendant que Basilée cherchait le long » du fleuve le corps de son fils Hélios, elle » s'endormit de lassitude. Elle crut voir son » fils qui l'appela, et lui recommanda de ne

» point s'affliger de la mort de ses enfans. Il
» ajouta que les Titans recevraient le châti-
» ment qu'ils méritaient ; que sa sœur et lui
» allaient être admis au nombre des Dieux,
» par l'ordre du destin ; que ce qui s'appelait
» autrefois dans le ciel feu sacré, s'appellerait
» Hélios ou le Soleil, et qu'on donnerait à
» l'astre appelé Ménê, le nom de Sélénê ou de
» Lune. S'étant réveillée, elle raconta ce songe
» à ceux qui la suivaient, et leur défendit de
» la toucher. Aussitôt elle tomba dans une es-
» pèce de fureur. Prenant en main les jouets
» de sa fille qui pouvaient faire du bruit, elle
» errait par tout le pays ; et se mettant à
» courir et à danser, les cheveux épars,
» comme elle aurait fait au son des tambours
» et des timbales, elle excitait la compassion
» de tous ceux qui la voyaient. Tout le monde
» en ayant pitié, quelques-uns voulurent
» l'arrêter. Mais aussitôt il tomba une grande
» pluie accompagnée d'horribles éclats de
» tonnerre. Sur ces entrefaites, Basilée dis-
» parut. Le peuple changeant alors sa dou-
» leur en vénération, plaça Hélios et Sélénê
» parmi les astres. On éleva des autels en
» l'honneur de leur mère, et on lui offrit des

» sacrifices

» sacrifices au bruit des tambours et des timbales, à l'imitation de ce qu'on lui avait vu faire ».

Diodore de Sicile rapporte ici une autre tradition des Phrigiens sur la mère des Dieux; mais je me borne à ce que cet historien reprend ensuite sur l'histoire des Atlantes (1):

« Après la mort d'Hipérion, les enfans » d'Ouranos partagèrent le royaume entr'eux. » Les deux plus célèbres furent Atlas et Saturne. Les lieus maritimes étant échus par » le sort à Atlas, ce prince donna son nom » aux Atlantes ses sujets, et à la plus haute » montagne de son pays. On dit qu'il excellait » dans l'astrologie; et que ce fut lui qui représenta le monde par une sphère. C'est » pour cette raison qu'on a prétendu qu'Atlas » portait le monde sur ses épaules; cette fable » fesant une allusion sensible à son invention. » Il eut plusieurs enfans; mais Hesper se » rendit le plus recommandable de tous par sa » piété, par sa justice et par sa bonté: celui-

(1) Liv. 3, chap. 31 dans l'édition de Rhodoman et la traduction de Terrasson.

» ci s'étant élevé au plus haut du mont Atlas » pour observer les astres, fut subitement » emporté par un vent impétueux, et on ne » l'a pas vu depuis. Le peuple, touché de » son sort, et se ressouvenant de ses vertus, » lui décerna des honneurs divins, et consa- » cra son nom en le donnant à la plus brillante » des planètes ». C'est celle de Vénus, qui recevait le nom d'Hesper quand elle paraissait après le coucher du soleil, et celui de Phosphore quand elle précédait son lever.

« Atlas fut aussi père de sept filles, qui » furent toutes appelées Atlantides ; mais » dont les noms propres furent Maïa, Elec- » tre, Taygète, Astéropé, Mérope, Alcione, » et Céléno. Elles furent aimées des plus cé- » lèbres d'entre les Dieux et les héros, et » elles en eurent des enfans qui devinrent » dans la suite aussi fameux que leurs pères, » et qui furent les chefs de bien des peuples. » Maïa, l'aînée de toutes, eut de Jupiter un » fils appelé Hermès, qui fut l'inventeur de » plusieurs arts. Les autres Atlantides eurent » aussi des enfans illustres. Car les uns don- » nèrent l'origine à plusieurs nations, et les

» autres bâtirent des villes. C'est pourquoi non-» seulement quelques Barbares, mais même » plusieurs Grecs, font descendre leurs an-» ciens héros des Atlantides. On dit qu'elles » furent très-intelligentes, et que, pour cette » raison, les hommes les regardèrent après » leur mort comme des déesses, et les pla-» cèrent dans le Ciel sous le nom de Pléïades. » Les Atlantides furent aussi nommées nim-» phes, parce que, dans leur pays, on appe-» lait ainsi toutes les femmes.

» On raconte de Saturne (Kronos), frère » d'Atlas, que son impiété et son avarice » le rendirent bien différent de son frère. » Il épousa sa sœur Rhéa, et il eut d'elle Ju-» piter surnommé Olimpien. Il y a eu un » autre Jupiter, frère d'Ouranos et roi de » Crète, mais dont la gloire fut bien inférieure » à celle d'un de ses successeurs de même » nom. Car celui-ci fut maître du monde en-» tier, tandis que le premier n'avait été que » roi de son île. Jupiter, frère d'Ouranos, » eut dix enfans appelés Curètes, et il donna » à l'île de Crète le nom de sa femme Idæa: » on dit qu'il y fut enterré, et l'on montre » encore aujourd'hui son tombeau. Les Crétois

» ne conviennent pas de ce fait, et font une
» histoire toute différente, que je rapporterai
» dans la suite.

» On raconte que Saturne fut roi de Sicile,
» d'Afrique, et même d'Italie. Il établit le siège
» de son empire dans l'occident. Il fit bâtir
» dans tous les lieux hauts, des citadelles et des
» forteresses pour affermir son autorité. De là
» vient que dans la Sicile et dans les pays occi-
» dentaux on appelle encore aujourd'hui Sa-
» turniens les lieux élevés. Jupiter, fils de
» Saturne, n'eut point les vices de son père,
» et il se montra doux et affable à tout le
» monde. C'est pourquoi ses peuples lui don-
» nèrent le nom de père ». En grec le nom de
Jupiter est *Dios*, qui, joint à celui de père, a
fait *Diospiter*, d'où les Latins ont fait leur
Jupiter. « Il devint maître du royaume ; soit
» que Saturne le lui eût cédé volontairement,
» ou que ce prince, alors âgé, y eût été con-
» traint par ses sujets, dont il s'était fait haïr.
» Jupiter ayant vaincu en bataille rangée son
» père qui l'était venu attaquer avec les Ti-
» tans, demeura paisible possesseur du trône,
» Il parcourut ensuite toute la terre dans la
» vue de répandre ses bienfaits sur tous les

» hommes. Comme il était très-courageux et » qu'il possédait les autres vertus dans un haut » dégré, il devint bientôt maître du monde » entier. Il s'étudiait à rendre ses sujets heu- » reux ; mais il punissait sévèrement les mé- » chans et les impies. Après qu'il fut mort, » les peuples lui donnèrent le nom de *Zeus*, » c'est-à-dire vivant, parce qu'il avait enseigné » aux hommes à bien vivre. Ils le placèrent » dans le ciel par une distinction qui partait » de leur reconnaissance, et lui déférèrent » le titre de Dieu et de Seigneur éternel de » tout l'univers. Voilà en abrégé ce que les » Atlantes racontent de leurs Dieux ».

Je me lasse de copier ces traditions, et le lecteur se lasse peut-être de les lire. Ce ne sont pas les seules que Diodore de Sicile nous ait transmises : celles de l'île de Samothrace et de l'île de Crète se trouvent aussi dans cet auteur, avec des lambeaux de plusieurs autres, qui ne s'accordent guère mieux entr'elles (1). Mais c'est précisément en cela que

(1) Voyez dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions, ceux de M. de la Barre pour servir à l'Histoire de la religion de la Grèce.

cet historien prouve la bonne foi avec laquelle il les rapporte, et ces restes d'ouvrages plus anciens qui sont aujourd'hui perdus, sont extrêmement précieux. On ne peut connaître l'antiquité qu'en les étudiant avec la plus grande attention. Quand on refuserait sa croyance à l'histoire d'Ouranos, de Saturne et de Jupiter, il n'en est pas moins vrai que l'existence des Atlantes est très-réelle. Hérodote (1) et Strabon (2) en parlent, et disent que ces peuples de Libie fesaient des imprécations contre le soleil levant. Pomponius Méla, Pline et Solin prétendent que cette formule d'imprécations était dirigée contre le soleil non seulement lorsqu'il se levait, mais encore lorsqu'il se couchait : le lever de cet astre leur annonçait la chaleur qui devait les brûler, eux et les productions de leurs terres; le coucher, qui était le moment où ils sortaient des retraites dans lesquelles ils avaient passé tout le jour, leur offrait le spectacle de leurs campagnes desséchées. Saumaise, dans

(1) Livre 4.
(2) Livre 17.

ses *Exercitations* sur Solin, rapporte ces diverses autorités, et tâche de les concilier. J'ai déjà donné une conjecture à ce sujet, en distinguant (*art.* 81) les anciens Atlantes des modernes. Mais ces détails n'entrent pas dans le plan que je me suis tracé, et je vais rentrer dans mon sujet en m'occupant en général du dégré de confiance que mérite l'ancienne mithologie.

§. 5. *De l'ancienne Mithologie.*

Art. 84. En substituant le mot fables à celui de *mithes*, pris du grec, on a confondu des choses très-différentes de leur nature, et en fesant le récit de ces prétendues fables sans discernement, sans ordre et sans critique, on a fait de la mithologie un amas informe et confus des contes que l'on croit assez généralement inventés par les Grecs ou par d'autres peuples de l'antiquité, sans autre but que celui de se délasser ou d'amuser le public. Ouvrons cette foule de dictionnaires mithologiques les plus répandus, et nous avouerons que leurs auteurs ne se sont point écartés de cette opinion, aussi bizarre que mal fondée.

Cependant ces récits que les Grecs appelaient des mithes, avaient une toute autre signification, une origine fort différente. Arrêtons-nous un moment à ce dernier point; il nous ramène au premier (1).

L'homme à peine sorti de l'état de barbarie, et ayant satisfait à ses premiers besoins, commence à réfléchir sur tout ce qui l'environne. Doué d'une organisation heureuse, placé dans un climat qui favorise le premier développement de ses facultés intellectuelles, et jouissant d'une existence libre et aisée, il sent encore davantage ce besoin impérieux et inséparable de la nature humaine. Semblable à un enfant spirituel, qui, frappé par une infinité d'objets, nous tourmente de ses questions, et ne se tranquillise qu'après avoir entendu le *comment* et le *pourquoi* des événemens qui se passent devant ses ieux, il veut se rendre raison de tout ce qui excite sa curiosité. Son existence, celle de ses semblables, les forces créatrices et ré-

---

(1) Réflexions de M. Grodeck, professeur à Vilna, dans le Magasin encyclopédique, rédigé par A. L. Millin. Décembre 1805, p. 276 et suivantes.

productives répandues dans toute la nature, les phénomènes ou périodiques ou extraordinaires que lui offrent le ciel et la terre ; enfin, l'origine de l'univers entier, dont il ne sait qu'une partie insignifiante ; voilà autant d'objets propres à fixer son attention une fois éveillée, et à la porter à suivre l'impulsion irrésistible de sa raison, qui cherche à s'expliquer les causes inconnues et secrètes de tant d'effets étonnans. Mais deux circonstances, inséparables de l'état d'enfance que doivent parcourir les peuples, aussi bien que les individus, s'opposent à ses désirs, et en rendent l'accomplissement difficile et presque impossible. L'une dérive de son ignorance, l'autre de l'imperfection de sa langue, unique instrument de toute méditation. Il veut s'expliquer l'origine et le mécanisme du monde, sans avoir encore fait un pas dans la science de la nature, sans en connaître les lois les plus simples et les plus constantes ; cependant, sans se douter des difficultés qu'il doit ignorer, il fait des essais, et il les fait dans une langue poétique et entièrement dépourvue d'expressions abstraites. Les mots propres à exprimer l'idée de cause, d'effet, de principe, d'é-

lément, de force, et tant d'autres, dont fourmillent nos sistêmes de phisique et de métaphisique, lui manquent. Son imagination s'échauffe; en personnifiant les parties principales de la matière dont le monde visible est composé, et les forces invisibles, tantôt bienfaisantes, tantôt destructives de la nature, il peuple l'univers entier de divinités qui s'aiment, s'épousent, se réproduisent, ou qui se repoussent, se haïssent et se font une guerre perpétuelle. Le ciel, la terre, l'océan, les sources, les rivières, les vents, les tempêtes, sont changés en autant de Dieux, c'est-à-dire en des êtres en tout semblables à l'homme qui les créa, mais d'une force supérieure à lui.

La même marche de l'esprit humain qui commence à raisonner, peut être observée dans l'explication des phénomènes du monde intellectuel et moral. Y avait-il des hommes doués de forces et de talens extraordinaires, au moyen desquels ils parvinrent à devenir fondateurs des peuples et des empires, à dominer leurs contemporains et à les combler de biens ou de maux? La postérité, quelquefois leurs contemporains mêmes, les regardèrent comme les enfans chéris des Dieux, qui les as-

sistaient, leur prêtaient des secours, les inspiraient, ou comme des ennemis qu'ils combattaient et qu'ils punissaient. La vertu et le vice, les remords de la conscience, les peines qui atteignent le coupable, le sommeil, la mort, les songes, les maladies, les destinées, tout devint image, tout fut personifié, tout fut changé en des êtres ressemblans à l'homme, qui ne savait s'expliquer autrement des phénomènes qui le frappaient, et des effets dont les vraies causes étaient des mistères pour sa raison naissante.

Telle a été et devait être la première origine des traditions ou des raisonnemens sur la nature et sur les hommes, qui portèrent l'empreinte de la simplicité et de la rudesse de leurs ancêtres; nous ne connaissons ces premiers héros que par les récits des poëtes ou des historiens postérieurs, qui changèrent ces récits, les modifièrent, et s'en servirent comme de ressorts d'autant plus puissans, que la croyance et le goût du prodigieux, généralement répandus dans leur nation, n'étaient pas encore bannis par une philosophie plus sévère, mais soutenus au contraire par tous

les charmes d'un langage poëtique et plein d'expressions figurées.

D'après cela, les mithes les plus anciens ne sont que des raisonnèmens figurés et poëtiques sur la nature, et des traditions historiques sur des hommes ou des événemens remarquables, conçues par une imagination exaltée, et exprimées dans le langage antique. Ils contiennent et le fond de l'histoire des tems les plus reculés, et les premiers essais de l'esprit humain dans l'explication des problêmes qui font l'objet des méditations de nos phisiciens, de nos naturalistes et de nos métaphisiciens. La mithologie, considérée sous ce point de vue, n'est donc plus un simple récit de fables ; ce ne sont plus des contes absurdes et inventés à plaisir ; elle occupe dans l'échelle des connaissances humaines une place plus honorable : elle est mise au rang des sciences qui intéressent le plus l'humanité, en lui traçant l'histoire du premier développement de l'esprit humain, et en recueillant soigneusement les premiers débris de sa première origine.

Mais pour qu'elle parvienne à ce but, le seul raisonnable que l'on puisse assigner à cette

étude, il faut y porter la sagacité et la pénétration d'un esprit libre de tout préjugé et d'hipothèses favorites, la connaissance de l'homme et des peuples demi-barbares, tels que l'histoire ancienne et les voyages des tems modernes nous les dépeignent, une science solide des langues et du stile ancien, un sain jugement et le goût des recherches pénibles et multipliées.

Dans ce fatras de narrations, la plupart incohérentes et contradictoires, du moins en apparence, il est nécessaire de distinguer le genre et l'âge différent des mithes.

Quant au genre des mithes, ils se divisent en deux classes bien distinctes ; l'une qui renferme des *philosophèmes* ou opinions du monde ancien sur la nature ; et l'autre qui nous offre des fragmens épars d'une histoire poëtique de l'origine des peuples, des héros et de leurs exploits, des premiers fondateurs des familles célèbres, des expéditions lointaines, des guerres, des voyages sur terre et sur mer.

Il serait inutile de répéter ici ce que je viens d'exposer relativement à l'objet des premiers. Cependant en les comprenant sous la dénomi-

nation générale de mithes phisiques et de mithes moraux, on se gardera bien d'y chercher des traces d'une sagesse profonde ou d'un savoir peu commun. L'enfant s'énonce autrement que l'homme fait, et c'est plutôt par leur simplicité, par l'indécence et l'extravagance de leurs images, quelquefois gigantesquement jointes à une diction rude et peu cultivée, qu'ils démontrent bien visiblement l'âge auquel ils doivent leur origine. Encore faut-il observer que nous ne tenons pas ces traditions de leurs premiers auteurs, dont la mémoire s'est perdue dans la nuit des tems et des siècles, et qu'il est même probable que la plupart furent communiquées aux anciens Pélasges et aux Hellènes par des étrangers, tels que les Thraces, les Egiptiens, les Phrigiens, et les Phéniciens qui vinrent s'établir en Grèce, plusieurs siècles avant Homère. C'est donc dans les chants immortels de ce dernier poëte, dans ceux d'Hésiode, en grande partie perdus et n'existant que dans des fragmens épars et décousus; c'est dans les débris des ouvrages historiques les plus anciens de la Grèce, attribués à Cadmus de Milet, le premier des Grecs

qui ait écrit l'histoire en prose, à Acusilas (1), Phérécidès, Hecatée, Hellanicos (2), et à d'autres; c'est dans les traditions anonimes de l'antiquité, que des compilateurs postérieurs nous ont conservées; c'est dans ses oracles, dans ses fêtes et ses coutumes religieuses, qu'il faut rechercher les respectables restes de la philosophie naissante. Or, on ne doit pas s'imaginer que ces poëtes, successeurs d'autres plus anciens dont nous ne connaissons que les noms, nous aient transmis ces narrations fabuleuses, telles qu'elles étaient sorties de la bouche de leurs auteurs. Sans insister sur les changemens et les altérations même qu'elles devaient avoir subies dans le long intervalle de tems qui s'est écoulé depuis l'âge de ces auteurs jusqu'à celui d'Homère et de ses successeurs, où la mémoire et le chant furent, faute d'écriture, les seuls dépositaires des connaissances humaines; il suffit d'observer que ces poëtes, en ornant leurs ouvrages de ces narrations antiques, ne se soucièrent plus de

---

(1) Et non *Arcésilas* comme écrit le Magasin encyclopédique.

(2) Et non *Hellénicus*.

leur signification originaire et primitive ; qu'ils adoptèrent les divinités simboliques, les élémens de la nature personifiés, avec toutes leurs descendances ou générations, comme des êtres agissant librement, livrés aux mêmes impulsions, dominés par les mêmes faiblesses qui motivent et accompagnent la conduite des hommes. L'opinion générale que le peuple avait conçue de ses divinités, les y autorisa. Cherchant à lui plaire, à flatter ses goûts, les poëtes devaient se mettre à sa portée, et il ne leur resta que le choix des traditions les moins choquantes, et la tâche d'ennoblir insensiblement les idées populaires par la force de leur génie et par les attraits irrésistibles d'une poësie riche et harmonieuse. Ainsi pour découvrir la forme antique d'un mithe ancien, il faut tâcher d'en séparer tout ce que le tems et l'art des poëtes y ont pu changer ou ajouter ; il faut démêler le métal brut à travers l'éclat d'un beau poli ; il faut se garder surtout de vouloir tout expliquer, d'épier partout un sens allégorique, une allusion ou une signification secrète de chaque action attribuée à ces êtres qui jadis représentèrent la nature. Traiter la mithologie de cette dernière ma-

nière, c'est manquer à la fois de jugement et de goût, c'est être injuste envers le génie et le mérite des plus grands poëtes, c'est gâter complétement la jouissance que leurs productions sublimes nous ont préparée, c'est enfin rendre méprisable et ridicule la science que l'on veut cultiver.

Les mêmes précautions sont nécessaires, quand il s'agit des mithes historiques beaucoup plus nombreux, et variés de mille manières, suivant le génie et l'intérêt de différentes peuplades qui y ont contribué, et d'après les vues particulières des poëtes et des historiens qui en ont fait le sujet de leurs ouvrages : sans compter les changemens multipliés, que la connaissance toujours plus étendue du globe, les progrès du commerce, les notions acquises chez des peuples étrangers, les prêtres, les philosophes et les artistes, y ont successivement introduits.

Cette dernière observation nous conduit au second point jugé nécessaire pour une étude bien dirigée de la mithologie. Il faut distinguer l'âge différent des mithes. Il ne faut pas confondre la forme la plus ancienne d'une tradition mithologique avec toutes les

variations ou développemens que cette même tradition a essuyés dans la suite des siècles ; ou, ce qui est pis encore, commencer l'explication d'un mithe par citer les témoignages d'auteurs trop récens, ou de poëtes, d'historiens et de philosophes qui l'ont traité à leur manière, ou ont adopté les explications absurdes et puériles de leurs prédécesseurs. Il faut remonter aux sources, telles que le tems nous les a conservées dans les plus anciens récits du tems d'Homère et d'Hésiode ; chercher, s'il est possible, à découvrir l'origine, la patrie et la forme la plus ancienne de chaque mithe ; indiquer les développemens, les changemens, les variations et les embellissemens que les poëtes, les historiens, les philosophes, les artistes, les grammairiens ou littérateurs de l'école d'Alexandrie, y ont successivement introduits ; démêler le sens simple et naturel, ou le fait historique, enveloppés dans des fictions poëtiques, et montrer comment l'un et l'autre ont été altérés et défigurés par des circonstances accidentelles, ou par la manie des explications prises de l'étimologie, de l'allégorie ou du misticisme des tems postérieurs ; prouver enfin chaque assertion par

des autorités légitimes et constatées que les livres et les monumens de l'art antique nous offrent en abondance.

Tel est le devoir difficile, mais indispensable, d'un savant qui veut nous donner un recueil de mithes anciens, ou une exposition monographique d'un mithe quelconque (1); et si l'on adopte ces principes pour les traditions qui nous viennent des Atlantes, on parviendra aux conclusions suivantes, par lesquelles je terminerai ce chapitre.

§. 6. *Application des principes précédens à l'histoire des Atlantes.*

Art. 85. Il me semble qu'après avoir lu attentivement les quatre premiers articles de ce chapitre, on ne peut se dispenser d'adopter les quatre conclusions suivantes :

I. Les témoignages d'Hérodote, de Platon, Aristote, Eudoxe, Denis de Mitilène, Diodore de Sicile, Philon, Pline, Tertullien, Arnobe,

(1) Tcut ce qui précède, est tiré des Réflexions de M. Grodeck, avec de légers changemens.

et Ammien-Marcellin constatent l'ancienne existence des Atlantes et de leur île à l'occident de l'Afrique et du détroit de Gibraltar.

M. Bailli qui, dans ses lettres sur l'Atlantide (1), admet la première partie de cette conclusion, nie la seconde par des raisons qui m'ont paru extrêmement frivoles, quoiqu'énoncées avec beaucoup d'art et d'éloquence. Il ne paraît pas avoir connu le témoignage d'Ammien-Marcellin, et il fait un assez grand usage de celui de Sanchoniaton, qui ne peut être employé qu'avec de longues explications exclues par la nature et le principal objet de cet ouvrage. Je rapporte ce passage en entier dans ma Vie d'Aristarque de Samos, déjà imprimée quoique non publiée.

C'est Olaüs Rudbeck qui paraît avoir fourni à M. Bailli les matériaux d'un ouvrage pour lequel il semble n'avoir pas assez consulté les anciens. S'il les avait bien lus (2), il au-

---

(1) Londres et Paris 1779.

(2) On voit qu'il semble n'avoir pas même lu les Commentaires de César, puisqu'il dit p. 329 que l'on n'a jamais entendu parler d'Alésie dont César décrit le siège fort au long, et dont M. d'Anville a donné le

rait reconnu que son raisonnement sur le culte du soleil qu'il fait venir du nord, est absurde et contraire à tous les monumens historiques. Les Scithes ont eu Mars pour principal Dieu, et l'ont adoré en combattant. Les superstitions et les sistêmes d'astronomie sont nés dans les pays méridionaux où les hommes ont eu assez de loisir pour s'en occuper, et assez d'imagination pour les créer. Le plateau de la Tartarie a été un refuge dans les grandes inondations. M. Bailli lui-même reconnaît (1) que les Tartares commencent leur histoire au déluge ; que, selon eux, Japhet, fils de Noë, alla peupler les bords du Jaïk et du Volga au nord de la mer Caspienne, vers le cinquantième dégré de latitude, dans la partie la plus méridionale et la plus élevée

---

plan dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions. M. Bailli était cependant membre de cette académie. Comment après une pareille distraction, peut-il inspirer de la confiance lorsqu'il nous parle de la Tartarie et des peuples du Caucase? Comment surtout nous persuadera-t-il (p. 333) que le jardin des Hespérides est auprès du pôle, et tout ce qu'il dit sur les enfers, p. 335 et suivantes?

(1) Page 261.

de la Sibérie. Turk, ajoute-t-il, était fils de Japhet, et succéda à son père ; c'est la tige et la source du nom de cette nation, que dans l'orient on nomme plus généralement Turcs que Tartares, les Tartares n'en étant qu'une branche. Je ne sais si tous ces faits sont bien prouvés ; mais, en les admettant, il en résulte qu'une nation méridionale s'est réfugiée sur les montagnes qui lui offraient un asile contre les déluges, tels que celui dont la Chine nous donne l'histoire. C'est tout ce qu'il faut en conclure, et l'on peut ajouter que d'anciennes traditions ont été conservées par ce moyen, et non pas qu'elles sont nées sur ces montagnes où l'on ne s'est guère jamais occupé de sciences ni de cérémonies religieuses autres que celles qui peuvent convenir à des peuples nomades.

II. Le témoignage de Diodore de Sicile, fondé sur Denis de Mitilène (1), et appuyé sur plusieurs passages d'Homère, semble suf-

---

(1) Sur ce Denis et d'autres anciens poëtes de ce nom, voyez les Mémoires de l'académie des Inscriptions, t. 5, p. 201, et t. 7, p. 377.

fisant pour prouver que l'ancienne histoire des Dieux égiptiens, grecs et romains n'est autre chose que celle des Atlantes.

III. Les arts et la langue de ces peuples ont été conservés par les Ibériens et les Celtibériens, réfugiés sur les Pirénées lors de la submersion de l'Atlantide ; les arts sont conséquemment très-anciens dans cette contrée.

IV. Enfin nous ne devons être nullement surpris de voir les Celtibériens établis sur toutes les côtes de la mer Méditerranée depuis l'Ebre jusqu'au Rhône, et même au delà, comme le prouvera l'Histoire de la fondation de Marseille, par laquelle je commencerai le volume suivant.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

ERRATA

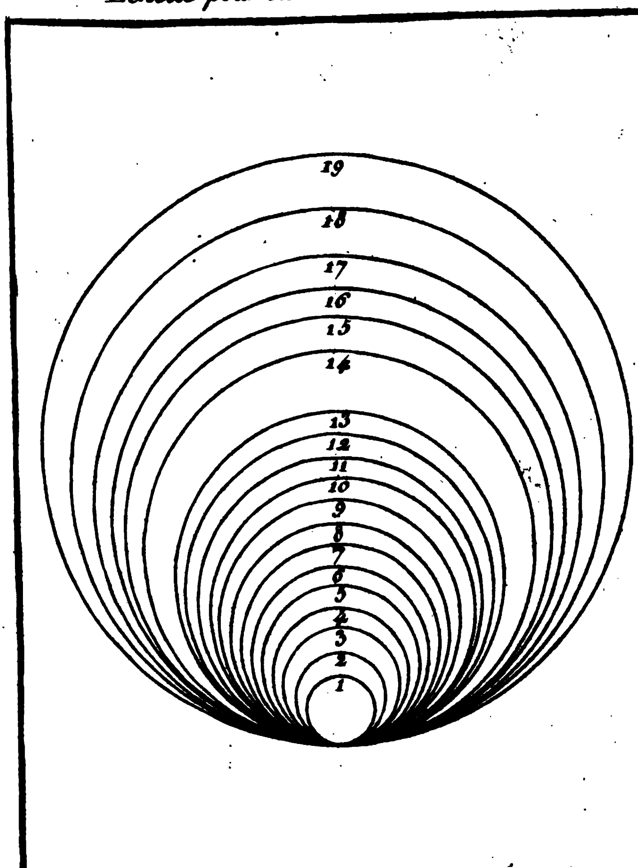
De la première Partie.

page 7, *ligne* 5. ensemble, *lisez* séparément.
p. 39, *ligne* 3. §. 4. *lisez* §. 3.
p. 48, *ligne* 1. §. 5. *lisez* §. 4.

AVIS.

La table de la première partie est au commencement du Volume.

Echelle pour la mesure des médailles.



Cette Echelle est donnée par M.T.E. MIONNET, dans s
Description des Médailles antiques, grecques et romai
Paris, 1806.



TABLE

DES MATIERES

Contenues dans la Seconde Partie de ce Volume.

FIN DE LA TABLE DE LA SECONDE PARTIE QUI TERMINE LE PREMIER VOLUME.